AU
COUCHANT DE LA MONARCHIE[1]

III

TURGOT AU CONTROLE GÉNÉRAL
LA GUERRE DES FARINES (2)

I

La première fois que M. de Maurepas, après le renvoi de Maupeou et de l'abbé Terray, parut à l'Opéra, dans sa loge habituelle, il se produisit un mouvement que les fidèles du lieu déclarèrent sans exemple. Le parterre entier se leva, battit des mains, cria des bravos frénétiques. Maurepas, surpris, « chercha de bonne foi à qui cela s'adressait. Les regards tournés vers lui éclaircirent bientôt son doute. Il baissa modestement la tête et voulut en prévenir la reprise en partant avant la fin du spectacle (3). » Vaine tentative; les spectateurs applaudirent de plus belle, le poursuivirent dans les corridors du théâtre et jusqu'au fond de son carrosse; les clameurs ne prirent fin que lorsqu'il fut hors de vue. Sans faire tort à la « modestie » du vieux conseiller de Louis XVI, on peut lui supposer assez de clairvoyance pour avoir vite compris qu'un si chaud enthousiasme

(1) *Published, September fifteenth, nineteen hundred and nine. Privilege of copyright in the Unitated States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Calmann-Lévy.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février 1909.

(3) Journal inédit de l'abbé de Véri, *passim*.

s'adressait moins à sa personne qu'à la satisfaction donnée à l'opinion publique par l'élévation de Turgot au contrôle général. C'est à ce choix, c'est au « philosophe homme d'État » dont on attendait des merveilles, — la rénovation du royaume par la destruction des abus et l'accomplissement des réformes, — qu'allait, par-dessus la tête de Maurepas, l'ovation populaire. Jamais accession au pouvoir n'avait suscité tant de joie et de si grandioses espérances.

Le nouveau poste dont Turgot devenait titulaire lui fournissait, en effet, le moyen de donner sa mesure. C'était, à cette époque, le plus important sans conteste de tous les ministères, celui auquel ressortissaient plus ou moins tous les autres. Car le contrôleur général n'était pas seulement l'homme préposé au Trésor public, chargé de percevoir l'impôt, de surveiller l'emploi des fonds et de les répartir parmi les différens services, mais il tenait encore en mains, par mille fils mystérieux, l'administration générale du royaume, et, du centre, son influence rayonnait sur toutes les provinces, par le privilège qu'il avait de communiquer directement avec les intendans, de leur transmettre, en les interprétant, les ordres du pouvoir suprême (1). La gravité croissante, dans le cours du XVIIIe siècle, du problème budgétaire avait ainsi fait peu à peu, pour emprunter l'expression d'un écrivain du temps, « du chef de la finance la vraie providence de l'État. »

Ce rôle difficile et glorieux, l'homme qui en recevait la charge plus que tout autre y semblait préparé par ses études, par ses dispositions d'esprit, par les étapes de sa carrière, comme aussi par le sang qui coulait dans ses veines. « C'est une bonne race, » disait Louis XV en parlant des Turgot. Tout justifie cette appréciation royale. Sans discuter, comme certains biographes, si les Turgot descendaient d'un roi de Danemark et se rattachaient au dieu Thor (2), il est tout au moins établi que cette famille normande occupait, de longue date, un rang prééminent dans l'administration et la magistrature. Le père du ministre de Louis XVI, Michel-Étienne Turgot, avait rempli avec honneur les multiples fonctions de conseiller d'État, de prévôt des mar-

(1) Voyez sur ce sujet le livre intéressant de M. P. Ardascheff : *Les intendans de province sous Louis XVI.*

(2) « Turgot, affirme Condorcet, signifie le Dieu Thor — *Thor gott* — dans la langue des conquérans du Nord » (*Vie de Turgot*, par Condorcet).

chands de Paris, de président du Grand Conseil. A son nom respecté son troisième fils, Anne-Robert Jacques, né à Paris le 10 mai 1727, allait ajouter de la gloire. Je n'ai pas à entrer ici dans le détail de sa jeunesse studieuse et de ses succès d'écolier, tant au collège Louis-le-Grand qu'au séminaire de Saint-Sulpice, à la Faculté de théologie, à la « maison de Sorbonne. » Il aspirait à la prêtrise; maîtres et condisciples lui prédisaient l'épiscopat; mais la vocation lui manqua au moment décisif, et de ses travaux scolastiques, interrompus en plein essor au mois de décembre 1750, il ne tira d'autre avantage que le goût de la controverse, l'art de la dialectique, une bonne méthode dans l'argumentation.

Les dix années qui suivirent sa sortie d'Église furent pour Turgot les années décisives; ce furent alors que se formèrent son âme, son cerveau, ses idées. Le séjour passager qu'il fit dans la magistrature, — tour à tour substitut, conseiller, maître des requêtes enfin au parlement de Paris, — lui laissait des loisirs qu'il partageait entre les plus austères études et la fréquentation des plus grands esprits de son temps. Avec Quesnay, Gournay et Adam Smith, il s'instruisit dans la science, alors nouvelle, de l'économie politique, où rapidement il allait devenir un maître. Avec Voltaire, d'Alembert et Diderot, il s'efforçait à rattacher ses théories politiques ou sociales aux principes généraux de la philosophie. A leur suite, il entra dans l'Encyclopédie; il y écrivit cinq articles, dont l'un, sur l'*Existence*, est encore regardé comme l'un des bons morceaux de ce vaste recueil. Cependant, citoyen dévoué, passionné pour le bien public, il eût souffert de se confiner à jamais dans des spéculations abstraites. Il accueillit donc avec joie l'occasion qui se présenta en août 1761, par sa nomination à l'intendance du Limousin, de mettre ses vues en pratique, de travailler, comme disait Catherine II, non pas seulement « sur le papier, qui souffre tout, mais sur la peau humaine, bien autrement irritable et chatouilleuse (1). »

L'intendance de Turgot offre cet intérêt d'avoir été comme la préface, ou, si l'on veut, la répétition par avance, du futur ministère, un stage préparatoire avant l'exercice complet du pouvoir. La province de Limoges devint entre ses mains une espèce de champ d'expériences, où il essaya ses idées sur un

(1) *Mémoires et anecdotes* du comte de Ségur.

terrain restreint, jusqu'à l'heure de les appliquer sur toute la surface du royaume. La longue durée accoutumée de ces sortes d'emplois (1), la faculté d'initiative, la large indépendance laissées aux intendans par les mœurs de l'ancien régime leur permettaient de déployer à l'aise leurs bonnes ou mauvaises qualités, d'être, à leur gré, les oppresseurs ou les bienfaiteurs d'une contrée. En général, — et à tort, semble-t-il, — le public parisien les tenait en médiocre estime. « Un de nos confrères, mandait Voltaire à Turgot, vient de m'écrire qu'un intendant n'est propre qu'à faire du mal; j'espère que vous me prouverez qu'il peut faire beaucoup de bien. » Turgot tint à honneur de justifier cette espérance. Il tenta, il osa beaucoup; le succès qui récompensa son audace fut un encouragement dont il se souvint par la suite.

Le Limousin, lorsqu'il y arriva, était un pays pauvre, écrasé de contributions. Turgot y évaluait le montant des impôts à 40 ou 50 p. 100 du produit net du sol, « c'est-à-dire, disait-il, que le Roi tire à peu près autant de la terre que les propriétaires. » Il entreprit courageusement d'obtenir quelque soulagement pour ses administrés. Ses luttes contre l'abbé Terray pour soustraire la province à des charges nouvelles, ses générosités pendant les périodes de disette, la création « d'ateliers de charité, » la confection de routes belles et nombreuses, la conversion de la « corvée » en taxe équitablement répartie, mainte autre mesure du même genre, lui attirèrent une popularité dont le renom passa bientôt les frontières de son intendance. Dans tout le pays de Limoges, ce fut une désolation générale, quand on apprit l'ordre royal l'appelant à un plus haut emploi, et il connut la rare douceur d'une gratitude durable. Sept ans plus tard, quand il quitta ce monde, le temps n'avait pas effacé la mémoire de tant de bienfaits : « Nous sommes affligés jusqu'aux larmes, écrira l'un de ses anciens administrés, de la mort de M. Turgot. Il a gouverné cette provinces pendant treize ans dans un esprit d'équité, de popularité et de bienfaisance. »

Mûri et préparé par ses travaux spéculatifs comme par la pratique des affaires, Turgot parvenait au pouvoir dans sa qua-

(1) Dans le cours du règne de Louis XVI, sur les soixante-huit intendans qui administrèrent les provinces, vingt-neuf seulement restèrent moins de dix ans dans le même poste; quelques-uns y comptèrent quarante ans de résidence. (*Les intendans de province*, etc., par Ardascheff.)

rante-huitième année. Son aspect répondait à l'idée qu'on avait de lui. De haute taille, d'allure vigoureuse, le front élevé, les yeux sourians, le visage « noble et bienveillant, » encadré par une chevelure brune dont les boucles épaisses flottaient sur ses épaules, il forçait le respect, commandait la confiance et inspirait la sympathie. Une retenue un peu timide, et un air de « candeur » assez inattendu chez un homme de son âge, donnaient à ses manières un charme singulier. « Sa modestie et sa réserve eussent fait honneur à une jeune fille, dit un de ses contemporains avec une pointe d'ironie (1). Il était impossible de hasarder la plus légère équivoque sur certains sujets sans le faire rougir jusqu'aux yeux. Cette réserve ne l'empêchait pas d'avoir la gaîté franche et naïve d'un enfant et de rire aux éclats d'une plaisanterie, d'une folie. » Cette ingénuité naturelle, la sévérité de ses mœurs, son ardeur pour le bien, jointes à l'instinct du dévouement, au désintéressement, à l'oubli de soi-même, tant de vertus eussent sans doute fait de lui, s'il était né quelques siècles plus tôt, un ascète, un fondateur d'ordre, l'un de ces grands moines actifs et mystiques à la fois, dont s'illumine la nuit du Moyen Age. Contemporain de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, il n'abdiqua pas sa nature, mais il eut, avec l'âme d'un saint, la tête d'un philosophe. Ce que, dans d'autres temps, il eût accompli par piété et pour l'amour de Dieu, il le fit par philanthropie, pour l'amour de l'humanité. Il apparaît ainsi, non comme le plus brillant, mais comme le plus vertueux, le plus pur produit de son siècle.

Faut-il admirer son esprit à l'égal de son cœur ? Il convient, semble-t-il, de faire ici quelques réserves. On doit reconnaître à Turgot une érudition étendue, de vastes conceptions, un cerveau généralisateur, une logique rigoureuse et de l'ordre dans les idées. Ces qualités étaient un peu gâtées par une élocution pénible, par une pesanteur de langage qui faisait tourner la causerie en dissertation longue et quelquefois obscure. Il lui manquait également, chose plus grave, la souplesse et le savoir-faire, l'art des accommodemens, si nécessaire en politique. Les systèmes qu'il élaborait, bien conçus, solidement construits, étaient ajustés tout d'une pièce, avec une précision, pour ainsi dire, géométrique, qui ne tenait pas assez compte des frottemens et

(1) *Mémoires* de l'abbé Morellet.

des résistances. Comme tant d'autres théoriciens, il inclinait à voir les hommes, non pas tels qu'ils étaient, mais tels qu'il les aurait voulus ; et bien qu'il eût une fois écrit : « Il ne faut pas se fâcher contre les choses, parce que cela ne leur fait rien du tout, » il montrait de l'humeur, s'indignait de bonne foi, lorsque les faits mettaient obstacle à la rigueur absolue des principes.

Faute d'adresse et de tour de main, ses qualités, ses vertus mêmes se retournaient quelquefois contre lui. C'est ainsi qu'actif, laborieux, on l'accusait de « musardise, » parce qu'après avoir annoncé ses projets à l'avance, il ne livrait son travail au public que lorsqu'il le jugeait exactement au point, achevé dans les moindres détails, avec un scrupule excessif. Lors du grand édit sur les blés, il consacra de longues semaines à rédiger le préambule et le recommença trois fois, tandis que le peuple attendait la réforme promise (1). De même, sa sincérité convaincue, la conscience qu'il avait de ses bonnes intentions, lui donnaient l'apparence de l'entêtement et de l'intransigeance. « Souvent, dit M. de Montyon (2), il se refusait à la discussion, et son silence avait une expression de dédain. Lorsqu'il défendait ses principes, c'était avec une aigreur offensante, et il attaquait le contradicteur plus que l'argument. » Sûr de n'agir que pour le bien, il repoussait d'un ton cassant toute observation mal fondée, toute requête qui choquait ses idées d'équité, amassant par là des rancunes qu'il aurait évitées par des formes plus douces. A Mme de Brionne, qui demandait une grâce dont il contestait la justice: « Sachez, Madame, dit-il rudement, que le règne des femmes est passé. — Oui, lui répondit la grande dame, mais non celui des impertinens. » Il apportera cette raideur dans les conseils du Roi, et ce sera la cause de plus d'un insuccès. « Il eût voulu, écrit La Harpe, mener les affaires et les hommes par l'évidence et la conviction; mais il lui arrivait de manquer les affaires et de révolter les hommes, tandis qu'en cédant sur de petites choses et en ménageant de petites vanités, il eût pu parvenir à son but. »

Les idées qu'il soutenait avec cette intraitable ardeur étaient justes le plus souvent, et dans tous les cas belles et nobles. En politique, il poursuivait l'unité de gouvernement, en concen-

(1) *Mémoires* de Morellet.
(2) *Particularités sur quelques ministres des Finances.*

trant toutes les ressources du pouvoir suprême entre les mains du seul souverain, dont l'intérêt se confondrait avec celui de la nation, et qui, par suite, ne pourrait vouloir que le bien. Il voulait, de même, introduire l'harmonie dans les lois, au lieu de cette variété infinie qui résultait de l'inégalité des classes et de la persistance des coutumes régionales. Mais c'est dans l'ordre économique qu'il entendait faire les premières réformes. En cette matière, ses principes généraux peuvent se réduire à cette formule : rendre au commerce, à l'industrie, la liberté qui leur avait été peu à peu retirée, étendre le droit au travail à tous les citoyens, en supprimant toutes les entraves, seul moyen, pensait-il, de provoquer la concurrence, par conséquent d'encourager le progrès et le bon marché. Cette formule, à vrai dire, ne lui appartenait pas en propre. Les économistes du temps, les *physiocrates* comme on disait alors, Quesnay, Gournay, le marquis de Mirabeau, avaient maintes fois développé cette idée. Le mérite de Turgot sera de discerner, parmi la multitude des innovations proposées, les plus urgentes, les plus réalisables, et d'en chercher, par des moyens pratiques, la plus rapide application. Mais, son grand tort, en édictant ces sages mesures, sera de n'y pas apporter les gradations et les ménagemens nécessaires, de négliger d'y préparer habilement l'opinion, qui, tout en réclamant à grands cris des réformes, n'était pas toujours disposée à en subir les conséquences. Il oubliera, pour tout dire en un mot, d'appeler à la rescousse le meilleur des alliés, le temps, sans lequel il n'est point de décisives et durables victoires.

Dans cette hâte et cette fougue d'entreprendre, les ennemis de Turgot virent une rage ambitieuse, un accès d'orgueilleux délire, l'enivrement d'un homme auquel l'encens trop prodigué a fait tourner la tête. On a cité le mot qu'il aurait dit à l'un de ses intimes : « Je crois véritablement que je suis né pour régénérer la France ! » Et l'on ne peut nier, en effet, qu'il eût conscience de sa valeur et qu'il souffrît impatiemment toute objection à ses projets. Mais sa fièvre d'agir vient surtout d'une plus triste cause, l'état de sa santé, la crainte que les années ne lui fussent jalousement comptées. « La goutte, écrit La Harpe, était héréditaire dans sa famille, comme la probité. » Son père, l'un de ses frères, étaient morts à quarante-neuf ans, emportés par cette maladie, dont lui-même ressentait déjà les cruelles et

fréquentes atteintes. Sur ses vingt mois de ministère, il en passera sept dans son lit. De là sa précipitation à tout embrasser à la fois. Il a d'ailleurs lui-même invoqué cette excuse ; à l'un de ses amis qui l'exhortait à ne point presser ses réformes : « Comment, répondait-il, pouvez-vous me parler ainsi ? Vous connaissez les besoins du peuple, et vous savez que, dans ma famille, on meurt à cinquante ans (1) ! »

Tel était l'homme, dont l'avènement était salué par l'une des plus touchantes explosions d'espérance qui ait jamais soulevé l'âme d'un peuple en détresse. Aux bravos frénétiques des spectateurs de l'Opéra, aux acclamations de la foule, faisaient écho les congratulations de toute une classe de gens dont le pouvoir récolte rarement les suffrages. Écrivains, philosophes, habitués des cénacles et des bureaux d'esprit, tous se louaient à l'envi de l'élévation d'un des leurs. « Si j'avais quelques jours de vie à espérer, s'écriait Voltaire, j'attendrais beaucoup de M. Turgot... Il est né sage et juste, il est laborieux et appliqué. Si quelqu'un peut rétablir les finances, c'est lui (2). » — « Il y a tant de nouvelles, tant de mouvemens, tant de joie, qu'on ne sait auquel entendre... L'ivresse est générale : » ainsi s'exprime Julie de Lespinasse (3). Et Mme du Deffand est pour une fois d'accord avec sa jeune rivale ; elle espère tout de ce « nouveau Sully, » qui « professe la vertu, qui veut faire régner la liberté, établir l'égalité, et pratiquer l'humanité. » L'opposant à l'abbé Terray, elle ajoute, de sa plume caustique : « C'est un sage qui certainement voudra le bien, non pas à la manière de son prédécesseur, le bien d'autrui (4) ! » Pour jeter une note discordante dans cet heureux concert, il faut une voix lointaine ; du fond de son « exil de Naples, » l'abbé Galiani juge les choses avec moins d'optimisme, et son amitié pour Turgot n'obscurcit pas sa clairvoyance : « Enfin, mande-t-il à Mme d'Épinay (5), M. Turgot est contrôleur général... Il restera trop peu de temps en place pour exécuter ses systèmes. Il punira quelques coquins, il pestera, se fâchera, voudra faire le bien, rencontrera des épines, des difficultés, des coquins partout. Le crédit diminuera, on le

(1) *Vie de Turgot*, par Condorcet.
(2) Lettre des 5 et 7 septembre 1774.
(3) Lettre d'août 1774. — Ed. Asse.
(4) Lettre du 29 août 1774. — Ed. Lescure.
(5) Lettre du 17 septembre 1774. — Ed. Perey et Maugras.

détestera, on dira qu'il n'est pas bon à la besogne; l'enthousiasme se refroidira, il se retirera ou on le renverra; et on reviendra une bonne fois de l'erreur d'avoir voulu donner une place telle que la sienne, dans une monarchie telle que la vôtre, à un homme très vertueux et très philosophe. La libre exportation du blé sera ce qui lui cassera le cou, souvenez-vous-en. » Étonnante prédiction, que nous verrons se vérifier dans les moindres détails.

II

Un novateur ministre n'est pas nécessairement un ministre novateur, et la distance est grande parfois des promesses de la veille aux actes du lendemain. Ce n'est pas à Turgot qu'on peut adresser ce reproche. La lettre que, le soir même de son avènement au contrôle général, il adressait au Roi résumait son programme et annonçait de quelle manière il comptait l'appliquer. De cette lettre, nous connaissons non seulement le texte officiel, mais aussi le premier brouillon, qui offre l'intérêt de nous montrer la pensée de Turgot, pour ainsi dire, toute nue, sans fard et sans apprêt (1). On ne peut, en lisant ces lignes, se défendre de l'émotion que confessera Malesherbes : « Rien n'est plus touchant, rien ne donne une idée plus noble et en même temps plus attendrissante, du caractère du ministre, et même de celui du Roi à qui on a osé écrire une pareille lettre (2). »

Turgot y rappelle au début son entrevue avec Louis XVI le soir du 24 août, et les promesses formelles recueillies de la bouche du Roi : « En sortant du cabinet de Votre Majesté, encore plein du trouble où me jette l'immensité du fardeau qu'Elle m'impose, agité par tous les sentimens qu'excite en moi la bonté touchante avec laquelle Elle a daigné me rassurer, je me hâte de mettre à vos pieds ma respectueuse soumission et le dévouement absolu de ma vie entière. Votre Majesté a bien voulu m'autoriser à remettre sous ses yeux l'engagement qu'Elle a pris avec Elle-même de me soutenir dans l'exécution des plans

(1) Ce brouillon a été publié en partie par M. Étienne Dubois de l'Estang, petit-neveu de Turgot et héritier des archives du château de Lantheuil, dans son intéressante notice : *Turgot et la famille royale.*

(2) Note inscrite par Malesherbes sur le brouillon de la lettre de Turgot. *Ibid.*

d'économie qui sont, en tous temps, et aujourd'hui plus que jamais, d'une nécessité indispensable... » Il énumère, après ce préambule, les trois points primordiaux sur lesquels reposera son système d'administration :

« Point de banqueroute,

« Point d'augmentation d'impôts,

« Point d'emprunts. »

Pourtant les dettes étaient criantes. Turgot, pour y faire face, n'admet qu'un seul moyen : une stricte économie, la réduction de la dépense au-dessous de la recette, « assez au-dessous, ajoute-t-il, pour pouvoir économiser chaque année une vingtaine de millions et les employer au soulagement des dettes anciennes, » faute de quoi, en cas de guerre, « le premier coup de canon forcerait l'État à la banqueroute. » Suit l'énoncé de la méthode à suivre pour obtenir ce résultat, méthode dont la base essentielle est l'entente absolue des différens ordonnateurs des deniers de l'État avec le chef de la finance, la défense faite aux divers secrétaires d'État d'instituer une dépense nouvelle sans le vu et l'assentiment du contrôle général. Cette rigueur, alors toute nouvelle, risquait de mécontenter ses collègues; de même la résistance qu'il faudrait opposer aux quémandeurs de « grâces n'était pas pour plaire à la Cour. » Aussi, Turgot prévoyait, dès cette heure, les haines et les colères qu'une si ferme attitude allait rapidement déchaîner, et il mettait Louis XVI en garde contre sa faiblesse naturelle et ses entraînemens généreux : « Il faut, lui disait-il, vous armer contre votre bonté de votre bonté même, considérer *d'où vient* cet argent que vous pouvez distribuer à vos courtisans, et comparer la misère de ceux auxquels on est obligé de l'arracher, par les exécutions les plus douloureuses, à la situation des personnes qui ont le plus de titres pour obtenir vos libéralités... Votre Majesté ne doit pas enrichir même ceux qu'Elle aime aux dépens de la substance de son peuple. » Il osait plus encore, et il faisait appel à la conscience du Roi contre son propre cœur et contre les objets de ses plus légitimes tendresses : « Je serai seul, prophétise-t-il, à combattre contre la foule des préjugés qui s'opposent à toute réforme, contre la générosité de Votre Majesté et de la... » Au moment de nommer la Reine, le respect arrête brusquement sa plume : « Et des personnes qui lui sont le plus chères, » corrige-t-il d'un ton plus discret.

Turgot, en terminant, invoquait à nouveau les engagemens pris par le Roi : « Votre Majesté se souviendra que, c'est sur la foi de ses promesses que je me charge d'un fardeau peut-être au-dessus de mes forces, que c'est à Elle personnellement, à l'homme juste et bon, plutôt qu'au Roi, que je m'abandonne... La bonté attendrissante avec laquelle Elle a daigné presser mes mains dans les siennes, comme pour accepter mon dévouement, ne s'effacera jamais de mon souvenir et soutiendra mon courage. » Ce langage, ces souvenirs, une si noble confiance, ne pouvaient manquer leur effet sur l'âme jeune et sensible du prince. Quand, le lendemain, le nouveau contrôleur, après avoir montré au Roi l'importance de donner lui-même l'exemple des sacrifices nécessaires, crut devoir ajouter avec simplicité : « Tout cela, M. l'abbé Terray l'a sans doute déjà dit à Votre Majesté. — Oui, répondit Louis XVI avec une émotion sincère, oui, il me l'a dit, mais il ne me l'a pas dit comme vous ! »

Sous le coup de cette émotion, Louis XVI brûlait d'une juvénile ardeur de faire paraître sa bonne volonté. Une lettre au duc de La Vrillière ordonnait certaines réductions dans le service de la vénerie, supprimait certaines sinécures, réformait une partie des chevaux et des chiens. Presque dans le même temps, il refuse à Buffon un crédit de 40 000 livres pour l'amélioration du Jardin Botanique, au marquis de Chabrillan un modique supplément de fonds pour le service des eaux. Il pousse le zèle jusqu'à réclamer à Terray 300 000 livres accordées jadis par Louis XV à son ministre des finances, et il le force à reverser cette somme au trésor de l'État. Rien de plus sincère, à coup sûr, que ce désir d'épargne. Il faut pourtant voir l'envers du tableau. La Reine, trois mois plus tard, voyait les fonds de sa cassette enrichis de 106 000 livres, son écurie presque doublée, le personnel à son service accrû dans les mêmes proportions. Bientôt après, ce sont des faveurs du même genre aux comtes de Provence et d'Artois : augmentation de leurs maisons et gros supplémens d'apanages. Ce que le Roi fait pour ses frères, comment le dénier à ses tantes? Chacune d'elles n'avait jusqu'alors que six « dames pour accompagner ; » chacune en aura trois de plus. Tout est à l'avenant. Louis XVI, par ces contradictions, ne justifie que trop le pronostic de l'abbé Galiani : « Si le nouveau Roi est économe, il aura les trois quarts des vertus propres à la

guérison de la France, mais je crains qu'on ne lui ait montré la *lésine* et laissé ignorer *l'économie* (1). »

C'est à ces fâcheuses complaisances que se rapporte le dialogue suivant, que le journal de l'abbé de Véri place à la date du 17 mars 1775, six mois après la nomination de Turgot : « Avez-vous été content de Paris lors de votre voyage ? a dit ce matin le Roi à M. de Maurepas. — Oui, Sire, je m'y suis bien trouvé. — Eh bien ! moi, fort mal. On y est mécontent de moi, et je le sais bien. — Je ne vous dirai pas le contraire, a répondu le ministre, et c'est un peu de votre faute. Vous avez un degré de bonté pour ceux qui s'adressent à vous, que l'on peut appeler faiblesse. Vous ne savez pas dire *non* quand on vous parle. Le public n'entre pas dans des raisons de parole donnée, qu'il ignore; il voit une dépense, une pension, un arrangement, qui ne devraient pas être. Il critique et il règle son estime sur les résultats. — Vous avez raison, soupira le Roi, je me suis déjà corrigé au sujet de mes promesses, et j'y prendrai plus garde encore (2). » Contrition et ferme propos sincères, mais qui croulent au premier assaut. Ainsi, comme l'avait redouté Turgot, les belles résolutions faiblissent devant les affections ou les exigences familiales, et la bonté détruit l'œuvre de la raison.

La lettre de Turgot dont je viens de faire l'analyse abordait en passant l'une des plus difficiles questions qui, dans ces derniers temps, eussent ému l'opinion publique, la liberté du commerce des grains, question étroitement liée à celle de l'alimentation du peuple. « J'entre en place, écrivait Turgot, dans une conjoncture fâcheuse, par les inquiétudes répandues sur les subsistances, inquiétudes fortifiées par la fermentation des esprits depuis quelques années, et surtout par une récolte qui paraît avoir été médiocre. » Aussi, en laissant entrevoir les mesures qu'il aurait à prendre pour prévenir la disette, faisait-il appel, par avance, à la fermeté du souverain, « sans se laisser effrayer par des clameurs qu'il est absolument impossible d'éviter en cette matière, quelque système qu'on suive, quelque conduite qu'on tienne. » Sur les « clameurs, » il voyait juste; mais ce qu'il n'imaginait pas, c'était les dangers que l'on court à résoudre trop brusque-

(1) Lettre du 16 juillet 1774.
(2) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.

ment, selon la rigueur des principes, certains problèmes qui demanderaient, pour être conduits à bonne fin, une main souple, légère, et une adaptation flexible aux nécessités du moment.

Le prix du pain, l'approvisionnement en blé, furent toujours, sous l'ancien régime, le principal souci de l'administration royale. L'insuffisance des routes, peu nombreuses et mal entretenues, la difficulté des charrois, la lenteur des transports, mettaient les provinces éloignées et les villes populeuses à la merci d'une récolte manquée. Ces mêmes raisons facilitaient le métier lucratif d'accapareur de blés ou de farines. Aussi voit-on sans cesse, sous Louis XIV et sous Louis XV, les intendans occupés à traquer d'avides spéculateurs, les contraignant à rendre gorge, les punissant parfois des peines les plus sévères. Jusqu'à cette heure, le régime adopté pour le commerce et pour l'exportation des grains avait varié d'après les circonstances, tour à tour large ou restrictif, — on dirait aujourd'hui libre-échangiste ou protectionniste, — selon qu'on craignait la disette ou qu'on prévoyait l'abondance. Mais jamais les fluctuations n'avaient été aussi rapides qu'au cours des dix dernières années. La législation libérale de juillet 1764, qui autorisait les échanges de province à province, et même, jusqu'à un certain point, l'exportation hors des frontières de France, avait fait place, six ans plus tard, sous le ministère de Terray, à une réglementation sévère. Une vaste société avait été formée, dont les membres, assurait-on, n'étaient que les prête-nom de plus grands personnages, une société à laquelle le ministre avait, en quelque sorte, remis le monopole du commerce des blés. C'est ce qu'on a nommé, d'un nom beaucoup trop gros, le *pacte de famine*, et c'est ce dont, quinze ans plus tard, tireront un si dangereux parti les premiers chefs de la Révolution (1). D'ailleurs, devant le murmure général, Terray lui-même avait bientôt dû baisser pavillon. Force lui fut d'abroger la « ferme des blés » et d'instituer à sa place une « régie, » dont le but était à peu près le même. Ce but, louable en lui-même, était de procurer dans la mesure possible l'égale répartition des grains, en attribuant aux provinces pauvres le superflu des pays riches, et d'établir ainsi, par une équitable

(1) Consulter à ce propos le livre si documenté de M. Gustave Bord, *Le pacte de famine*, où il montre l'invraisemblance des accusations les plus graves portées contre Louis XV et quelques-uns de ses ministres.

balance, le prix moyen du pain sur toute la surface du royaume.

A ces divers systèmes, dont aucun n'était sans défaut, Turgot, fidèle à la doctrine économiste, prétendit substituer une formule fixe et invariable, en fondant sans retour le régime de la liberté. « Il faudra établir *des lois* sur tout cela, répétait-il d'un ton dogmatique... Il faut en venir là-dessus aux grands principes et déshabituer le peuple de s'effrayer de voir sortir les blés (1). » C'est justement cette frayeur de l'exode des blés, au milieu d'une période de récoltes médiocres, qui provoqua les premières résistances. Au conseil même du Roi, les craintes se faisaient jour. Bertin, directeur de l'agriculture, oubliait sa timidité pour adresser à son collègue d'assez sages remontrances : « Je vous exhorte, lui écrivait-il, à mettre dans votre marche toute la lenteur de la prudence. J'irai jusqu'à vous inviter à masquer vos vues et votre opinion, vis-à-vis de l'enfant que vous avez à gouverner et à guérir. » Et il le suppliait de prendre pour modèles les précautions et les ruses « du dentiste. » Turgot recevait en même temps d'autres avis d'un ton plus grave. Necker, dont la réputation commençait dès lors à grandir, et de qui l'*Éloge de Colbert* venait de recueillir les suffrages de l'Académie, rendait visite au contrôleur et lui exposait ses idées, peu favorables à la libre circulation des grains. L'entretien fut courtois, mais sans cordialité. Turgot se montra sec et froid ; Necker se retira avec la mine d'un homme « blessé sans être abattu (2). »

On ne saurait néanmoins affirmer que ces exhortations fussent entièrement perdues. L'édit qui fut discuté au Conseil les 13 et 20 septembre 1774, et livré peu après à la publicité, comportait quelque adoucissement à l'intransigeance radicale de la rédaction primitive. Les régies étaient supprimées, ces régies dont Turgot disait que, « fussent-elles composées d'anges, » elles n'échapperaient pas aux soupçons. De grandes ventes devraient disperser les approvisionnemens accumulés dans les « greniers du Roi. » Toutes les entraves au commerce intérieur étaient pareillement abolies ; les blés pourraient circuler librement de province à province. Mais il fut stipulé, que, jusqu'à nouvel ordre, ils ne pourraient être exportés hors des frontières de France. C'est la seule concession, importante, il est vrai, que voulut admettre Turgot.

(1) *Journal* du duc de Croÿ.
(2) *Mémoires* de Morellet.

Ces mesures étaient commentées dans un long préambule, traité complet sur la matière, expliquant les raisons et réfutant les objections. Un tel exposé de motifs, qui, selon l'expression de La Harpe, « changeait les actes de l'autorité souveraine en ouvrages de raisonnement et de persuasion, » fut regardé comme une grande nouveauté. Il produisit une sensation profonde. Les philosophes célébrèrent l'événement comme une glorieuse victoire : « Je viens de lire, mandait Voltaire à d'Alembert, le chef-d'œuvre de M. Turgot. Il me semble que voilà de nouveaux cieux et une nouvelle terre ! » Notons pourtant que certains détracteurs s'égayaient aux dépens du style et critiquaient la longueur du morceau. Turgot n'en avait cure : « On le trouvera diffus et plat, disait-il de son préambule (1) ; voici mon motif : j'ai voulu le rendre si clair, que chaque juge de village pût le faire comprendre aux paysans... je désire rendre cette vérité si triviale, qu'aucun de mes successeurs ne puisse la contredire. »

Cette indifférence se conçoit pour les critiques de forme, mais une plus grave opposition allait promptement surgir. Rien de plus logique, à coup sûr, que d'établir la liberté du commerce intérieur, de libérer l'Etat du soin périlleux de pourvoir aux approvisionnemens des villes et des provinces. « Se charger de tenir les grains à bon marché, lorsqu'une mauvaise récolte les a rendus rares, c'est une chose impossible, déclarait justement Turgot. C'est par le commerce, et le commerce libre, que l'inégalité des récoltes peut être corrigée (2). » Ces vérités paraissent indiscutables ; mais, à l'époque où elles furent proclamées, il eût fallu, pour que le système de Turgot produisît sur-le-champ les bienfaits attendus, certaines conditions matérielles qui faisaient cruellement défaut : des routes en nombre suffisant, des canaux navigables, de rapides moyens de transport, toutes choses qui ne s'improvisent guère et faute desquelles, sur bien des points, la loi de liberté demeurerait lettre morte, tandis que la disparition subite des greniers d'approvisionnement risquerait d'affamer les villes et les campagnes. Cette crainte, dès le premier moment, se fait jour dans le populaire, et de vagues méfiances apparaissent au lendemain même de la publication de l'édit. « Il n'est question, constate l'abbé Baudeau (3),

(1) Journal de l'abbé de Véri, *passim*.
(2) Préambule de l'édit sur les grains.
(3) *Chronique secrète*, 22 septembre 1774.

que de l'arrêt du conseil sur les blés. Les deux extrémités du peuple ne l'entendent point, à savoir les gens de la Cour et ceux de la basse populace... J'ai remarqué depuis longtemps, se hâte-t-il d'ajouter, entre ces deux extrêmes une grande conformité de penchans et d'opinions. Il ne se trouve de lumière et de vertus que dans la classe moyenne. »

Telle est également l'origine des longues hésitations que l'on remarque dans le parlement lorsqu'il s'agit d'enregistrer l'édit. Il tergiverse, il nomme des commissaires chargés de faire « une enquête sur les blés, » et s'attire ainsi l'anathème du parti philosophe. Condorcet se distingue par son indignation et par les conseils belliqueux qu'il prodigue à Turgot : « Si par hasard, lui écrit-il, les commissaires faisaient un rapport contraire au blé, je crois qu'il faudrait s'arranger de manière à ce que le parlement n'eût rien à dire. Je voudrais même qu'on lui fît entendre que le gouvernement n'a aucun besoin de lui pour savoir ce que le bien du peuple demande... Il ne faut pas leur passer la moindre démarche. Leur but est de plaire à la populace, et, s'il leur est possible, de détruire votre ouvrage. Ce sont d'odieux pédans ! » Turgot, bien que plus modéré, n'est pas moins résolu à imposer sa volonté. A l'abbé d'Espagnac qui lui propose quelques tempéramens, il se borne à répondre avec une douceur obstinée : « Mon arrêt sera enregistré. »

Le parlement cède, en effet, devant l'insistance du ministre, mais l'inquiétude persiste ; elle s'aggrave même bientôt par suite de quelques fausses manœuvres. On peut qualifier de la sorte le brusque et humiliant renvoi des principaux agens de l'approvisionnement des blés (1). Ils furent révoqués le même jour et destitués de tout emploi. Les ennemis de l'abbé Terray en exultèrent de joie : « M. Turgot balaie toutes les ordures, » s'écrie la marquise du Deffand. On attendait des poursuites judiciaires, un sévère châtiment pour les malversations qui seules justifiaient cet éclat. Il n'en fut rien ; les choses en restèrent là. « M. Turgot, rapporte M. de Montyon (2), ne put trouver ces

(1) Notamment MM. de Saint-Prix, Le Clerc, Dupuis, Destouches, etc. « Je suis bien contente, écrit à ce même propos Mlle de Lespinasse, de ce que M. Turgot a déjà renvoyé un fripon. C'était le chancelier de l'affaire des blés, M. de Saint-Prix. Il a fait bâtir une insolente maison, avec les pierres de laquelle il mériterait d'être lapidé. » Lettre du 27 août 1774, édition Asse.

(2) *Particularités*, etc... *passim*.

agens en tort, soit qu'ils n'y fussent point, soit qu'il n'ait pas pris des mesures assez promptes pour acquérir les preuves de leurs manœuvres. » Du scandale ainsi provoqué, il ne resta, dans l'esprit du public, qu'une forte présomption de fraudes et de friponneries de tout genre, et la surprise déçue que l'on eût étouffé l'affaire. Une autre cause d'irritation fut la vente formidable, opérée d'un seul coup, des réserves de blé que contenaient les « greniers du Roi. » On en jeta sur le marché pour six millions de livres (1). Il en résulta aussitôt une baisse factice des prix, promptement suivie d'un relèvement, qui bien qu'inévitable, fut pour le petit peuple un vif désappointement. Ainsi l'édit n'était pas encore appliqué, qu'il provoquait déjà les discussions et les mécontentemens.

III

La rigueur de l'hiver vint ajouter au malaise général. Le froid fut excessif, les gelées longues ; les routes devinrent impraticables. Vainement les chariots et tombereaux employés d'ordinaire à l'enlèvement des neiges furent-ils expédiés en province chercher du blé pour les besoins de Paris ; les arrivages étaient rares et irréguliers, les provisions insuffisantes. Déjà, dans les rues de la capitale, quelques Cassandre de carrefour prédisaient la famine. « Tout le monde était inquiet, dit Moreau, depuis qu'on avait déclaré que la police ne se mêlerait plus de rien (2). » Car, malgré les explications de Turgot, les plus beaux raisonnemens du monde demeuraient sans effet sur le préjugé séculaire que le gouvernement du Roi avait pour devoir d'assurer la nourriture du peuple. Les craintes pour le présent s'aggravaient de celles pour l'avenir. Si l'année 1774 avait été mauvaise, l'année 1775 s'annonçait pire encore. Aussi le pain enchérissait-il partout, à Paris comme dans les provinces. Au début du printemps, « trois lieutenans de police de grosses villes vinrent se plaindre de la disette, des murmures du peuple, et même de quelques commencemens d'émeutes (3). » Une fermentation, sourde encore, travaillait les cervelles.

(1) *Le pacte de famine*, par M. Gustave Bord.
(2) *Souvenirs* de Moreau.
(3) *Ibid.*

Dans ces conjonctures difficiles, lorsqu'il fallait parer au danger menaçant qui réclamait ses forces et son activité, Turgot, par une fatalité cruelle, avait une lutte non moins pénible à soutenir contre la nature. Sa santé s'altérait; son mal héréditaire avait brusquement reparu, provoquant des crises douloureuses. « M. le contrôleur général s'en va goutte à goutte, » disaient les plaisans de la Cour. Il réagissait vaillamment, se faisant, presque chaque matin, « porter dans la chambre du Roi, où il restait trois heures de suite avec Sa Majesté (1). » Louis XVI lui témoignait une confiance absolue, le questionnait sur tout, déférait à tous ses avis. De cet accord sortirent quelques mesures utiles. Des « ateliers de charité » furent créés dans la capitale et dans certaines provinces. Des primes furent accordées à l'importation des blés étrangers. Des troubles assez violens ayant éclaté à Dijon par suite de la cherté du pain, Turgot, après la répression, consentit à exonérer les grains et les farines des droits d'octroi et de marché dans les plus grandes villes de Bourgogne (2). Grâce à ces précautions, on put espérer un moment calmer l'effervescence et prévenir de plus graves désordres.

Pourtant les gens bien informés, et ceux surtout qui fréquentaient les milieux populaires, remarquaient d'alarmans symptômes. Le libraire Hardy note presque jour par jour (3) les propos entendus dans les échoppes, dans les marchés, dans les quartiers indigens de Paris. Le 15 avril, sur l'avis que « le pain de quatre livres se vendra désormais treize sols, » vive émotion autour des boulangeries; on débite que « le pauvre peuple » est menacé de mourir de faim; on accuse le gouvernement, qui, dit-on, spécule sur les blés « pour se procurer les moyens d'acquitter les dettes du feu Roi. » Dix jours plus tard, le 26 du même mois, nouvelle hausse de six deniers, qui, dans l'opinion générale, est le prélude d'une plus considérable encore. Les esprits s'échauffent graduellement, et le ton devient agressif. A la halle, un maître d'hôtel ayant payé soixante douze livres un litron de petits pois, il se forme un rassemblement; on lui « jette son litron au nez, » en lui criant avec fureur: « Si ton j...-f... de maître a le moyen de mettre trois louis à un litron de pois, il n'a qu'à nous donner du pain! » Le maître d'hôtel effaré s'enfuit

(1) *Correspondance secrète* de Metra. — 15 mars 1775.
(2) Arrêt du conseil du Roi du 22 avril 1775.
(3) Journal inédit, *passim*.

sans oser porter plainte. La publication de l'arrêt qui favorise l'importation du blé est sans effet sur cette foule irritée : « On le regarde comme un remède qui serait administré à un agonisant (1). » On constate en même temps dans les marchés de Paris et de Versailles une affluence inusitée de paysans, — ou de soi-disant tels, — venus de quinze et vingt lieues à la ronde ; ces gens, que personne ne connaît, sèment l'inquiétude, tiennent des discours « capables d'émouvoir les esprits de la populace. »

Par une rencontre à laquelle on songera plus tard, ces mouvemens coïncident avec une campagne secrète dirigée contre les ministres et spécialement contre Turgot. Des rumeurs se répandent, venant d'on ne sait où, au sujet d'une prétendue brouille entre Maurepas et le contrôleur général. Ce dernier est, dit-on, à la veille de se retirer : on attribue déjà sa place à M. de la Michodière, prévôt des marchands de Paris. On chuchote également, sur un ton de mystère, que le Roi avait résolu de « mettre le pain à deux sols (2), » mais qu'il a dû céder devant le mauvais vouloir de Turgot. Le ministre est donc responsable du renchérissement dont on souffre et d'une misère dont, au surplus, on exagère étrangement l'étendue.

Cette excitation lente, et probablement calculée, est le prélude d'une ère de violences, qui éclatent brusquement en plusieurs endroits à la fois (3). Le 1er mai, à Beauvais, à Poissy, à Saint-Germain, à Meaux, à Saint-Denis, sur d'autres points encore (4), apparaissent des bandes de pillards, dont quelques-unes, notamment à Villers-Cotterets, comptent jusqu'à 1 500 hommes, et qui agissent avec un surprenant ensemble. Une avant-garde assez nombreuse marche ce même jour sur Pontoise, où elle se livre aux pires excès. Sur tout le cours de l'Oise, à Beaumont, à Méry, à l'Isle-Adam, les bateaux de blé sont pillés ; on vole et on emporte, mais surtout on saccage ; les sacs sont éventrés, leur contenu est jeté à l'eau. Ces bandits sont d'ailleurs métho-

(1) Journal inédit, *passim*.

(2) *Journal* du duc de Croÿ.

(3) Pour le récit de la révolte connue sous le nom de *Guerre des farines*, j'ai consulté le journal de l'abbé de Véri, le journal de Hardy, les *Souvenirs* de Moreau, le *Journal* du duc de Croÿ, les *Mémoires* de Soulavie, les *Mémoires* d'Esterhazy, la *Correspondance secrète* de Métra, etc., etc.

(4) A Vernon, les émeutiers voulurent, après avoir pillé ses blés, pendre un marchand nommé Planter, qui fut délivré à grand'peine par la maréchaussée.

diques et disciplinés ; ils annoncent leurs étapes avec une précision que les faits justifient : demain 2 mai, ils seront à Versailles ; ils feront le 3 mai leur entrée à Paris. En même temps qu'eux, se répandaient dans les villes et dans les campagnes une nuée d'émissaires mystérieux, qui, dit Hardy, « persuadaient au menu peuple, pour l'exciter, qu'il allait mourir de faim, parce que l'on portait tout le pain à Paris. » L'autorité, dans cette première journée, paraît avoir perdu la tête. La maréchaussée ni la troupe n'ont d'ordre pour intervenir. M. Lenoir, lieutenant de police, réclame des instructions écrites et, en les attendant, ne prend aucune mesure.

Enhardis par l'impunité, les séditieux suivent de point en point leur programme. Le mardi 2 mai au matin, le Roi, sortant pour se rendre à la chasse, aperçoit une grosse foule de gens de mauvaise mine, des bâtons à la main, débouchant à Versailles par la grand'route de Saint-Germain et se portant sur la place du marché. Aussitôt, il rebrousse chemin, rentre au château, dont on ferme les grilles, fait prévenir le prince de Beauvau, capitaine des gardes-du-corps, de rassembler les troupes, mais avec la défense expresse de les laisser se servir de leurs armes. Turgot et le comte de Maurepas venaient de partir pour Paris, où l'on craignait un soulèvement ; Louis XVI, privé de ses conseillers habituels, avait donc charge, à lui tout seul, d'organiser la résistance. Il se tira d'affaire avec plus de sang-froid qu'on n'eût pu l'espérer. Les princes de Beauvau et de Poix, mandés au cabinet du Roi, reçurent de lui des instructions précises ; puis il écrivit à Turgot le billet ci-après, daté de onze heures du matin (1) : « Versailles est attaqué, et ce sont les mêmes gens de Saint-Germain... Vous pouvez compter sur ma fermeté. Je viens de faire marcher la garde au marché. Je suis très content des précautions que vous avez prises pour Paris ; c'était pour là que je craignais le plus. Vous ferez bien de faire arrêter les personnes dont vous me parlez ; mais surtout, quand on les tiendra, point de précipitation, et beaucoup de questions. Je viens de donner des ordres pour ce qu'il y a à faire ici, et pour les marchés et moulins des environs. »

L'émeute, pendant ce temps, se déchaînait avec fureur dans les rues de Versailles. Le marché fut pillé ; « des femmes, écrit

(1) Documens publiés par M. Étienne Dubois de l'Estang, dans sa notice sur *Turgot et la famille royale.*

Esterhazy, spectateur de la scène, ouvraient les sacs de farine, en mettaient dans leurs tabliers, et s'en allaient. » On prit ensuite d'assaut quelques boutiques de boulangeries. Les paysans qui suivaient les meneurs répétaient avec conviction qu'en agissant ainsi ils remplissaient le vœu du Roi, et que, du reste, ils n'en voulaient qu'aux seuls accapareurs. Beaucoup brandissaient des morceaux d'un pain nauséabond, destiné, disaient-ils, à l'alimentation du peuple. Il fut démontré par la suite qu'on l'avait fabriqué exprès, avec du son, du seigle et de la cendre, savamment mélangés et moisis depuis plusieurs jours. Les premiers efforts des soldats ne purent arrêter les factieux. Une forte bande parvint jusqu'au seuil du château, poussant des cris confus. Une poissarde montrait son tablier plein de farine gâtée, que, disait-elle, elle voulait porter à la Reine. « Elle avait l'air d'une furie, les yeux égarés, la figure ardente. » Louis XVI se montra au balcon, prononça quelques mots qui se perdirent dans le tumulte, et dut se retirer sans avoir pu se faire entendre. Il regagna sa chambre, troublé, découragé, et le visage en larmes.

Enfin parurent les gardes (1), le prince de Beauvau à leur tête. On insulta le prince et on le couvrit de farine. On remarquait avec surprise, parmi toute cette canaille, un « officier » du Comte d'Artois, le sieur Carré, « chef de gobelet » du prince, excitant les rebelles du geste et de la voix. Une altercation s'ensuivit avec un des gardes du corps, qui le perça d'un coup de baïonnette ; on le porta à l'hôpital, et on fit le silence sur ce singulier incident (2). Beauvau parvint enfin à dominer un moment les clameurs : « A combien voulez-vous qu'on fixe le prix du pain ? demanda-t-il dans un intervalle de silence. — A deux sous. — Eh bien ! soit, à deux sous. » Cette concession, tout au moins imprudente et qui fut blâmée par le Roi, eut pour effet d'apaiser soudainement l'orage. Les émeutiers, sur cette promesse, coururent aux boulangeries, se firent livrer du pain pour le prix annoncé. L'ordre se rétablit dans les rues. Il n'y eut pas de morts, et pas même de blessés gravement ; seulement quelques hommes arrêtés, sur lesquels on trouva des pièces d'argent pour une somme de douze livres, et sur quelques-uns des louis d'or.

(1) A Versailles, d'après M. Gustave Bord, le mouvement fut réprimé par les gardes françaises, appuyés par les gardes suisses et par 3 000 hommes de cavalerie. — *La conspiration révolutionnaire.*

(2) D'après d'autres récits, il fut condamné à mort, mais grâcié.

Louis XVI, à deux heures de l'après-midi, fit porter à Turgot une seconde lettre (1) où il lui rendait compte des faits passés et des précautions prises : « Nous sommes absolument tranquilles. L'émeute commençait à être assez vive ; les troupes qui y ont été les ont apaisés, et ils se sont tenus tranquilles devant eux. M. de Beauvau les a interrogés ; la généralité disaient qu'ils n'avaient pas de pain, qu'ils étaient venus pour en avoir, et montraient du pain d'orge fort mauvais, qu'ils disaient avoir acheté deux sols, et qu'on ne voulait leur donner que celui-là... J'ai recommandé à M. l'intendant de tâcher de trouver ceux qui payaient, que je regarde comme la meilleure capture. Je ne sors aujourd'hui, non pas par peur, mais pour laisser tranquilliser tout. » Au moment d'expédier sa lettre, Louis XVI y mit ce postscriptum : « M. de Beauvau m'interrompt pour me dire une sotte manœuvre qu'on a faite, qui est de leur laisser le pain à deux sols. Il prétend qu'il n'y a pas de milieu entre le leur laisser comme cela, ou les forcer à coups de bayonnettes à le prendre au taux où il est. Ce marché-ci est fini ; mais, pour la première fois, il faut prendre les plus grandes précautions pour qu'ils ne reviennent pas faire la loi ; mandez-moi quelles elles pourraient être, car cela est très embarrassant (2). »

Turgot rentra quelques heures plus tard à Versailles, et se rendit aussitôt chez le Roi, qui l'accueillit avec ces mots : « Nous avons pour nous notre bonne conscience, et avec cela on est bien fort. » Tous deux tombèrent d'accord pour révoquer la concession arrachée au prince de Beauvau et rétablirent le cours normal du pain (3). Ces lignes de Turgot, adressées le soir même à l'abbé de Véri, le montrent calme et de sang froid, et rendent

(1) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Les deux lettres du Roi qu'on vient de lire furent, on ne sait comment, connues deux jours plus tard du peuple parisien et diversement commentées. « Bien des gens, rapporte Hardy, ne pouvaient se déterminer à y ajouter foi. Un caporal, disaient-ils, qui rendrait compte à son sergent ne s'y prendrait pas autrement. De pareilles lettres ne peuvent avoir été imaginées que pour jeter le ridicule sur la conduite du souverain. Tandis que les uns raisonnaient ainsi, d'autres admiraient le naturel et la franchise de ces lettres, assez ressemblantes, selon eux, à celles que le bon roi Henri IV écrivait à son cher Sully, et en soutenaient la réalité. » — Journal de Hardy, *passim*.

(3) Le lendemain 3 mai, sur la nouvelle de cet ordre, il y eut encore quelques attroupemens dans Versailles. On expédia sur le champ par les rues des patrouilles de gardes du corps, criant qu'il leur avait été commandé de « tirer sur le premier qui remuerait. » Les chefs de la rebellion venant d'ailleurs de partir pour Paris, cette menace suffit à enrayer tout mouvement populaire.

un juste hommage à l'attitude du Roi : « Vous savez vraisemblablement ce qui se passe. Jamais votre présence ne m'a été plus nécessaire. Le Roi est aussi ferme que moi ; mais le danger est grand, parce que le mal se répand avec une rapidité incroyable, et que les mesures atroces des instigateurs sont suivies avec une très grande intelligence. Les partis de vigueur sont d'une nécessité absolue (1). » Turgot expédia également un courrier à Maurepas, demeuré dans la capitale, pour l'informer de la situation et des dispositions du Roi. On le trouva à l'Opéra, où il avait passé la soirée dans sa loge. C'est l'origine du célèbre quatrain, qu'on fredonna le lendemain à la Cour :

Monsieur le comte, on vous demande,
On dit qu'on se révoltera.
— Dites au peuple qu'il attende;
Il faut que j'aille à l'Opéra.

IV

La journée du 3 mai justifia les craintes que Turgot laissait percer dans sa lettre à Véri. Le programme des rebelles se réalisait point par point. Vers huit heures du matin, des bandes parurent sous les murs de la capitale, où elles pénétrèrent en même temps par les trois portes Saint-Martin, de Vaugirard et de la Conférence. Beaucoup d'enfans, de femmes, et aussi, comme on vit plus tard, d'hommes déguisés en femmes. Pour seules armes, de gros gourdins ; une discipline parfaite ; des mouvemens combinés avec une intelligente précision. « Leur marche, rapporte un témoin, était parfaitement dirigée dans les principes de l'art militaire, et comme par un général expérimenté. » Les chefs, pour donner leurs ordres, se servaient d'un langage convenu, compris par les seuls initiés. A l'entrée d'une des bandes, « un des gueux ayant demandé : *Où irons-nous ? — Trois points, et trente-et-un*, lui répondit un autre. Ce mot, répété par trois voix, fut redit d'un bout de la file à l'autre, » et personne n'hésita sur la direction indiquée. La mauvaise chance fit que, ce matin même, le prix du pain eût encore légèrement monté, — « quatorze sols

(1) A ce billet, l'abbé de Véri répondit par ces lignes : « Tenez ferme dans vos plans, et surtout maintenez-y bien votre maître, pour le bonheur même de sa vie. Si le Roi est ferme en cette occasion, tout ira bien. »

les quatre livres, au lieu de treize et demi la veille, » — ce qui nécessairement « faisait crier le menu peuple, » et le disposait mal à soutenir les autorités. Par une non moins fâcheuse rencontre, une cérémonie militaire, la bénédiction des drapeaux, avait été fixée à cette même matinée. Le maréchal duc de Biron, qui commandait la garnison, refusa de donner contre-ordre, craignant, allégua-t-il, d'alarmer la population. Par suite, les troupes, massées et concentrées dans un des quartiers de Paris, ne purent agir à temps pour prévenir les premiers désordres.

La plus grosse bande piqua droit sur la halle aux grains, dans l'intention avouée de la prendre d'assaut et de « crever les sacs de farine. » Ils la trouvèrent gardée par un peloton de mousquetaires, dont la contenance leur imposa. Ils abandonnèrent leur dessein, se rabattirent sur les marchés et sur les boulangeries, dont ils forcèrent les portes avec des pinces de fer. Le pillage, au début, se fit avec une espèce de méthode. On s'emparait des pains en les payant deux sous et, sur l'ordre des chefs, on respectait les tiroirs et les caisses. Les bourgeois, ébahis, regardaient et ne soufflaient mot. Les quelques forces policières que l'on rencontrait çà et là gardaient de même une attitude passive, ayant eu pour consigne « de ne faire feu dans aucun cas, de se laisser plutôt insulter, maltraiter par la populace. » On vit même, assure-t-on « des suppôts de police forcer les boulangers à ouvrir leurs boutiques et à donner du pain aux mutins. Les mousquetaires causaient gaiement avec ceux-ci, et quelques-uns, plus compatissans, leur jetaient de l'argent pour payer le pain qu'ils avaient enlevé. »

On imagine sans peine que la journée ne garda pas longtemps cette physionomie idyllique. Les séditieux s'animaient, s'échauffaient au jeu, entraient chez les particuliers, perquisitionnaient dans les caves, pour s'assurer, prétendaient-ils, qu'on n'y recélait point de provision de pain. Une petite troupe s'introduisit, en manière de bravade, dans la demeure d'un commissaire de police de Paris, le sieur Couvert Désormeaux, place Maubert; « un petit garçon de dix ou douze ans eut l'effronterie d'entrer dans son cabinet et jusqu'au fond de son jardin, pour faire une perquisition plus exacte; » le commissaire, tremblant, subit cette visite sans mot dire (1). D'autres, plus « malhonnêtes »

(1) Ces détails, comme la plupart de ceux qui précèdent, sont tirés du journal de Hardy, qui assistait à ces scènes.

encore, dévalisèrent quelques boutiques de charcuterie, de pâtisserie, et ne négligèrent pas d'emporter l'argent des comptoirs. A l'abbaye de Saint-Victor, les religieux virent leur couvent forcé et envahi, leurs provisions saccagées et volées. Au faubourg Saint-Laurent, la canaille injuria les soldats du guet, et, comme ils faisaient mine de charger leurs fusils, on leur montra des « débris de pavés, » en menaçant d'élever des barricades. Une femme « qui faisait grand tapage, » ayant été appréhendée et conduite dans un corps de garde, ses compagnons la réclamèrent avec des cris si violens, qu'on consentit à la leur rendre, « pour tranquilliser les esprits. » On entendait « de mauvais propos, » comme l'exhortation à la foule de marcher sur Bicêtre, d'enfoncer les cachots et de lâcher les prisonniers. Le bruit courut, un peu plus tard, que les émeutiers voulaient faire le siège de la Bastille; Biron donna l'alerte au gouverneur, M. de Jumilhac, qui tint sur pied jusqu'au matin le régiment des mousquetaires (1). Une bande alla manifester sous les fenêtres de l'hôtel du contrôle-général; les hommes montraient du pain moisi, hurlant : « Voici ce qu'on nous fait manger! » Il fut prouvé, comme la veille à Versailles, que ce pain, fabriqué pour la circonstance, avait été verdi au moyen d'une substance spéciale.

Le fait saillant de cette journée fut l'inaction de la police. « Ce qu'on avait bien de la peine à comprendre, observe avec raison Hardy, c'était de voir une populace mutinée absolument maîtresse d'exécuter tout ce qu'elle jugeait à propos d'entreprendre, sans obstacle, et sans qu'on eût pris aucun moyen pour la contenir, quoiqu'on fût prévenu de la veille de ce qui devait arriver. Plusieurs commissaires s'étant rendus chez le sieur Lenoir, lieutenant-général de police, pour l'avertir et voir ce qu'il y aurait à faire, ce magistrat leur dit qu'il n'avait point d'ordres et qu'il fallait laisser aller les choses. » La lettre que Turgot adressa le lendemain à ce haut fonctionnaire confirme les dires du libraire : « Je suis très persuadé, manda-t-il à Lenoir (2), que vous avez fait ce que vous avez pu pour prévenir les malheurs de la journée d'hier; mais ces malheurs sont arrivés, et je ne puis douter que la manière dont la police a été

(1) *La conspiration révolutionnaire*, par M. Gustave Bord.

(2) Lettre de Turgot du 4 mai 1775. Documens publiés par M. Étienne Dubois de l'Estang, *passim*.

faite n'ait facilité un événement, très aisé, suivant moi, à prévenir, puisque tout était annoncé et que nous étions convenus, la veille, de mesures du succès desquelles vous aviez répondu. Ces mesures n'ont pas été exécutées, vous le savez... » Ce fut seulement dans la soirée, et lorsque les rebelles témoignaient quelque lassitude, que parut la force publique. On vit alors « voltiger » en divers endroits des pelotons de mousquetaires noirs. Ils n'eurent que peu d'efforts à faire pour disperser les attroupemens; ils ne blessèrent ni n'arrêtèrent personne. La nuit tombante acheva de ramener la tranquillité dans les rues, mais sans calmer l'anxiété des bons citoyens, pleins d'appréhensions légitimes sur ce que réservait la journée du lendemain.

Les événemens qu'on vient de lire, dont les détails étaient apportés à Versailles par des courriers qui se succédaient d'heure en heure, y démontrèrent l'urgence d'une action vigoureuse. L'énergie naquit du danger. Le conseil, convoqué le soir, se réunit à l'entrée de la nuit dans la chambre du Roi. On y arrêta rapidement, et presque sans débat, des mesures de rigueur, dont la première fut la destitution du lieutenant de police Lenoir. Sa mollesse et son inertie, qui avaient stupéfié la population parisienne, indignèrent le conseil. Louis XVI lui adressa ce billet laconique, qui lui fut remis avant l'aube : « Monsieur Lenoir, comme votre façon de penser ne s'accorde point avec le parti que j'ai pris, je vous prie de m'envoyer votre démission. Je n'en aurai pas moins d'estime pour vous, et je vous obligerai à l'occasion. Sur ce... « Son successeur fut nommé sur le champ; ce fut le sieur Albert, intendant du commerce, « homme de « beaucoup d'esprit, mais d'un caractère dur, » de longue date ami de Turgot. Le commandant du guet, nommé Lelaboureur, fut remercié de même et remplacé par le sieur La Garenne, officier aux gardes-françaises. On accusait Lelaboureur d'avoir supporté sans mot dire qu'un des manifestans eût levé le bâton sur lui, en l'accablant d'injures.

Après cette double exécution, on passa aux mesures d'ensemble. Deux armées furent créées, l'une pour l'intérieur de Paris, l'autre pour l'extérieur; le maréchal duc de Biron reçut le commandement en chef, avec mission d'opérer en personne dans la capitale, le marquis de Poyanne étant plus spécialement

chargé des environs. Les troupes des garnisons voisines furent mandées par exprès, pour renforcer celles que l'on avait sous la main; on eut ainsi vite rassemblé près de 25000 hommes. Le conseil rédigea ensuite une sévère ordonnance, défendant, « sous peine de la vie, » aux habitans de Paris et de Versailles, tout attroupement, toute violence contre les boulangeries et les dépôts de grains, toute menace faite pour que le pain fût livré au-dessous du cours. En cas de résistance, les troupes et la police auraient le devoir de faire feu. Les délinquans devraient être arrêtés, traduits devant une juridiction prévôtale et jugés sans désemparer. Imprimée dans la nuit, cette ordonnance fut affichée dans la matinée du lendemain et généralement approuvée des bourgeois et des commerçans. Pourtant Louis XVI, en la signant, n'avait pu réprimer un mouvement d'émotion : « Au moins, demanda-t-il anxieusement à Turgot, n'avons-nous rien à nous reprocher? (1) »

Des actes énergiques appuyèrent les décisions prises. La police, le matin du 4, cerna les cabarets de la Courtille, des Porcherons, où « les chefs des bandits » s'étaient, disait-on, réunis « pour se réjouir » des succès de la veille et concerter la suite de leurs manœuvres. « A leur sortie, « lorsqu'on les vit divisés « et séparés les uns des autres, on tomba dessus, et l'on s'en « empara. » Par ce coup de filet, on réussit à opérer sans bruit une quarantaine d'arrestations. Près de deux cents autres suivirent dans le cours de l'après-dînée. La plupart des meneurs furent de la sorte mis sous clé. Dans chaque boutique de boulanger, on plaça deux soldats, fusils chargés, baïonnettes au canon. De grosses patrouilles de cavalerie circulèrent constamment dans tous les quartiers de la ville. Grâce à ces précautions, la journée fut tranquille; presque partout le pain fut débité au taux normal, sans que les « gueux » tentassent de s'y opposer par la force. « Quelques garçons boulangers seulement furent maltraités à coups de bâtons. » Les badauds qui, dès le matin, étaient sortis « pour aller voir l'émeute, » en furent quittes pour la course et rentrèrent déçus au logis.

(1) Journal de Véri, *passim*.

V

Les principales difficultés, dans cette seconde phase de la crise, provinrent du fait du parlement. Déjà, dans la soirée du 3, les chambres s'étaient réunies, pour s'occuper de la situation. Il fut convenu qu'avant toute chose, le premier président se rendrait à Versailles, « pour pressentir les intentions de Sa Majesté. » Ce magistrat se mit en route dès l'aube et rencontra à mi-chemin un courrier de cabinet qui portait une lettre du Roi; il lut les lignes que voici : « Je ne doute pas que le zèle de mon parlement ne le porte à agir dans les circonstances actuelles, pour remédier à des troubles dont je connais les causes secrètes. Comme je m'occupe sérieusement des moyens de les calmer, et que mon parlement pourrait contrarier mes vues, je désire qu'il ne s'occupe point de cette affaire, pour ne point déranger les opérations de mon conseil. » Le parlement fut mortifié du fond comme du ton de cette lettre. Aussi accueillit-il avec un vif mécontentement l'édit qui, pour juger les coupables de rébellion, instituait une cour prévôtale. Il refusa d'enregistrer, et rendit un arrêt qui contenait un blâme implicite. Après avoir décidé, en effet, contrairement à l'ordre royal, que les mutins seraient jugés par la « grande chambre, » le parlement plaidait ainsi la cause des révoltés : « Ordonne en outre que le Roi sera très humblement supplié de vouloir bien faire prendre de plus en plus les mesures que lui suggèreront sa prudence et son amour pour ses sujets, pour faire baisser le prix des grains et du pain à un taux proportionné aux besoins du peuple, pour ôter ainsi aux gens malintentionnés le prétexte et l'occasion dont ils abusent pour émouvoir les esprits. » L'arrêt, aussitôt placardé dans les rues et dans les carrefours, suscita une émotion vive dans la population. Les gens, écrit Hardy, « allumaient des bouts de chandelle » pour le lire dans l'obscurité, et les rebelles l'interprétaient comme un encouragement. L'agitation recommença; on vit, dans les faubourgs, des « gueux » insulter les soldats et « leur cracher au nez » en signe de mépris.

Louis XVI, dans cet après-midi du 4, écrivit encore à Turgot (1). On peut juger par ce billet des inquiétudes que provo-

(1) Le contrôleur-général passa à Paris une partie de la journée du 4.

quait, en ces circonstances difficiles, l'intempestive opposition de la magistrature : « Je viens de voir, disait le Roi, M. de Maurepas et M. le Garde des Sceaux. Si l'enregistrement est forcé, cela sera une terrible porte aux méchans. Si le parlement donne des arrêts contre, cela sera encore pire. Aussi M. le Garde des Sceaux a écrit, sous son propre et privé nom, aux meilleures têtes du parlement, pour tâcher de faire enregistrer de bonne volonté... Il croit que c'est la peur du peuple qui les retient (1). » Turgot, en réponse à cette lettre, rapporta de Paris le texte de l'arrêt dont j'ai donné plus haut la partie essentielle. Dès lors, toute illusion tomba, et il fut résolu que l'on relèverait le défi. Des mousquetaires eurent commission d'arracher et de lacérer les placards de l'arrêt sur les murs de la capitale ; l'imprimeur reçut sommation d'avoir à en briser les planches. Des lettres de cachet furent expédiées aux membres de la cour, leur enjoignant de se rendre à Versailles dans la matinée du lendemain, afin d'y assister à un lit de justice et d'y « recevoir les ordres du Roi. » C'était, depuis la destruction de l'œuvre de Maupeou, le premier conflit qui s'élevait entre le parlement et le pouvoir royal.

D'ailleurs, malgré l'excitation, tout se passa plus calmement qu'on n'eût pu s'y attendre. Le vendredi 5 mai, à neuf heures du matin, quarante carrosses où, en robes noires (2), s'entassaient présidens, conseillers, avocats généraux, procureur général, quittèrent le Palais de Justice et s'engagèrent sur la route de Versailles, où le cortège déboucha vers onze heures. Les magistrats furent reçus au château avec les honneurs habituels et conduits dans la salle des ambassadeurs, où « fut servi, à quatre tables, un magnifique repas, tout en poisson, à cause du vendredi. » Le dîner fut long et copieux ; peut-être la chère délicate eut-elle quelque influence sur l'heureuse détente des esprits. A quatre heures, le Roi se rendit dans la salle des gardes du corps, préparée pour la circonstance ; ses frères, les princes du sang, les grands officiers de la Couronne et le Garde des Sceaux étaient à ses côtés. Turgot manquait à la séance, étant reparti pour Paris, où, de concert avec du Muy, ministre de la guerre, il veillait au maintien de l'ordre.

Le parlement, au grand complet, attendait en silence l'arri-

(1) Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Le roi avait expressément prescrit cette tenue, car « Sa Majesté, disait-on, n'aimait pas les robes rouges. » — Journal de Hardy, *passim*.

vée de la Cour. Louis XVI, « assis et couvert, » prit alors la parole. Le bref discours qu'il prononça avait été rédigé à l'avance, mais il en oublia le texte au moment décisif: « La mémoire, avoua-t-il plus tard (1), a pensé me manquer au premier discours; j'y ai suppléé comme j'ai pu, sans me déconcerter. » Sa harangue, en effet, fut nette autant que substantielle : « Messieurs, dit-il, les circonstances où je me trouve, et qui n'ont point d'exemple, me forcent de sortir de l'ordre commun et de donner une extension extraordinaire à la juridiction prévôtale. Je dois et je veux arrêter des brigandages dangereux, qui dégénéreraient bientôt en rébellion. Je veux pourvoir à la subsistance de ma bonne ville de Paris et de mon royaume. C'est pour cela que je vous ai assemblés, et pour vous faire connaître ma volonté, que mon Garde des Sceaux va vous expliquer. »

Miromesnil fit en effet l'historique de l'affaire et exposa l'urgente nécessité d'une procédure exceptionnelle. On remarqua tout spécialement cette phrase de son discours: « Lorsque les troubles seront totalement calmés, lorsque tout sera rentré dans le devoir et dans l'ordre, le Roi laissera, lorsqu'il le jugera convenable, à ses cours et tribunaux ordinaires *le soin de rechercher les vrais coupables*, ceux qui, par des menées sourdes, peuvent avoir donné lieu aux excès qu'il ne doit penser dans ce moment qu'à réprimer. » Nous examinerons tout à heure le sens de cette mystérieuse allusion. Il fut ensuite donné lecture de l'ordonnance, cause du litige, et l'on alla enfin aux voix. L'enregistrement ne rencontra que deux oppositions formelles, un conseiller nommé Fréteau et le prince de Conti. « Il y a eu beaucoup d'avis assez modérés, rapporte Louis XVI à Turgot aussitôt après la séance (2). Quelques-uns ont demandé les anciens réglemens, mais le (procureur) général avait beaucoup rabaissé de son impertinence d'hier et avait grande peur. » Le Roi termina la séance par cette petite allocution : « Vous venez d'entendre mes intentions. Je vous défends de me faire aucunes remontrances sur ce que je viens d'ordonner et de rien faire qui puisse y être contraire. Je compte sur votre fidélité et votre soumission, dans un moment où j'ai résolu de prendre des mesures qui m'assurent que, pendant mon règne, je ne serai plus obligé d'y avoir

(1) Lettre du 5 mai 1775, 6 heures du soir. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang, *passim*.

(2) Lettre du 5 mai, 6 heures du soir, *ibidem*.

recours (1). » Ces paroles, au dire de Hardy, furent débitées par le jeune prince « avec une force et une fermeté infiniment au-dessus de son âge. » C'est ce que Louis XVI, le lendemain, expliquait lui-même à Turgot avec sa bonhomie coutumière : « Le vrai est que je suis plus embarrassé avec un homme seul qu'avec cinquante (2). »

La séance, tout compte fait, n'avait duré que trois quarts d'heure. Les magistrats reprirent le chemin de Paris, un peu « intimidés, » mais « nullement mécontens de l'accueil de Sa Majesté. » L'effet produit sur l'opinion par le lit de justice fut généralement favorable. Les citoyens, se sentant protégés, reprirent promptement confiance. « Toutes les nouvelles de Paris sont bonnes, et on a été content de ce qui s'est passé hier, à ce qu'il me semble, » écrira Louis XVI le 6 mai. En revanche, ajoute-t-il, « nous devions bien nous douter que le mal gagnerait les campagnes. » En effet, pendant quelques jours, de province on reçut d'assez fâcheuses nouvelles. A Fontainebleau, à Sens, et dans toute l'Ile de France, « à dix lieues à la ronde » aux entours de la capitale, on signala des émeutes, des pillages, une espèce de jacquerie sur vingt points à la fois. Toujours des bandes saccageant sans profit, brûlant, noyant les grains, pour le seul plaisir de détruire, agissant, en un mot, comme d'après un plan préconçu pour affamer Paris, accroître la détresse publique et affaiblir ainsi l'autorité du Roi. A Paris même et à Versailles, le calme régnait dans les rues; mais, en dépit des forces déployées, des patrouilles et des sentinelles, qui donnaient à ces villes l'air de places assiégées, chaque nuit « d'infâmes placards » apposés sur les murs, sans qu'on en pût découvrir les auteurs, glaçaient d'horreur tous les bons citoyens. De ces placards, les uns portaient ces mots : *Louis XVI sera sacré le 11 juin, et massacré le 12;* d'autres : *Si le pain ne diminue pas, nous exterminerons le Roi et toute la race des Bourbons.* On découvrit avec stupeur au château de Versailles, et sur la porte même du cabinet du Roi, une affiche conçue en ces termes : *Si le pain ne diminue pas et si le ministère n'est changé, nous mettrons le feu aux quatre coins du château* (3).

En présence de cette persistance et de ces bravades effron-

(1) Journal de Hardy, *passim.*
(2) Lettre du 6 mai 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.
(3) Journal de Hardy, *passim.*

tées, on crut nécessaire de sévir. La juridiction prévôtale, jusqu'alors peu active, reçut des ordres rigoureux pour hâter le jugement des personnes arrêtées. Sur environ deux cents prévenus, une quarantaine furent envoyés dans les cachots de la Bastille, où la plupart restèrent plusieurs mois enfermés. J'en ai la liste sous les yeux (1); ce ne sont point, comme on pourrait penser, de pauvres hères, affolés par la faim, ni des malfaiteurs de métier, mais des bourgeois cossus, des gens de moyenne condition et de profession honorable. Il s'y trouve sept curés, un notaire, un avocat, un gentilhomme, un maître de poste, le garde-chasse du fermier général Bouret. Il ne fut prononcé en tout que deux sentences de mort, contre les nommés Jean Desportes et Jean-Charles Lesguille, l'un perruquier, l'autre « ouvrier en gaze, » tous les deux repris de justice, arrêtés en flagrant délit de vol et de pillage. Condamnés le 11 mai, ils furent pendus dans l'après-midi du même jour, avec un déploiement de forces inusité en pareil cas. Au milieu de la place de Grève, furent dressées deux potences, d'une hauteur démesurée, afin qu'on les vît de plus loin. Des troupes à pied et à cheval furent échelonnées sur le passage du funèbre cortège; une double rangée de soldats, baïonnette au fusil, entouraient l'immense place, les uns « tournés vers l'extérieur, » les autres vers les suppliciés. Ceux-ci firent preuve d'une rare audace, protestant de leur innocence, cherchant à ameuter le peuple et criant « qu'ils mouraient pour lui. » Leurs clameurs persistèrent jusqu'à l'instant suprême, et « sur les degrés de l'échelle. » Cette attitude ne laissa pas de faire effet sur la population. Dès le lendemain, il se trouva des gens pour plaindre les « victimes, » immolées, disait-on, à la tranquillité publique, » tandis qu'une inexplicable indulgence couvrait les « vrais coupables (2). »

(1) *Documens pour servir à l'histoire de la Révolution française*, publiés par MM. d'Héricault et Gustave Bord.

(2) La bourgeoisie parisienne, d'abord très effrayée, ne tarda pas, une fois le calme rétabli, à fronder le gouvernement et à excuser les rébelles. « On commençait à entendre dire, note Hardy le 18 mai, qu'on avait donné trop d'importance à l'affaire des troubles, que fort mal à propos le sieur Turgot avait engagé le Roi à une dépense de 15 millions, en demandant trente-cinq à quarante mille hommes, qu'on avait distribués aux environs de Paris. On entendait même déjà parler d'une amnistie. » (Journal de Hardy, *passim*.) Métra, de son côté, rapporte que ces événemens devinrent, peu de semaines après la répression, un sujet de plaisanterie pour « la légèreté française. » Les élégantes, dit-il, imaginèrent pendant quelque temps de porter des *bonnets à la révolte*. (*Chronique secrète* de Métra.)

VI

Il semble que Louis XVI lui-même ait jusqu'à un certain point partagé ce sentiment. « Si vous pouvez épargner les gens qui n'ont été qu'entraînés, vous ferez fort bien, écrivit-il, le jour de la pendaison, à Turgot (1). M. de la Vrillière m'a appris les deux exécutions qu'il y avait eu ce soir; je désirerais bien qu'on pût découvrir les chefs. » Ces chefs, quels étaient-ils ? C'est un problème qui agita vainement les contemporains de ce drame, et qui n'est point encore éclairci de nos jours. Hardy, dans son bon sens bourgeois, résume assez exactement les hypothèses permises : « On se croyait fondé à penser, dit-il, que ces soulèvemens avaient pour moteurs des gens de trois différentes classes : 1° ceux qui pouvaient avoir faim; 2° les bandits et scélérats qui cherchaient à piller; 3° ceux qui se trouvaient intéressés à profiter des conjonctures pour causer du trouble. » Et il exprime le vœu que ces derniers surtout soient découverts et « châtiés avec grande rigueur. » Tout dénote en effet l'existence d'un complot: l'absence de tout grief sérieux, — car la cherté du pain n'allait pas jusqu'à la disette, — l'explosion du mouvement sur tant de points différens à la fois, la discipline et la tactique des bandes, la destruction des subsistances par des gens qui, comme dit Voltaire, « pour avoir de quoi manger, jetaient à la rivière tout ce qu'ils trouvaient de blé et de farine, » l'or enfin trouvé dans les poches de ces prétendus affamés. Mais, si le forfait est patent, il plane un doute sur les premiers coupables. On se livra, sur le moment, à des suppositions multiples, et quelquefois extravagantes. On accusa, — chacun suivant ses antipathies personnelles, — Sartine, l'abbé Terray, Madame Adélaïde, les fermiers généraux, les Anglais, les Jésuites, tous ceux qu'on connaissait pour opposés à la politique de Turgot. De nos jours, on a dénoncé une tentative de la franc-maçonnerie, et comme un coup d'essai pour servir de préface à la Révolution française. Aucune de ces suppositions n'est d'ailleurs appuyée par des preuves convaincantes.

Une opinion plus répandue, et à mon avis plus plausible,

(1) Lettre du 11 mai 1775. — Documens publiés par M. Dubois de l'Estang.

incrimine le prince de Conti. Ce cousin de Louis XVI était, depuis de longues années, l'âme de toutes les oppositions contre l'autorité royale. C'était un homme hardi, haineux et sans scrupule. « Il est d'une ambition extrême et ose beaucoup, mandait Marie-Thérèse à Mercy-Argenteau. — Il est le seul parmi les princes du sang qui puisse jouer un rôle dans ce pays-ci, lui répondait l'ambassadeur, mais son humeur trop entreprenante exige qu'il soit contenu dans de certaines bornes. » Conti était violemment hostile au parti des économistes, et tout spécialement à Turgot. En outre, il était compromis dans les spéculations que l'édit récent sur les grains, « en coupant la racine aux tripotages » fructueux et malhonnêtes, avait eu pour objet et pour conséquence d'arrêter. Enfin, le signal des désordres était parti du pays de Pontoise, de ce bourg même de l'Isle-Adam où se trouvait la résidence du prince. Ces raisons donnèrent à penser qu'il n'était pas étranger à l'affaire, qu'il avait pu fournir l'argent, le plan et l'état-major de l'émeute. Turgot en fut intimement persuadé, et ce passage d'une lettre de Louis XVI paraît démontrer que le Roi n'était pas éloigné de partager cette conviction : « C'est une chose bien épouvantable, écrivit-il à son ministre (1), que les soupçons que nous avions déjà, et le parti est bien embarrassant à prendre. Mais, malheureusement, ce ne sont pas les seuls qui en ont dit autant. J'espère *pour mon nom* que ce n'est que des calomniateurs. » Le prince Xavier de Saxe, toujours si exactement informé, fait aussi une claire allusion à ce rôle criminel d'un grand personnage de l'État : « Il paraît certain que les émeutes ont été occasionnées, non par la misère et la disette, puisqu'on a déjà vu le pain beaucoup plus cher qu'aujourd'hui sans aucun murmure, mais par la fermentation de quelques esprits, qui tramaient sourdement une révolution générale, et dont on soupçonne des personnes de la plus haute distinction d'être les principaux agens (2). » Quoi qu'il en soit, on n'eut que des indices, et la destruction ultérieure, opérée par le Roi, des principales pièces de la procédure (3) ne permet pas d'asseoir un jugement sans appel.

Ce que l'on ne peut mettre en doute, c'est l'exceptionnelle

(1) Lettre du 6 mai, *loc. cit.*

(2) Lettre du 31 mai 1775, écrite à l'encre blanche. — *Archives de l'Aube.*

(3) « Le Roi, dit Soulavie, brûla lui-même les notes et les papiers qu'il avait sur cette affaire. »

gravité, — moins en soi-même que comme symptôme, — de cette « guerre des farines, » encore si mal connue. Ce n'est pas seulement, comme la Fronde, un soulèvement provoqué et conduit par quelques grands seigneurs, qui veulent forcer la main au Roi pour lui faire changer un ministre. Rien de pareil non plus aux petites séditions locales, si fréquentes sous l'ancien régime, suscitées par la faim et la misère du peuple. Pour la première fois, dans l'histoire de la monarchie bourbonienne, apparaît un mouvement d'ensemble, mené par des chefs inconnus, marchant vers un but mystérieux, et menaçant le trône lui-même. Bon nombre des contemporains eurent alors l'instinct du danger et sentirent passer le frisson avant-coureur des catastrophes. « Il faut convenir, dit le nouvelliste Métra, que, dans aucune des émeutes populaires que j'ai vues, les séditieux n'ont été si hardis ni si méchans. Ils ont affiché des placards et tenu des discours infâmes contre les têtes les plus respectables. » Le duc de Croÿ s'épouvante à voir le spectacle nouveau du peuple se dressant contre l'autorité royale et essayant, selon son expression, « d'intervenir par la violence dans les affaires d'État. » Hardy, de son côté, nous fait connaître les propos de la bourgeoisie parisienne : « On ne croyait pas que, depuis l'existence de la monarchie française, on eût encore vu un événement tel que celui-ci, dont on avait le malheur d'être le témoin... Les âmes pieuses adressaient à Dieu de ferventes prières et le conjuraient de venir au secours de la monarchie, et d'étendre sur elle son bras tout-puissant, qui protège les empires. » Le bailli de Mirabeau écrit, à la même date, ces lignes qui, relues de nos jours, après plus d'un siècle écoulé, sont étrangement impressionnantes : « Rien ne m'étonne, si ce n'est l'atrocité et la sottise de ceux qui osent apprendre à la populace le secret de sa force. Je ne sais où on prend la confiance qu'on arrêtera la fermentation des têtes, mais, si je ne me trompe, de pareilles émeutes ont toujours précédé les révolutions. »

Du moins, dans cette tourmente, est-il juste de rendre hommage au sang-froid de Turgot comme à la fermeté du Roi. C'est à leurs efforts combinés, aux sages mesures qu'ils prirent dans un parfait ensemble, qu'on dut de voir si promptement rétablis la paix publique et l'ordre dans la rue. Ils désirèrent faire plus encore; ils eurent à cœur de dédommager de leurs pertes les

victimes de l'émeute, dans la proportion compatible avec la situation financière. Un négociant nommé Planter, dont on avait saccagé les bateaux, reçut une somme de 50 000 livres, « ce qui rassura le commerce et arrêta la panique. » Louis XVI adressa cette lettre émouvante au ministre de sa Maison (1) : « Je sens que les malheureux qui ont été pillés ont droit au moins à des soulagemens, puisque l'étendue du mal me mettra dans l'impossibilité de les dédommager en entier. Tout cela coûtera beaucoup. Il faut réduire encore, s'il est possible, les frais de mon Sacre... Je ne veux non plus de séjour, que pour peu de jours, à Compiègne; et les sommes destinées à ces différens objets serviront à payer en partie les dépenses qu'exigent la protection et les secours que je dois à ceux de mes sujets qui ont été la victime des séditieux. »

Malgré toutes ces réparations, il demeura dans les esprits une secrète inquiétude et un trouble durable. Le prestige de Turgot reçut une indéniable atteinte. Des doutes s'élevèrent sur la clairvoyance de celui dont, six semaines plus tôt, on attendait le retour de l'âge d'or, sur l'à-propos de ses réformes, la sagesse de sa politique. Ces méfiances, habilement semées, perfidement entretenues par des adversaires sans scrupule, germeront peu à peu dans l'âme timide du Roi, détruiront enfin l'harmonie entre les deux hommes de ce temps les plus sincèrement passionnés pour le bien de l'État et le bonheur du peuple.

MARQUIS DE SÉGUR.

(1) Lettre du 31 mai 1775, au duc de La Vrillière.

LA
CROISÉE DES CHEMINS[1]

QUATRIEME PARTIE[2]

II. — LA VISITE.

Le succès, comme une femme, a ses caprices et son mystère. Ses faveurs ne s'embarrassent ni de justice, ni de moralité, et ceux qui l'ont rencontré, dans la politique, sur les champs de bataille, dans la science, dans l'art, dans le monde même, ont confessé parfois leur surprise: ils le cherchaient ou l'attendaient ailleurs, ou le croyaient égaré. Tantôt il s'offre prématurément, tantôt il accorde des revanches tardives. Pourtant, s'il porte un bandeau comme l'amour, il regarde par-dessous, et de ses erreurs mêmes il fournirait presque toujours des explications raisonnables.

Le docteur Rouvray l'avait trouvé à Paris. Devait-il cette distinction à l'éclat de son enseignement dans la chaire où il avait suppléé le professeur Arnaud? Mais la publicité de la Faculté de médecine est d'ordinaire plus lente. A ses ouvrages? Leur caractère était trop scientifique pour pénétrer hors d'un public restreint. Les premiers auditeurs d'un opéra, d'une pièce de théâtre, les premiers lecteurs d'un roman, d'un livre d'histoire,

(1) *Published, September fifteenth, nineteen hundredand nine. Privilege of copyright in the United States reserved, under the Act approved March third nineteen hundred and five, by* Plon-Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 août et du 1er septembre.

en proclament instantanément, — en vertu de quelle infaillibilité? — la vogue ou la faillite. Peut-être son cas se rattachait-il en partie à cette rapidité de jugement qui traverse la société avec une aisance déconcertante. Spécialiste en maladies du système nerveux, il avait étonné ses premières clientes, et il n'est pas de malades plus changeans, ni plus impressionnables. On l'avait mis à la mode, au bout de dix-huit mois d'exercice, sans même qu'il s'en doutât.

Son honorabilité professionnelle n'y entrait pour rien, bien qu'il ne pratiquât pas cet art de la consultation qui consiste à prolonger un traitement en ne le livrant que petit à petit et pour un temps limité. Et pas davantage sa charité pour une classe sociale où sévit aussi la névrose, que la misère, dans les grandes villes, développe comme le luxe et l'excitation mondaine. Ses recherches, son invention à quoi lui-même n'attachait qu'une importance relative, l'avaient servi beaucoup moins qu'une sorte de rudesse qu'il employait avec sa clientèle. Il défendait avec acharnement la vie normale, la vie équilibrée contre les artifices contemporains, causes de tous ces désordres qu'une civilisation meurtrière introduit dans l'organisme, spécialement contre cette peur de l'enfant qui est un des fléaux actuels et qui est parvenue à modifier l'existence de la femme moderne, à altérer le caractère et la stabilité du foyer. Quelques conversations avaient suffi à établir sa réputation d'originalité. — Vous ne devineriez jamais, ma chère, le remède qu'il m'a conseillé. — Et quoi donc? — Un enfant. — Mais vous en avez déjà un. — Je le lui ai dit. Il m'a répondu: C'est au troisième qu'une femme rencontre la plénitude de sa santé. — Au troisième? Votre docteur est fou. — N'est-ce pas? J'ai protesté naturellement. Comment supporter cette fatigue? « Eh! m'a-t-il répliqué, vous supportez bien les courses dans les magasins, aux expositions, et les dîners, et les bals, et les visites. » Je lui objectai que ce n'était pas la même chose. « En effet, a-t-il conclu, c'est plus fatigant, mais il faut choisir. » — J'espère bien que vous n'irez plus le consulter. — Au contraire, il est si bizarre! Et il parle bien. Un peu durement, mais très bien. Venez-y donc. — Peut-être... Il remplaçait ces confesseurs bougons que poursuivaient volontiers les belles pécheresses. Il grondait, il affirmait, on sentait qu'il soutenait la vérité. On n'appliquait pas ses conseils, mais on aimait à les entendre. Avec son calme

dominateur, et la cure morale qu'il ajoutait au traitement physique, il domptait, il apaisait les nerfs surmenés, pour quelques semaines, ou quelques jours

Cet équilibre qu'il répandait, son retour à Paris l'avait rompu en lui-même, et sans le savoir encore il le pressentait à un état de gêne inexplicable. En somme, il réalisait toutes ses ambitions. De nouveau, il envisageait l'avenir tel que dans sa jeunesse il l'avait désiré. Le professorat, l'Académie de médecine, surtout la renommée scientifique étaient des buts quasi certains, et qui se rapprocheraient d'année en année. Ses charges de famille, il les avait remplies à sa satisfaction. Son ménage, ses enfans ne lui occasionnaient nul souci. Comme beaucoup de gens, il aurait pu, il aurait dû être heureux, et il ne l'était pas. Cette inquiétude qui bien souvent, aux abords de la quarantaine, quelquefois même plus tard, saisit les hommes dont l'existence s'est organisée trop facilement ou trop conformément à leur volonté, s'était emparée de lui et ne le quittait plus. Nous sommes ainsi bâtis que, nés pour l'ordre, une discipline continue nous révolte, et l'erreur nous représente l'indépendance. Il lui arrivait de regretter la lutte qu'il avait soutenue pour libérer les siens et lui-même et se maintenir néanmoins en activité de création cérébrale : dans l'âpre campagne qu'il avait menée comme un chef isolé qui fait la guerre pour son compte, il avait puisé une exaltation précieuse. Maintenant, ce ressort puissant lui manquait.

Sa consultation était fort encombrée. Sauf en des cas tout à fait spéciaux, il interdisait les passe-droits. Aussi fut-il étonné de voir introduire dans son cabinet de travail, par une porte inhabituelle, une cliente qui ne lui était pas annoncée et qu'il reconnut immédiatement. Bien qu'on fût à la fin de l'hiver, elle portait une longue jaquette de loutre dont les tons chauds donnaient de l'éclat à la pâleur du visage, et un grand chapeau noir à plumes blanches. Son aisance, cette sûreté de soi qui s'imposait, avaient sans doute forcé la consigne. Elle marcha vers lui souriante, impérieuse:

— Un instant, demanda-t-il.

Et s'acheminant vers la porte, il corrigea d'un mot prononcé à voix basse la faute de son valet de chambre.

— Ne l'accusez pas, assura-t-elle, ayant compris, dès qu'il revint. C'est moi la coupable. Il m'a obéi.

— Il avait mes ordres, observa Pascal avec froideur. Que désirez-vous, Madame?

Elle le fixa dans les yeux :

— Vous me reconnaissez?

Il supporta son regard sans hâte. Comment ne l'aurait-il pas reconnue même après quatorze années? Ce qu'elle avait pu perdre en fraîcheur de jeunesse, elle le remplaçait par une harmonie plus fondue, et par une incomparable entente de la toilette. Même sous la fourrure, se dessinaient les proportions à cette limite où la sveltesse touche à la plénitude. Mais cette plénitude convenait à sa taille. Le visage avait gardé sa blancheur immaculée et luisante, lisse comme un pétale de fleur, et qui se passait de poudre de riz, non, peut-être, de quelque pâte savante. Les cheveux teints en blond vénitien n'adoucissaient plus, comme le blond doré d'autrefois, les yeux sombres. Elle gardait cet air élancé de grande fleur, — de grande fleur insolente et rare. Avec toute sa beauté intacte, elle donnait une impression artificielle.

Il fut tenté de répondre : non. C'eût été si inutile !

— Madame Chassal, prononça-t-il avec indifférence.

Aussitôt, condescendante, elle se rapprocha de lui, en franchissant, comme sur une légère passerelle, l'abîme qui les séparait.

— J'ai oublié le passé. Je ne vous en veux plus, puisque j'ai oublié. Et connaissant votre réputation, je viens vous consulter.

Je ne vous en veux plus! Ce *je ne vous en veux plus* était l'éponge qui effaçait tous les malentendus, tous les brisemens, toutes les tristesses. Il ne broncha pas.

— Je vous écoute, madame.

De ces glaciales paroles elle ne s'apparenta aucunement. Les avait-elles prévues? Y découvrait-elle une affectation qui pouvait dissimuler un persistant souvenir? Elle avait acquis ou perfectionné cet art de faire face à toutes les difficultés de conversation, sans quoi une femme du monde n'est pas accomplie. Tranquillement elle exposa ses troubles nerveux dont elle avait préparé l'énumération et qu'elle rejeta sur les nécessités de la vie parisienne, sur les obligations de plus en plus nombreuses créées par l'ambition de son mari que le pouvoir fascinait. Elle redoutait le surmenage, s'inquiétait de son cœur, et finalement s'offrit à l'aus-

cultation. Il l'avait laissée s'expliquer presque sans l'interroger.

— Bien, madame. Voulez-vous quitter votre fourrure.

Elle ôta sa jaquette sans accepter son aide, d'un joli mouvement souple qui l'allégeait.

— Et aussi votre corsage.

— Est-ce nécessaire? demanda-t-elle, comme hésitante et le regardant.

— Sans doute. Et le corset.

— Je ne porte pas de corset.

Les bras pleins, les épaules nacrées, avec l'exacte proportion de pudeur que la situation comportait, elle se présenta à l'examen. Il se servit du stéthoscope, minutieusement, et la rassura:

— Le cœur fonctionne à merveille.

Tandis qu'elle se rhabillait, sur les désordres qu'elle avait indiqués il posa quelques questions, brièvement, les déclara sans gravité et rédigea une ordonnance. Il n'avait prononcé que les mots indispensables, avec ce détachement du médecin pour des maux dépourvus d'importance, surtout imaginaires, qui ne sauraient le retenir bien longtemps. Cependant elle ne se pressait pas de remettre la lourde fourrure. Elle peuplait le silence où il s'enfonçait. Comme elle s'applaudissait de son retour à Paris! Il avait eu bien raison d'abandonner la province. On n'existait réellement qu'à Paris. Et son absence ne lui avait causé aucun préjudice. Il marchait de succès en succès. Souvent, depuis une année, elle avait entendu citer son nom, parler de lui dans les salons. Croirait-il qu'on essayait de lire, de comprendre ses ouvrages? Mais oui, de jeunes et jolies femmes très intelligentes. Pourquoi ne se montrait-il jamais? Pourquoi se tenir à l'écart? Il invitait ses amis au restaurant. Il avait fallu qu'elle vînt elle-même le trouver, le trouver par nécessité, trop heureuse de connaître un médecin en qui elle pût avoir une entière confiance. Si longtemps elle avait attendu sa visite, et celle de Mme Rouvray. Elle irait elle-même voir Mme Rouvray, en sortant de son cabinet.

— Ce n'est pas son jour, objecta Pascal, qui l'avait écoutée sans interrompre aucune des petites phrases courtes qu'elle lançait comme des flèches, dans quelle direction?

— Alors, quel est son jour?

— Le mardi, je crois.

— Je reviendrai mardi prochain.

Elle s'était décidée à reprendre son manteau. Pas un geste, pas une intonation de Pascal n'avaient trahi la moindre préoccupation, la moindre trace du passé dans sa mémoire. Et même, ses doigts tapotaient la table, comme pour signifier que la séance était terminée. Mme Chassal ne paraissait pas gênée de cet avertissement. Elle renouait tout naturellement d'anciennes relations éteintes, comme si l'amour, entre eux, jadis n'eût pas passé. Mais le temps n'avait-il pas fait son œuvre de mort? Et puisque le mouvement de leurs cœurs était régulier, puisque rien, absolument rien ne subsistait des liens d'autrefois, elle voulut avant de partir déposer le prix de la consultation qu'elle avait d'avance mis à part. Pascal, à cette tentative, eut un léger haut-le-corps qu'elle parut guetter, mais dont il se rendit maître immédiatement.

— Je vous remercie, madame, déclara-t-il avec simplicité. Mais votre mari est mon ami. Je ne saurais accepter aucun émolument.

— Cependant...

— Ce sera pour vos pauvres.

Son refus ainsi motivé perdait toute affectation de souvenir. L'écueil que peut-être elle avait ménagé à l'orgueil de son ex-fiancé, il l'avait franchi sans se livrer. Et, au contraire, il pouvait la soupçonner d'une petite machination, supposer qu'elle avait combiné un prétexte pour le retrouver, pour surgir du fond de tant d'années révolues, par curiosité, dilettantisme, ou par un sentiment mélangé, tandis que lui-même avait pris soin, réinstallé à Paris, de l'éviter par rancune, dépit ou par peur. A moins que ce ne fût par indifférence véritable. Cette entrevue, où il était resté impénétrable, devenait donc pour elle un échec. Elle voulut y pallier, donner une autre signification à sa visite, en opérant sur le seuil de la porte une diversion inattendue :

— Docteur, votre beau-frère, M. Aunois, n'occupe-t-il pas une fonction dans la Société des études minières?

— Oui, madame, il est attaché au Contentieux. Pourquoi?

— Eh bien! il faut que je vous prévienne. Je le dois à notre... à notre ancienne affection que vous avez peut-être oubliée, que, moi, je n'ai pas oubliée.

Il la fixait avec étonnement : pourquoi ce retour en arrière?

— Que se passe-t-il donc, madame?

Elle reprit, comme si elle cherchait des mots atténués, quand chacun de ses mots portait :

— Je sais, je sais trop bien le prix que vous attachez à l'honneur. Cette société qu'a fondée M. Épervans va se trouver, paraît-il, en dangereuse posture.

— Elle passe pour très brillante.

— Non, M. Épervans a fait de mauvaises spéculations. Et il a une maîtresse qui le ruine.

— Une maîtresse, lui?

— Oui. C'est connu de tout Paris. Une fille qu'il a ramassée dans la boue. Cela devait lui arriver fatalement. On n'échappe pas à sa destinée. Alors, pour se rattrapper, il a créé de toutes pièces des affaires de mines qui n'existent pas, qui l'aident à en soutenir d'autres qui existent. Je ne puis pas vous expliquer: c'est trop compliqué, et je ne sais pas. Mais je suis certaine du danger qui le menace.

— Comment le savez-vous?

— Par mon mari.

— Félix est comme moi l'ami d'Hubert Épervans.

— Plus maintenant. J'ai voulu vous prévenir, pendant qu'il en est encore temps, pour vous, pour Mme Aunois qui est charmante. Elle est venue me voir, elle.

— Ah!

— Oui. Plusieurs fois. Nous avons parlé de vous. Elle vous adore. Elle se plaît tant à Paris! Nous chercherons pour M. Aunois une autre place moins exposée.

— Je vous remercie, c'est inutile. Ma sœur retournera en Dauphiné.

De nouveau il l'écartait. Elle n'insista pas :

— Je vous quitte. Si vous prévenez M. Épervans, votre ami, ne lui dites pas l'origine des mauvaises nouvelles que je vous ai transmises. Cela vaut mieux. Je vous le demande.

— Je vous le promets, madame.

Ainsi elle établissait entre eux, au moment du départ, une sorte de complicité, et s'éloignait en lui laissant une impression de service rendu, de clairvoyante et vigilante amitié qui survivait à la séparation. La scène de la consultation était déjà si reléguée!

Demeuré seul, Pascal, avant de presser le timbre qui autorisait l'introduction d'un autre client, se recueillit, s'interrogea. Que fallait-il penser de cette confrontation avec un passé que, par une discipline si sévère, il avait cru abolir? Machinalement il

regarda par la fenêtre. Son cabinet de travail, au premier étage, donnait sur le boulevard Saint-Germain. Les arbres dépouillés détachaient leurs branches et leurs brindilles à la hauteur des croisées. Bien que le soir fût proche, le jour était clair encore, un de ces jours de commencement de mars qui appartiennent encore à l'hiver, où traîne pourtant déjà une lumière longue et blonde, lente à décroître. En bas, une automobile s'ébranla, celle de Mme Chassal sans doute. Il suivit des yeux son démarrage. Puis, avant de reprendre le travail, il téléphona à sa sœur, la priant de venir sans délai. Une heure plus tard, on l'avertit qu'elle l'attendait chez Mme Rouvray, et il se hâta de la rejoindre.

Claire ressemblait peu à son frère, davantage à sa mère dont elle avait hérité la délicatesse des traits, et aussi la flamme d'exaltation. Mais cette exaltation s'était transportée hors du domaine mystique; le plaisir de vivre suffisait à la provoquer. Paris agitait la jeune femme loin de ses habitudes natales, comme le vent un arbre isolé. En huit années de mariage, elle n'avait eu qu'une petite fille précoce que déjà elle exhibait comme un phénomène. Et sans cesse elle aiguillonnait son mari qui, de nature indolente, réclamait du temps pour toutes choses. Julien Aunois, intelligent, mais sans rapidité, n'avait pas réussi au barreau de Lyon. Il préférait les études industrielles, les organisations pratiques, les machines. Les questions de droit, trop subtiles et abstraites, ne se traduisaient pas pour lui en images réelles. Il était de ces hommes qui ne savent pas découvrir seuls leur carrière, bien que partout ailleurs ils soient dépaysés. La situation qu'il occupait au contentieux de la Société minière ne lui plaisait pas. Elle convenait mieux à sa femme, que Paris avait séduite immédiatement. Pascal se rappelait diverses conversations au cours desquelles son beau-frère manifestait quelque inquiétude sur la marche des affaires d'Hubert Épervans.

— Il en crée sans cesse de nouvelles. Il trouve des rapports d'ingénieurs. Je ne sais où il les prend.

Ces propos concordaient trop bien avec l'avertissement apporté par Mme Chassal pour ne pas mériter un examen. Déjà Pascal avait plus d'une fois demandé à Julien Aunois pourquoi il ne voulait pas profiter des offres de Gérard qui lui proposait d'entrer dans sa filature à Voiron : le poste y serait modeste, mais sûr, plus tranquille, plus conforme aussi à un état de fortune assez mesuré. Et Julien s'était contenté de répondre :

— Claire ne veut pas quitter Paris.

Pascal l'avait bien deviné. Il reconnaissait cette fièvre de vie individuelle que jadis il avait éprouvée, qui réclame son aliment de distraction quotidienne et ne le trouve qu'à Paris. Et il pressentait une autre crise qui en était la suite. Raymond Gardane, longtemps écarté, avait reparu depuis peu dans l'intérieur des Aunois, comme si les scrupules, les résistances de Claire, soutenus par la force familiale qui, déracinée, se dessèche branche à branche, cédaient devant un attrait d'émotions plus intenses. A cause de ce danger, que peut-être il s'exagérait, dont il n'avait pas la preuve, il souhaitait davantage le départ de sa sœur.

Quand il entra, elle déridait par tout un chapelet d'histoires la sérieuse Mme Rouvray.

— Ah! c'est toi, s'écria-t-elle. Tu vois comme je suis obéissante. Un coup de téléphone et me voilà. Il est vrai que tu avais dans le téléphone une voix de funérailles.

En quelques mots il mit les deux femmes au courant des bruits malveillans qui circulaient sur la Société des études minières.

— Qui te l'a dit? interrogea Claire.

— Madame Chassal qui est venue me consulter.

La jeune femme se gargarisa de rires, comme si elle savait l'ancienne passion de son frère et s'en divertissait. Pascal mécontent fronca le sourcil, mais elle n'y prit pas garde :

— Oui, expliqua-t-elle, c'est la version Chassal. Et Chassal est jaloux du développement de notre Société. Un des administrateurs est Livier.

— Livier le député, et après?

— Eh! que tu es peu renseigné! Ce Livier est le rival de ton ami Chassal à la Chambre. Ils sont du même parti, mais ils se haïssent, parce que tous deux convoitent un ministère. Et c'est Livier qui l'aura.

Il l'écoutait avec stupéfaction. Comme Paris, en trois ans, l'avait transformée! D'une nature toute spontanée et franche, ardente sans pondération, mais généreuse et enthousiaste, il avait composé cette petite personne moqueuse, prompte à imaginer des dessous compliqués, amoureux ou intéressés. Henriette, du moins, gardait son caractère plus farouche, plus ferme. Elle assistait, sans y prendre part, à ce débat.

— Enfin, conclut Pascal avec autorité, s'il y avait le moindre

éclat, la moindre velléité de scandale, il serait fâcheux que le nom de ton mari fût mêlé à cette affaire.

— Comment n'y resterait-il pas? Nous y avons engagé ma dot.

— Ta dot! Mais, malheureuse enfant, quand vous êtes partis pour Paris, j'avais recommandé à Julien de ne placer aucuns fonds dans cette entreprise. L'administration d'une petite fortune réclame de la prudence. On ne la dépose pas où l'on court déjà le risque d'une situation, d'une carrière. Ton mari le sait bien. Demain je m'informerai. Demain je saurai s'il y a quelque chose de louche dans les affaires d'Hubert. S'il y avait quelque chose de louche, il ne faudrait pas hésiter à partir.

— Oh! lança-t-elle, en matière d'argent, il y a toujours quelque chose de louche.

Elle proclamait cet axiome devant son frère qui, après son père, avait achevé de payer les créanciers de sa famille jusqu'au dernier sou. Mais pour avoir entendu quelques conversations, pour avoir recueilli quelques-uns de ces propos déprimans, spirituels et destructifs que Paris colporte du soir au matin, elle affichait un air blasé, revenu de tout.

— Il n'y a d'ailleurs aucun risque, affirma-t-elle. Rassure-toi. Cette année, on distribuera encore un dividende de quinze pour cent. C'est un joli chiffre.

— Trop beau. Et si j'ai raison de m'inquiéter, il faudra que ton mari se hâte de démissionner, de partir.

— Allons, allons! ne joue pas au chef de dynastie. Nous sommes assez grands garçons pour nous savoir conduire, mon mari et moi, surtout moi. Et tu manques de confiance dans ton ami Épervans. C'est un génie dans son genre. Il crée les sociétés comme un magicien.

— Avec rien, peut-être.

— Ah! tu avais bien choisi tes amis. Chassal aussi est d'une habileté rare, plus dissimulée, moins conquérante. Ce sera un beau duel. Car la partie se joue entre eux. Épervans avait voulu l'associer à son œuvre. Il a refusé. Livier a pris sa place. On verra qui sera le plus fort. Quant à démissionner, quant à partir, comme tu y vas! Moi d'abord, je n'abandonne pas Paris.

Autrefois il avait bien dû l'abandonner. Elle ne s'en souvenait même plus, ou peut-être l'en eût-elle blâmé quand elle en avait profité. Elle lui tenait tête, elle se dressait sur ses ergots

comme un petit coq, elle s'enflammait sur un combat de finance comme sur un tournoi de chevalerie. Cette résistance exaspérait Pascal déjà énervé. Comme on le réclamait pour la fin de sa consultation, il dut quitter sa sœur sans avoir rien obtenu d'elle.

— Tâchez, dit-il à sa femme, de lui faire entendre raison.

— Elle ne m'écoute pas, objecta Henriette qui ajouta pourtant : — Pourquoi ne pas aller à Voiron?

— Oh! vous, vous détestez Paris.

— Ai-je empêché mon mari de s'y fixer quand il l'a voulu?

— Vous êtes facile à contenter : vous ne tenez à rien.

— Le croyez-vous, Claire?

Et les deux belles-sœurs se dévisagèrent, puis détournèrent rapidement les yeux, comme si elles ne pouvaient se voir, comme si elles découvraient entre elles d'immenses étendues incertaines et envahies par la brume...

Pascal, après avoir expédié sa dernière cliente, demeura à sa table de travail, sans allumer l'électricité, laissant l'ombre entrer, remplir les angles, se rapprocher, le cerner. Il commença par confronter les uns avec les autres tous les indices défavorables à la situation d'Hubert Épervans. Mme Chassal n'avait pu la dénoncer sans de graves motifs. Julien Aunois, peu perspicace, indulgent aux hommes, et d'ailleurs aveuglé par sa femme, montrait pourtant de la défiance depuis quelque temps. Et lui-même, les dernières fois qu'il avait rencontré Hubert, n'avait-il pas été frappé de quelques symptômes de déchéance? Amaigri, une peau inutile pendant aux joues, le directeur de la Société minière portait encore le visage triomphant et renversé en arrière qui inspirait la sympathie, la sécurité. Néanmoins, un observateur distinguait déjà l'affaiblissement qui suit l'abus de la vie. Cette Ninette, extraite de Bullier, dont le luxe outrageant s'étalait dans tous les lieux publics, était-elle la chaîne qui lui serrait le cou, qui menaçait de l'étrangler? Avait-il perdu sa liberté, sa chance, au moment du danger?

Et Pascal s'irritait de retrouver le poids des responsabilités, des obligations qu'il avait cru déposer en revenant à Paris. Comme lui autrefois, Claire parvenait au carrefour où l'on choisit son chemin, et de ce choix, — que toutes les existences rencontraient donc, — il ne pouvait se désintéresser. Mais comment, de quel droit interviendrait-il? L'autorité d'un père ou d'une mère, pouvait-il l'invoquer pour en avoir rempli la

charge? L'indépendance de la jeune femme ne supporterait pas une telle intrusion.

Ce renouveau d'inquiétude coïncidait avec la réapparition de Laurence. Pourquoi celle-là était-elle sortie de l'oubli qu'il lui avait si fidèlement donné pour tombe? Généreuse, elle l'avertissait. Mais ce silence qu'il avait mis entre eux comme une mer entre deux rivages, elle l'avait franchi; sur son bord il la voyait atterrir. Que lui voulait-elle? Avec elle elle apportait, elle distribuait ces malaises que dans la vie ordinaire on ne distingue pas: mécontentemens, doutes, solitude, vanité des joies imparfaites, des incomplets bonheurs. Et il l'évoqua avec ses grandes plumes, son visage vainqueur, intact, inviolé, si pur, si blanc, resplendissant. Il la revit à moitié dévêtue, le cou flexible, les épaules pleines, lisses et pâles comme du marbre veiné, si tentante. Avec elle toute sa jeunesse, de l'ombre déjà lointaine, surgit, ressuscita. Avec elle il ne se fût pas attardé à relever des ruines une à une. Et sur les pierres qu'il avait employé tant d'années à redresser, qui réclamaient sans cesse une consolidation, il imagina distinctement le couple de Félix Chassal et de son ancienne fiancée qui, insolemment, ricanait. Alors il fut dévoré d'impatience, de jalousie, de dégoût pour tout ce qu'il avait sauvegardé, pour tout ce qu'il avait atteint, et il se découvrit insatisfait, inapaisé.

Comme il n'avait pas répondu à un premier appel, Mme Rouvray vint elle-même le chercher dans son cabinet de travail. L'heure du dîner était passée. Dans le demi-jour qu'envoyaient à grand peine les réverbères du dehors, elle le distingua assis devant sa table, sans lampe, immobile.

— Qu'attendiez-vous ainsi, sans lumière?

— Moi? rien.

Cette réponse, prononcée d'un ton sec, la secoua toute.

Elle parut s'en contenter. Ce qu'il attendait? Après avoir tant reconstruit, il se détruisait.

III. — LES LUTTEURS

Pascal mit son pardessus, commença de boutonner ses gants blancs et passa chez Mme Rouvray. La femme de chambre tendait aux épaules d'Henriette le manteau de soirée.

— Il est dix heures moins le quart, dit-il. Êtes-vous prête?

— Vous le voyez.

Il jeta sur elle un regard distrait et déclara :

— Vous êtes belle.

Elle portait une robe de tulle noir sur un transparent de soie orange, un bouquet de roses jaunes au corsage, un ruban d'or dans les cheveux selon la mode. La peau très blanche, comme l'ont quelquefois les brunes, ressortait sur la toilette sombre qui, dans sa discrète élégance, convenait au jeune visage trop sérieux.

Ils allaient partir quand le valet de chambre prévint le docteur qu'un visiteur insistait pour être reçu.

— Non, non, refusa Pascal. Renvoyez.

Mais il lut sur la carte le nom d'Hubert Épervans, et il se ravisa :

— Faites entrer dans mon cabinet.

Puis il s'excusa auprès de sa femme :

— Je n'en ai que pour un instant.

Hubert, qui donnait les signes de la plus vive impatience, se précipita sur lui dès qu'il eut ouvert la porte, et sans même le saluer demanda :

— Tu vas chez les Chassal ?

— Oui.

— Je le pensais bien. J'arrive à temps. Tu y trouveras Héraux, le ministre des Finances, à qui j'ai rendu des services, d'importans services. Moirand, le garde des Sceaux, y était convié. Mais, depuis hier, il se débat entre la vie et la mort. Le sais-tu ?

Pascal esquissa un geste d'indifférence, et objecta qu'il n'avait qu'une minute à perdre. Que lui voulait son ami ?

— Voilà. Je ne suis pas invité à la soirée de Chassal. C'est une soirée quasi officielle. Il faut qu'on m'y voie. En ce moment je suis très attaqué.

— Je le sais.

— Oui, tu le sais, puisque tu as obligé ton beau-frère à démissionner, malgré les fonds qu'il a placés chez moi. Tu m'as trahi. Tu as eu tort.

— Pardon, je ne t'ai pas trahi. Je t'ai réclamé des explications sur les dernières affaires de mines que tu as lancées. Tu n'as pas voulu ou pas pu me les fournir. J'ai donné à Julien Aunois un conseil qu'il a suivi.

— Tu n'as pas le pied parisien.

— C'est possible. En matière d'argent, il me faut des situations nettes. Chacun ses idées.

— Oui, vous me tirez dans les jambes quand je vais tenir la fortune avec les mines de Guatemono : toi, Félix, tous ceux que mes ennemis ont ameutés. Félix a osé me déclarer la guerre, quand Livier est mon administrateur, le fameux Livier.

— Je ne connais pas le personnel politique.

— Eh bien, Livier aura les sceaux après Moirand qui sera mort demain ! Si Félix me reçoit ce soir, si l'on me voit chez lui causer avec Héraux, j'obtiendrai le désistement de Livier qui lui laissera la place. Livier est entre mes mains. Voilà ce qu'il ignore. Voilà ce qu'il faut lui dire.

Étonné de l'étrange mission qu'on voulait lui confier, Pascal dévisagea son interlocuteur. Hubert ne soutint pas son regard. En habit, une fleur à la boutonnière, le front haut, il avait essayé de poitriner, d'offrir une alliance, un marché. Visiblement il avait peur. Toutes les tares que le succès dissimule apparaissaient dans la menace d'une disgrâce. Les traits bouffis et le corps fondu, la chair flasque piquetée de points rouges, de larges poches sous les yeux, épuisé et comme vidé, il était déjà une ruine humaine, à demi croulante. L'œil clairvoyant du médecin diagnostiquait sa déchéance à coup sûr. Et brusquement le malheureux passa de la discussion aux supplications :

— Je t'en prie, mon cher, demande à Félix de me recevoir tout à l'heure. Je ne me montrerai qu'un instant. Mais il faut qu'on m'ait vu à sa soirée, que les journaux le disent demain. Aujourd'hui, à la Bourse, toutes mes actions ont dégringolé. On annonçait mon arrestation, entends-tu ? C'est abominable. On a juré ma perte. On me poursuit à boulets rouges à cause de Livier. Chassal mène la bande. Mais je lui sacrifie Livier. Il aura son ministère. Je le jure. Il ne peut pas avoir renié tout à fait notre amitié. Ça ne lui sert de rien, de me couler à fond. Et si je suis reçu par le futur garde des Sceaux, demain mes actions remontent. Un jour suffit pour me remettre en selle. En vingt-quatre heures on fait bien des choses. Du temps, il me faut du temps. Chassal peut me sauver, comprends-tu ?

Il haletait, le souffle court, la voix oppressée, et dans l'épouvante il se livrait. Pascal, malgré sa pitié, ne put le rassurer :

— Chassal agit comme il lui plaît. Je n'ai aucune influence sur lui.

Mais Hubert s'acharnait, comme s'il jouait son va-tout :

— Sa femme en a.

Pascal voulut l'interrompre. Mais, dans le danger, on se raccroche au moindre espoir, et l'on brise les conventions, les silences comme les mailles d'un filet :

— Elle a été ta fiancée. Tu n'as pas pu l'oublier. Elle n'est pas de celles qu'on oublie. Je le sais bien, moi.

— Toi ?

— Ah ! tu vois, tu t'irrites. Tes yeux brillent de colère. Après dix ou quinze ans ! Rassure-toi. Elle s'est amusée de moi, comme de tous les hommes qui l'approchent. Elle se venge de ton abandon. Elle, non plus, ne t'a pas oublié. Elle aura pitié de moi, elle aura pitié. Dès ton arrivée, parle-lui. Je te suivrai à quelque distance. On m'annoncera. Qu'elle me laisse entrer.

Pascal, un peu déconcerté par cette intrusion inattendue et violente dans un passé auquel lui-même ne touchait pas, coupa court à une scène aussi inutile :

— Ni à Chassal, ni à sa femme je ne demanderai rien. Demande-moi, à moi, un de ces services qu'un ami peut rendre, je te le rendrai. C'est tout. Dès que je t'ai su menacé, je t'ai prévenu. Tu ne m'as pas écouté. Tu te croyais sûr du succès. Maintenant il est trop tard.

Hubert éconduit parut se redresser :

— Trop tard ? Nous verrons bien si la belle Laurence ose me jeter à la porte.

— N'y vas pas, conseilla Pascal.

— J'irai. Je la connais mieux que toi, peut-être.

Et sur cette allusion obscure qu'il souhaitait, qu'il devinait susceptible de faire un long chemin, il sortit comme il était entré, sans formules de politesses, proie de la peur qui le tenaillait.

Pascal courut rejoindre sa femme qui ne manifesta aucune impatience.

— Nous serons les derniers. Hâtons-nous de prendre l'automobile.

— Il est bien tard en effet, dit-elle. Si nous ne sortions pas ?

Il ne s'attendait pas à une proposition de ce genre. Mme Rouvray, d'habitude, ne montrait pour le monde ni empressement,

ni éloignement. Lui-même, que son aventure de jeunesse avait pénétré d'un sauvage orgueil, en goûtait peu le plaisir. Pourquoi répondit-il si vite, et avec autorité ?

— Non, non. Nous avons accepté.

Elle insista :

— On ne s'apercevra pas de notre absence. En tout cas, vous pourriez y aller seul.

— Vous êtes prête... A moins que vous ne soyez lasse?

— Non.

— Alors, dépêchons-nous.

Ils descendirent. En bas Hubert, debout et penché dans une taxi-automobile découverte, donnait des explications au chauffeur: il avait dû hésiter sur la direction à suivre. Quand il s'assit, il dévoila une femme empanachée qui, pour lui faire place, se serra un peu. Malgré la peinture et la toilette, Pascal eut le temps de reconnaître la Ninette de Bullier. Mme Rouvray détourna la tête.

— Qu'avez-vous, Henriette? s'informa-t-il.

— La vue de ces femmes m'est pénible.

Déjà touché par cette indulgence parisienne qui subit tous les contacts, il trouva presque exagéré ce signe d'un mépris que les honnêtes gens ont perdu.

Les Chassal occupaient un de ces hôtels en bordure du parc Monceau dont les fenêtres s'ouvrent sur un si magnifique espace d'arbres. Trois salons en enfilade aboutissaient à une serre vitrée qui semblait déjà prise sur le jardin. A l'entrée, Félix et sa femme recevaient leurs invités. Pascal installa Mme Rouvray dans le premier salon dont une partie avait été aménagée en scène pour les exercices d'une danseuse étrangère qui enthousiasmait Paris, puis il gagna la serre, brusquement désireux de s'isoler de cette fête qu'il avait souhaité voir. Il y trouva sa sœur qui flirtait avec Raymond Gardane. Claire, trop spontanée pour ne pas exprimer de la gêne, et énervée de son peu d'empire sur soi-même, manifesta une mauvaise humeur dont il ne parut pas se soucier :

— Ma femme te cherche. Je vais te conduire vers elle.

— J'irai toute seule. Merci.

— Tu ne la trouverais pas. Raymond, je vous rejoins tout à l'heure. Il faut venir dans le monde pour vous rencontrer. A la Faculté, on ne vous aperçoit plus jamais.

Mme Aunois, pendant le parcours, détesta son frère et chercha les paroles qui lui pourraient être désagréables :

— Regarde madame Chassal. Elle est nue sous sa robe, comme Monna Vanna sous son manteau. Elle déploie toutes ses grâces pour ce vieux fanfaron d'Héraux. Elle gagne le ministère de son mari.

Il ne répondit pas et la laissa auprès de Mme Rouvray. On se massait pour le spectacle. Il s'écarta jusque dans l'antichambre. Mais quel spectacle vaudrait celui qui s'offrait à ses yeux ? De longues années de vie provinciale, presque farouche, l'avaient préservé de la satiété. Dans cette atmosphère de plaisir il respirait un air qui le grisait. C'était une de ces fêtes comme Paris les sait réussir par la combinaison des lumières, des fleurs, de la musique, des toilettes. Rien que le mélange des couleurs flattait le regard comme une caresse. La gaîne des robes livrait le galbe des corps. Blanches, orangées, roses, bleues, mauves, elles composaient de vivants bouquets qui se nouaient et se dénouaient selon les sympathies, les conversations, les hasards, comme si une fantaisie capricieuse eût sans cesse modifié leurs gerbes. Les écharpes de tulle, de gaze, de dentelle, mouchetées de jais ou pailletées d'or, peu à peu rejetées en arrière, soulignaient la ligne arrondie des épaules où des clartés se posaient et le sillon d'ombre délicate qui les sépare. Sur les têtes, les couronnes à l'antique, les guirlandes, les rubans, les nœuds qui se mêlaient aux chevelures, semblaient achever naturellement la beauté des femmes en les recouvrant d'un diadème de domination.

Autour de lui, Pascal entendit citer des noms célèbres dans l'histoire, la société, la politique, les lettres, l'art, le théâtre, les affaires. La jeune renommée de Chassal et ses chances de pouvoir lui assuraient ces relations brillantes qui, pour aller au succès, franchissent les divisions de partis, le cercle des convictions, des idées, des races et des familles, et de trahison en trahison réunissent sur le terrain soi-disant neutre du monde toutes les convoitises, toutes les avidités de jouir. Une femme ambitieuse d'une part de souveraineté n'épouse pas un oisif. Trop de forces sont, avec les oisifs, perdues. L'importance du mari s'impose à elle comme une nécessité. Elle la créerait si elle n'existait pas. Laurence portait avec elle un avenir d'influence, de victoire.

Il la vit aborder sa femme qui, déjà abandonnée de Claire, s'isolait, indifférente et presque terne dans ce milieu d'exhibition et de parade, malgré la particularité d'une grâce timide et

pudique qui, à Paris, était une nouveauté. Mais elle ne s'arrêta pas, soit qu'elle se fût heurtée à une décevante froideur, soit que ses devoirs de maîtresse de maison l'appelassent d'un autre côté. Elle passa devant lui :

— Vous ne vous approchez pas ?

Déjà elle s'éloignait. Partout où elle passait, on s'effaçait, on se retournait. Le fourreau en crêpe de chine bleu pâle dont elle était vêtue ne permettait de méconnaître aucun de ses contours. Les perles qui entouraient son cou opposaient leur éclat mat à la blancheur luisante de la chair, pareille de la gorge au visage. Un léger feuillage d'or cuivré s'accordait aux reflets roux des cheveux. Pascal, du regard, s'attachait à elle, des pieds à la tête. Une autre image, bientôt, se substitua à celle-là, mais il était seul à la pouvoir contempler. C'était une jeune fille qui s'appuyait à la balustrade d'un balcon, se penchait sur la ville comme sur une mer, et dont les lèvres fraîches murmuraient :

— *Librement et pour toujours, en face de Paris qui nous voit...*

Ce Paris auquel elle faisait alors allusion, elle l'avait là chez elle, adulée, admirée par lui à la manière d'une idole. Elle avait préféré sa multiple adoration, le genre de triomphe plastique et palpable qu'elle représentait, à toute la douceur anéantissante de l'amour.

Son rival heureux, il le comprenait maintenant, n'était pas Chassal, mais cette foule.

Près de lui, sans prendre garde à sa présence, deux « habits noirs » échangeaient des propos à demi-voix :

— Vous en êtes sûr ?

— Oui, Moirand est mort tout à l'heure. Ici on feint de l'ignorer. Cela troublerait la fête.

— Pourquoi ?

— A cause d'Héraux, le ministre, qui serait obligé de partir.

— Vous pensez que Chassal prendra les sceaux de Moirand ?

— Sans doute. Voyez-le : il se pavane, il fait la roue.

— Et Livier ?

— Oh ! Livier est compromis dans les affaires d'Épervans.

— Mais cet Épervans était un ami de Chassal ?

— Chassal l'a débarqué. On va l'arrêter. Il est peut-être sous clé déjà. Il ne faut pas contrecarrer Chassal : il est sans pitié.

— Comme sa femme est jeune !

— Elle sera éternelle. C'est la nouvelle Mme Récamier.

— Aussi coquette et aussi platonique que l'autre ?

— On le dit. Elle s'amuse des passions qu'elle inspire. Cependant Héraux...

— Ce podagre usé d'Héraux ?...

— Il mène le ministère. Tout à l'heure, quand on ira au buffet, vous la verrez défiler à son bras.

— Alors je reste.

Des chut mirent fin à cette conversation. Le brouhaha qui de tous les salons montait retomba comme une poussière, et sur les premières mesures de *la Chanson du printemps* de Mendelssohn, la danseuse étrangère entra en scène. Grande, svelte, souple, la tunique arrêtée à mi-corps, les bras et les jambes nus, elle parut tout d'abord hésiter dans sa course comme une biche qui, à l'orée d'un bois, écoute d'où vient le vent. Et quand elle commença de s'élancer, élargissant l'étroit espace, le transformant en forêt, tous ses mouvemens unis à la musique par les liens mystérieux du rythme, elle dessina en une fresque lumineuse et mouvante cette allégresse dont tressaillent êtres et plantes au renouveau de la nature. La fraîcheur du matin, quand l'aube se résume en chaque goutte de rosée, coulait sur ces hommes et ces femmes rassemblés. Pascal exalté évoquait les champs de Colletière, entendait ces appels de paysans qui, au petit jour, partent pour aller faucher, et même, faisant autour de lui la solitude, il se souvint d'une parole que sa mère lui avait dite avec cette sérénité dont la foi jusque dans la privation la parait : « Je n'ai jamais ouvert ma fenêtre sur la campagne sans remercier Dieu... »

Comme on applaudissait, il se mit à regarder ces visages tendus. Les conversations avaient pu retomber comme une poussière : pas un de ces masques, dans l'immobilité, ne perdait son expression de convoitise, de désir, d'anxiété, ne parvenait au repos. Sur tous il lisait la lutte, la violence, l'immodération ou la détresse figées et fixées comme les vagues d'une mer de glace. Tour à tour il s'arrêta, curieux et inquiet, sur Claire enfiévrée, conquise non pas seulement par la joie de l'heure, mais par une imagination de passion libre; sur sa femme dont il fut étonné de surprendre, non l'ennui, mais la tristesse douloureuse, toute crispée; sur Laurence enfin, sur Laurence qui, après l'effort de sa réception, se concentrait, les paupières

lourdes, les yeux mi-clos, le nez serré, tous les traits comme suspendus dans leur vie, seule vision inattendue de cette paix insaisissable qu'il cherchait. A quoi pensait celle-ci ? Il n'était pas possible qu'elle ne fût à cent lieues de toute ambition, de toute intrigue, avec ce calme comparable à la mort dont sa pâleur brillante suffisait pourtant à écarter l'idée. Tout à coup elle se leva de sa place qui, proche de la porte ouverte sur la galerie, lui laissait la disposition de ses gestes, et il songea malgré lui à ces fauves qui semblent dormir dans leur cage et qu'on voit debout sans transition. Il eut à peine le temps de distinguer Hubert Épervans qui avait forcé l'entrée et que deux valets de chambre rejetaient sans bruit dehors, tandis que Mme Chassal du doigt le désignait comme une vestale la victime. Ainsi elle veillait quand il la croyait emportée par le rêve, par le passé, peut-être par l'amour. Personne autre que lui, probablement, n'avait suivi cette scène si rapide. Tout, en quelques secondes, était rentré dans la correction.

Un entr'acte confondit les groupes. Et Pascal qui avait pris goût au spectacle du public, sous l'influence de sa désillusion aperçut à travers les mille grâces extérieures les mille tares qu'un médecin dressé au diagnostic distingue avec plus d'aisance. Cet homme d'esprit autour duquel un cercle se formait, et qui contait ses anecdotes la parole abondante, la peau chaude, le triomphe dans les prunelles, il le reconnut pléthorique, menacé de congestion : son pouls, sans nul doute, marquait une tension artérielle trop élevée. Cette femme trop maigre qui l'écoutait, les pommettes saillantes et rouges, colorée par plaques, portant au dehors ses ardeurs de vivre, la tuberculose la guettait. Et là-bas, la jeune fille qui buvait les propos qu'on lui glissait de trop près, d'une expression si mobile qu'elle se transformait comme une cire, tantôt animée et tantôt éteinte, le regard éclairé, puis fixe sans raison, serait un jour la proie des névroses. Intoxiqués, morphinomanes, neurasthéniques, il dénombrait leur troupeau avec une joie hostile. Et tous ces malades étaient en état de guerre. Ils combattaient pour plaire, pour aimer, pour vivre. Elles combattaient contre les rivales avec tous ces artifices de plâtre, de poudres, de teintures. Avec ces mâchoires de carnassiers, ces faces de luxure, ils combattaient contre les concurrens. C'était la mêlée du monde où, tout d'abord, il avait cru surprendre une harmonie. Et surtout, on

menait la bataille féroce, impitoyable, désespérée, contre l'adversaire que nul n'a jamais vaincu : le temps. Dans une société d'où les puissances morales sont exclues, la vieillesse n'est plus qu'un affront. Aucune discipline extérieure ne prépare plus à la retraite, au charme final de spiritualité. Aussi n'y a-t-il plus de femmes âgées, plus de vieillards : le décoletage, pas plus que la couleur des cheveux, ne change; on croit par là survivre apparemment à la jeunesse. Et Pascal, parvenu au bout de son analyse, pénétra le mystère de solidarité où se fondent tant d'appétits contraires, de haines et d'envies : entre le passé et l'avenir pareillement écartés être une série de momens qui brillent.

La danseuse mimait une romance de Tschaïkowsky, *Chant d'automne*. C'était l'heure dorée dont il faut jouir, car la mort menace. Pourquoi se rappela-t-il les laboureurs de Colletière qui, sur un banc devant leur maison, rient au soleil couchant en mangeant leur soupe chaude à plein pot ?

Quand ce fut fini, Laurence glissa vers lui comme un beau vaisseau sûr de la mer :

— Voulez-vous m'offrir votre bras, lui demanda-t-elle, et me conduire au buffet?

Il ne pouvait se dérober. Avec elle il traversa les salons, sentant sur lui tous les regards qui convergeaient. L'ancien orgueil le ressaisit. Cette fête que tout à l'heure il ravalait, n'était-elle pas au contraire la suspension de toute lutte, et comme l'apothéose de Laurence qui lui en transférait l'hommage? Ce que jadis elle l'avait convié à posséder, le succès, la renommée, l'amour, il lui sembla que, pour la seconde fois, elle le lui offrait. Commettrait-il pour la seconde fois la sottise de le refuser?

Félix Chassal, cependant, venait de partir à l'anglaise en compagnie de Héraux le ministre : la succession de Moirand était ouverte; et en politique, au rebours du droit commun, c'est le vif qui saisit le mort.

Comme les Rouvray, au sortir de l'hôtel, remontaient en automobile, un homme qui surveillait la porte se précipita vers eux. Henriette eut un mouvement de recul, et Pascal fit un pas en avant :

— Tu sais, dit Hubert, ils m'ont chassé.

Pascal revit le geste unique de Laurence, et se contenta de répondre en aidant sa femme à monter en voiture :

— Je t'avais prévenu.

Absorbé par la gloire de la soirée, il n'éprouvait que de l'éloignement, du dégoût pour cet homme écroulé et éperdu qui le sollicitait. A son tour il s'installa et referma la portière.

— Toi aussi ! constata Hubert.

Quand la fortune lui souriait, il avait généreusement pris Julien Aunois sous sa protection. Pascal eut honte de son reniement et consulta sa femme :

— Permettez-vous ?

Elle comprit ce qu'il demandait et, devinant le malheur, elle approuva. Il rappela son ancien ami :

— Monte avec nous, il y a de la place.

Mais il ne lui offrit que le siège du rebours, en face de lui. L'automobile s'ébranlait, quand un loqueteux tendit la dernière édition d'un journal du soir avec ces annonces alléchantes : *Mort de Moirand, le garde des sceaux... Arrestation d'Épervans...* Pascal, brusquement, l'écarta et ordonna à son chauffeur :

— Allons, en route !

Durant tout le parcours aucune parole ne fut échangée. Le docteur conduisit Hubert à son cabinet de travail, puis il rejoignit sa femme pour se concerter avec elle.

— Il est sous le coup d'une arrestation, lui expliqua-t-il. Il ne peut rentrer chez lui. Pouvons-nous le loger ?

Elle se contenta de répondre :

— Sans doute.

Il s'étonna, s'impatienta presque d'une approbation qu'il n'avait pas prévue. Il comptait sur des objections qu'il se formulait à lui-même : n'était-ce pas compromettant, dangereux, et ne convenait-il pas de se tenir en dehors de tous ces tripotages? La charité d'Henriette lui laissait tout le poids des responsabilités, coupait court à une entente raisonnable.

Un domestique avait attendu leur retour : il fut chargé de préparer une chambre.

Quand Pascal rejoignit Épervans, il le trouva effondré, plié en deux et balbutiant :

— Tu ne vas pas me renvoyer? Tu me laisseras bien passer la nuit sur ce fauteuil?

Il lui fit pitié :

— En effet, il est déjà tard. Tu coucheras ici.

— C'est cela. Demain je préparerai mes affaires, ma défense. Après, je rentrerai chez moi, tranquillement. Si l'on doit m'arrêter, on m'arrêtera. Mais pas ce soir, pas ce soir... Ah! la farce a été bien jouée. Livier, administrateur de ma Société, est compromis. C'est pour le compromettre qu'on annonce mon arrestation ce soir, en même temps que la mort de Moirand. Notre ami Félix est très fort, il triomphe, il aura son ministère. Peut-être qu'il s'en tiendra là.

— Ne t'y fie pas trop. Enfin ces mines, existent-elles, oui ou non ?

On apporta du porto, des biscuits. Hubert mangea et but, avec voracité, et la confiance lui revint :

— Eh ! sans doute elles existent. J'ai des rapports qui l'affirment. Et puis, de quoi se mêle-t-on ? Est-ce que ça regarde les actionnaires? Les dividendes que je leur sers, ils ne disent pas qu'ils n'existent pas.

— Tu ne pourras pas les leur servir longtemps.

— Si, avec d'autres affaires.

— Et celles-ci ?

— Avec d'autres encore.

— Cela a des limites.

— Pas plus que la crédulité publique.

Changeant de ton, il tomba dans un attendrissement où Pascal reconnut l'usure des forces et les ravages de la peur :

— Je n'oublierai jamais ton hospitalité. Mais rassure-toi: je ne la révèlerai à personne. Je sais garder les secrets.

— Je ne te demande rien.

— Si, si, tu verras.

Et comme pour remercier son hôte, poussé par un instinct de lui être agréable, il se mit à lui parler de Laurence, de la beauté de cette Laurence qui l'avait chassé. Pascal éprouvait un secret plaisir à l'écouter. Il avait pu, dans la même soirée, comparer la victoire et la défaite des deux compagnons de sa jeunesse. Mais lui-même, il ne distinguait pas encore s'il était un vainqueur ou un vaincu. Ses pensées tournaient dans sa tête, avec le souvenir de Laurence.

IV. — LES PRISONNIERS.

La salle à manger des Rouvray, aux boiseries claires, donnait par une large baie vitrée sur les arbres d'un jardin qui n'étaient pas assez rapprochés pour tamiser sérieusement les rayons du soleil. Bien qu'on fût au commencement de juin et qu'il fît déjà chaud, on n'avait pas descendu la tente, et le soleil entrait librement. Le déjeuner s'était mal passé. Les deux garçonnets, Pierre et Michel, avaient eu toutes les peines du monde à demeurer à leur place, et s'étaient montrés bruyans à l'excès, encouragés par le mutisme de leurs parens qui, tout-à-coup, émergeant de leur nuage, intervenaient. Après leur sortie au dessert, Pascal, impatienté, rendit sa femme responsable de leur mauvaise tenue :

— Vous devriez les élever un peu mieux.

Le reproche, il le savait, était injuste. L'esprit inquiet, il avait besoin de tourmenter quelqu'un, et qui, mieux que sa femme, s'y fût prêté? Henriette, absorbée, ne répondit pas. Il la regarda plus attentivement, avant de recommencer des reproches que par avance il regrettait, et remarqua enfin qu'elle avait la mine défaite, les yeux cernés, une expression de tristesse, de lassitude.

— Êtes-vous fatiguée?

Surprise de cette question formulée plus doucement, elle se défendit :

— Moi? Je n'ai rien.

Il connaissait, pour s'en être servi, ces mots qui taisent le mal plus sûrement que le silence, et comme un bon médecin il lui proposa un changement d'air :

— Écoutez : vous devriez partir pour Colletière avec les petits. Juin menace d'être lourd. Là-bas, au bord du lac, l'air est toujours frais. On y est en paix : vous y trouverez le repos. Voulez-vous?

A cette invitation elle leva sur lui ses yeux craintifs qui étaient pleins de larmes. Sans la comprendre, il continua :

— Les Aunois partiraient avec vous. Ils vont se fixer à Voiron. Il y a longtemps que Gérard offre à Julien une situation dans sa filature.

— Les Aunois ne quitteront pas Paris, objecta Henriette.

— Que dites-vous?

— Claire ne veut pas s'en aller.

— Il faudra bien qu'elle s'en aille. Son mari est sans place.

— Elle a prié votre amie, Mme Chassal, de lui en découvrir une. Maintenant que M. Chassal est ministre, ce sera facile.

Pascal s'irrita de cette nouvelle comme si elle était dirigée contre lui:

— Non, non, il faut absolument qu'elle parte. Je le veux, je saurai l'obtenir.

Il affirmait son autorité comme s'il en avait le droit, comme s'il disposait d'une sanction. Et à cause de l'allusion aux Chassal, il revint à son projet, plus durement:

— Oui, il est préférable que vous vous installiez à Colletière dès maintenant. Je vous y rejoindrai à la fin de Juillet. Paris vous énerve. La campagne vous fera du bien.

Mais Henriette, d'habitude passive, résista:

— Je ne désire pas m'éloigner.

— Et moi, je désire ce départ, pour votre santé.

— Vous le voulez? Vous l'exigez?

— Je n'exige rien; vous savez que vous êtes libre.

Il fut bien forcé de voir les larmes qui tombaient des pauvres yeux effrayés d'Henriette. Ne les pouvant contenir, elle se leva et s'enfuit sans une parole. Nervosité, susceptibilité exagérée, ou chagrin inconnu, que signifiait cette émotion pour un conseil si simple, conforme à son intérêt? Il eut l'idée de la suivre, de la chercher, il se sentait injuste, il découvrait en elle une profondeur de tendresse qui l'apitoyait, qui l'attirait à l'instant même où il la rudoyait; mais il était lui-même en fâcheuse disposition d'humeur, et des obligations professionnelles le réclamaient sans retard. La première était de se rendre à la prison de la Santé où Hubert Épervans, détenu préventivement, l'appelait, sollicitait ses soins.

Son automobile, après le boulevard du Montparnasse où, machinalement, il leva les yeux vers son ancien balcon, prit le boulevard de Port-Royal et s'engagea dans la rue de la Santé toute bordée d'hôpitaux. Il se fit arrêter devant Broca, se souvenant que Raymond Gardane y était interne. Mais celui-ci était absent. Et même, aux réponses embarrassées qu'il reçut, il se rendit compte que le jeune homme se montrait irrégulier dans son service depuis quelques semaines et que l'on commençait de

s'en préoccuper et de s'en plaindre. Il rapprocha ces renseignemens de l'obstination de Claire à rester à Paris, et, malgré sa confiance dans la droiture, dans l'honnêteté de sa sœur, il s'en alarma. Il arriva enfin devant les énormes murailles de la prison dont le fronton porte avec une féroce ironie la devise: *Liberté, Égalité, Fraternité*. Son laisser-passer l'autorisait à visiter le prévenu soit en cellule, soit à l'infirmerie pour consultation. Après une première cour égayée par une tapisserie de lierre qui décore tout le carré des bâtimens et laisse à peine une place aux fenêtres, il fut introduit dans le corps de logis réservé aux prisonniers. Un autre visiteur, outre un gardien, occupait déjà le parloir.

— Mon père, dit une voix.

Et il eut quelque peine à découvrir Hubert derrière la double grille qui le séparait du public, non pas un Hubert déprimé, décontenancé et déconfit comme il se l'imaginait à l'avance, mais un Hubert qui, dans l'ombre de son rempart, se démenait, gesticulait, paraissait en proie à une surexcitation extraordinaire. Il l'observa de plus près et ne se rassura pas. L'accusé étonnait, subjuguait, abasourdissait le petit agent d'affaires de Bourgoin, ex-instituteur sensible à l'éloquence, débarqué du fond de sa province quand il avait appris l'accident de son garçon, et ne comprenant pas qu'une telle aventure pût atteindre des gens aussi haut placés que celui-ci dans l'échelle sociale.

— On l'en tirera, affirma le vieillard à Pascal pour se rassurer lui-même, pendant que le prévenu, sur une longue tirade, soufflait. Vous comprenez : Chassal, le ministre, a été son ami.

— Je ne suis pas au courant des choses de justice, répliqua Pascal pour éluder toute discussion.

— Oh! la justice, quand on a un ministre dans sa manche!

Le bonhomme affichait ce scepticisme rural qui ne croit pas au fonctionnement normal des institutions et n'admet qu'interventions et passe-droits pour avoir trop souvent constaté les différences de poids et de mesures. En somme, son commerce de gagne-petit ressemblait, toutes proportions gardées, à celui de son fils: c'était toujours l'entreprise mystérieuse des affaires. Mais, prudemment, il s'était imposé de bonne heure comme agent électoral, ce dont il avait eu l'occasion d'apprécier les avantages.

— Voyez-vous, ajouta-t-il confidentiellement, Hubert ne s'est pas assez mêlé de politique. Ça veut en remontrer à son père et

ça ignore l'a. b. c. du métier. Avec de la politique on ne risque jamais rien.

Réconforté par les discours d'Hubert, il avait oublié momentanément cette peur superstitieuse des gens de campagne pour le code pénal qui, là-bas, sur la lecture des journaux, l'avait bouleversé, et il se risquait à des axiomes rassurans.

Son fils, ayant repris haleine, repartait à fond de train sur ses projets financiers. Et il exploitait la mine inconnue de Guatemono dont on s'obstinait vainement à nier l'existence, et il en découvrait d'autres, plus riches encore en minerai, dans cette Amérique du Sud si fertile en ressources de toute espèce, et il élaborait des actes de sociétés où il se taillait la part du lion, et de ses deux mains creusées il faisait le geste de brasser des millions, des millions venus de tous les coins de France, des bas de laine comme des grandes banques.

— Oh! oh! s'écriait de temps en temps le vieil instituteur médusé, prêt à réclamer un tant pour cent en sa qualité paternelle, plongé dans l'admiration par cette facilité à édifier des fortunes quand lui-même avait trimé tout une longue vie pour arracher sou par sou de petites sommes aux poches fermées des gens de Bourgoin et des environs.

De chaque côté des grilles, les deux gardiens présens, l'oreille tendue, les yeux écarquillés, la bouche grande ouverte pour mieux boire ce flux de paroles, se tâtaient les flancs comme pour y chercher leurs économies et les verser sans délai au prisonnier qui les placerait dans ses entreprises, car les premiers seraient les mieux servis, et il s'agissait de ne pas perdre une minute. Pascal, rapproché, s'accoutumant à l'ombre, se contentait d'observer l'orateur qui se suggestionnait. C'était un spectacle tragique et bouffon, cet accusé dont on allait juger les gigantesques escroqueries et qui, enfermé, verrouillé, veillé, créait derrière ses barreaux, avec une verve, un brio irrésistibles, de nouvelles affaires sur le modèle des anciennes, plus vastes seulement, plus audacieuses, et qu'il projetait en l'air, jusqu'à des hauteurs vertigineuses, sans daigner voir le sable mouvant où tremblaient leurs assises. Et lui-même, gagné par la contagion, se surprit à rêver de gains impossibles. Il se secoua, et arrêta Hubert lancé à toute vitesse :

— Calme-toi, voyons, calme-toi.

Car il reconnaissait les symptômes de cette folie des gran-

deurs, de ce délire de vanité qui précède dans certaines maladies la paralysie générale.

Le père Épervans, familiarisé avec le sens des physionomies par ses marchés, remarqua parfaitement que Pascal n'était pas dupe de tant de brillantes promesses. Il voulut établir que lui aussi gardait l'esprit libre, et il intervint pour déclarer :

— Tout de même, tout de même il vaudrait peut-être mieux vivre tranquillement à la campagne : on éviterait des ennuis.

— Sûrement, approuva le docteur.

— Peut-être en effet, concéda Hubert. L'exploitation agricole, en somme, peut donner d'heureux résultats. Mais il faut la pratiquer en grand. L'élevage, par exemple, avec trois ou quatre mille bœufs...

Il allait recommencer. Le vieux bonhomme l'interrompit :

— Ah ! non. Rien qu'une vache et un cochon.

— Vous êtes raisonnable, vous, conclut Pascal.

Quand l'ancien instituteur eut appris, par son fils à qui il le demanda, le nom de l'autre visiteur, — ce monsieur si froid, si maître de lui, un peu inquiétant, — il se confondit en complimens et en formules de respect. Il avait fréquenté, de loin, le grand-père de Pascal, celui qui s'était ruiné si gaîment et si complètement, et son père, si gaillard pour un homme endetté. Ah ! mais, dans tout le Dauphiné, les Rouvray jouissaient de l'estime publique : songez donc, ils avaient payé tout le passif ! et le petit Gérard rétablissait présentement l'importance de la filature qui, jadis avait rapporté tant d'écus ! Et le vieillard se rapprochait du docteur, se frottait à lui, implorait son assistance comme un client se recommande à son patron :

— Vous le sauverez, n'est-ce pas, monsieur le docteur ?

— Mais je n'y puis rien.

— Oh ! vous pouvez tout ce que vous voulez.

Quand son fils se taisait, il retrouvait sa peur. Et, confondant les plans, il imaginait à Paris le jeu des influences locales.

— Là-bas, acheva-t-il plus doucement, il y a la femme.

Humilié de cette faiblesse, furieux de cette pusillanimité à son endroit d'un père qu'il avait toujours un peu méprisé, ou peut-être atteint par le dernier mot, Hubert lui ordonna :

— Maintenant, laisse-nous. J'ai à parler au docteur.

— A l'infirmerie, déclara Pascal. Je désire t'ausculter.

A l'infirmerie, pendant la consultation, le détenu tomba dans

un brusque état d'angoisse dont un optimisme tenace ou une aberration mentale le tirèrent promptement :

— Je vais bien, n'est-ce pas, je vais bien ? répétait-il sans cesse au cours de l'examen, comme s'il se sentait touché.

— Oui, mais il te faut du repos.

— Justement, je suis là pour ça. J'ai toutes mes nuits pour dormir, et quelquefois des heures pendant la journée. C'est à merveille, je me retape. Regarde : j'engraisse.

— Une bonne nourriture.

— On me l'apporte de chez Loyot. Mes employés y veillent. Car, tu sais, mes employés continuent de travailler. Aucune de mes sociétés n'est encore déclarée en faillite. Livier, le député, qui fait partie de mes conseils d'administration, se démène. Et mes actionnaires, fidèles, me réclament à cor et à cri. On prépare des bouquets pour ma sortie de prison. Mon automobile sera pavoisée.

Et de nouveau il s'exalta en célébrant son apothéose anticipée :

— Car il faut me tirer de là, reprit-il. Il le faut à tout prix. J'ai des projets, tu l'as entendu tout à l'heure, de quoi enrichir mes créanciers. Par une chance inespérée, une de mes entreprises en ce moment soutient les autres. Avec un non-lieu, je les sauve toutes. Qu'ai-je fait d'ailleurs qu'un financier ne fasse pas? Puisqu'on a trouvé de l'argent dans ma caisse, il n'y a rien à dire. Tout est là. Ou alors, qu'on m'accorde la liberté provisoire. Mon avocat l'a demandée : on l'a refusée ; je la redemanderai. Je la redemanderai jusqu'à ce que je l'obtienne.

Et invoquant avec assez de roublardise un supplément d'auscultation, il glissa de tout près à Pascal penché :

— Procure-moi la liberté provisoire, ou le non-lieu.

Pascal se redressa :

— Moi ? qu'y puis-je ?

— Va voir Félix.

— Il a besoin de ta chute.

— Plus maintenant.

Et à mi-voix le prévenu expliqua d'un jet le plan qu'il avait conçu :

— Va voir Laurence. Elle est à toi. Elle n'a jamais voulu être à personne. Je sais qu'elle est à toi. Tu n'as qu'à prendre Elle ne te refusera rien. Va voir Laurence.

— Tais-toi, commanda Pascal qui n'avait pu l'arrêter.

Hubert ricana comme un complice. Puis subitement son visage, au moment où le docteur Rouvray lui dit adieu, exprima l'épouvante, et il murmura un dernier mot qui était presque celui de son père :

— Et puis, il y a maman.

Pascal fut-il influencé par ce suprême appel, par la téméraire allusion à Mme Chassal, ou par le terrible diagnostic que son examen médical lui suggérait et qu'il avait caché à Hubert? Au sortir de la Santé, il jeta cette adresse à son chauffeur :

— Place Vendôme, au ministère de la Justice.

Nul plus que lui, pourtant, ne répugnait à solliciter un politicien, ni n'éprouvait plus de gêne, d'aversion à être mêlé de quelque manière à ces choses de finance pour lesquelles il exigeait la plus stricte délicatesse, formé par son propre sacrifice au culte de l'honneur qui ne transporte que ceux qui l'ont pratiqué, comme une religion n'est réellement comprise que du dedans, non du dehors. Au ministère, il se heurta au barrage de toute une séquelle d'huissiers, d'autant plus importans que le manque de discipline a compliqué le protocole. Ces obligations d'attente sont lourdes aux gens occupés. Un passe-droit en faveur d'un député acheva de lasser sa patience, et il remonta en voiture. Mais, au lieu de rentrer chez lui pour l'heure de sa consultation, il gagna l'hôtel des Chassal au parc Monceau. Il savait que ceux-ci n'occupaient pas encore les appartemens officiels. Peut-être rencontrerait-il Laurence. Et le cœur lui battait à l'idée de la revoir, comme s'il avait eu quinze ans de moins, — le temps qu'il calculait et que son calcul abolissait. La promesse osée d'Hubert avait ébranlé en lui, bien qu'il l'écartât, la porte close des souvenirs. Bientôt sa mémoire se trouva tout envahie, comme un caillou jeté dans un lac y détermine des cercles qui vont s'élargissant jusqu'aux rives.

Mme Chassal consentait à le recevoir. On l'introduisit dans un petit salon encombré de fleurs et de plantes vertes, ouvert sur le parc, pareil à un jardin. Après quelques instans, elle le rejoignit, toute vêtue de blanc, et, malgré cette blancheur concurrente, son visage immaculé paraissait luire. Il ne l'avait pas revue depuis la soirée où elle avait pris son bras avec un geste de conquête. Que de fois il avait revécu dangereusement cette scène! Une image nouvelle, une image couronnée remplaçait la jeune fille

au balcon qui avait régné sur sa jeunesse, ou plutôt se mêlait à elle, se confrontait avec elle. Il exposa la requête d'Hubert, réservant son opinion sur la prévention, se contentant d'invoquer l'amitié de Félix, et aussi la pitié; car il ne gardait aucune illusion sur la maladie qui menaçait le détenu et qui, tôt ou tard, à bref délai probablement, le frapperait d'immobilité ou l'emporterait : sans révéler le mal, il en indiqua la violence. A tout le moins, un transfert à la prison de Fresnes, à la Croix de Berny, s'imposait. Elle écoutait, les deux mains posées sur les bras du fauteuil, les yeux à demi fermés, et il se rappela tout à coup cette pose concentrée et sérieuse qu'elle avait prise avant qu'elle n'ordonnât de jeter Hubert à la porte. Allait-elle se redresser pour condamner? Pourquoi venait-il plaider cette cause?

— Alors, il est perdu, dit-elle.

— Je le crains.

— Du moins il aura vécu.

— Il a surtout abusé de la vie.

— Pour sentir, il faut abuser. Les existences trop méthodiques ignorent la puissance des sensations. Lui, il les épuisait.

— Jusqu'à la lie.

— Oh! il y a toujours de la lie au fond de la passion, mais ne convient-il pas de tout lui subordonner?

Comment osait-elle parler ainsi, et devant lui? Elle avait jadis refusé de sacrifier quoi que ce fût à leur amour, elle lui avait préféré ses ambitions, ses goûts, ses plaisirs, le succès, la mode, Paris; elle avait combiné jour à jour, et avec quel art et quelle discipline! son triomphe, ce triomphe auquel il avait assisté chez elle, et elle parlait de tout subordonner à la passion!

— Cette Ninette, continua-t-elle, l'a conduit, n'est-ce pas? à la ruine, au vol, au crime.

— Je ne sais pas.

— Le crime, c'est une grande preuve d'amour.

Il n'écoutait pas ces déclarations, si banales dans la bouche d'une femme d'aujourd'hui, il la regardait, et sur le visage paisible il fixait spécialement les lèvres, les minces lèvres rouges, peut-être peintes, les lèvres qu'il reconnaissait. Et brusquement, sans prévoir la parole qu'il prononçait, il dit :

— Laurence.

Elle ne remua pas. Un battement des longues paupières,

qu'il ne remarqua point, attesta seul qu'elle était surprise et intérieurement secouée :

— Enfin, murmura-t-elle doucement, vous vous souvenez de moi.

Lui, debout devant elle, rapproché d'elle, était tout frémissant. Il reprit :

— Laurence, répondez-moi : quand il s'est agi, il y a si longtemps...

— Il n'y a plus si longtemps.

— ... de subordonner votre vie à l'amour, à notre amour, pourquoi n'avez-vous pas voulu?

Elle posa sur lui ses yeux sombres, leur donna tout leur feu, toute leur puissance, et répondit :

— Savez-vous si je ne l'ai pas regretté?

Il répéta, comme si le mouvement de son cœur s'arrêtait sur une seconde infinie :

— Laurence!

Quelques mots, comme un enchantement, les avaient ramenés en arrière, au delà du temps écoulé. Elle avait conservé toute sa jeunesse, avec une grâce plus achevée. Il était au sommet de la vie, à l'âge où la sensibilité possède toutes ses richesses. Repasseraient-ils exceptionnellement par le chemin où l'on ne revient pas? Plus bas elle reprit :

— Vous aussi, Pascal, vous m'avez sacrifiée.

— Si vous m'aviez aimé, vous m'auriez suivi n'importe où.

— Si vous m'aviez aimée, vous seriez resté.

— J'ai connu la mort en vous quittant.

— Et moi... quelque chose de pire que la mort.

Et sans s'expliquer davantage, elle ajouta :

— Non, non, Pascal, ne dites pas que je ne vous ai pas aimé... L'autre soir, chez moi, après les danses, je vous ai vu, j'ai marché vers vous, je vous ai choisi, je ne pouvais pas agir autrement.

Pour tenter de se soustraire à l'envoûtement qu'il subissait, il constata :

— Héraux, le ministre, était parti.

— Je ne sais pas. Je ne pouvais pas agir autrement.

Elle paraissait suivre sa pensée toute droite, et il s'avoua vaincu :

— Ce soir-là, vous atteigniez votre perfection, Laurence.

Sur votre visage, toujours si lumineux, je voyais que vous réalisiez votre but.

— Mon but?

— Oui, votre but de domination. Tous les regards, tous les désirs convergeaient vers vous.

— Ce n'est pas assez.

— Vous marchiez comme une souveraine à travers les convoitises, les fièvres, les renommées de Paris qui se soumettaient sur votre passage.

— Ce n'est pas assez.

— N'est-ce pas cela que, jadis, vous aviez voulu, quand, de mon balcon d'étudiant, vous souvenez-vous? vous regardiez Paris, Paris à vos pieds?

— Non, ce n'était pas cela. Pourquoi me rabaisser, mon ami? Mieux que moi vous avez su, vous, atteindre votre perfection, comme vous dites. En acceptant de maintenir un nom intact, en ressoudant les anneaux rompus de votre race, vous avez contribué à de la durée. J'aurais voulu, moi aussi, être associée à ce qui dure, à une œuvre d'art impérissable, à une invention dont la loi ou la bienfaisance se répercutent longtemps, toujours, ou bien à une page d'histoire.

— Vous exigiez beaucoup.

— Oui, tout ce qui peut prolonger notre vie.

Comme, sans un mouvement, elle resplendissait d'exaltation, il voulut, dans une jalousie subite, éclaircir le rôle de Félix Chassal, et il demanda :

— La réputation de votre mari, son importance actuelle ne vous suffisent-elles pas?

— C'est de la politique, ce n'est pas de l'histoire.

— La politique, c'est l'histoire qui se fait, ou qui se défait.

— Ou qui se défait : vous voyez, vous n'y croyez pas. Non, ce soir-là, que vous rappelez, je n'étais pas encore satisfaite.

— Il est malaisé, Laurence, de vous satisfaire.

Elle abaissa les yeux sous les longs cils pour continuer :

— Je ne croyais pas qu'un jour vous reviendriez. Je n'avais pas mesuré toute votre force. Quand vous êtes revenu à votre poste, avec votre avenir retrouvé, alors...

— Alors ?

— Alors j'ai compris; alors, peut-être, j'ai regretté.

N'était-ce pas une manière d'aveu ? Touché en plein cœur, il

étendait déjà les mains en avant pour achever de jeter bas le mur qui, durant quinze années, les avait séparés et qu'elle venait d'ébranler. Déjà il ouvrait les lèvres quand, le devinant, le précédant, elle l'arrêta :

— Non, non. Taisez-vous. Pas ici. Tant d'autres me l'ont dit, à cette place. Vous, je ne veux pas. Il est trop tard.

L'élan brisé, il répéta sous une forme interrogative :

— Tant d'autres vous l'ont dit?

— Oui. Hubert Épervans, ici, s'est traîné à mes genoux.

— Hubert?

— Pourquoi lui en vouloir maintenant? Le pauvre homme! Il est si malheureux!

Comme s'il avait eu des droits sur elle, il l'interrogea :

— Et vous n'avez écouté personne ?

— Personne. J'attendais.

Que signifiaient ces derniers mots? Elle le regardait en face, elle le défiait. Il ne put rien approfondir. Félix entrait, lissant sa belle barbe en pointe, satisfait, lui, de son ministère.

— Tu m'as demandé place Vendôme?

Sa vanité, naturellement comblée, était encore assez récente pour obscurcir ses facultés d'observation. Pascal et Laurence s'étaient lancés à toutes brides dans le chemin de leur jeunesse. Comme des cavaliers enfonçant dans les hautes herbes, ils foulaient leurs souvenirs qui montaient jusqu'à leur poitrine. Comment ne relèverait-on pas, sur leurs traits transfigurés, les traces le cette course folle? Pascal haletant, hors d'état de se gouverner, ne parla pas. Elle, immédiatement maîtresse d'elle-même, avec ce sourire de commande qu'elle avait d'ordinaire dans le monde, s'avança vers son mari et lui expliqua tout naturellement leur émotion :

— Nous étions tous deux fort attristés. Notre ami Épervans est très malade à la prison. M. Rouvray l'a vu tout à l'heure. Il est perdu. Ne pouvez-vous rien pour alléger son sort?

Pascal la considérait, l'entendait avec surprise, presque avec stupeur. Quel empire elle exerçait sur elle comme sur les autres! Félix avait l'air de subir une sollicitation désagréable : il voulait oublier son ancien camarade. Et il déclara brièvement :

— Non, rien.

Elle se tourna vers le docteur :

— N'est-ce pas un non-lieu, docteur, que vous souhaitiez?

— Un non-lieu? reprit le ministre. Impossible. L'une de ses affaires minières ne repose sur aucune base. Il est vrai qu'elle donne des dividendes.

— Vous voyez!

— Il a dressé de faux bilans, fraudé la loi sur les sociétés. Je ne sais quoi encore. Et quand on lui représente ses escroqueries, il répond : « N'avais-je pas le droit? » Il n'a pas de sens moral.

— Oh! qui donc en a aujourd'hui? Où le prendrait-on?

— Laurence, vous avez tort de plaisanter ainsi notre temps.

Pascal, enfin, recouvrant la parole, proposa la mise en liberté provisoire.

— Cela, peut-être. Les créanciers la réclament. Ils maintiennent leur confiance à Épervans, et ils accusent l'injustice gouvernementale. Et puis, Livier s'est ressaisi. Son groupe s'est décidé à le soutenir. C'est dangereux. Les compromissions ne compromettent plus personne.

Et, après un instant de réflexion, il conclut, s'adressant au docteur avec une macabre finesse :

— La liberté provisoire, si vous me promettez qu'il mourra.

Laurence parut goûter cette ironie féroce. Pascal la revit, désignant Hubert à ses domestiques comme une vestale la victime. Une vestale, c'est ainsi qu'il l'emporta, lorsqu'il eut pris congé. Autour d'elle les passions, de toutes parts, étaient nées, avaient grandi et grondé, et, dédaigneuse, elle les avait laissées croître, puis retomber comme des vagues. Elle attendait alors. Maintenant elle n'attendait plus. Le passé ne venait-il pas de ressusciter?

HENRY BORDEAUX.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE PRINCE DE BÜLOW

II [1]

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

Chancelier de l'Empire durant neuf années, le prince de Bülow a dirigé pendant douze ans la politique extérieure de l'Allemagne. C'est en effet le 28 juin 1897 qu'il a succédé au baron Marschall de Bieberstein à l'Office impérial des Affaires étrangères.

Son rôle international a été vivement discuté en Allemagne et hors d'Allemagne. Nous ne saurions oublier qu'il a souvent différé de ce que la France eût souhaité. Mais on doit la justice à ses adversaires. Et c'est leur rendre cette justice que d'essayer de les comprendre.

I

Lorsque le baron de Bülow, ambassadeur d'Allemagne près le roi d'Italie, fut appelé par l'Empereur à la Wilhelmstrasse, ceux mêmes qui ne prévoyaient pas le prompt développement de sa carrière rendaient hommage à son mérite personnel et à sa valeur professionnelle. Diplomate de métier, il était, par l'ouverture de son esprit, l'étendue de sa culture et l'éclat de sa parole, sensiblement supérieur à la moyenne de ses collègues. Fort de la faveur du souverain, habile à la conserver, d'esprit vif et de

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre.

caractère souple, de bonne, sinon de haute noblesse, il réunissait un ensemble de qualités propres à assurer son succès.

Le jour même où il prit possession de son poste, M. de Bülow alla rendre visite au prince de Bismarck à Friedrichsruhe. Dans cet hommage immédiat au créateur de l'Allemagne moderne, il y avait plus que l'accomplissement d'un devoir de déférence, — la notification d'une volonté et l'affirmation d'une politique. Entré dans la carrière sous les auspices de Bismarck, au temps où le baron de Bülow, son père, était, en qualité de secrétaire d'État, le principal collaborateur du chancelier, le nouveau ministre se piquait d'être un bismarckien adapté aux nécessités de son temps, mais pénétré de la doctrine. Le réalisme était la vertu intellectuelle qu'il revendiquait entre toutes. Et dans la désinvolture élégante qu'il allait mettre à le publier, passait l'écho des brutalités du maître : « Le temps n'est plus, dira-t-il bientôt, où les Allemands laissaient à un de leurs voisins la terre, à l'autre la mer, et gardaient pour eux le ciel où plane la pure doctrine (1). » Désormais l'heure a sonné de la politique utilitaire, dégagée des principes et tout opportuniste : « Nous ne jouerons jamais les brandons de discorde, mais jamais non plus les Cendrillons (2). » Il faut éviter la doctrine et le sentiment, les deux écueils de l'action : « Napoléon III a voulu jouer la providence sur la terre : cela ne lui a pas réussi. Notre devoir, tout en respectant les aspirations du peuple allemand, est de ne nous laisser guider que par son intérêt (3)... La politique d'un grand pays ne peut pas être dirigée par ses impressions, mais seulement par son utilité (4)... L'homme d'État n'est pas un juge. Je ne peux pas mener la politique étrangère du point de vue de la pure morale philosophique (5)... Je ne suis pas un faiseur de déductions. Et nous arriverions à de jolis résultats si nous nous laissions guider par des dogmes absolus (6)... » En un mot, saisir l'occasion, aller au succès, se souvenir toujours que « sur cette dure terre où nous sommes, il faut être ou marteau ou enclume, » telle est la maxime de ce

(1) Reichstag, 13 décembre 1900.
(2) *Ibid.*, 27 avril 1898.
(3) *Ibid.*, 19 novembre 1900.
(4) *Ibid.*, 13 décembre 1900.
(5) *Ibid.*, *id.*
(6) *Ibid.*, 16 mars 1905.

débutant, que son autorité oratoire va d'un seul coup placer au premier rang.

Comme Bismarck, M. de Bülow est conservateur, conservateur dans l'ordre militaire, conservateur dans l'ordre diplomatique, conservateur des territoires conquis et de la prééminence assurée. Selon le mot de Guillaume II, « garder les glorieuses conquêtes par lesquelles Dieu a récompensé les luttes de l'Allemagne pour l'indépendance et pour l'unité est le plus saint des devoirs. » Garder l'Alsace-Lorraine, garder l'hégémonie de l'Europe, voilà le but. Pour l'atteindre, tous les moyens sont bons. Bismarck n'en a négligé aucun, passant avec la France de la provocation à la complaisance, avec l'Angleterre de la perfidie à la servilité, arrachant à la Russie la garantie d'une alliance conclue contre elle (1). M. de Bülow est capable d'un éclectisme égal. Mais la situation pour lui n'est plus la même, L'Europe n'est plus le désert asservi où, de 1871 à 1891, la paix allemande a régné. La loi d'équilibre qui régit la matière internationale s'est réveillée. Et déjà se manifeste un de ces essais d'organisation dans l'égalité, qui suivent, comme une revanche, les périodes de suprématie.

C'est là un premier changement. Ce n'est pas le seul. En même temps que se groupaient les forces politiques, le champ de l'action internationale s'est démesurément élargi. L'Europe n'est plus l'unique échiquier de la diplomatie : l'univers s'ouvre à ses combinaisons. M. de Bülow, bismarckien par la méthode, sera un bismarckien « mondial. » C'est l'exigence du moment et le désir de l'Empereur. A l'appel de Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau, » l'Allemagne a répondu avec sa discipline habituelle. Elle n'a pas encore de marine de guerre ; mais elle est résolue à s'en donner une. Elle possède déjà une marine de commerce importante et ses commis voyageurs sont partis à la conquête des clientèles d'Asie, d'Afrique et d'Amérique. Dès 1885, à la commission d'enquête sur la baisse du commerce britannique, les succès de l'Allemagne ont été mis en lumière : « L'Allemagne, a dit un des déposans, a pris le chemin de nos marchés, l'adresse de nos cliens et, voyant nos bénéfices, elle a fabriqué nos marques. » En 1897, les consuls anglais écrivent : « Tout traduit au dehors le gigantesque effort de ce pays pour

(1) Contre-assurances de Skiernevice et de Berlin (1884-1888).

arriver à la tête du mouvement industriel et évincer ses rivaux (1). » L'acceptation du fait nouveau que constitue l'alliance franco-russe, la restriction qu'il apporte à l'hégémonie européenne sont donc compensées par l'espoir d'une plus ample prépondérance. Les cadres de la politique traditionnelle deviennent trop étroits désormais pour l'essor de l'aigle impérial prêt à s'envoler sur le monde.

M. de Bülow accepte le fait accompli et se résigne à l'alliance franco-russe en se réservant de l'utiliser, comme en 1895, après les victoires japonaises (2). Le théâtre qu'il aborde le lui permet; car son regard embrasse un vaste horizon : « Comme les Anglais, comme les Français, comme les Russes, nous prétendons, dit-il, à la plus grande Allemagne. Nous ne nous laisserons pas ravir l'égalité avec d'autres puissances. Nous ne nous laisserons pas contester le droit de parler comme elles dans le monde. Il fut un temps où l'Allemagne n'était qu'une expression géographique, où on lui refusait le nom de grande puissance. Depuis lors nous sommes devenus une grande puissance et, avec l'aide de Dieu, nous espérons le rester. Nous ne permettrons pas qu'on abolisse ou qu'on limite le droit que nous avons à une politique mondiale réfléchie et raisonnée (3). » Ce que sera cette politique, M. de Bülow va nous le dire : « Si vous entendez par politique mondiale une tendance à nous mêler de ce qui ne nous regarde pas, alors je suis l'adversaire résolu de cette politique. Au contraire, c'est un fait qui s'impose aux esprits sérieux et compétens que nous avons acquis de grands intérêts outre-mer. C'est dans ce sens que j'ai dit, il y a trois ans, et que je répète aujourd'hui, que nous voulons avoir notre place au soleil, que nous voulons garder cette place, que nous ne nous laisserons pas rejeter dans l'ombre (4). » Tel est le programme. Voyons les actes.

Ces actes ne tardent guère à se développer. A l'automne de 1897, un incident secondaire offre l'occasion, aussitôt saisie. Deux mission naires allemands ont été assassinés en Chine dans la province du Chantoung où l'Allemagne exerce avec zèle le

(1) Victor Bérard, *l'Impérialisme anglais.*

(2) Une triple action russo-franco-allemande obligea alors le Japon à rendre à la Chine une large part de ce qu'il lui avait pris.

(3) Reichstag, 19 novembre 1900.

(4) *Ibid.*, 15 mars 1901.

protectorat des missions. C'est plus qu'il n'en faut pour armer « le poing ganté de fer. » En novembre, avant toute négociation, l'escadre allemande d'Extrême-Orient occupe la baie de Kiao-Tchéou. Le 19 du même mois, le croiseur *Kaiserin Augusta* est envoyé de Crète en Chine. Le 23, le prince Henri de Prusse est appelé au commandement d'une seconde division navale dont on accélère le départ. Dès ce moment, la campagne de Chine est un argument décisif pour le vote de la loi navale. En ouvrant la session du Reichstag, l'Empereur, contrairement à l'usage, fait suivre la lecture du discours du trône d'une vibrante improvisation : « Messieurs, dit-il d'une voix grave, au nom du Dieu tout-puissant, en mémoire du grand empereur, je vous adjure de me mettre en état de tenir mon serment, de m'aider à maintenir puissamment au dehors le prestige de l'Empire, pour lequel je n'ai pas hésité à exposer mon propre frère (1). » Le 15 décembre, le prince Henri s'embarque, non sans s'être engagé à porter au loin « l'Évangile de la personne sacrée de Sa Majesté. » Le 5 janvier 1898, la Chine effrayée cède à bail à l'Allemagne Kiao-Tchéou et ses environs. Le 28 mars suivant, le programme naval est voté en troisième lecture. Ce sont dons de joyeux avènement que le baron de Bülow apporte à son souverain.

On ne songe pas d'ailleurs à masquer le grand dessein de « l'ère nouvelle, » à réduire à de simples représailles les opérations de Chine. Le ministre des Affaires étrangères livre au Reichstag le fond de sa pensée : « L'envoi de notre escadre à Kiao-Tchéou n'était, dit-il, à aucun degré une improvisation. C'était le résultat de mûres réflexions... Nous étions depuis longtemps convaincus que nous avions besoin en Extrême-Orient d'une base territoriale. Faute de cette base, nous fussions restés en l'air au point de vue économique, naval et politique (2). » C'est donc un établissement durable que l'Allemagne a entendu créer. Sur d'autres points, elle procède autrement. En Turquie, par exemple, elle refuse de s'associer aux démarches collectives tentées par les puissances auprès du Sultan en faveur de la Crète. Et, le 12 octobre 1898, Guillaume II, par un voyage solennel à Constantinople et en Palestine, confirme en personne des promesses dont il a fixé par

(1) Reichstag, 30 novembre 1897.
(2) *Ibid.*, 8 février 1898.

avance la contre-partie économique. De l'Orient proche à l'Orient lointain, l'Allemand s'avance, « comme les Macchabées, l'épée d'une main, la truelle de l'autre, » prêt à fonder les bases de la plus grande Allemagne.

Nous sommes en 1899. Cette année encore sera riche en manifestations mondiales. Aux États-Unis et à l'Angleterre, M. de Bülow, par une insistance soutenue, arrache la revision du condominium institué aux Iles Samoa. « Il y a deux choses, déclare-t-il, que nous ne pouvons pas perdre de vue : la première, c'est que nous avons le devoir de protéger le commerce et la liberté, les biens et l'activité de nos nationaux établis aux Samoa; la seconde, c'est que nous avons sur cet archipel des droits contractuels dont la sauvegarde est pour le peuple allemand une question d'honneur national (1). » Mais ce n'est pas assez de maintenir l'acquis en profitant, pour imposer sa volonté, des embarras des partenaires, — guerre hispano-américaine et affaires sud-africaines. Il faut aller de l'avant : d'où l'achat à l'Espagne des Carolines et des Marianes : « Les Marianes au Nord, les Palau, les Carolines et les Marschall au centre, la Terre de l'Empereur Guillaume et l'archipel Bismarck au Sud, forment désormais un tout cohérent... Traité avec la Chine pour Kiao-Tchéou, traité avec l'Espagne pour les Carolines, ce sont les anneaux d'une même chaîne. Dans les deux cas, nous avons procédé de sang-froid, tranquillement, mûrement (2). » Et pour que la chaîne ainsi forgée soit plus solidement rivée, le 11 décembre une nouvelle augmentation de la flotte est demandée au Reichstag : car « il ne faut pas qu'on puisse passer à l'ordre du jour sur l'Allemagne (3). »

L'Allemagne n'est d'ailleurs pas d'humeur à accepter un tel effacement. Ce qu'elle exige, ce n'est même pas l'égalité et « sa place au soleil, » c'est la primauté matérielle et morale. Les événemens de Chine de 1900 vont la servir à souhait. Plus qu'aucune autre puissance, elle a souffert de l'insurrection des Boxers, puisque son ministre, le baron de Ketteler, a été assassiné par les rebelles. Elle parlera donc plus haut que les autres et, dans l'action collective, revendiquera une place éminente. Ce n'est pas assez de former à grand bruit un corps expéditionnaire

(1) Reichstag, 14 avril 1899.
(2) *Ibid.*, 22 juin 1899.
(3) *Ibid.*, 11 décembre 1900.

(25 juin). Cinq semaines après, le maréchal de Waldersee, place à la tête de ce corps, devient, grâce à la supériorité de son grade, le chef de tous les contingens européens. C'est la mise en actes de la parole impériale : « *Völker Europas, Verteidigt Ihre theuresten Güter.* » Au Reichstag, certaines inquiétudes se font jour quant aux suites de cette politique retentissante (1). M. de Bülow les dissipe dédaigneusement. Il refuse d'admettre, — ce qui est pourtant l'évidence, — que le *break up of China* inauguré par l'occupation de Kiao-Tchéou soit pour rien dans le mouvement boxer. Il affirme que l'Allemagne a la confiance des puissances, puisque le commandement en chef lui a été remis par elles. Il oppose à ceux qui la prétendent isolée sa présence à la tête du concert civilisé. Il marque une superbe foi dans les succès futurs de la politique mondiale. Et il organise l'audience du prince Tchoun chez l'Empereur, amende honorable du représentant de l'Asie aux pieds du représentant de l'Europe.

A peine l'affaire de Chine est-elle close que, sur d'autres terrains, s'affirme la vitalité allemande. Les vieux bismarckiens sont-ils choqués de cette dispersion de l'effort? M. de Bülow profite de l'inauguration à Berlin du monument élevé à son prédécesseur pour proclamer, en disciple affranchi, qu'il n'y a pas de dogmes politiques immuables. Un jour, c'est en Afrique qu'il engage les finances de l'Empire en accordant la garantie d'intérêt au chemin de fer de Dar-es-Salam à Mrogoro (2). Quelques mois après, c'est contre le Vénézuéla, mauvais payeur, qu'il provoque une triple action navale où la flotte allemande, appuyée par la flotte anglaise et la flotte italienne, procède comme entrée de jeu à un bombardement, dont s'inquiètent même ses associées. M. de Bülow professe qu'en vingt ans les conditions de la politique se sont totalement transformées : « Autrefois elles ne dépassaient guère les rives de la Méditerranée. Aujourd'hui, c'est l'univers entier qu'elles embrassent (3). » Le « rat de terre » allemand, comme disait Bismarck, navigue maintenant sur toutes les mers. L'affirmation de son droit ou de ses prétentions s'impose à l'Asie comme à l'Amérique. Et partout le succès couronne ses initiatives. Ce sont pour le gouvernement impérial, pour le diplomate disert qui préside à sa poli-

(1) Reichstag, 19 novembre 1900.
(2) *Ibid.*, 24 avril 1901.
(3) *Ibid.*, 8 janvier 1902.

tique extérieure, des années faciles et brillantes. Et l'élévation de M. de Bülow au poste de chancelier de l'Empire apparaît en 1900 comme la juste récompense d'une activité féconde.

Si, durant cette période, l'horizon de la politique allemande s'élargit, ses instrumens ne changent point. L'Empire garde en Europe ses alliés. Une série de visites de souverains, — visites du roi Humbert en Allemagne (1897), de Guillaume II en Hongrie (1897), de François-Joseph à Berlin (1900), de Victor-Emmanuel à Potsdam (1902), de Guillaume II à Vienne (1903), — affirment la persistance des liens qui unissent les trois pays. M. de Bülow sait que cette alliance reste une nécessité et il la cultive avec art. Il affirme en toute occasion qu'elle est « en excellente santé (1). » Il dit : « La Triplice est comme une forteresse en temps de paix. Les arbres, sur les glacis, poussent chaque année plus haut. Mais vienne la guerre que je ne souhaite ni ne prévois : la forteresse en un clin d'œil serait prête à la lutte (2). » Sans doute, pendant la discussion sur le tarif allemand, l'allié autrichien et l'allié italien donnent tous deux des marques d'humeur. Mais n'est-ce point Bismarck qui a dit que la guerre douanière n'empêche pas l'alliance politique? Effectivement, le 28 juin 1902, la Triplice est renouvelée, non sans que peut-être se soient modifiées, à défaut de ses clauses, les dispositions de certains de ses membres, — mais sans changement essentiel, sans diminution de l'autorité allemande, sans gain positif pour aucun des pays qui restent en dehors de la combinaison.

Qui d'ailleurs, à ce moment, menace l'Allemagne? La Russie? Elle est de plus en plus absorbée par ses ambitions asiatiques et se détourne de l'Europe. Joueur heureux, M. de Bülow voit le gouvernement du Tsar suivre tardivement le perfide conseil de Bismarck : « La Russie n'a que faire en Occident. Elle n'y peut gagner que le nihilisme et d'autres maladies. Sa mission est en Asie. Là elle représente la civilisation (3). » Là surtout elle rencontre des obstacles qui la rendent en Europe incapable de tout effort. Son accord avec l'Autriche relatif aux affaires balkaniques (1897) n'est que la constatation de cette impuissance. Chaque jour, elle s'engage plus avant en Extrême-

(1) Reichstag, 18 décembre 1897.
(2) *Ibid.*, 12 décembre 1898.
(3) Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*.

Orient. L'occupation de Kiao-Tchéou par l'Allemagne l'a conduite à occuper elle-même Port-Arthur, initiative contraire aux méthodes traditionnelles de sa politique chinoise. L'alliance anglo-japonaise et la vaine déclaration franco-russe, qui lui a opposé un semblant de réponse, ont grevé ses ambitions d'une hypothèque nouvelle (janvier-mars 1902). Elle ne compte plus que pour mémoire dans la balance du vieux monde. Et c'est assez pour l'Allemagne de la tenir en confiance par des prévenances habiles. Guillaume II et Nicolas II se rencontrent deux fois en 1897, une fois en 1899, une fois en 1901, une fois en 1902. Pendant un séjour à Posen, cette même année, l'Empereur, en recevant des officiers russes, leur parle de la confraternité d'armes des deux armées. La concordance des ambitions russes et des desseins allemands annihile la force que l'alliance de 1891 avait associée à la nôtre. L'Alliance franco-russe faussée et dévoyée est sans action sur l'Europe.

La France au surplus n'a pas à cette époque le goût de la politique extérieure. De 1897 à 1903, ce sont des années de lutte civile, de déchiremens atroces. C'est l'affaire Dreyfus, la persécution religieuse, les fiches, le règne de M. Jaurès, période de stérilité où, par l'effet des circonstances, les convictions les plus sincères se mettent au service des partis de subversion nationale et sociale. D'ailleurs, ne sommes-nous pas, au lendemain de Fachoda, voués, par haine de l'Angleterre, à l'indulgence envers l'Allemagne? L'Allemagne le sait et nous paye de mots. Des démarches courtoises, d'ailleurs pleines de tact, nous tiennent en repos. L'incendie du bazar de la Charité (1897), la perte du Transatlantique la *Bourgogne* (1898), la mort de Félix Faure (1899), la catastrophe de la Martinique (1902), la visite de Guillaume II à bord du vaisseau-école *Iphigénie* (1899), le voyage à Berlin du général Bonnal (1901) sont autant d'occasions de rapprochemens courtois. L'abolition en Alsace-Lorraine du paragraphe de la dictature accentue la détente. M. de Bülow la constate avec satisfaction. « Avec la France, dit-il, nous nous sommes jusqu'ici pour toutes les affaires coloniales toujours aisément et toujours volontiers mis d'accord (1). » Ou encore : « Entre la France et l'Allemagne, il n'y a, pas plus en Extrême-Orient que sur la plupart des points du monde, de conflit réel d'intérêt (2). »

(1) Reichstag, 11 décembre 1899.
(2) *Ibid.*, 15 mars 1901.

Parole cruelle dans son optimisme : car, à cette heure d'anémie, la France n'est point capable de soutenir dans le monde ses intérêts. Et l'on peut se dispenser de compter avec elle.

L'Angleterre elle-même n'est pas en état de faire front. Car, pendant trois années, elle s'est épuisée à réduire les républiques sud-africaines. Certes, sa défiance est éveillée : les deux programmes navals de 1897 et de 1900, leur préambule dirigé contre elle, les conflits de droit maritime pendant la guerre du Transvaal, le haut prix mis par l'Allemagne à sa neutralité, son attitude à Kiao-Tchéou et aux Samoa, ce sont là des griefs que le temps mûrira, mais qui ne peuvent germer encore. La mauvaise humeur de l'Angleterre ne se traduit, pour l'instant, que par la saisie de navires allemands, l'expulsion de sujets allemands établis dans l'Afrique du Sud, les attaques de M. Chamberlain contre l'armée allemande. Mais, officiellement, les deux gouvernemens se ménagent. Accueil chaleureux réservé à Berlin à Cecil Rhodes (1899) ; visite du prince de Galles chez l'Empereur et de l'Empereur chez la reine Victoria (1900); participation solennelle de Guillaume II aux funérailles de sa grand'mère (1902) ; honneurs rendus à lord Roberts (1902) ; refus de recevoir le président Kruger, tels sont les principaux symptômes de ces ménagemens mutuels. On essaie même de marcher d'accord. L'occupation de Wei-haï-Wei répond à celle de Kiao-Tchéou et est hautement approuvée en Allemagne (1898). En 1900, c'est l'accord relatif à la Chine, qui d'ailleurs, à peine conclu, est l'objet d'interprétations divergentes. En 1902, c'est l'action concertée au Vénézuéla, bientôt aussi impopulaire à Londres qu'à Berlin. Édouard VII, pendant la première année de son règne, doit gouverner au jour le jour. Il liquide le passé. L'heure n'est pas venue d'agir pour l'avenir, et le champ reste libre devant l'Allemagne (1).

Magnifique partie en vérité que celle de M. de Bülow ! Il peut négocier avec tous, parler à tous, être entendu de tous. L'Espagne,

(1) Son effort de séduction s'étend jusqu'au delà des mers. En dépit des difficultés douanières et des soupçons éveillés par la présence de l'escadre allemande aux Philippines pendant la guerre avec l'Espagne, l'intimité germano-américaine est de la part de l'Empereur si activement cultivée qu'elle semble peu à peu se resserrer. Les fréquentes communications entre Guillaume II d'une part, MM. Mac Kinley et Roosevelt de l'autre, le voyage du prince Henri de Prusse aux États-Unis (1901), la visite à Kiel de l'escadre américaine (1903) sont les principales manifestations de cette intimité.

les Pays-Bas, la Turquie, la Roumanie sont pour lui des satellites. L'Asie et l'Amérique ouvrent au commerce de l'Allemagne d'admirables perspectives. L'Europe assure à sa diplomatie de fructueuses possibilités. Il est loisible au chancelier de prendre part aux rapprochemens qui se dessinent, de présider aux accords d'intérêts que suggère le souci de la paix, d'offrir son amitié au prix qu'il lui plaira de fixer. Continental ou mondial, son « grand dessein, » pour aboutir, n'a besoin que d'être suivi. Les rancunes provoquées, les soupçons éveillés ne sont nulle part servis par une force prête aux actes. L'occasion est incomparable.

Mais, comme disait Bismarck, « il n'y a qu'un moment dans les choses (1). » Au printemps de 1903, Édouard VII arrive à Paris. Le moment est passé et des combinaisons nouvelles se forment au sein de l'Europe étonnée.

II

Le voyage du roi d'Angleterre à Paris au printemps de 1903, première manifestation de la liberté assurée par la fin de la guerre anglo-boer, marque le réveil de la politique britannique. A Berlin il semble qu'on n'attache d'abord à ce réveil nulle importance. La visite d'Édouard VII à Paris, préface d'une action mûrement réfléchie, semble aux Allemands une simple fantaisie. Ils n'y voient pas la première affirmation de la politique d'équilibre en face de la politique d'hégémonie. La psychologie de l'Angleterre leur échappe. Ses initiatives les déconcertent.

A ce moment pourtant, dans l'esprit du roi Édouard et de lord Landsdowne, le plan qui va se développer avec rigueur est déjà formé tout entier. Il ne s'agit pas de répondre aux succès économiques de l'Allemagne, ni même à sa politique navale. C'est aux prétentions mondiales, aux efforts dominateurs de la chancellerie de Berlin que l'on veut opposer une riposte décisive. « C'est l'histoire des années précédentes, les accords où l'Allemagne a marchandé ses grâces à un taux usuraire, aussi bien que les chocs diplomatiques qu'aucun accord n'a atténués, qui ont convaincu l'Angleterre qu'il serait bien plus simple et plus avantageux de s'entendre directement et une bonne fois pour toutes avec la France, voire avec la Russie, que de rester indé-

(1) Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*.

finiment sous la pression du chantage allemand. » Écoutez ce que dit un Anglais, le mieux renseigné qui soit sur la diplomatie de son pays et les desseins de son souverain : « Nos relations avec l'Allemagne sont dictées par les leçons de notre histoire. Nous n'avons aucun sujet assurément de querelle inévitable avec elle, tant que la politique allemande se tient dans les limites que lui ont assignées jusqu'ici les déclarations officielles du gouvernement impérial. Mais nous ne nous dissimulons pas qu'il y a en Allemagne un fort courant d'idées qui, tôt ou tard, entraînera peut-être le gouvernement à dépasser ces sages limites. Or, il y a une politique anglaise qui a survécu et qui survivra de siècle en siècle, tant que nous ne serons pas déchus de notre rang de grande puissance. Cette politique consiste à lutter de toutes nos forces contre toute puissance qui cherche à renverser en sa faveur l'équilibre européen et à dominer le monde par sa prépotence, — que cette puissance s'appelle, comme autrefois l'Espagne, ou, comme plus récemment, la France sous Louis XIV et Napoléon Ier, ou, à l'avenir, l'Allemagne sous les Hohenzollern (1) ! »

En juillet 1903, la négociation commence entre l'Angleterre et la France. Le 8 avril 1904, le traité, qui liquide leurs querelles passées, est signé. M. de Bülow, qui visiblement ne l'a point prévu, semble en prendre son parti. Il n'a, dit-il, au point de vue des intérêts allemands, rien à y objecter (2). Il ajoute deux jours plus tard qu'il est résolu à ne pas jeter l'Allemagne dans les aventures, à pratiquer une politique de calme réfléchi et même de réserve (3). Mais, immédiatement, il apparaît que le chancelier, en parlant ainsi, n'est pas d'accord avec l'Empereur ; et dès lors, il est certain que l'attitude du premier ne tardera pas à se régler sur celle du second. Coup sur coup, Guillaume II prononce des discours pessimistes, où s'enveloppe une critique indirecte à l'égard de son ministre : « Pensons, dit-il, à la grande époque où fut créée l'unité allemande, aux combats de Wœrth, de Wissembourg et de Sedan. Les événemens actuels nous invitent à oublier nos discordes intérieures. Soyons unis pour le cas où, dans la politique mondiale, nous serions contraints d'intervenir (4). » Le 1er mai, il inaugure un pont, qui, « des-

(1) *Le Temps*, 21 septembre 1907.
(2) Reichstag, 12 avril 1904.
(3) *Ibid.*, 14 avril 1904.
(4) Discours de l'Empereur à Carlsruhe (28 avril 1904).

tiné à développer les relations pacifiques, pourrait servir aussi à des fins plus graves (1). » Le 11 mai, il évoque le souvenir des victoires de l'Allemagne, « qui ne cherche d'affaires à personne, mais est prête à se défendre contre tous (2). » Le *Berliner Tageblatt* constate « l'oppression » que ces paroles impériales font peser sur le peuple allemand. Le chancelier avait dit : réserve. L'Empereur répond : action. La presse fait écho à l'inquiétude du maître. Et quelques mois plus tard, dans un pressant réquisitoire, la *Gazette de Cologne* énumère les torts de la France, qui, d'après elle, n'a jamais voulu causer avec l'Allemagne, qui s'est rapprochée de l'Angleterre contre l'Allemagne, qui impose à l'Allemagne le strict devoir d'améliorer sans trêve ses institutions militaires. Dès ce moment, par l'organe de la presse, M. de Bülow évolue vers son souverain et prépare l'accord parfait du patriotisme alarmé.

C'est que sans doute, dans sa pensée, s'opère une cristallisation. L'entente franco-anglaise lui fait voir sous un jour nouveau les événemens de la veille, notamment la réconciliation franco-italienne. Au début, il avait semblé n'avoir cure de ce rapprochement. « Tour de valse, disait-il en souriant, dont un mari sage ne saurait s'émouvoir! » La visite à Toulon du duc de Gênes en avril 1901, l'accord verbal relatif au Maroc et à Tripoli en décembre 1900, n'ont pas triomphé de sa quiétude. Même en 1902, quand M. Delcassé a dit à la tribune : « Ni directement, ni indirectement la politique de l'Italie n'est par suite de ses alliances dirigée contre la France. Elle ne saurait en aucun cas comporter une menace pour nous, pas plus dans une forme diplomatique que par les protocoles ou stipulations militaires internationales. En aucun cas et sous aucune forme, l'Italie ne pourrait devenir ni l'instrument, ni l'auxiliaire d'une agression contre notre pays, » même alors il a répliqué avec optimisme que sans doute la déclaration de son collègue français signifiait seulement qu'on se rendait compte en France du caractère purement défensif de la Triplice (3). Au surplus, ajoutait-il, « les accords franco-italiens sur certaines questions méditerranéennes ne sont ni dirigés contre la Triplice, ni placés sur son terrain (4)...

(1) Discours de Mayence.
(2) Discours de Saarbrück.
(3) Reichstag, 8 janvier 1902.
(4) *Ibid.*

L'Allemagne n'a pas de pignon sur la Méditerranée (1). » Donc qu'importe? Après le traité franco-anglais, coïncidant avec le voyage à Rome de M. Loubet, le point de vue change. Les deux réconciliations rapprochées l'une de l'autre se complètent et prennent une allure de coalition. L'Angleterre n'a-t-elle pas de tout temps entretenu avec l'Italie des relations intimes? N'est-ce pas Depretis qui disait : « Notre situation est assurée sur terre *et sur mer* (2)? » N'est-ce pas le marquis di Rudini qui précisait : « Je n'aperçois point de questions sur lesquelles les vues de l'Italie ne soient conformes à celles de l'Angleterre, attendu que leurs intérêts sont identiques (3)? » N'est-ce pas le duc de Sermoneta qui proclamait « l'alliance sentimentale des deux pays? » Angleterre, France, Italie, ne seraient-ce pas les trois termes d'un concert offensif, prêt à profiter des difficultés coloniales et financières de l'Allemagne, pour l'isoler et l'encercler?

Six mois passent, et l'accord franco-espagnol est conclu. A Berlin, l'impression de défiance augmente. L'Allemagne, vingt ans durant, s'est crue sûre de l'Espagne. Le second mariage d'Alphonse XII avec une princesse autrichienne, ses visites en Allemagne, la régence de la reine Christine, l'échec des premiers pourparlers franco-espagnols relatifs au Maroc ont créé et fortifié cette confiance. Quel est donc le sens de cet accord, corollaire de l'accord franco-anglais, par où s'accusent des tendances nouvelles que préciseront bientôt les fiançailles d'Alphonse XIII avec une princesse anglaise? Cet accord, notons-le, reste secret. Le texte publié démontre l'existence d'une mystérieuse annexe. Quelle en est la portée? N'y a-t-il point dans ces engagemens successifs plus d'arrière-pensées européennes que de projets africains? Le comte de Bülow, si accoutumé qu'il soit à l'optimisme, commence à s'inquiéter. Même si cette inquiétude n'était pas spontanée, elle naîtrait du souci de ne pas prêter le flanc aux attaques des pangermanistes et de garder la faveur impériale. M. de Holstein est là d'ailleurs pour l'entretenir. Les discours rassurans d'avril 1904, s'ils ne sont un remords, sont un regret déjà. La « conjuration » formée par Édouard VII prend corps dans les imaginations allemandes. Elle trouve accès dans le clair esprit du chancelier. Et voici que se précise la pensée

(1) Déclaration du comte de Bülow, *le Figaro*, 30 mai 1902.
(2) Chambre des députés, 17 février 1887.
(3) *Ibid.*, 14 juin 1891.

de répondre par un coup de force à un essai d'encerclement.

Que risque-t-on au surplus? La Russie est prise pour longtemps au piège asiatique. Depuis l'occupation de Port-Arthur, conséquence de l'occupation de Kiao-Tchéou, elle a renoncé à la politique de pénétration prudente pour s'attacher à celle des réalisations prématurées. En 1903, elle a trouvé devant elle le Japon, dont elle n'a su mesurer ni les plans, ni les ressources. Elle a cru pouvoir le lasser par les lenteurs calculées de sa diplomatie et elle a été conduite par lui à une guerre, dont il a fixé l'heure. Le 5 février 1904, M. Kurino, ministre du mikado à Saint-Pétersbourg, a rompu les relations diplomatiques. Le 8, les cuirassés russes ont été torpillés à Port-Arthur. Le 1er mai, les Japonais ont passé le Yalou. Le 30, ils ont investi Port-Arthur. Le 15 juin, le général Stackelberg, parti au secours de la place, a été battu à Vafangou. Le 2 et le 3 septembre, Kouropatkine, après une belle résistance, a subi à Liao-Yang un échec décisif qu'aggravera cinq mois plus tard la défaite de Moukden. L'empire russe, menacé à ses frontières, est secoué au dedans par la Révolution. Il a dû dégarnir son front occidental. Ses corps d'armée d'Europe ont cédé à ceux d'Asie leurs officiers, leurs canons, leur matériel. Ils ne peuvent plus passer du pied de paix au pied de guerre. Et il en coûte peu à M. de Bülow, à la fin de 1904, d'accabler la Russie de prévenances oratoires (1). Car, pour longtemps, elle ne pèse plus dans la balance de l'équilibre.

Restent la France et l'Angleterre. M. de Bülow sait l'impuissance de l'armée anglaise et ne doute pas que la France, réduite sur terre à ses seules forces, ne recule devant la guerre. La situation de notre pays, — détestable assurément par suite de l'administration du général André et de M. Camille Pelletan, — lui apparaît sous des couleurs plus sombres encore que la réalité. Rien ne le retient donc d'ouvrir l'oreille aux conseils pressans des partisans de la manière forte. On lui a reproché d'avoir péché par excès de sécurité : l'heure est venue de prouver par un succès que cette sécurité n'était point téméraire, de convaincre l'Empereur et l'Empire que le grand dessein d'Édouard VII, appuyé par la France, accepté par l'Espagne, admis par l'Italie, est à la merci de la force allemande. En 1904, M. de Bülow

(1) Reichstag, 5-10 décembre 1904.

niait l'isolement : « M. Bebel, déclarait-il, paraît redouter que nous ne marchions au-devant d'une solitude complète. Je lui réponds que nous nous trouvons en de solides liens d'alliance avec deux grandes puissances, en relations amicales avec les cinq autres (1). » En 1905, pour les besoins de sa cause, il dénonce la tentative d'encercler l'Empire allemand, et ce grief devient la base de la « riposte nécessaire (2). » Nul ne prétendra d'ailleurs que le chancelier ne pût être sincère en attribuant à l'Angleterre une hostilité raisonnée à l'égard de l'Allemagne et en essayant de la briser avant terme. En lui la conviction s'associe au calcul, le souci de l'intérêt public à celui de sa situation propre pour le pousser à l'action. Au début de 1905, son parti est pris. Il ne lui manque qu'une occasion. Le Maroc la lui fournit.

Ce n'est pas ici le lieu de raconter la crise marocaine et de discuter les griefs réciproques: encore convient-il cependant de souligner, par la fragilité de ceux que l'Allemagne invoquait, l'objet réel de sa politique. Metteur en scène éminent, M. de Bülow prépare son dossier; mais son habileté, pour grande qu'elle soit, ne suffit pas à en cacher le vide. Il se plaint que la France ne lui ait pas communiqué le traité franco-anglais de 1904? Mais ce traité a été publié, et le prince de Radolin en a connu les clauses quinze jours avant sa signature (3). Pourquoi d'ailleurs avoir attendu dix mois pour se plaindre du défaut de notification? Le chancelier s'élève ensuite contre l'atteinte que la politique marocaine de la France porte à la Convention de Madrid de 1880 signée par l'Allemagne; mais c'est un juriste allemand, M. Neumeyer, professeur à l'Université de Kiel, qui se charge de lui prouver qu'entre l'une et l'autre aucune contradiction n'existe, parce qu'entre l'une et l'autre il n'y a aucun rapport d'identité (4). Le chancelier dénonce enfin la « tunisification » du Maroc, un plan de conquête, de protectorat, de monopole économique (5); mais précisément nous avons toujours répudié ce dessein et ici encore pourquoi, si l'on devait nous l'imputer, avoir laissé passer tant de mois depuis la signature du traité qui

(1) Reichstag, 14 avril 1904.
(2) Déclaration du prince de Bülow, le *Temps*, 5 octobre 1905.
(3) *Livre Jaune*, 1901-05.
(4) *Le Temps*, 27 mars 1906.
(5) *Livre Blanc*, 1905.

a suscité ce dernier grief? En réalité, ce sont là prétextes au service de l' « occasion. » Observations du chargé d'affaires d'Allemagne à Tanger à son collègue français (février 1905), circulaires du chancelier, controverses pour justifier la réunion d'une conférence, prétextes et rien que prétextes! La vérité, c'est dans les propos menaçans du prince Henckel de Donnersmarck (1), dans les toasts impériaux sur « la poudre sèche et l'épée aiguisée (2), » dans les discours ambigus et menaçans du chancelier (3) qu'il la faut chercher. Il s'agit, et rien de plus, de trouver dans l'humiliation de la France la preuve de l'hégémonie allemande.

Tout d'abord, l'audacieuse offensive du chancelier obtient un plein succès. Il réclame la conférence, non pour ce qu'elle fera, mais pour ce qu'elle signifiera, à savoir la revision par l'Europe, à l'appel de l'Allemagne, de la politique française. Sur sa route, il rencontre M. Delcassé, qui n'accepte pas cette diminution. En six semaines, M. Delcassé est brisé. C'est le début d'un triomphe. L'Empereur le souligne en conférant au chancelier le titre de prince. M. Rouvier s'installe au quai d'Orsay; M. de Bülow ne désarme pas. S'il obéissait, à ce moment, aux maximes bismarckiennes, il pourrait, en renonçant à la conférence, obtenir de la France un prix considérable. Mais emporté par la passion des représailles, il passe à côté de la politique réaliste. Sourd à nos offres, il maintient son exigence initiale, son exigence unique : la conférence, — la conférence, solennel témoignage de la puissance allemande. Il tient à ce témoignage public avec tant de force qu'il consent, pour se l'assurer, aux deux accords franco-allemands des 8 juillet et 28 septembre 1905, qui, quant au fond des choses, sont meilleurs pour nous que pour l'Allemagne. Pourvu que la conférence se réunisse, il souscrit à la reconnaissance de notre « intérêt spécial, » qui deviendra, devant les plénipotentiaires, l'arme de nos représentans. Qu'importe, puisque la France, en allant à Algésiras, ressuscite, pour le successeur de Bismarck, les jours glorieux du Congrès de Berlin?

Au début de 1906, deux semaines avant l'ouverture de la conférence, le prince de Bülow peut se flatter d'avoir ressaisi l'avan-

(1) *Le Gaulois*, 25 juin 1905.
(2) Discours impérial prononcé à Berlin le 26 octobre 1905.
(3) Reichstag, 16 et 20 mars 1905.

tage et rempli son dessein. L'opposition l'a accusé d'avoir laissé isoler et diminuer l'Allemagne: il réplique en soumettant la France et l'Europe tout entière aux méthodes arrêtées par l'Allemagne. Il lui a suffi d'agir à Fez pour empêcher l'exécution du traité franco-anglais et du traité franco-espagnol, de menacer à Paris pour écarter un ministre que, pendant sept années, le Parlement français a soutenu de sa confiance. L'alliance franco-russe est demeurée impuissante: on s'y attendait. Mais l'entente franco-anglaise n'a pas fait meilleure figure. M. Delcassé, en octobre 1905 (1), a laissé filtrer des renseignemens sur le concours militaire que l'Angleterre lui avait promis; mais il s'est heurté à un scepticisme général. De nos accords avec l'Italie et l'Espagne, il n'a même pas été question. Sans doute, par l'habile rédaction des accords de juillet et de septembre 1905, M. Rouvier et M. Révoil ont réservé l'avenir et préparé des argumens pour la discussion prochaine; mais, dans le présent, nous sommes vaincus. Le prince de Bülow voulait un succès de politique générale : il l'a. Dans ses discours (2), comme dans ses conversations, il en jouit courtoisement, mais non sans hauteur. Il fait sentir à la France la profondeur de sa chute: « Il faut, déclare-t-il, que l'on se rende bien compte à Paris que la politique qui tendait à isoler l'Allemagne est chose du passé; que cette route d'hier est aujourd'hui abandonnée sans retour (3). » Il parle en maître, que son autorité reconnue achemine à l'indulgence. Il attend de la conférence la confirmation de son triomphe par l'échec des propositions françaises et l'adoption des solutions allemandes.

Comment cet espoir est il déçu? Comment le triomphe escompté se tourne-t-il en déception? Bien des raisons l'expliquent, que le chancelier a le tort de ne pas apprécier à leur valeur. D'abord, pour continuer la politique de bluff qui a si bien réussi jusqu'alors, le cadre de la conférence est moins favorable que le tête-à-tête de l'année précédente. S'agit-il de provoquer une rupture avec toutes ses conséquences? Il est trop tard, car la France s'est armée (4), la Russie a fait la paix (août 1905), et d'ailleurs trop d'intermédiaires sont prêts à s'in-

(1) *Le Matin*, octobre 1905.
(2) Reichstag, 6-15 décembre 1905.
(3) *Le Temps*, 5 octobre 1905.
(4) Les crédits extraordinaires pour l'armée avaient dépassé en six mois 230 millions.

terposer. S'agit-il de menacer? La présence de l'Europe permet de conjurer l'effet de la menace en la rendant publique: elle augmente notre sang-froid et diminue nos risques. Enfin les concessions consenties par la France depuis dix mois, l'esprit de transaction dont elle a fait preuve et qui ne se démentira pas, mettent à nu le fond même de la politique allemande. Les puissances, convoquées pour parler Maroc, ont tôt fait de comprendre qu'il s'agit d'autre chose. L'intransigeance de l'Allemagne dévoile l'arrière-pensée de domination qui l'anime. Derrière « l'occasion » marocaine, on discerne le but mondial. Et cela suffit pour que les spectateurs de ce duel, — fût-ce les moins favorables à notre cause, — aperçoivent l'intérêt européen qui s'attache à ne pas laisser diminuer la France, en qui les circonstances incarnent le principe de l'autonomie diplomatique et de l'équilibre européen.

Les terrains faux déterminent les fausses manœuvres. Le chancelier, par son erreur initiale sur les conditions de la lutte, est entraîné à de maladroites initiatives. Sa virtuosité même le dessert par la multiplicité des solutions qu'elle lui suggère et qui toutes révèlent son indifférence pour l'objet local du débat (1). Ses efforts répétés pour détacher de la France un jour la Russie, un jour l'Espagne, aujourd'hui l'Italie, demain les États-Unis, accusent sa volonté de nous réduire à la solitude. Sa promptitude à accepter les combinaisons les plus contradictoires, pourvu que notre pays en fasse les frais, ruine en quelques semaines le crédit de ses agens. Quand, après la crise ministérielle française, il revient sur les concessions de la veille et de nouveau se porte à l'assaut, il ne réussit qu'à réchauffer les fidélités qui nous assistent. Sa circulaire du 12 mars, proclamant l'isolement de la France, provoque des répliques où s'affirme la sûreté des concours qui nous sont acquis. Ses lettres pressantes au comte Witte, ses sommations à Rome et à Madrid, les télégrammes de l'Empereur à M. Roosevelt, interdisent l'abstention à ceux mêmes qu'elle eût tentés. La seule fois que les plénipotentiaires votent, la France a neuf voix pour elle, l'Allemagne deux. L'opinion européenne, — que l'Allemagne a conviée au débat, — nous est manifestement bienveillante. L'Allemagne le comprend. Le 20 mars, nos propositions sont acceptées à Berlin.

(1) Voyez notre ouvrage *la Conférence d'Algésiras*.

Le prince de Bülow, d'ordinaire si fin et si pénétrant, a accumulé, durant cette crise, les erreurs de psychologie, fruit d'un entraînement spontané ou d'influences extérieures. Quatre arbitrages s'offraient à lui, celui de l'Italie, celui de la Russie, celui des États-Unis, celui de l'Autriche: il les a repoussés. A ces puissances, qui, toutes, souhaitaient le maintien de la paix par une transaction honorable, il a rendu la tâche si malaisée, qu'il les a rejetées du côté de la France. De l'occasion marocaine, que reste-t-il? A peu de changemens près, l'Europe s'est approprié les réformes préconisées par la France et a consacré l'intérêt spécial de celle-ci à l'accomplissement de ces réformes. Mais il y a plus : en exigeant la conférence, le prince de Bülow avait voulu rompre un système d'alliances, d'ententes, de rapprochemens, qu'il jugeait hostiles à l'Allemagne : or, ces groupemens, à peine constitués avant la crise, en sortent fortifiés. La solidarité franco-anglaise s'est scellée au feu de l'attaque allemande. Cette solidarité exerce sur Madrid et sur Rome une attraction croissante. L'alliance franco-russe elle-même a manifesté, sinon sa force militaire, du moins sa valeur diplomatique. Enfin pour la première fois, Anglais et Russes, si longtemps et si profondément divisés, ont travaillé de concert à une œuvre commune, œuvre d'équité et d'équilibre, qui peut les réunir encore. L'Allemagne elle-même, à trop exiger de ses alliés, les a mécontentés. Dans la presse italienne, c'est contre elle un déchaînement. A Vienne, le « brillant second » ne se résigne pas à ce rang subalterne. L'Allemagne n'est nullement affaiblie, mais elle est diminuée. On craindrait, en exprimant cette opinion, d'obéir à un parti pris national, si elle n'était publiquement énoncée dans toute la presse allemande et à la tribune même du Reichstag, si tous les journaux, du *Vorwärts* à la *Deutsche Tageszeitung* en passant par la *Gazette de Francfort*, ne constataient pas, comme MM. Bassermann et Paasche, la disproportion de l'effort et du résultat. Le chancelier lui-même, physiquement et moralement lassé, succombe, au terme de la lutte, à une dépression physique que le succès lui eût sans doute épargnée et une maladie de plusieurs mois, sans conséquences graves heureusement, l'oblige à renoncer pour un temps à l'exercice du pouvoir.

La conférence close, l'Europe aspire au repos. Et l'Allemagne, autant que quiconque, le désire. En 1906 et en 1907,

Édouard VII et Guillaume II se rencontrent à Cronberg et à Wilhelmshöhe : mais aucun rapprochement n'en résulte. La crise marocaine a opposé deux groupemens l'un à l'autre : ils demeurent face à face avec le visible souci de se prémunir en vue d'une alerte nouvelle. D'un côté, ce sont les successives visites de Guillaume II en Autriche (1906), du baron d'Æhrenthal à Berlin (1907), de M. de Tschirschky à Vienne et à Rome (1907), du prince de Bülow à Rapallo (1907), toniques administrés à la Triple alliance. De l'autre, c'est une série d'arrangemens destinés à mettre une harmonie plus grande dans les combinaisons antérieures : d'abord, les accords russo-japonais et franco-japonais (juin-août 1907), qui conjurent en Asie les risques de guerre dont nous avions souffert en 1904 ; les accords franco-espagnol et anglo-espagnol, qui précisent dans la Méditerranée l'entente des puissances occidentales (mai 1907) ; l'accord anglo-russe, qui épargne à notre pays l'hypothèse d'une redoutable option et scelle l'anneau décisif dans la chaîne des combinaisons d'équilibre (août 1907). Militairement, l'Allemagne et son système demeurent ce qu'ils étaient en regard du système opposé ; mais, diplomatiquement, la balance arrive à l'équilibre stable par le développement de ce dernier.

Le prince de Bülow, à la fin de 1906, en convient par le soin qu'il met à ne discuter aucune des alliances, aucune des ententes existantes (1). A ce changement de ton, on mesure le changement de situation. Autant, en 1903, le chancelier avait le jeu facile au sein d'une Europe divisée, autant son action est désormais limitée par l'organisation politique qui s'est constituée d'autre part. Lisez son discours sur la conférence de la Haye (2) : vous y verrez avec quelle prudence attentive il conseille à l'Allemagne de concentrer ses forces et de se réserver. Après le rêve d'action mondiale poursuivi de 1897 à 1903, après l'effort d'hégémonie continentale tenté de 1904 à 1906, l'heure est venue de jouer, d'égal à égal, la partie diplomatique.

III

Le prince de Bülow comprend la portée de ce changement. Maître absolu de la politique allemande, il la ramènerait sans

(1) Reichstag, 14 novembre 1906.
(2) *Ibid.*, 30 avril 1907.

doute sur le terrain réaliste où Bismarck avait su l'asseoir; mais il doit compter avec l'Empereur prime-sautier et autoritaire, avec le pays énervé et entraîné à la défiance, avec une opposition où voisinent les deux partis les plus forts du Reichstag, le Centre et les socialistes, avec une majorité hétérogène dont l'existence même est une gageure. De là, des incertitudes, des sursauts, des à-coups, en dépit d'une tendance manifeste à éviter les chocs inutiles et à préparer les conciliations nécessaires.

Avec la France d'abord ce défaut de fixité est sensible pendant de longs mois. Au début d'août 1907, nos troupes débarquent à Casablanca, magnifique occasion pour les pangermanistes de suspecter nos intentions. Le chancelier et ses collaborateurs se défendent de ressentir ces soupçons. Le prince de Bülow lui-même en donne l'assurance à M. Jules Cambon et certainement il est sincère (Norderney, août 1907). Mais bientôt la révolte victorieuse de Moulaï Hafid contre son frère ramène la diplomatie allemande aux procédés d'hier. En dépit des raisons juridiques et politiques qui, plus qu'aucune autre, la lient au sultan légitime, elle ressent pour le prétendant une inclination irrésistible. En juin 1908, les envoyés hafidiens, — officieusement, il est vrai, — sont reçus à la Wilhelmstrasse. En septembre, une circulaire suggère aux puissances de reconnaître sans retard le rebelle vainqueur : cependant que la France et l'Espagne étudient les conditions à mettre à sa reconnaissance. Est-ce là ce qu'avait fait espérer le chancelier, quand il avait dit : « Nous n'interpréterons pas l'acte d'Algésiras dans un esprit de mesquinerie et de chicane (1)? » Il finit cependant par adhérer aux propositions franco-espagnoles. Mais presque aussitôt, survient l'affaire des déserteurs de Casablanca, qui conduit l'Europe aux portes de la guerre. Rendons justice au prince de Bülow : il se rallie à notre argumentation; il accepte l'arbitrage pur et simple, c'est-à-dire sans l'expression préalable de regrets inadmissibles; il écarte le danger de guerre. Mais sa politique reste flottante et dès lors toujours inquiétante, sans qu'il soit possible de prévoir chaque jour ce que sera le lendemain. Les mots rassurans ne manquent pas. « J'espère, dit le chancelier, qu'il sera possible d'arriver à une entente dans les questions marocaines qui peuvent encore surgir (2). » Mais ce n'est qu'une

(1) Reichstag, 24 mars 1908.
(2) *Ibid.*, 5-11 décembre 1908.

espérance : une volonté plus résolument conciliante aurait fait naître une certitude.

Il en est de même avec l'Angleterre. Ici encore, on note des velléités de détente, rien de plus. En 1907, et en 1908, Édouard VII et Guillaume II se rencontrent. Un membre de la suite du Roi caractérise l'entrevue par ces mots : « Cordialité extrême, surtout à l'arrivée. » On échange des visites, de journalistes à journalistes, de municipalités à municipalités. En novembre 1907, l'Empereur, pour la première fois depuis la mort de la reine Victoria, vient en Angleterre. Le prince de Bülow devait l'accompagner. Il y renonce. Pourquoi? Parce que les affaires intérieures le retiennent, — c'est la version officielle; peut-être aussi parce que le *Times* lui a consacré un article sévère, à peine courtois vis-à-vis d'un hôte probable (octobre 1907). Durant son séjour, qui se prolonge, Guillaume II multiplie les discours obligeans. Au Reichstag, le chancelier commente et amplifie la portée du voyage (1). Mais les habitudes sont plus fortes que les intentions et chaque incident, si médiocre soit-il, en apporte une preuve nouvelle. L'Empereur écrit-il à lord Tweedmouth, premier lord de l'amirauté britannique, une lettre particulière (mars 1908) pour le rassurer sur l'augmentation de la flotte allemande, décidée par le Bundesrath en 1907 (2)? La presse anglaise proteste aussitôt avec une excessive violence. M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, aborde-t-il dans un discours à Hambourg (25 août 1908) la question d'une limitation contractuelle des armemens navals? C'est au tour des Allemands de jeter les hauts cris. « Pas un cuirassé de moins, » a déjà dit l'Empereur à sir Charles Hardinge, lors de l'entrevue de Hambourg. Le chancelier insiste et, dans une conversation avec un journaliste anglais, il déclare que, pour parler de cette limitation, il faut attendre l'achèvement du programme allemand, qui viendra à terme en 1913 (3). C'est enfin l'interview du *Daily Telegraph* (4), destinée dans l'esprit de Guillaume II à rassurer l'Angleterre et qui réveille toutes ses défiances. Le prince de Bülow saisit l'occasion : il donne sa démis-

(1) Reichstag, 19 mars 1908.
(2) Bundesrath, 14 novembre 1907.
(3) *Standard*, 13 septembre 1908.
(4) Cette interview affirmait notamment que, pendant la guerre du Transvaal, la France et la Russie avaient essayé d'entraîner l'Allemagne à une action contre l'Angleterre.

sion. L'Empereur la refuse. Le chancelier reste à son poste.

Que penser, durant cette dernière période, de la politique allemande ? « Nous ne pouvons pas, a dit M. de Bülow, vivre des hostilités des autres (1). » Et cependant, comment ne pas être frappé de la tendance dissociante qui se manifeste à tout instant dans les actes et dans les propos ? Considérez les déclarations impériales d'octobre 1908, si riches de conséquences dans l'ordre intérieur. N'est-ce point un essai de diviser la France, l'Angleterre et la Russie ? N'est-ce point une survivance de la vieille méthode bismarckienne, rebelle à l'équilibre, avide de suprématie ? L'Allemagne n'est aimable pour une puissance que contre une ou plusieurs autres, un jour contre le péril jaune, un autre contre les États-Unis, un troisième contre l'Angleterre. A la fin de 1908, le chancelier voit le péril. Au lendemain de l'interview du *Daily Telegraph*, il essaie d'atténuer. « Je dois supposer que tous les détails de ces conversations n'ont pas été rendus exactement... J'ai dit que beaucoup d'expressions étaient trop fortes... Je suis d'accord avec tout le Reichstag en admettant que le peuple allemand désire avec l'Angleterre des relations amicales et pacifiques fondées sur l'estime réciproque (2). » Ce langage mesuré est devenu nécessaire, nécessaire au regard des partis, nécessaire au regard de l'Europe, pour qui se pose une question que l'Allemagne a redoutée toujours, et qu'elle redoute aujourd'hui plus que jamais en raison du conflit qu'elle crée entre ses intérêts et ses engagemens : la question d'Orient, réveillée par l'Autriche et bientôt généralisée.

Le 27 janvier 1908, le baron d'Æhrenthal a annoncé aux Délégations qu'il a demandé au Sultan et qu'il espère obtenir de lui à bref délai l'autorisation de pousser jusqu'à Mitrovitza le chemin de fer du Sandjak de Novi Bazar. C'est la fin de l'entente austro-russe de 1897 fondée sur le *statu quo*. La Russie riposte aussitôt par un nouveau programme de réformes macédoniennes. Mais avant que ces réformes puissent être exécutées, le problème change de face. Une révolution militaire établit en Turquie la Constitution (juillet 1908). Des élections sont annoncées qui s'étendront même aux provinces sur lesquelles le Sultan ne possède plus qu'une souveraineté théorique. Cette menace détermine l'Autriche à annexer la Bosnie et l'Herzégovine, la Bulgarie

(1) Reichstag, 30 avril 1907.
(2) *Ibid.*, 10-11 novembre 1908.

à proclamer son indépendance. L'Orient tout entier est en feu. Le conflit est ouvert entre l'Autriche et la Turquie, la Turquie et la Bulgarie, la Serbie et l'Autriche, l'Autriche et la Russie. Pour l'Allemagne, la gravité de ce conflit est extrême. Le temps est loin où Bismarck disait : « Je ne lis jamais le courrier de Constantinople. » La Turquie européenne et asiatique est devenue avec Guillaume II l'un des principaux théâtres de la *Weltwirthschaft* et de la *Weltpolitik*. Pour conquérir la clientèle turque, vendre les canons de Krupp et les marchandises de Hambourg, favoriser les opérations de la *Deutsche Bank*, obtenir la concession du Bagdad, l'Empereur et ses ministres ont tout accordé à Abd-ul-Hamid. Ils ont laissé massacrer les Arméniens. Ils ont refusé de s'occuper de la Crète et de la Macédoine et de participer à la démonstration navale de 1905. Si le régime hamidien disparaît, si l'Autriche, résolue à prendre sa part du butin, s'engage dans une politique de réalisations qui l'oppose à la Jeune-Turquie, quel sera le contre-coup sur l'Allemagne ? Tel est l'inquiétant dilemme que le prince de Bülow est obligé de résoudre.

D'un côté un allié nécessaire, de l'autre un acheteur utile; ici le présent, là l'avenir; la Triplice à sauver, — car l'Autriche en est la clef de voûte, — la Turquie à ménager, voilà les termes de ce dilemme. Il ne s'agit plus de lutter pour un rêve de suprématie. Ce sont des réalités pressantes qui requièrent une action énergique. Dès lors le chancelier se ressaisit. Il est vraiment le digne héritier de Bismarck. Sa politique, la veille encore hésitante et trouble, devient merveilleusement précise. Pas un faux pas, nulle imprudence ; de la réserve sans timidité, du sang-froid sans jactance ; un louvoiement habile pendant les jours d'incertitude ; puis une action brutale, la route une fois dégagée : c'est un modèle de diplomatie positive. D'abord, il pare au plus pressé en rappelant à l'Autriche, que l'Italie menace, qu'elle peut compter sur l'Allemagne. Il tient cependant à dire aux Turcs qu'il n'a rien su d'avance des projets autrichiens et à les assurer de l'indignation que lui inspire la proclamation de l'indépendance bulgare. Cela fait, il n'a qu'un dessein : sortir d'embarras en poussant de toutes ses forces à l'accord austro-turc. Entreprise difficile, car M. d'Æhrenthal joue serré et les Turcs sont résolus. Intransigeance ici, boycottage là, le terrain est malaisé. Mais comme cette entente austro-turque est, dans toute la crise, la seule qui importe à l'Allemagne, M. de Bülow lui sacrifie tout.

Il évite de se lier les mains. Quand M. Isvolski vient à Berlin, il le comble de prévenances, et ne lui promet rien. C'est à Vienne et à Constantinople qu'il agit. Le 31 janvier, il touche au but. L'accord austro-turc est certain. Dès lors, l'Allemagne a les mains libres. Rien ne la retient. Toute à son alliée, elle va prouver ce que vaut sa fidélité. Elle se jette à corps perdu dans la mêlée. Et le baron d'Æhrenthal, satisfait, surpris, un peu inquiet de la dette qu'il contracte, trouve à Berlin plus autrichien que lui.

Quand la France et l'Angleterre, avec quelque imprudence d'ailleurs, proposent à l'Allemagne d'intervenir simultanément à Vienne et à Belgrade, le chancelier refuse (22 février 1908). Il est question alors d'une opération en deux temps, qui commencerait à Belgrade et pourrait se continuer à Vienne : mais la Russie prend les devans, et elle agit seule à Belgrade. Aussitôt le mot d'ordre est donné aux journaux officieux : c'est contre la Serbie un déchaînement. Toute la presse allemande feint de croire à la guerre, ou mieux au juste châtiment de l'insolence serbe par la force austro-hongroise que le ton adopté en Allemagne encourage à la résistance. Le jeu n'est pas sans danger ; mais déjà le chancelier s'est fixé le terme qu'il lui imposera. Puisque la Russie, résolue dès le principe à ne pas risquer une guerre pour la Serbie et qui d'ailleurs l'a déclaré (1), hésite cependant à l'abandonner, l'Allemagne lui fournira le motif ou le prétexte de cet abandon. Elle adresse donc à Saint-Pétersbourg un « avis amical : » si la situation se complique et qu'on en vienne aux mains, l'Allemagne remplira vis-à-vis de son allié tout son devoir (fin mars). Comme s'il n'attendait que cet avis pour céder, M. Isvolski répond qu'il reconnaît, sans autres conditions, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Dès lors, la paix est assurée, et c'est à l'Allemagne qu'en revient le mérite apparent. Elle se l'attribue, sans modestie.

Écoutez le chancelier et mesurez au changement de son ton le changement de la situation. En 1908, quand l'accord n'était pas sûr entre l'Autriche et la Turquie, il nuançait sa fidélité : « Nous ne savions rien de précis sur le moment et la forme de l'annexion. Je ne songe pas à en faire grief au Cabinet de Vienne : je vous avouerai même que je lui en ai été reconnaissant... Le

(1) Discours prononcé à la Douma par M. Isvolski le 25 décembre 1908.

gouvernement austro-hongrois doit décider en toute indépendance quelles sont pour lui les questions vitales et comment il entend les traiter. Nous avions évidemment le droit de nous demander jusqu'à quel point nous nous mettrions en avant pour les intérêts spéciaux de notre alliée, mais pas un instant nous n'avons hésité... (1). » L'accord austro-turc une fois conclu, la politique allemande ne songe plus à se demander « jusqu'à quel point elle doit se mettre en avant. » Elle est incorporée à la politique autrichienne. Elle n'admet pas l'hypothèse d'une solidarité sous condititions : « Il est injuste, dit le prince de Bülow, de reprocher au gouvernement allemand d'avoir épousé la cause de l'Autriche avec un zèle superflu... Ce reproche ne saurait s'appuyer sur la doctrine de Bismarck. Celui-ci en effet a déclaré en 1888 qu'un État comme l'Autriche-Hongrie ne manquerait pas, si on le laissait dans l'embarras, de devenir hostile... Soutenir l'Autriche est conforme aux intérêts de l'Allemagne... Si nous n'avions pas soutenu l'Autriche, nous nous serions bientôt trouvés nous-mêmes face à face avec le même groupement de puissances auquel l'Autriche aurait été obligée de céder. Si l'Allemagne avait essayé de soutenir l'Autriche d'une façon moins franche, elle eût encouragé les adversaires de l'Autriche à infliger à celle-ci une défaite diplomatique, qui par contre-coup eût affaibli la position de l'Allemagne en Europe... D'ailleurs l'Autriche a le droit de son côté (2)... » La raison de droit n'intervient que subsidiairement. L'argument politique suffisait. Le chancelier triomphe. Il est également écouté à Vienne et à Constantinople. L'Autriche lui doit plus de gratitude qu'elle ne le souhaiterait. La Turquie militaire se souvient qu'elle a été à l'école de l'Allemagne. Quant à la Russie, irritée de la pression qu'elle a subie, elle est sortie du moins de la crise et reprend sa liberté. Pour le prince de Bülow, c'est un succès incontestable.

Ce succès, dans les conditions où il se produit, réagit sur l'ensemble de la politique allemande et arrache le chancelier aux incertitudes des mois précédens. Le réveil de l'Autriche, sa volonté d'agir en grande puissance et de connaître, à son tour, les réalisations fructueuses, pose sous un jour nouveau le problème de la Triple Alliance. Ce n'est pas de l'Italie seulement qu'on peut redouter des « tours de valse ; » les tentatives de « débau-

(1) Reichstag, 5-11 décembre 1908.
(2) *Ibid.*, 29 mars 1909.

chage, » reprochées naguère à M. Delcassé, risquent désormais de se renouveler à Vienne. Pour les conjurer, le seul moyen est d'éviter avec de tierces puissances les conflits inutiles, qui placeraient l'Autriche en présence d'une option inquiétante. Hypothèse? Non. Car, à diverses reprises, dans l'affaire marocaine, si l'Autriche est toujours et avant tout fidèle à l'alliance allemande, elle se montre sympathique à la France. En 1908, soit à propos de la reconnaissance de Moulaï Hafid, soit à propos des déserteurs de Casablanca, elle évite de confondre sa politique avec celle de l'Allemagne (1). S'il naît un nouvel incident, cette différenciation, en se répétant, n'aura-t-elle pas l'apparence d'un relâchement triplicien? Une considération aussi importante n'échappe pas au prince de Bülow et précise en lui d'anciennes velléités de conciliation. Il est mûr, à la fin de 1908, pour une politique de liquidation marocaine, qui, une fois résolue, passe rapidement dans les faits.

A vrai dire, depuis plusieurs mois déjà, il songeait à cette politique sans s'y attacher encore définitivement. Il en a fait en avril deux essais limités : le premier lors de la déclaration relative à la mer du Nord, —il avait voulu d'abord exclure la France de la signature de cette déclaration, et il avait fini par reconnaître son droit (2), — la seconde, lors du traité relatif à la délimitation du Congo et du Cameroun. La crise orientale une fois ouverte, il va droit à l'obstacle et c'est au Maroc qu'il cherche l'occasion du rapprochement souhaité. La déclaration du 9 février 1909 n'énonce rien de nouveau à considérer son texte. Par son esprit et par ses conséquences, elle est capitale. Elle consacre en effet l'abandon de « l'occasion » marocaine. Depuis 1905, l'Allemagne n'avait pas voulu renoncer à cette occasion : la menace devait rester suspendue sur notre tête sous la forme d'une question perpétuellement ouverte, au service des revendications générales de la politique allemande. En déclarant l'incident clos, en admettant après quatre ans la sincérité de nos engagemens économiques et la légitimité de nos intérêts spéciaux, le chancelier sous-entend qu'il n'a plus besoin du Maroc pour nourrir et soutenir la politique d'hégémonie.

Il accepte l'Europe telle qu'elle est, met le point final au réqui-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet 1908.

(2) C'est sur les observations de la Hollande et de l'Angleterre que fut reconnu à Berlin le droit de la France de participer à ce contrat de garantie.

sitoire contre l'encerclement, admet qu'on peut s'entendre avec d'autres puissances sans provoquer l'Allemagne, s'accommode en un mot des conditions nouvelles qu'il avait d'abord essayé de modifier. Le voyage d'Édouard VII à Londres (janvier 1909), les visites de Guillaume II à Brindisi et à Vienne (mai 1909), son entrevue à Björko avec Nicolas II (juin 1909), la visite du prince Henri de Prusse à Saint-Sébastien (juillet 1909), donnent pour la première fois une impression vraie de détente et d'apaisement. Avec son intelligence supérieure et son admirable souplesse, le chancelier allemand pourrait être, dans une nouvelle phase de sa carrière, l'homme de cette politique, et son tempérament optimiste y trouverait un champ favorable. Mais les difficultés intérieures en décident autrement. Après la solution de la crise orientale et le rapprochement avec la France, il s'en va du moins sur un double succès.

Ce succès fût venu plus tôt si la diplomatie du prince de Bülow avait moins tardé à se fixer, s'il avait moins longtemps cédé, dans le règlement du présent et la préparation de l'avenir, aux suggestions du passé. Il disait, il y a quatre ans : « Un double système d'alliances, dont l'un et l'autre sont pacifiques, assure l'équilibre de l'Europe. A ces alliances peuvent et doivent se superposer des amitiés. Vous êtes bien avec l'Italie : rien de mieux. Nous sommes bien avec la Russie : c'est parfait. Il faut seulement ne pas donner au rapprochement franco-italien un caractère anti-allemand, au rapprochement russo-allemand un caractère anti-français. Mais quoi de plus simple que de réaliser cette condition (1) ? » Il était, en effet, très simple de le faire ; mais, pendant cinq ans, le prince de Bülow ne l'a pas fait, et il a sa responsabilité dans la persistance de ce qu'il a appelé lui-même un « vaste malentendu (2). » L'influence de son entourage, l'attrait de satisfactions apparentes, l'obsession des souvenirs bismarckiens expliquent ces incertitudes. L'Allemagne ne pouvait sans un effort laborieux s'adapter aux formes nouvelles de la politique. La division des autres lui apparaissait nécessairement comme le gage de sa puissance. La combinaison malaisée de la domination continentale et de l'expansion mondiale aggravait pour elle la difficulté du choix. Les crises qui ont agité le début de ce siècle étaient donc inévitables, et c'est un résultat appré-

(1) *Le Temps*, 5 octobre 1905.
(2) Reichstag, 28 novembre, 5 décembre 1907.

ciable qu'elles ne soient pas passées du terrain diplomatique sur le terrain militaire.

Le prince de Bülow a conquis, malgré tout, pendant les douze années qu'il a dirigé la politique extérieure de l'Allemagne, une place éminente parmi les hommes d'État contemporains. Ceux mêmes qui l'ont combattu n'ont pas été insensibles à la séduction de son talent. Il possède toutes les qualités intellectuelles qui charment notre époque : une parfaite lucidité, une perception rapide des nécessités et des contingences, un scepticisme d'autant plus utile qu'il est parfois affecté, une fertile ingéniosité, un commerce d'un grand agrément, beaucoup d'éclat dans l'imagination et de simplicité dans l'attitude. Il plaît aussi par ses défauts qui ont quelque chose de féminin : la fantaisie, l'inconstance, l'inexacte évaluation des forces morales, une résistance obstinée à l'argument, une réelle indifférence aux démonstrations de la logique. Dans sa diplomatie, qualités et défauts se sont tour à tour manifestés. L'Allemagne aurait pu lui devoir, cinq ans plus tôt, une situation égale à celle dont elle bénéficie aujourd'hui. Mais elle aurait pu, en revanche, laisser échapper le succès final qu'il a réussi à lui assurer. L'œuvre du chancelier est imparfaite, comme toutes les œuvres humaines, inachevée comme toutes les œuvres politiques. On ne saurait cependant fermer les yeux à l'effort d'intelligence et de volonté dont elle témoigne, au souci élevé, qui l'a toujours inspirée, de ne pas jouer sur la carte d'une guerre les destinées de l'Allemagne et celles de l'Europe. Le prince de Bülow a provoqué parfois des conflits inutiles. Mais il a reculé toujours devant leurs conséquences extrêmes, prouvant qu'en lui la passion politique trouvait son frein dans la conscience du devoir humain et dans le culte de la civilisation.

André Tardieu.

UNE AMIE DE SAINTE-BEUVE

MADAME D'ARBOUVILLE

D'APRÈS SA CORRESPONDANCE INÉDITE

Il y a cinq ans environ, m'occupant des amies de Sainte-Beuve, je terminais ainsi le chapitre que j'avais consacré à Mme d'Arbouville :

« ... Il (Sainte-Beuve) a écrit quelque part au bas d'une page : « Mme d'Arbouville, une femme que l'avenir aussi connaîtra. » Peut-être pensait-il alors à la publication lointaine des lettres qu'elle lui avait écrites et qu'il gardait religieusement. Elles doivent être très belles, en effet, et quant à moi, je fais des vœux pour qu'elles voient le jour le plus tôt possible. C'est déjà trop que nous soyons à tout jamais privés de celles que Sainte-Beuve adressa à la divine créature dont il a dit, dans une heure de mélancolie et de suprême regret : « Le soir de la vie appartient de droit à celle à qui l'on a dû le dernier rayon (1). »

Mes vœux ont été exaucés. M. Jules Troubat, que je ne saurais trop remercier ici, a bien voulu me confier les lettres de Mme d'Arbouville qu'il a héritées de son maître. Encore en manque-t-il un certain nombre. Oui, dans cette correspondance précieuse, il existe une lacune de cinq années au moins que je ne m'explique que d'une seule manière. En 1845, à la suite d'une brouille provoquée par le dissentiment auquel il est fait allusion

(1) Cf. notre ouvrage : *Sainte-Beuve, son esprit, ses idées, ses mœurs*, t. II, p. 169.

dans *le Clou d'or*, je crois que Sainte-Beuve rendit à son amie les lettres qu'elle lui avait adressées, de 1840 à cette date. Autrement, il serait incompréhensible que les lettres de Mme d'Arbouville n'embrassassent que la période comprise entre 1846 et 1850, les rapports de Sainte-Beuve avec elle remontant, comme je l'ai dit, à l'année 1840.

Sainte-Beuve ne semble avoir redouté qu'une chose dans sa vie, c'est de devenir la proie d'une femme. Il a dit dans le sonnet final du *Livre d'amour :*

Je voulais la nuance et j'ai gâté l'ardeur.

Là est l'explication de toute sa conduite envers celles qui lui sourirent. Il ne refusait pas de payer son tribut à l'amour, mais il voulait rester le maître du moment. Si Mme d'Arbouville était entrée dans ses vues, je crois qu'il aurait eu avec elle un amour de tout repos, mais elle n'avait pas appris la morale dans Sénac de Meilhan. Tout arrière-petite-fille qu'elle était de Mme d'Houdetot, l'amie de Jean-Jacques, elle avait des mœurs et une conception de l'amour toutes différentes de celles du XVIIIe siècle finissant. Certes, elle était heureuse qu'on lui fît la cour, elle était très fière des hommages qu'on voulait bien lui rendre, mais il ne fallait pas en espérer un autre prix que ce qu'en peut donner une femme du monde, aimable et vertueuse. Or ce fut justement entre elle et Sainte-Beuve un perpétuel sujet de discussions, de reproches et de bouderies. Elle avait beau lui signifier, sur un ton qui ne permettait aucune méprise, qu'elle ne franchirait pas les sages limites de l'amitié, même amoureuse, il ne pouvait en prendre son parti et la harcela jusque sur son lit de souffrances (1).

Les lettres de Mme d'Arbouville que nous publions aujourd'hui portent la trace du long combat que se livrèrent ces deux êtres si peu faits en apparence pour se comprendre et qui s'aimèrent pourtant d'un amour si jaloux et si pur! Que serait-ce des lettres de Sainte-Beuve! Mais elles n'ont pas toutes été

(1) N'a-t-il pas dit lui-même dans une des poésies qu'il a faites sur elle :

En me voyant gémir, votre froide paupière
M'a refermé d'abord ce beau ciel que j'aimais.
Comme aux portes d'Enfer, de vos lèvres de pierre,
Vous m'avez opposé pour premier mot : *jamais!*

(*A Elle qui était allée entendre des scènes de l'opéra d'*ORPHÉE.)

détruites. Il en avait gardé quelques-unes, en brouillon ou en copie, que M. Jules Troubat a publiées dans *le Clou d'or*, et celles-là suffisent pour nous donner une idée des autres.

I. — LE CLOU D'OR

Née à Paris le 29 octobre 1810, Sophie de Bazancourt était la fille du général de ce nom et la nièce de MM. de Barante et Molé. Élevée très chrétiennement par sa mère, Élisa d'Houdetot, on l'avait mariée à vingt-deux ans à M. Loyré d'Arbouville, qui en avait trente-quatre. Elle était plutôt mal de figure, elle avait des traits forts et de gros yeux qui, de prime abord, diposaient peu en sa faveur; mais, dès qu'elle ouvrait la bouche, on oubliait sa laideur relative. Elle était, en effet, très spirituelle, et son esprit, qu'elle avait embelli, par une forte culture, de toutes les séductions, de toutes les grâces, était à la fois sérieux et léger, délicat et charmant. Elle pouvait soutenir une conversation avec n'importe qui sur n'importe quel sujet. Avec cela modeste, ennemie du bruit, et le cœur sur la main. C'était plus qu'il n'en fallait pour lui faire une petite cour; aussi, lorsque après le départ de son mari pour l'Afrique, Mme d'Arbouville vint s'établir à Paris, fut-elle tout de suite très entourée.

Sainte-Beuve fut un de ses premiers visiteurs. Il lui avait été présenté par M. Molé, qu'il voyait beaucoup depuis son retour de Lausanne, et *Port-Royal* aidant, — car elle était au fond quelque peu janséniste, — ils s'étaient sentis presque aussitôt attirés l'un vers l'autre. N'oublions pas que le premier volume de *Port-Royal* parut en 1840 et qu'il eut un grand succès dans le monde. C'est même à la faveur de cet événement littéraire que Sainte-Beuve vit toutes les portes s'ouvrir devant lui et qu'il devint malgré lui mondain (1). Je dis « malgré lui, » parce qu'il n'aimait pas le monde (2). Outre qu'il était solitaire et casanier de sa nature, il était très jaloux de son indépendance

(1) Il écrivait à Juste Olivier, le 19 février 1841 : « Je suis des plus mondains cet hiver, probablement pour me distraire des graves douleurs d'il y a quelques mois. Je vais partout où l'on m'invite, de sorte que je ne saurais dire où je ne vais pas, ne fût-ce qu'une ou deux fois. » (*Correspondance inédite de Sainte-Beuve avec M. et Mme Juste Olivier.* — Librairie du Mercure de France.)

(2) On lit dans *le Clou d'or* : « Je ne suis pas fait pour le monde qu'à la rencontre et au passage; mais d'habitude, de liaison ordinaire, point. Ceci me reprend et éclate dès que j'ai un moment à voir clair et à respirer. »

et craignait de la perdre dans la fréquentation des salons à la mode. Mais l'ambition fait faire bien des choses. Depuis 1839, Sainte-Beuve rêvait d'entrer à l'Académie française, et comme les clefs de la maison passaient pour être aux mains des doctrinaires, il leur faisait toutes sortes d'avances — se promettant, d'ailleurs, une fois élu, de se retirer peu à peu du monde et de vivre au milieu de ses livres. Mais il avait compté sans l'amour. Il se sentait ramené chaque jour dans le salon de Mme d'Arbouville par un charme de la même nature que celui qui l'avait retenu autrefois dans le Cénacle de la rue Notre-Dame-des-Champs. Le charme, à un moment donné, devint même si prenant, qu'il n'hésita pas à déclarer sa flamme à Mme d'Arbouville. Ouvrez le petit livre à couverture bleue du *Clou d'or*, les quelques lettres qui en forment l'intrigue vont du commencement de juillet à la fin d'octobre 1844. Or, Sainte-Beuve avait été élu à l'Académie le 14 mars de la même année. Depuis quatre ans, il avait donné des gages sérieux d'intérêt et d'amitié à Mme d'Arbouville et il avait été payé de retour. Dès qu'il avait su à quelle âme tendre, religieuse et poétique il avait affaire, notre Joseph Delorme, qui n'avait pas encore entièrement perdu la foi, avait pris sa figure de petit saint Jean ; il s'était montré doux et humble de cœur, discret, câlin, timide et parlant bas, pour s'insinuer plus sûrement dans les bonnes grâces de Diane, car, bien que Mme d'Arbouville n'eût rien physiquement de la sœur d'Apollon, il suffisait qu'elle fût jeune, aimable, et qu'elle jouât de la lyre, pour qu'il la vît sous les traits de Diane chasseresse (2). Il l'avait encouragée à cultiver les Muses, à répandre son esprit dans de petites nouvelles en prose dont, au besoin, il s'offrait à lui fournir le thème. Et lorsque, en 1843, elle s'était décidée à réunir en volume ses premières nouvelles (3), il s'était fait son chevalier servant auprès des journaux et des revues où il avait quelque influence, mais sans paraître, et en

(1) Mme d'Arbouville habitait place Vendôme, n° 10, dans l'hôtel de la baronne de Graffenried-Villars, sa cousine germaine.

(2) Ne l'a-t-il pas définie un jour ? « Jeune femme charmante, un peu Diane, sans enfans. Restée enfant et plus jeune que son âge. Pas jolie, mais mieux. » Et ne l'a-t-il pas chantée dans un rondeau dédié « à une belle chasseresse, » qui commence par ce vers ?

Doux vents d'automne, attiédissez l'amie.

(*Poésies complètes*, t. I, p. 211.)

(3) Ce petit volume, non mis dans le commerce, renfermait trois nouvelles : *Marie-Madeleine*, *Une Vie heureuse*, et *Résignation*.

recommandant bien de ne pas nommer l'auteur qui désirait rester voilé. « Les affections bien vraies, écrivait-il alors à Juste Olivier, ont leur pudeur et craignent d'en trop dire devant tous. » Aussi, à la *Revue des Deux Mondes*, avait-il passé la plume à Charles Labitte qui, pour plus de précaution, afin de ne pas le trahir, avait signé l'article du pseudonyme de Lagenevais (1).

Tant d'égards et de délicatesse, s'ajoutant à mille prévenances, avaient touché Mme d'Arbouville au bon endroit. Mais il y a mieux. La même année, après avoir passé au Marais et à Champlâtreux une partie de l'été auprès d'elle, il l'avait couchée sur son testament. Soit qu'il se sentît malade ou qu'il fût dégoûté de la vie, il avait pris, — au mois de décembre 1843, — toutes ses dispositions en vue de la mort. Et il avait légué par testament à Mme d'Arbouville quelques-uns de ses livres préférés, dont l'*Imitation de Jésus-Christ* et un exemplaire de la *Valérie* de Mme de Krüdner, — le sacré et le profane! Le sut-elle? Je ne pourrais le dire; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle eut communication à ce moment du *Livre d'amour* qu'il avait fait imprimer en cachette et en petit nombre, voulant que ce mauvais livre lui survécût, et qu'après l'avoir lu, elle le lui rendît avec ces simples mots : « Pourquoi n'êtes-vous pas resté sur *les Consolations?* »

C'était lui dire: Si vous avez cru par cette lecture exciter ma jalousie, vous vous êtes trompé! Et, en effet, rien ne devait avoir raison de sa vertu. Cela n'empêcha pas Sainte-Beuve de lui livrer un combat en règle dont on trouvera quelques échos dans *le Clou d'or*.

Plus d'un, j'en suis certain, s'étonnera que Mme d'Arbouville n'ait pas coupé court à cette correspondance en tirant sa révérence à Sainte-Beuve. Assurément, elle aurait pu le faire sans passer pour trop susceptible; mais, en amour, les choses qui paraissent aux autres les plus dures ne sont pas toujours les plus désagréables aux intéressés. Et la femme qui les reçoit en plein visage, pourvu qu'elle ait un peu d'esprit, et le cœur tendre, au lieu de s'en fâcher, se contente ordinairement d'en sourire, — ou d'en pleurer. C'est ce que semble avoir fait Mme d'Arbouville. Nous n'avons pas ses réponses aux lettres du *Clou d'or*, mais dans celles qu'elle adressa postérieurement à Sainte-Beuve, il y

(1) Cet article parut dans la livraison du 15 mai 1843 de la *Revue des Deux Mondes*.

en a quelques-unes qu'on dirait être du même temps, ce qui prouve que le sujet de cette discussion ne fut jamais entre eux complètement épuisé. Les voici :

S. d. 7 h. du matin.

« Je vous écris trois mots à la hâte avant l'office. Je vous remercie de votre lettre. Du moins sous les reproches et le ressentiment, elle laisse entrevoir un peu d'affection. Je vous comprends. Mais comprenez-moi aussi avec douceur. Vous n'êtes pas sur moi dans la nuance vraie ; oui, j'aime le *bien* et ai besoin du *bien* autour de moi, mais c'est sans rien d'austère, cela laisse toute place à la sympathie, à l'affection, à l'intérêt, presque au regret. Je ne suis pas cet être froid et inébranlable que vous rêvez, mais simplement un cœur pur, triste, rêveur, souvent ému et si découragé dès sa jeunesse, qu'il n'a demandé à la vie d'autre bonheur que le repos, une certaine élévation de sentimens, une certaine droiture qui console et soutient. Mes amis sont mon seul bonheur. Vous savez quelle place vous avez parmi eux. J'ai prié Dieu pour vous, et il me semble qu'il vous enverra, si ce n'est joie et bonheur, du moins un peu de sérénité et le sentiment qui fait qu'on tient à ses amis et qu'on ne songe pas à s'en séparer, — le sentiment qui fait qu'on pardonne au lieu de s'aigrir, le sentiment qui rapproche les cœurs et fonde les solides amitiés de la fin de la vie. — Merci. »

Champlâtreux, ce 9 novembre (1846).

« Votre lettre m'a fait beaucoup de peine. C'est pour moi un chagrin sérieux que de vous entendre dire que vous êtes malheureux. C'est pour moi d'autant plus un chagrin, que je sens qu'il n'en devrait pas être ainsi. C'est une œuvre d'amertume dont vous êtes vous-même l'auteur, les circonstances ne s'y prêtant pas. C'est peut-être ce qui m'a portée, avec une franchise dont je fais excuse, à vous montrer les coins de votre caractère qui faisaient obstacle au repos et à la douceur de vos pensées. Si vous m'eussiez entendue parler de vous à d'autres, vous eussiez vu que je connais bien les qualités précieuses qui vous distinguent. Malheureusement, vos qualités sont pour les autres. Les inconvéniens de votre caractère sont pour vous et nuisent à votre bonheur. Voilà comment ils atteignent vos amis. Comment, avec le dévouement que vous avez dans le cœur, dire que

vous n'avez pas de but à votre vie? C'est blasphémer tout ce qui sent en vous. Pourquoi faire de toutes vos affections un marché dont vous stipulez d'avance le contrat? Vous le voulez à votre profit, et si les pièces d'or que vous donnez ne vous sont pas rendues en même nombre et en même qualité, vous repoussez toutes choses : vous feriez croire que vous n'avez nulle générosité dans le caractère, si l'on ne vous connaissait pas d'ailleurs. Le propre des affections touchantes, c'est qu'elles durent à travers les différences, avec abnégation et dévouement. Elles se font leur place bien plus pour ce qu'elles donnent que par ce qu'elles demandent. Vous avez besoin d'une direction morale. Eh bien! où est l'obstacle? Quand vous venez, votre présence n'est-elle pas un plaisir? Quand vous donnez votre confiance, n'est-elle pas reçue avec reconnaissance, et jamais trahie en nulle occasion? Quand vous demandez un conseil, n'est-il pas donné en vue de votre intérêt, — et pesé, — et discuté avec vous? Quand on parle d'avenir, ne compte-t-on pas sur votre amitié comme sur une des meilleures choses réservées à l'avenir? A-t-on jamais manqué de sérieux, de suite dans tout ce qui vous regarde? N'a-t-on pas mille fois accepté votre dévouement, et dit de quel prix il était, et quelle reconnaissance il inspirait? Ne dites pas que vous n'avez pas de but à votre vie, car s'il vous était doux de donner votre amitié, il serait doux de la recevoir. Tout ce qu'il est sérieusement possible de donner, vous est donné, et là où vous ne voyez pas une issue, pas une éclaircie possibles, il y a une route facile, et un jour serein. Je vous en prie, résignez-vous à quelques tristesses pour conserver quelques joies. C'est notre loi à tous sans exception aucune. Ne changez pas en amertume pour moi le bien si rare d'avoir un ami véritable. Essayez d'un bonheur, en dessous sans doute de celui que vous avez rêvé, mais bonheur encore, si vos regrets ont de la douceur et votre affection de la générosité... »

Quelle délicatesse et quelle franchise d'accent! Quelle noblesse d'âme! « Tout ce qu'il est sérieusement possible de donner vous est donné. » Comment, après avoir lu cela, peut-on demander davantage? Sainte-Beuve semble en avoir été touché, car, à quelques jours de là, Mme d'Arbouville lui écrivait encore :

Champlâtreux, ce 11 septembre (1846).

« Je vous remercie mille fois de votre petit billet. Il m'a été une douce, une heureuse surprise. J'ai commencé par une foi complète, entière de votre amitié, et j'éprouvais cette sécurité qu'inspirent les biens appréciés et que l'on croit bien à soi. Mais depuis quelque temps les nombreux orages ont mis dans mon esprit l'inquiétude de voir se rompre cette amitié précieuse, — et j'ai dans mon cœur une grande tristesse à votre égard. Il me semble que rien ne doit ou ne peut résister à tant de secousses, à moins qu'il n'y ait des cœurs qui vivent d'ouragans, comme moi, je vivrais de sécurité, de confiance, d'habitude et de repos. Mais non, vous souffrez de vos impressions et de votre caractère. Voilà ce qui affecte le plus. Oh! si vous pouviez donner la paix avec tout ce que votre âme a de richesses! Vous seriez heureux et vos amis aussi! et le bonheur n'est pas de ce monde! Approchez-en le plus que vous pourrez, je serai fière d'y contribuer. — Merci encore de vos quelques lignes dévouées. Elles renouent.

« Champlâtreux est très beau, bien calme, bien solitaire jusqu'à présent. Il vous désire et voudrait vous espérer. On vous le dira. Je ne sais ce qu'il y aura à attendre. Je sais bien ce que je souhaite : adieu!

« Mille remerciemens, mille oublis de tout ce qui froisse. Mille amitiés dévouées. A bientôt pour causer. »

Hélas! sur ce terrain-là, les causeries avec Sainte-Beuve n'allaient jamais sans quelque froissement.

« Nous nous sommes médiocrement quittés l'autre jour, lui écrivait-elle au mois de décembre 1846; vous me mettez toujours en colère, monsieur, quand vous dites ces choses-là. Il y a, dans ma colère, regret, amitié pour vous, mais enfin il y a colère! Ménagez donc mes faiblesses, et vous qui savez être si aimable sur tous les sujets, ne me rendez pas malheureuse par le choix de celui-là. Vous ai-je fâché l'autre jour? Je n'en sais plus rien. J'espère que non ; en tout cas, ce petit mot est pour rétablir la paix. Je vous dis mille amitiés et compte vous voir bientôt. »

Avez-vous remarqué que, dans ce petit billet, Mme d'Arbouville dit à Sainte-Beuve : « Monsieur? » N'allez pas en conclure

qu'elle était encore fâchée. Non, c'était sa formule de politesse ordinaire. Cela sentait l'Académie dont elle était *in partibus*, et le mot « Monsieur, » même tombé d'une bouche amie, est toujours quelque peu distant. On le trouvera dans toutes les lettres de Mme d'Arbouville, sauf dans celles de la fin, quand il était loin d'elle et qu'elle attendait la mort; elle le remplaça alors par un autre beaucoup plus tendre.

Sainte-Beuve répondit tout de suite, trop heureux qu'on lui tendît la perche, et ce fut pour Mme d'Arbouville l'occasion de lui donner un de ces petits coups de patte qui laissent après eux l'impression du velours.

« Merci, lui écrivait-elle. Oui, vous m'aviez fait de la peine, mais je vous connais si bien que le soir en rentrant j'ai dit: « N'y a-t-il pas une lettre de M. de Sainte-Beuve ? » J'étais bien sûre que les bons amis suivent le précepte de l'Évangile et *ne se couchent pas sur leur colère*. Pourquoi donc le penchant à croire *factice* tout ce qui diffère un peu de manière de sentir avec vous? Mais ne rentrons pas dans le fond. Merci de votre bon mouvement d'hier soir, et puisque vous le regardez comme aimable, soyez assez bon pour dire quelques paroles à M. Ravenel. J'ai la confiance que tout ce que vous ferez sera bien. Merci et au revoir. »

Une remarque encore au passage. Mme d'Arbouville faisait précéder de la particule le nom de Sainte-Beuve. Elle n'était pas la seule à la lui donner. Soit que certains noms l'appellent, soit qu'il ait dit autour de lui qu'il avait le droit de la porter (1), presque tous les amis de Sainte-Beuve l'anoblirent pendant un certain temps. Mme d'Arbouville ne paraît en avoir perdu l'habitude qu'en 1848, lorsqu'il partit pour Liège.

Le 1er janvier 1847 elle lui adressait ce gracieux bonjour :

.... Je veux vous souhaiter une bonne année, c'est-à-dire d'être toujours ce que vous êtes. Je vous trouve un ami dévoué, persévérant, bon, aimable, un ami envers lequel je suis reconnaissante et endettée. Quand je suis sur le point de médire des hommes, et de leur cœur, je m'arrête en pensant à vous. Vous

(1) Les Sainte-Beuve étaient en effet de bonne et ancienne noblesse, et c'est par suite d'une simple omission de l'officier d'état civil que la particule ne figure pas sur l'acte de naissance de l'écrivain qui a illustré son nom.

m'ôtez le droit de me plaindre, d'en vouloir, d'être mélancolique. Soyez donc remercié.

« On est bien un peu tantôt chez la tante (1). Mais c'est ce soir *de très bonne heure* qu'elle vous demande. J'achève la soirée chez M. Molé. Venez donc de bonne heure. Mille amitiés dévouées. »

Cette année-là commençait bien ; cependant elle eut ses nuages comme les autres. Mme d'Arbouville écrivait à Sainte-Beuve au mois de mars :

« Que devenez-vous par cet affreux temps? Moi, je quitte à peine mon lit, et un violent mal de gorge persiste, et j'en suis toute découragée! Vous avez été un peu brusque, l'autre soir. Vous aviez l'air de ne pas me pardonner le désir de vous avoir au coin de mon feu? J'espère qu'il n'en sera résulté aucun mal.

« J'ai bien réfléchi à tout ce que vous m'avez dit, et vous avez raison. Je profiterai de vos conseils. Je remercie votre cœur et votre esprit de me les avoir donnés. Il n'y a que nos amis qui réfléchissent si bien sur nos fautes. J'ai été touchée du soin avec lequel vous aviez lu, — et il est bon d'avoir pour phare un esprit aussi distingué ; — mais quand vous dites qu'on trouve dans mon livre, comme dans ma personne, quelque chose d'ODIEUX, n'est-ce pas un peu fort? Demandez vite pardon ! (Il est accordé depuis longtemps !)

« Mille amitiés, monsieur, et donnez-moi de vos nouvelles. »

« Odieux » était un peu fort, en effet. Mais cette charmante femme s'était promis de tout passer à Sainte-Beuve, sentant bien que tout cela était au fond du dépit amoureux.

« Écoutez bien ceci, lui disait-elle un jour : vous pouvez me faire mille contradictions, me dire mille jugemens sévères, m'assurer que vous n'avez plus d'affection pour moi, que je vous déclare, monsieur, que je ne vous croirais pas. Je crois en vous à jamais, et je compte mourir (fort tard) avec cette croyance. »

N'est-ce pas délicieux? Ah ! que Sainte-Beuve avait raison — et tort — de dire :

« Elle est un charmant mélange de bon sens, de légèreté, de coquetterie, et de vertu. Il y a là de quoi pétrir la plus divine saveur d'amitié. Mais je ne suis pas digne de l'amitié, puis-

(1) Mme d'Houdetot-Fleming.

qu'elle ne me suffit pas... Après tout, sous tous ces airs de raison, elle est plus fière que tendre, plus glorieuse que passionnée (1). »

Passionnée, certes, elle ne l'était guère, mais tendre et affectueuse et dévouée, on verra si elle le fut.

« ... Vous avez pour vous, écrivait-elle encore à Sainte-Beuve, le 17 octobre 1847, vous avez pour vous tous les avantages d'un combat dans lequel on ne dispute rien. Croyez du moins que je vois, que je comprends, que j'apprécie, que je suis touchée. Otez-moi en qualités tout ce que vous voudrez, mais laissez-moi l'intelligence d'affection qui sait tenir compte aux choses de leur valeur, et qui ne passe pas sans apercevoir.

« J'ai lu hier une jolie phrase : *Il y a des choses que l'on ne voit pas, mais dont on se souvient.*

« C'est une femme qui répond ainsi à un homme de ses amis qui, bien vieux, lui disait qu'il l'avait aimée quand elle était jeune, sans qu'elle le sût. »

Mais voici venir les mauvais jours. La Révolution de 1848 a troublé si profondément la vie de Sainte-Beuve qu'il prend la résolution de s'exiler. A première vue, cela paraît étrange, étant donné l'âge de sa mère et l'amour qu'il portait à Mme d'Arbouville. En y réfléchissant, on se demande s'il n'espérait pas qu'au moment du départ l'amie, dont il sentait le chagrin, lui accorderait ce qu'elle lui avait obstinément refusé jusqu'à ce jour. S'il avait fait ce calcul, le billet suivant nous montrera qu'il en fut pour ses illusions.

« Et moi aussi, lui mandait-elle, je trouverais bien triste de vous quitter sur ces sentimens amers. C'est contre ma volonté, que chaque fois que vous venez chez moi, la conversation tombe sur de pénibles questions. Je le déplore, j'aurais voulu plus de silence. C'est le dernier charme de nos affections comme c'en est le premier que de se taire. Vous me demandez le *ton*, le voici : Vous remercier du dévouement du passé, — vous exprimer les plus derniers regrets de votre départ, — vous prier de donner souvent de vos nouvelles, — enfin *rester amis*. Voilà mon désir et ma pensée. »

(1) *Le Clou d'or*, p. 51 et 53.

Et comme si elle avait redouté de n'être pas assez forte, elle se décide tout à coup à se retirer auprès de son mari, qui commandait l'armée de Lyon.

« J'ai pu si peu causer avec vous hier, et, dans ces jours agités, je sais si peu quand on pourra en paix échanger une pensée, que je vous écris quelques mots en m'éveillant. Je suis fort triste de partir. Je ne regrette à Paris que *vous;* quoi que vous en disiez, mon cœur a pris de douces habitudes, des liens qu'il sent et dont il peut souffrir. Dans ce moment où tout croule, on se réfugie dans la solidité du cœur, et je me tourne vers votre amitié. N'ajoutez pas à mes peines, retirez des paroles comme celles-ci: *Je suis bien libre à présent, bien dégagé, je puis faire tout ce que je veux.* En quoi les secousses et les tristesses d'une destinée amie vous donnent-elles la liberté d'ajouter à ses maux? — En quoi, de ce que je suis moins heureuse, trouvez-vous le droit d'amoindrir votre affection? — Pourquoi retirer à mon chagrin le seul soutien de tout chagrin, compter sur un ami? C'est mal.

« J'espère que tout ceci ne sera pas aussi grave que cela semble l'être. J'espère que c'est une courte absence (il n'y a pas de courte absence), mais une absence comme celle de tous les étés. Si la guerre éclate, je reviens; si elle n'éclate pas, les corps seront licenciés.

« Ne me faites pas encore la peine d'attribuer à de mesquines et pitoyables considérations la résolution que j'ai prise. Laissez des motifs sérieux aux choses sérieuses. Je quitte vous, pays, maison, entourage, je mets à une épreuve bien forte une santé attaquée, et vous ne cherchez que dans d'étroites pensées mon but et mon motif. Que votre amitié soit plus juste envers moi, je vous en prie. Ne mettons pas l'absence sur un malentendu. Serrons-nous la main et donnez-moi l'appui de votre dévouement.

« J'ignore notre avenir à tous, mais vous savez bien, n'est-ce pas? que, si le malheur vous atteint, c'est près de nous qu'il faut venir chercher refuge. »

Cette allusion discrète et touchante à la mort de sa mère fit plus que tout le reste pour désarmer Sainte-Beuve.

Quelques jours après, — le 14 octobre 1848, — Mme d'Arbouville lui écrivait l'admirable lettre que voici:

« Vous m'avez écrit une bonne et sérieuse lettre. Je vous en

remercie. J'en comprends plusieurs choses, pas tout. Au lieu de réfuter, j'aime mieux raconter mes impressions avec cette sincérité que vous n'aimez pas.

« Écoutez un cœur qui s'ouvre comme un livre devant vous. Quelle que soit l'impression des jours présens, elle ne rejaillit pas sur le passé, il reste entier et radieux de tout son dévouement. Je crois que vous êtes la personne, en dehors de mes liens naturels, qui m'a le plus aimée, et j'en éprouve une reconnaissance que rien n'entame. Le temps de ma vie que vous avez partagé me reste un doux souvenir. Je tourne ma pensée vers ce temps-là sans une amertume quelconque. Je sais qu'une affection pareille, eût-elle une limite de temps, est chose rare, et que des milliers d'êtres sont incapables de la ressentir un jour. Quant au présent, j'ai lu et relu tout ce que vous me dites à cet égard, et je mets toute la bonne volonté d'âme possible à le juger et à sentir comme vous. Mais quelque chose au fond de moi-même murmure toujours ceci: « Oui, tout cela serait vrai, si on pouvait croire qu'il n'est pas un seul sentiment qui puisse être plus fort que le chagrin de l'absence. Alors, oui, il faudrait mépriser les amitiés qui ne supporteraient pas même des années d'une absence inévitable et douloureuse. Oui, alors, tout ce que vous dites est vrai, et il faudrait presque remercier de l'éloignement qui serait une épreuve marquant bien la valeur d'une affection toute à part. Mais se dire tout cela quand on a donné un consentement volontaire à l'absence pour s'éviter d'autres chagrins qui ont le plus pesé dans la balance, voilà ce qui est un peu difficile.

« Il est un autre côté de la question dont vous serez satisfait. C'est celui qui me regarde, moi. On ne recommence pas de longues années de sa vie, et même l'amitié a une pudeur qui l'empêche d'être multiple, du moins l'amitié qui est une affection. Je ne me sens ni la verve, ni le courage de recommencer avec d'autres la longue histoire que j'ai traversée avec vous. Le temps, cet ingrédient si précieux en fait de choses du cœur, manque à mon avenir que je crois borné, et d'ailleurs ce dévouement un peu triste me fait détourner la tête de toutes nouvelles chances. Je me prêterais plutôt à plaire (si cela était possible), à sourire quelques jours, à me distraire, qu'à chercher du *sérieux* encore. Enfin, par un autre chemin que celui que vous m'indiquez, j'arriverai au but que vous désirez, je ne remplacerai pas. »

II. — PLACE VENDOME

A présent que nous voilà fixés sur la vertu de Mme d'Arbouville, remontons un peu le cours du temps et disons tout ce qu'elle fut dans sa « longue histoire avec Sainte-Beuve. »

Et d'abord mettons-la dans son cadre. Il n'était pas banal, le cadre qu'elle s'était choisi. Ce n'était pas le hasard seul ou des raisons de famille qui l'avaient fait s'établir sur la place Vendôme. Elle avait voulu être au cœur de Paris, pour être plus près de tout ce qui l'intéressait : le mouvement, la mode, le château (1), l'Institut.

— Ah! ma chère, lui disait un jour Mme Narishkine, quelle bonne idée vous avez eue de venir habiter ici! Comme mon couturier est rue Neuve-Saint-Augustin et ma modiste rue des Capucines, vous êtes sûre de me voir souvent.

Et, en effet, Mme Narishkine était une des colonnes du salon de Mme d'Arbouville. Seulement, de même qu'elle n'était jamais pressée d'arriver, elle ne l'était pas plus de partir. Généralement, elle faisait son apparition quand tout le monde se retirait, et onze heures sonnaient qu'elle bavardait quelquefois encore.

Dans les commencemens Mme d'Arbouville la supportait, parce qu'elle avait toujours à raconter des histoires amusantes ; mais à la fin, la tante Fleming se chargea de régler le temps de ses visites. Tante Fleming était celle de « ses trente-six tantes, » comme disait Sainte-Beuve, qui avait le plus d'autorité sur Mme d'Arbouville. Elle était née d'Houdetot et, si je ne me trompe, la sœur du général, ami des Muses, que le roi Louis-Philippe s'était attaché comme officier d'ordonnance. Depuis que sa nièce avait perdu ses parens (1830-1832), c'est tante Fleming qui les avait remplacés près d'elle. Quand elle était souffrante, — et cela lui arrivait souvent, — c'était elle qui dirigeait sa maison, qui l'accompagnait aux eaux et qui, le cas échéant, tenait sa correspondance. Aussi Mme d'Arbouville l'aimait-elle comme sa mère. Mais à la société des dames Mme d'Arbouville préférait de beaucoup celle des messieurs, et dès qu'elle voyait entrer dans son salon Victor Cousin, Mérimée, Rémusat, Salvandy, Xavier Marmier, Sainte-Beuve, etc., elle laissait là

(1) C'est ainsi qu'on désignait les Tuileries.

Mme Narishkine, Mme de Contades, Mme Lebrun, Mme de Goyon, Mme Foy, Mme Letissier, et ses autres visiteuses, pour les accueillir avec un air de fête. Cousin l'intéressait infiniment avec ses grandes dames du temps de Louis XIV; Mérimée la scandalisait délicieusement avec ses paradoxes de pince-sans-rire; Marmier, qui avait fait le tour du monde ou à peu près, savait des chansons et des légendes exquises. Quant à Sainte-Beuve, c'était le charme en personne. Il ne faisait pas de bruit; après avoir salué cérémonieusement la maîtresse de la maison, il allait s'asseoir dans un coin, mais tout de suite il était accaparé par les dames, — ce qui rendait Mme d'Arbouville quelque peu jalouse, car elle prisait fort sa conversation. Tant il y a qu'au bout d'un certain temps, afin d'en jouir davantage, elle fit pour lui ce qu'elle n'a jamais fait pour aucun autre : elle lui donna un jour et une heure en dehors de ceux où elle recevait, et bientôt, par la force de l'habitude et du plaisir, ce jour privilégié se répéta sept fois la semaine. De même qu'au coup de deux heures et demie on était sûr de voir arriver Chateaubriand à l'Abbaye-aux-Bois, de même il était rare que Sainte-Beuve n'arrivât pas au coup de quatre heures à la place Vendôme. Comme le lui disait une fois Mme d'Arbouville, « il lui était doux de penser qu'en mettant le pied sur le seuil de sa porte, il ne se demandait pas : Où irai-je? mais prenait chaque jour le même chemin. » Quant à elle, ces visites quotidiennes de Sainte-Beuve lui devinrent bientôt une règle si douce que, lorsqu'il partit pour Liège, à la fin de 1848, elle refusa pendant quelques jours, en entendant sonner quatre heures, de croire qu'il n'allait pas entrer : « J'ai fermé ma porte le premier jour, lui écrivait-elle, et ma portière m'a dit : — Excepté pour M. Sainte-Beuve, n'est-ce pas, madame? — J'ai répondu : Il ne viendra plus, il est parti pour plusieurs années. — J'ai bien vu que cette femme ne le croyait pas plus que moi! »

« Hier, chez Mme de Boigne, lui écrivait-elle encore le 19 décembre de cette année, on me parlait de vous, et je disais que, depuis que vous n'étiez plus à mes quatre heures, on y parlait, mais on n'y causait plus, parce que je n'étais pas assez habile pour toujours donner la réplique et que vous m'aviez ouvert l'intelligence, mais rendu la langue paresseuse. Xavier Marmier a trouvé la chose excessive, et Mme Narishkine a dit : « Moi, je comprends bien ! »

Et de quoi parlaient-ils ainsi tous les jours aux mêmes

heures ? De tout, de littérature, de religion, de politique. Mais la politique n'allait qu'à moitié à Mme d'Arbouville. « Ne laissons pas la politique, disait-elle à Sainte-Beuve, se mettre en travers des impressions douces de nos cœurs, les seules consolantes. Ne la laissons pas nous empêcher de sentir que nous nous sommes chers les uns aux autres. »

Elle préférait le voir mettre la conversation sur des poètes comme Théocrite, Chénier, Musset, Lamartine.

Ils n'étaient cependant pas toujours d'accord dans leurs admirations.

« Voici *Agnès de Méranie*, lui écrivait-elle en 1847, peu de temps après la représentation de cette pièce, ne nous querellons pas sur la littérature. Il y aurait plus de mal que de profit. Je vous pardonne de me dire que j'ai des jugemens vulgaires, puisque vous l'avez pensé (1). Votre amitié a le droit de la vérité, mais je regrette de vous l'avoir fait penser. Adieu, à revoir, et ne parlons plus Ponsard et Musset. Tous les chemins sont bons qui mènent à Rome, et nous les verrons tous les deux à l'Académie. »

Mme d'Arbouville ne redoutait pas la querelle sur les questions religieuses, et depuis que Sainte-Beuve avait coupé derrière lui le pont qui le rattachait à l'Église, elle ne perdait aucune occasion de lui faire honte de cet acte impie, — au risque d'encourir sa colère. Elle lui écrivait un jour :

4 heures.
Ce Vendredi-Saint.

« Le souvenir de vos paroles amères contre moi, et surtout contre les plus graves croyances, m'est tellement resté dans le cœur que, revenant de l'église, je ne sais quel instinct me pousse à vous écrire. Vous ne m'en voudrez pas d'y céder. Cela m'est une douceur. Mon cœur recueilli et ému se tourne vers vous, si loin de ce recueillement-là ! — et sans espoir de vous rien faire partager, il me faut vous écrire.

« Il y a au fond de Saint-Roch la chapelle du Sépulcre. Il y fait complètement obscur. On n'y voit que par la faible clarté des petits cierges que les fidèles allument autour du tombeau du Christ. Le tombeau est creusé dans le roc. Aujourd'hui on y

(1) Il ne pensait pas toujours ainsi et il était beaucoup plus dans le vrai, quand il avait « la bonté de lui reconnaître ou de lui supposer un je ne sais quoi artiste. » (Lettre de Mme d'Arbouville, du 22 septembre 1846.)

avait mis quelques arbustes en fleur. C'est là que j'ai passé deux heures. Il y avait une grande foule, mais dans un grand silence: tous les rangs confondus s'inclinaient devant la croix. Les pauvres gens venaient avec de tout petits enfans dans les bras, qu'ils n'avaient pu laisser au logis où ils n'ont pas de domestiques. Toutes les physionomies que je regardais étaient graves. On priait des lèvres. Je ne sais ce qui se passait dans la rue, mais dans ce petit coin d'église, il y avait du silence, de l'obscurité, du calme et de la foi; — aucun office ne s'y disait, aucun sermon ne s'y prêchait, chacun était livré à soi-même.

« On n'entendait que la voix d'un prêtre qui disait à la partie de la foule circulante : « Passez! » Ce mot était frappant, revenant sans cesse au milieu du silence; ah! oui, nous passons! bien vite, bien rapidement. Moi, je restais, et une parole de l'Évangile m'est revenue à l'esprit : « *Je vous donne la paix!* » Le Christ a dit vrai. Si le bonheur, si les joies ne nous viennent pas du calme austère de la religion, la paix est là, la paix résignée, la paix après le sacrifice, la paix, non parce que l'on ne sent rien, mais la paix venant *au-dessus* de ce que l'on sent! Je suis sérieusement rentrée en moi-même, je me suis examinée sous le jour du jugement de ma conscience, après. J'ai cherché le vrai. Ce que j'ai cru voir alors, sont de ces pensées intimes que rien ne doit redire, mais une voix s'élevait en moi pour m'inspirer une immense compassion, une immense sympathie, un grand désir d'arriver à consoler. J'ai demandé *avec larmes* à Dieu de donner au cœur de mes amis deux croyances : l'immortalité de l'âme, et l'existence de Dieu. J'ai demandé aux larmes d'arracher de ces mêmes choses l'amertume, le vide, le désordre des pensées. Oh! si vous eussiez été là auprès de moi dans cette chapelle, dans ce silence, dans cette obscurité, au pied de ce tombeau, dans ce grand calme, si j'avais pu vous regarder au moment où mes larmes coulaient, je crois que votre cœur aurait senti aussi un peu de l'émotion qui vient de la foi. — Ah! monsieur, vous soumettez votre croyance à votre raisonnement, et jamais à votre cœur! il est des choses qu'il faut comprendre par l'émotion. Esprit borné, nous voulons analyser l'infini, et quand notre vue myope ne perce pas les nuages, nous nous drapons avec orgueil et sécurité dans notre aveuglement, comme César dans son manteau pour mourir! Ah! venez donc être ému, un jour! cela tue tous les raisonnemens!

« Oui, j'ai passé deux heures à dire : Je crois en Dieu. Je crois à mon âme éternelle. Je m'humilie dans ma faiblesse. Je désire tourner mon cœur vers tous les sentimens généreux. Je veux plaindre tous ceux qui souffrent. Je veux soutenir et consoler. Je veux pardonner à tous ceux qui m'attristent. Je veux me résigner à la souffrance (non pas à celle du corps, cela est facile, mais à celle de l'âme). Je veux être douce et courageuse envers elle. Je ne chasse aucune des émotions inséparables de la vie, il faut sentir pour vivre, il faut souffrir pour prier, il faut pleurer pour savoir parler aux autres. J'accepte toutes les tristesses de mon âme faible et agitée, mais, au milieu du trouble, je m'agenouille et je viens dans ce coin retiré songer que le Christ a dit : « Je vous donne la paix! » Et demain, émue et confiante, j'obéirai aux lois de l'Église; si je me trompe, n'ai-je pas du moins mis en activité les plus nobles sentimens de notre être? N'est-ce pas vivre aussi comme dans ces heures consumées dans les regrets de l'impossible? Et croyez-moi, cela ne dessèche pas le cœur! Ah! monsieur Cazalès, lui que vous aimez, où est-il? où est-il pour joindre sa voix à la mienne? Sait-il que vous dites : *Je ressemble à ce chien; je crèverai comme lui.* » — Ces paroles sont tombées douloureusement dans mon cœur, et j'en ai souffert. Je ne sais ce que je vous écris, monsieur, et ne veux pas me relire. J'ai confiance dans le sentiment qui a conduit ma main. Vous ne rirez pas de cet épanchement d'une âme amie, qui voudrait vous donner ce qu'elle sent.

« Mille amitiés et à revoir! »

A la même époque, toujours avec l'espoir de le retenir sur la pente où il glissait, les yeux tout grands ouverts, elle lui écrivait encore à propos de son livre sur *Port-Royal :*

17 octobre 1847.

«... Ah! plus vous avancez dans *Port-Royal*, et plus vous sentez qu'il y a bon nombre de personnes que vous blesserez. Voilà qui me désole. Il faut que l'esprit fasse un miracle et tienne lieu aux yeux de ces personnes de tout ce qui leur manquera du reste. Mais je ne veux pas plaisanter sur ce sujet. Votre talent, votre esprit supérieur sont hors de discussion. Toutefois, il y a des points de votre sujet où votre main sera téméraire, parce qu'elle est inhabile en pareille matière. Mettez

devant un piano un homme qui ne sait pas la musique, il y a cent à parier qu'il ne touchera pas l'instrument avec un doigt, mais avec toute la main : cela fera plus de bruit sans être un *son*. Il y a une difficulté première qui, je le sens bien, pèse sur vous : c'est d'écrire l'histoire de Port-Royal sans avoir la foi. Vous êtes trop homme de goût pour vouloir n'avoir choisi ce sujet que pour y proclamer votre incrédulité, et vous sentez les épines d'une semblable situation. Elle m'effraie pour vous, même pénétrée comme je le suis de votre grand talent et de tout ce qu'il y a de remarquable dans ce que je connais et dans ce que je prévois. Croyez-moi, laissez l'auteur dans l'ombre, puisqu'il ne saurait parler la langue de son sujet. Racontez, réunissez les faits, exposez les querelles, débrouillez tous ces fils avec votre haute intelligence, mais ne concluez pas par un : « Voilà ce que je pense. » Si vous disiez à un vieux général de l'Empire : « Votre Empereur est une chimère ! » que dirait la vieille moustache ? Les chrétiens (un grand nombre de chrétiens) croient bien plus en leur Dieu que le soldat à son chef. Ils vous diront qu'ils le voient plus clairement que le soldat ne voit son général. Un autre grand nombre de chrétiens ne croit guère, mais trouve mauvais qu'on le dise, et conserve le respect en n'ayant plus la foi. Le plus petit nombre est composé de ceux qui ne sentent rien assez pour se blesser de rien, mais aussi ceux-là n'admirent pas chaudement parce qu'ils ne sauraient rien blâmer vivement. Je vous en prie, soyez bien sobre de vous-même, au milieu de toutes ces difficultés. Et puisque vous parlez de Rossini sans savoir la musique, ne niez pas l'extase causée par l'harmonie. Comme vous auriez raison de me trouver ridicule dans cet orgueil de conseils, si vous n'aviez encore mille fois plus raison de me croire une amie qui porte un intérêt vif à ce qui regarde votre renommée ! Je sais, monsieur, que vous ne me pardonnez pas cette controverse à laquelle je me livre, moi, avec tout l'abandon d'une amitié non discutable. Venez donc causer de tout cela.

« Mme Foy est arrivée. Ce m'est une grande joie. Nous avons lu hier soir tout haut l'article de M. Saint-Marc Girardin sur le *Banquet* de Platon. C'est très bien, surtout au début. On est tombé de là dans un parallèle entre M. Saint-Marc Girardin et M. Villemain. Je me suis assez tue, parce que je trouve le dernier trop supérieur à l'autre pour vraiment comparer. Quand

il y a de grosses différences, je ne m'amuse pas à les constater.

« Bonjour, monsieur, pardonnez-moi vite cette lettre dont je suis honteuse, ou, si vous voulez m'en réprimander, venez le faire de vive voix... »

Cette lettre était trop noble, le sentiment qui l'avait dictée était trop élevé, pour que Sainte-Beuve en voulût un seul instant à celle qui l'avait écrite. Il y a plus. Je viens de relire les pages éloquentes et attristées par où, en 1857, il terminait son histoire de *Port-Royal*, et il m'a semblé que, dans la forme, sinon dans le fond, il s'était souvenu du conseil de Mme d'Arbouville. Cela lui arriva plus d'une fois. On lit dans ses *Cahiers*, à la page 146 :

« Mot charmant de Mme d'Arbouville dans une lettre (1848) :

« Eh bien, oui, votre ami l'abbé n'a pas répondu à mon rêve... nous en causerons, je ne me décourage pas. Qu'il y a de choses bonnes à côté de celles que nous aimons ! Il faut faire place en nous pour un certain contraire. »

« Quand je lus pour la première fois cette parole, ajoute Sainte-Beuve, je me dis : « Ce devrait être là la devise du critique étendu et intelligent. »

Tout cela donne à penser quelle place cette charmante femme aurait pu prendre dans la littérature, si elle avait été moins modeste ou si elle n'avait eu peur de passer pour un bas bleu !... Modeste, elle le fut à un degré invraisemblable. Nous avons vu qu'en 1843 elle avait publié un petit volume de nouvelles anonymes dont Ch. Labitte avait rendu compte dans la *Revue des Deux Mondes*. En 1847, ayant eu l'idée de réunir encore en volume, pour elle et quelques amis, les dernières nouvelles qu'elle avait composées, elle chargea Sainte-Beuve de lui trouver un imprimeur et « une main habile » pour faire toutes les corrections, ce travail lui cassant la tête. Le volume une fois imprimé, Sainte-Beuve, qui en avait été prié par le général d'Arbouville en cachette de sa femme, refusa d'en parler pour les mêmes raisons que précédemment (1), mais il le fit remettre à M. Buloz,

(1) Il opposa le même refus au général lors de la publication, en 1855, des œuvres complètes de Mme d'Arbouville.

« Je vous remercie beaucoup, Monsieur, lui écrivait alors le général, de toutes les peines que vous avez bien voulu prendre à l'occasion de cette nouvelle publication, et je regrette vivement qu'il vous paraisse impossible de faire vous-même un article dans la *Revue des Deux Mondes ;* du reste, sans compliment, les lecteurs habituels de cette feuille en souffriront tout autant que moi.

« Je vais suivre votre conseil et faire prier M. de Rémusat de se charger de l'article de la *Revue des Deux Mondes.*

et, le 15 mars 1847, la *Revue des Deux Mondes* publiait *le Médecin du village* en faisant suivre cette jolie nouvelle des lignes que voici :

« On a lu ce touchant récit qui semble échappé à la plume de l'auteur d'*Ourika*. C'est la même sensibilité, la même finesse : oserons-nous ajouter que la tradition se continue sur d'autres points? Ce n'est pas chose indifférente que le milieu où naissent les productions de l'esprit et, pour les deux écrivains, ce milieu est un peu le même. Certaines œuvres n'ont pu se produire que dans les régions supérieures où la distinction s'allie naturellement à l'élégance. Comme *Ourika, le Médecin du village* est une de celles-là. En sortant du château de Burcy encore tout ému, on se souvient involontairement d'une autre résidence (1), qui porte un nom illustre dans l'histoire, et où un homme d'État, dont la noble intelligence comprend toutes les supériorités, se plaît à réunir ce que les lettres et la politique comptent de plus éminent (2). N'est-ce pas là que ces gracieuses pages ont dû être écrites?...

« Il y a quatre ans nous signalions dans un autre récit dû à même plume « cette fraîcheur tendre, cette fleur furtive du cœur » qu'on ne retrouve plus guère dans les écrits contemporains. Ce qui nous charme et ce qui nous rassure, en effet, dans ce concours apporté aux lettres par quelques plumes délicates, c'est l'attrait de rajeunissement qu'elles communiquent à des genres pour lesquels depuis longtemps le courant des suaves inspirations était tari. »

Cet article était signé du pseudonyme de F. de Lagenevais, qui cette fois ne cachait pas M. Labitte, puisqu'il était mort l'année d'avant.

Mme d'Arbouville fut si contrariée de se voir ainsi louée et

« Je verrais avec plaisir que vous prissiez la peine de prier M. de la Caussade d'écrire l'article de la *Revue contemporaine*, afin de conserver M. de Pontmartin pour l'article du journal *l'Assemblée nationale*.

« M. Mérimée ferait un excellent effet dans *le Moniteur*, ainsi que M. Octave Lacroix dans le *Constitutionnel*. Entretenez donc, je vous prie, les bonnes dispositions de ces quatre écrivains, auxquels je ferai adresser un exemplaire de l'ouvrage, aussitôt qu'il paraîtra : à moins que vous ne me fassiez dire que leurs favorables dispositions sont changées.

« Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de ma haute considération.

« D'ARBOUVILLE. »

(1) Champlâtreux.

(2) M. Molé.

imprimée toute vive, qu'elle écrivit à M. Buloz pour se plaindre d'un procédé dont elle ignorait les dessous.

III. — LES DERNIÈRES ANNÉES. L'ABSENCE, L'AGONIE, LA MORT

On sait de reste pour quel point d'honneur Sainte-Beuve quitta la bibliothèque Mazarine après la Révolution de Février, mais ce qu'on ignore, c'est que Mme d'Arbouville, qui se méfiait de ses coups de tête, fit l'impossible pour l'empêcher de donner sa démission :

« Je vous prie, lui écrivait-elle alors, et fais plus même, de ne faire *aucune démarche* pour donner votre démission avant de m'en avoir parlé. Je vous en demande votre parole d'honneur. Vous devez cela à votre meilleure amie. »

Sainte-Beuve ne pouvait pas refuser cette petite satisfaction à Mme d'Arbouville : il s'entretint donc de l'affaire avec elle, mais comme il ne savait « pas vaincre la contrariété, » comme il n'y avait pas d'amitié capable de l'arrêter, une fois qu'il avait pris un parti, il ne tint aucun compte de ses observations. Depuis longtemps, la bibliothèque Mazarine lui pesait lourdement sur les épaules, il n'attendait qu'une occasion pour se défaire de sa charge. L'occasion eut beau se présenter à lui sous la forme d'une accusation ridicule, il la saisit d'autant plus vite que les journées de Juin et tout ce qui s'ensuivit le fortifièrent dans le dessein qu'il avait déjà conçu de s'expatrier.

Le voilà parti pour Liège. Ce ne fut pas sans un profond chagrin de part et d'autre, et Mme d'Arbouville dut se faire violence pour ne pas trop montrer sa peine. Mais il l'avait tant irritée, tant affligée, dans les derniers temps, avec ses exigences toujours les mêmes, que la pauvre femme avait cru trouver dans la séparation momentanée le remède qui n'était, hélas! que dans la mort.

Elle lui écrivait, le 15 octobre 1848, quelques jours après son départ :

« Je vous ai écrit hier, mais je reçois une lettre de vous qui m'a été au cœur et je cède à l'entraînement de vous le dire sous l'impression du premier moment. Mon ami, je sens votre tristesse, elle semble me rappeler quelque chose que j'ai senti. J'y reconnais ce vrai que j'aime. En la lisant, j'ai pardonné, j'ai effacé toute récrimination, j'ai été triste avec vous, comme si nous n'avions rien pu ni l'un ni l'autre pour nous épargner

le regret. Croyez-le bien, quand le temps a tant passé sur une affection, il ne dépend guère de ceux qu'elle a laissés *purs*, de la rompre et de chercher ailleurs. Ce sont les *remords* qui brisent. Allez, je crois à votre plan de vie, mais quand il ne se maintiendrait pas tel, j'aurais encore une place à part, un souvenir persévérant. J'ai été une des meilleures pages de votre vie. Ces pages-là ne se déchirent pas à volonté. Aimez donc de loin, souvenez-vous et travaillez. Les jours passent vite, et même ce que l'on désire arrive ! Nous nous retrouverons. Vous ne vous rappelez pas un humble vers de moi que Stella dit à son fiancé retrouvé :

Et j'efface le temps passé sans vous revoir ! »

Cette lettre nous laisse deviner tout ce qu'elle ne dit pas. Pour que cette âme si religieuse et si haute ait eu à *pardonner*, il fallait que Sainte-Beuve l'eût offensée cruellement. Mais l'amour est son propre médecin. Il suffisait à présent qu'il lui arrivât, sous une enveloppe timbrée de Belgique, un sourire, un regret, un simple mot jailli du cœur, pour que son mal en fût calmé. Et son mal était double. Le chagrin que lui avait causé le départ de l'ami se compliquait de souffrances physiques qui allaient en augmentant chaque jour.

« Ayant reçu vos deux journaux belges, lui mandait-elle le 10 novembre 1848, vous jugez si j'avais le désir de vous écrire et de causer avec vous. Mais, hélas ! jamais je n'ai eu des jours plus pénibles que ceux qui viennent de s'écouler. La fièvre m'est revenue, avec des douleurs aiguës, des maux de tête terribles. A travers tout cela une consultation de Cloquet et d'Émery me trouvant plus mal, croyant l'opération la seule chance de guérison et n'osant pas l'ordonner à cause de la santé et de ce qu'ils voient de l'état des nerfs. Alors on organise un traitement (de l'iode pur), mais la fièvre empêche qu'il ne puisse avoir lieu, et l'autre mal va son train. Comme dernier coup, mon mari est rappelé à Lyon. Il est parti hier, et me voilà seule, dans cette vaste et triste maison, malade, et n'ayant autour de moi que des drogues affreuses, ou l'imagination rêvant de bistouris. L'affection, ce remède universel, me manque en ce pénible moment. Ceux qui m'aiment le mieux sont tous absens. Mais enfin, de ce fond d'un puits où je me trouve aujourd'hui, je me dis que les

maux tels que fièvre, etc., passeront, qu'il restera, il est vrai, le mal chronique, mais qui sait? Dieu permettra peut-être qu'on puisse au moins lutter ! Puis, en fin de compte, l'homme est né pour souffrir et mourir. S'il l'oublie quelques jours, ce sont des jours de grâce. Il faut revenir à ce souvenir, je suis résignée, et je m'initie à cette triste science aimée par vous, de vivre au jour le jour, en détournant les yeux du lendemain. »

Puis, ce regard de compassion donné comme malgré elle à son état si misérable, elle se tournait vers celui qui l'occupait plus que tout au monde et elle lui disait :

« Enfin vous avez franchi le seuil, et vous voilà en route ! Vous allez être si bien sur votre terrain ! Votre plan me paraît plein d'intérêt. Les Liégeois ne se seront jamais vus à pareille fête. Je crois facilement à la science des peuples ennuyeux, mais vous allez leur révéler l'agrément. Amusez-les, ils en resteront ébahis. Les imbéciles ! ils ont sourcillé à ce mot sur M. de Lamartine (1). Mais c'est le trait le plus spirituel du discours. Enfin j'ai lu avec grand intérêt et grande approbation. Vous avez bien raison sur le chancelier. Mais pour rencontrer les gens, il ne faut pas leur souhaiter trop de qualités. Le mérite sérieux appelle l'observation ; pour voir en passant, il faut des qualités et des défauts, *faire un thé de Mme Gibou*. Si vous n'avez pas vu cette folie, je vous parle hébreu. Quand j'allais encore, j'ai rencontré chez Mme de B[oigne] ce même regard persévérant, froid et scrutateur de M. Mérimée. Nous ne nous sommes rien dit. Xavier Marmier est moins peigné que jamais, plus insouciant encore et partant plus prodigue de phrases passionnées. Les Lebrun sont venus me chercher, ils sont à Passy dans une cellule, à la porte de Béranger. Ces gens-là me font envie ! Tous me parlent de vous et s'étonnent ! s'étonnent ! M. de Saint-Priest m'écrit : « Faites-le donc revenir ! » — Cela veut dire tout simplement qu'il se présentera pour remplacer M. Vatout et qu'il compte ses voix (2). M. Vatout !!! O vanité des vanités ! Mort

(1) Je ne vois pas, en effet, ce qu'il y a de choquant dans ce mot de Sainte-Beuve sur Lamartine : « ... le génie poétique d'un Lamartine, descendu un matin on ne sait d'où, et nous dirions volontiers du Ciel, s'il n'avait montré depuis combien il tenait à la terre. » Mais je ne vois pas davantage que le trait du Parthe, autrement dit l'allusion au rôle politique de Lamartine, fût le plus spirituel du discours d'ouverture de Sainte-Beuve.

(2) M. de Saint-Priest avait quelque droit de compter sur la voix de Sainte-Beuve, qui lui avait été d'un très grand secours quand il s'était porté lui-même à

avant d'être reçu ! Enfin mourir dans l'exil de Claremont, c'est pour lui être mort au champ d'honneur. Mme Récamier a encore été opérée. Cela me paraît de nouveau un résultat douteux. Mais qu'elle se résigne donc ! la vie, l'aveuglement, la mort, mais ce sont les marches d'un escalier ! Descendre est-il plus triste que tomber d'en haut ? Cela m'amène aux *Mémoires d'Outre-tombe*. C'est un peu tard, ma tête est déjà fatiguée et j'aurais voulu vous en faire un beau jugement. Je vais me reposer quelques instans et je vous reviendrai.

« Me voilà. On lit beaucoup ces *Mémoires*, on en dit les choses les plus contraires, et tout le monde a raison. On y trouve à foison de quoi blâmer et de quoi admirer. Ce sont les fragmens d'un talent, ce sont les morceaux cassés d'un tout. S'il est au ciel, de là-haut on dirait qu'il laisse tomber ce qui fut lui, puis nous ramassons sans mettre en ordre, et cela fait des taches et des rayons. Quant au style, Mme Narishkine me disait : « Mais c'est du breton ! » — Le fait est que je ne comprends pas tout. Puis il y a de ces beautés d'expression qui n'appartiennent qu'à lui. Mais il s'égare dans le grandiose, il le parcourt et le dépasse. Quant au fond, il se rappelle les faits et a oublié les impressions. Il les met après coup. Ce sont les gestes d'un jeune homme et les réflexions d'un vieillard. De sorte que c'est vrai et c'est faux à la fois. Jamais on n'a mis l'intelligence d'autrui à plus rude épreuve. Elle s'embrouille. Oublie-t-on *Atala*, *René*, l'*Itinéraire* en lisant ces *Mémoires*, et le passé reconnaissant ne protège-t-il pas un peu l'œuvre du jour ? N'y a-t-il pas un peu le prestige des *Souvenirs ?* Je ne saurais dire. Si c'était un premier ouvrage, ferait-il une réputation ? J'en doute, mais en étant une dernière parole, cela ne dépare rien et cela supporte l'entraînement avec le reste. Je crains bien que le commencement ne soit le meilleur. L'amour, les rêves, un vieux château, la mer, ce sont des textes qui vont à tout le monde. Mais ce langage, cette fantaisie, ce défaut de plan, appliqués à la politique, que sera-ce ?

« Adieu, monsieur, j'ai les doigts crispés de cette longue épître. Peut-être sera-t-elle un peu rude à lire.

« A la grâce de Dieu ! »

l'Académie. Je possède un petit billet de Sainte-Beuve à Ch. Labitte en date du 17 mars 1844, où il est dit : « M. de Saint-Priest m'y a aidé avec une grande obligeance et son tact diplomatique. »

Un peu rude à lire! Ce ne fut sans doute pas le sentiment de Sainte-Beuve. On dit que les absens ont toujours tort. Combien c'est faux, du moins dans le cas qui nous occupe! Jamais, au contraire, Mme d'Arbouville n'eut plus raison aux yeux de Sainte-Beuve que lorsqu'elle fut loin de lui. C'est au point que le sceptique teinté de matérialisme qu'il lui montrait depuis quelque temps, et qui l'avait blessée plus d'une fois avec ses doctrines ou ses boutades, se sentit reprendre, à son souvenir, par je ne sais quel sentiment religieux. On me dira que c'était de l'amour plutôt que de la religion. Et moi, je répondrai que c'était de l'un et de l'autre, — l'amour étant coutumier de ces sortes de miracles. Autrement, comment expliquer qu'à peine installé à Liège, Sainte-Beuve ait songé à faire un vœu pour la guérison de Mme d'Arbouville? Un vœu? oui, un vœu : le mot est écrit en toutes lettres dans la lettre que voici :

« Ce 17 novembre.

« Vous êtes vraiment bien aimable, au milieu de tout ce qu'il vous faut écrire, de vous fatiguer encore à m'envoyer d'aussi longues lettres. Je vous en prie, ne vous exterminez pas. Je suis bien touchée de votre idée de faire un vœu. Certes, si quelque chose pouvait fléchir cette puissance invisible, qui, je ne dirai pas, ordonne la mort de ses créatures, mais les laisse parcourir les chances mortelles de leur nature, quelle que soit l'heure où ces fatales chances arrivent, ce serait, dis-je, qu'une âme rebelle à la foi se tournât vers Dieu, et l'implorât. La guérison serait la réponse. Dieu aurait dit : « Je suis, » — et vous vous engageriez à le comprendre ainsi. Ne cherchez pas pour ce vœu des actes bien extraordinaires. Mon Dieu! que sais-je? Chaque soir fléchissez le genou, et dites seulement une fois : « Mon Dieu, guérissez-la! » C'est l'heure à laquelle moi aussi je dis : « Mon Dieu, guérissez-moi! » — Ce sera une communauté de pensées. Si Dieu exauce, vous et moi, nous nous en souviendrons, et nous le glorifierons de la seule manière digne de lui, par le *Bien*. Mais que vous êtes bon! cette pensée d'un cœur vient de loin quand elle arrive à un esprit sceptique comme le vôtre. Merci. Maintenant, voici de mes nouvelles. Mes maux accessoires ont diminué. Plus de fièvre, ni de ces douleurs aiguës qui me décourageaient de vivre. Je ne suis plus en ce moment qu'aux prises avec le mal chronique. Mais là est le danger. Une dernière con-

sultation a été grave. Ils ont déclaré l'opération *impossible*. Faite superficiellement, le mal reviendrait avant trois mois ; faite profondément, il y a péril de la vie. On a décidé l'impossibilité de cette ressource. En même temps on me déclarait plus mal, et la glande se développait ; — vous comprenez que cela fait un état grave. On a changé le traitement. On me donne une solution d'iode, de ciguë et de sel de potassium, mon estomac le supporte, c'est un miracle. Je ne sors pas le soir, du moins tant que ma tante est en haut; quand elle quitte Paris, je vais une heure en chapeau et en schall chez les plus simples de mes amies. Je me couche à dix heures. J'ai à peine assez de vie pour la journée. Le matin, je me promène et je vais voir tous ces vivans qui comptent si bien sur leur avenir et qui y arriveront peut-être encore moins que moi ! A quatre heures je reviens au gîte. Je commence à lire, mais j'ai tous les jours du monde, des indifférens. On me témoigne de l'intérêt et je l'accepte avec douceur. Je détourne ma pensée de ceux qui ne sont pas ce qu'une amitié d'enfance devrait les faire être en ce moment. Je ne veux pas d'amertume : la tristesse, inévitable, n'est pas de l'amertume; je veux bien les peines; je ne veux pas le ressentiment. Je protège mon âme, qu'elle doive rester ou partir. Je ne veux pas qu'elle ait tout vu en ce monde. Oh ! qu'il serait triste de mourir sans regret ! — On est ici en politique mortellement effrayé. Si une planète devait, en décembre, rencontrer notre monde et le broyer, on ne serait pas en pire état; — les deux chances nous apportent le mal, la guerre civile ou la république rouge. Voici le cercle dans lequel on tourne. La panique est au comble. Dieu se rira peut-être de tous ces effrois de fourmis. Le père de Clotilde (1) et Thiers se sont lancés ensemble dans le même sillon. Le premier a retrouvé vingt ans. Est-ce force? est-ce faiblesse que cette ardeur des vieilles années pour les choses ambitieuses de ce monde ? Je suis portée à croire que la force s'approche plus du silence et du repos. Mme de Boigne dit que, quoi qu'il arrive, elle ne quittera plus son fauteuil. Son plus grand ennemi, dit-elle, est un catarrhe.

« Elle a demandé de vos nouvelles, mais elle est vieillie et éteinte. Plus ne lui est rien. Pourquoi ne lui écrivez-vous pas un mot ? Son salon reste désert. O humanité ! — Oui, il y a bien

(1) M. Molé.

du néant dans tout cela, et comme vous le dites, rien ne vaut la peine. — Mais il y a, au-dessus de tout cela, d'autres pensées, *le frein* est nécessaire à l'homme, n'importe ce qui le lui impose : son âme gagne par la compression, l'eau ne coule que resserrée et à l'étroit entre deux rives ; la vapeur n'a de force que comprimée ; l'âme, les passions, les goûts, les penchans ayant l'espace et la liberté, nous aurions Anacréon. Mais ni Millevoye, ni Lamartine (des Lamentations), ni Job, ni tous ceux qui nous ont fait pleurer !

« Adieu, merci ! »

Sainte-Beuve fit son vœu et ne fut pas exaucé. Quand, vers la fin de décembre, il vint à Paris pour voir sa chère malade, il la trouva tellement changée, qu'il hésita à retourner à Liège. Mais elle l'y obligea, disant qu'il ne fallait « pas trop ballotter sa vie ni trop déménager son âme. »

Cependant, au commencement du mois de février 1849, les médecins appelés en consultation déclarèrent unanimement qu'elle était « sans ressource et sans espérance. » Ce que voyant, sa famille désolée fut d'avis de l'envoyer tenter les eaux de Celles, dans l'Ardèche, où il y avait « deux maisons au milieu des crevasses de rochers et un charlatan qui traitait avec de l'or et de l'arsenic. »

« Je pars demain, écrivait-elle à Sainte-Beuve. Si vous étiez plus riche, ou si je l'étais davantage, je vous dirais : Venez dans cet affreux village quand vous serez libre. Mais c'est au bout de la France, et il n'y a que des maisons pour les baigneurs où tout est hors de prix. Attendez-moi donc. Quel que soit mon sort, je reviendrai à Paris au milieu des miens. »

Il n'attendit pas jusque-là. Comme elle tardait à revenir et que les eaux de Celles l'avaient complètement épuisée, il profita des vacances de Pâques pour aller la voir à Lyon, où elle s'était réfugiée près de son mari.

« Ah ! mon Dieu, que j'ai souffert, écrivait-elle le 28 mars, et que mes jours heureux sont loin de moi ! Oui, oui, *notre meilleur ami, c'est le passé*. A Celles, j'ai vu mon état s'aggraver d'une manière affreuse, j'y étais seule, ne sachant quel parti prendre. Derrière moi je n'avais laissé aucun espoir de guérison. Fallait-il briser précipitamment cette dernière planche de salut? Enfin le mal a été plus fort que tout raisonnement, et

plus malade que jamais, sans illusion, même sur la durée du mal, je me suis enfuie à Lyon. Là, nouvelles peines: mon mari, esclave, sans un jour de liberté, recevait l'ordre de partir, et je me trouvais seule, malade, loin de tous les miens, et destinée à mourir loin de mon mari, ainsi que j'avais vécu loin de lui. Il a reçu contre-ordre, mais nous voici de nouveau dans la même position, et le télégraphe peut d'une minute à l'autre donner l'ordre d'aller à Rome ou à la frontière. Je suis aussi éprouvée que la faible créature que Dieu a mise sur cette terre pour souffrir — puisse l'être. Cette mort, qui vient évidemment, et sans altérer la raison qui en sonde toutes les terreurs et la solennité, est une chose plus terrible que vous ne pensez. Je ploie sous le fardeau; pendant longtemps, j'ai été courageuse, mais cela dure trop, et mon âme est vaincue avant mon corps. Je n'ai point appris à désaimer une vie où l'on trouve un ami comme vous. Je compte sur votre pensée, sur votre tristesse, sur le vide de votre cœur quand je n'y serai plus.

« Adieu, je suis fatiguée, et voilà que je pleure. Je ne sais rien de mes projets, je dépends de l'armée d'Italie. Si M. d'A[rbouville] part sous quelques jours, je ne veux point m'éloigner avant. Écrivez-moi *des mots*. Merci. »

C'est sur cette lettre que Sainte-Beuve arriva à Lyon. On devine la joie que Mme d'Arbouville éprouva en le voyant. Il resta quelques jours auprès d'elle, et puis, il reprit le chemin de Paris pour rentrer encore une fois et malgré lui à Liège.

Elle lui écrivait le 18 avril:

« Je voulais vous écrire dès le lendemain de votre départ, cela était bien dans mon cœur. Mais mon frère est arrivé, malade, toussant de cette irritation de larynx qui cet hiver nous a donné de vives inquiétudes (1). Il venait d'être soigné, j'ai trouvé qu'il ressemblait à mon autre frère que j'ai perdu de cette même maladie (2). Une désolation intérieure m'a saisie, et je n'ai plus été bonne à rien. Puis on a reçu des dépêches télégraphiques qui disaient à Roger de Fezensac de partir pour Marseille afin de se rendre à Rome. On annonçait aussi la nomination de M. Oudinot au commandement qui avait été donné à mon mari. Tout

(1) Elle parlait de son frère Frédéric-Joseph, qui a écrit plusieurs ouvrages, notamment l'*Histoire de la guerre d'Italie*, et qui est mort en 1865.

(2) Celui-là s'appelait Maximilien-Mathieu. Il mourut à vingt-deux ans en 1833.

cela, quoi qu'on ait fait pour me le cacher, a un peu attristé mon intérieur, et j'ai passé de ces jours pénibles, où personne ne parle du vrai sujet de ses pensées. Mon meilleur temps à Lyon aura été le temps que vous y avez passé. Je vous ai bien peu remercié. Ne me croyez pas ingrate. Mais j'évite maintenant tout ce qui m'attendrit. Je sens plus que je n'ai jamais senti. Et je me tais plus que jamais. Mes sentimens n'y perdent rien. C'est comme une essence dans un flacon fermé, le parfum n'en est que plus fort. Je n'ai aucune nouvelle de vous, et cela m'inquiète un peu, quoique, en vérité, je veuille croire qu'une bonne action ne saurait vous mal tourner. Oui, c'est une bonne action que d'être fidèle avec tout le charme de l'amitié aux amis qui ne tiennent plus sur la terre que la place que leurs pieds occupent sur le sol! Car voilà où réduisent la souffrance et la certitude qu'on n'a pas d'avenir. On cesse d'exister suivant l'heure, et on diminue soi-même sa propre existence. Enfin je garde au nombre des choses douces de ma vie le souvenir de votre voyage à Lyon. Je ne sais rien de mes projets. Mon état est le même, sans douleur, mais s'aggravant inexorablement. Mon esprit est triste, mon cœur oppressé. M. de Laprade vient me voir, mais la glace n'est pas rompue, le cadre nous est contraire. Si je reste ici, nous nous accoutumerons l'un à l'autre. Votre souvenir est entre nous.

« Adieu, mari et frère vous envoient leurs amitiés. Une famille est comme un petit pays, et vous avez pris droit de *citoyen* dans ce pays de ma famille. »

La pauvre femme n'était pas au bout de ses souffrances. A la suite d'une nouvelle consultation de médecins, on lui avait conseillé de suivre un traitement hydrothérapique. Non qu'on espérât la guérir (on ne guérit pas d'un cancer à l'estomac), mais on pensait lui rendre ainsi la force, l'appétit et le sommeil. A peine avait-elle commencé ce nouveau traitement, que la guerre civile éclata à Lyon. Il faut l'entendre raconter à Sainte-Beuve les transes par lesquelles elle passa :

Ce jeudi, s. d.

« J'ai été si malade après les cruels événemens de Lyon, mon ami, que je n'ai pu vous écrire, et cependant je sais bien que vous aurez été inquiet. J'ai bien regretté de n'avoir pu vous

envoyer quelques lignes. Vous savez que je suis à la Croix-Rousse. Les barrières de Lyon s'étant trouvées fermées, les voitures ou omnibus ne circulant plus, et moi, pauvre infirme, ne pouvant marcher, je suis restée là, tout près des endroits que l'on bombardait. Les journaux, les rapports ne vous diront jamais assez ce qu'a été mon mari. Il s'est battu comme un sous-lieutenant toute la journée. Mais comme il faisait ce rude métier, afin d'engager les régimens, de ne pas laisser place à la plus légère hésitation, du côté de l'armée, après être monté le premier à pied en avant, sur toutes les barricades, il a le soir envoyé chez les journalistes pour exiger que l'on n'en parlât pas, craignant qu'une plume maladroite n'exprimât quelques doutes sur la conduite de l'armée (1). M. Raoult a été blessé, presque rien. Ma santé a reçu une rude atteinte de tant d'émotions, mais après tout, elle n'a pas besoin de causes accessoires pour être mauvaise. Plaignez-moi ! Ah ! si vous saviez ce qu'est devenue ma position, — ce que j'ai de souffrance, de martyre, d'effroi ! Je n'ai pas toujours du courage ; le présent est douloureux, l'avenir est affreux.

« Ah ! j'ai fini, je le sens bien. Mais il n'y aura rien d'immédiat, et nous nous reverrons. Vos bonnes lettres sont une joie pour moi. Dites-moi bien que vous m'êtes attaché. Ce sont les plus tardives paroles d'affection, d'une affection qui m'a choisie, que j'entendrai.

« Oh ! si je pouvais encore rire, comme je rirais de vous voir en rosette, *et bien troussé*, allant recevoir un roi ! Ah ! farouche républicain, qui vouliez la chute du *tyran Louis-Philippe*, qui avez donné votre démission pour ne pas saluer des ministres ! Mais vous êtes un ami parfait. Vos sentimens sont toujours les mêmes. Voilà le meilleur et la seule chose nécessaire, comme disait Marthe.

« Adieu, je n'écris qu'avec peine et ceci est déjà long.

« M. d'A[rbouville] me charge toujours de vous dire une chose aimable pour lui. Il me soigne bien, mais je n'en suis pas moins trop seule dans ce lieu de traitement où le mal augmente chaque jour, et pourtant l'affection ne me manque pas. Je ne dois pas me plaindre. Adieu, adieu, que Dieu vous garde ! »

(1) Le général d'Arbouville eut dans ces tristes journées une conduite si héroïque que la ville de Lyon, pour lui marquer sa reconnaissance, donna son nom à une grande voie.

Quelques jours après elle lui écrivait encore :

Ce dimanche de la Pentecôte,
10 heures du soir.

« Je suis toujours dans l'établissement. Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai passé par des phases bien pénibles. La maladie a marché. J'ai eu toutes les angoisses, toutes les désolations imaginables, j'ai bien pleuré dans l'amertume de mon cœur. Depuis quelques jours, mon moral est un peu remonté. Non que je voie du mieux, non qu'en quelque chose ma triste existence soit améliorée ; mais un vieux médecin, homme d'expérience, prétend que tout le monde se trompe sur mon compte, que quoique destinée à souffrir, à être des années malade, pourtant il prétend que le caractère mortel manque à mes maux. Est-il possible que ce vieillard ait raison contre tant d'autres ? Non, mais j'ai besoin d'un moment d'espérance, et j'essaie de croire à ce que j'entends. Je reste donc indéfiniment ici. Ma vie est atroce d'ennui. Depuis quatre heures du matin, je suis ou au lit, ou dans l'eau, sans une seconde de repos. Pas de lectures, pas d'écritures, rien, toujours rien, et une multitude de personnes communes autour de moi. Ah ! mes beaux jours passés ! Vous jugez si cœur et pensée vivent de souvenirs.

« Ma tante Fleming va venir pour quarante-huit heures avec moi. C'est beaucoup et bien peu ! A part que je ne marche pas un quart d'heure de suite, que je suis enveloppée dans des mantelets, je n'ai pas trop mauvaise mine, et âme, intelligence et cœur prendraient encore vivement part au bonheur que me donnerait la présence d'un ami. Je lis vos lettres avec grande joie. Elles me touchent. Promenez-vous, rêvez, aimez, il n'y a que cela de bon dans la vie. Puis racontez-le moi. C'est le seul coin par lequel j'échapperai au positif affreux de ma situation. L'avenir de mon pays m'inquiète. C'est un mauvais moment pour mourir. On est trop incertain sur le sort de ceux que l'on quitte. Adieu. Je voudrais dire au revoir. Mais nous voilà bien loin ! Soignez-vous et écrivez.

« Vous êtes le meilleur ami que j'aie. »

C'est dans ces circonstances douloureuses que Sainte-Beuve fit pour elle le sonnet que voici, le plus beau assurément qui lui ait été inspiré par cet amour unique :

Non, je n'ai point perdu mon année en ces lieux,
Dans ce paisible exil mon âme s'est calmée;
Une absente chérie, et toujours plus aimée,
A seule, en les fixant, épuré tous mes feux.

Et tandis que des pleurs mouillaient mes tristes yeux,
J'avais sous ma fenêtre, en avril embaumée,
De pruniers blanchissans la plaine clairsemée :
— Sans feuille, et rien que fleur, un verger gracieux!

J'avais vu bien des fois Mai, brillant de verdure,
Mais Avril m'avait fui dans sa tendre peinture.
Non, ce temps de l'exil, je ne l'ai point perdu!

Car ici j'ai vécu fidèle dans l'absence,
Amour! et sans manquer au chagrin qui t'est dû,
J'ai vu la fleur d'Avril et rappris l'innocence.

Après avoir lu ces vers, Mme d'Arbouville écrivit à Sainte-Beuve :

Lyon, 10 juin.

« J'aime les sonnets, quand c'est vous qui les faites. Merci mille fois de celui-ci. Vous m'aurez donné le plus tard possible la bonne impression de... Bon! je ne sais plus comment finir ma pensée, les mots en disent trop ou pas assez. Merci. Il m'a semblé retrouver un jour d'autrefois en lisant ces vers charmans.

« J'ai bien de la peine à ne pas manquer de courage. Mon état est pitoyable quoique la santé générale ne soit pas trop mauvaise. Il était trop tard, disent les médecins pour que le mal pût retourner en arrière. Il faut franchir des phases terribles. Y resterai-je? les traverserai-je? C'est là la question, *that is the question*, comme dit Hamlet. Jamais pauvre courage de femme n'a été mis à plus rude épreuve. Plaignez et gardez affection. Mes médecins ont l'air d'espérer *un peu*. En vérité, je ne puis les croire. Adieu, au revoir, quand il plaira à Dieu, mais n'importe où et quand avec joie! »

Ce fut sa dernière lettre, car je ne compte pas comme telle le petit billet qu'elle lui adressa au mois de juillet pour lui annoncer son brusque départ de Lyon. A partir de ce moment, la force lui manquant même pour écrire, elle passa la plume à sa tante d'Houdetot-Fleming qui l'avait ramenée à Paris. Et quand Sainte-Beuve l'y rejoignit, au mois d'août, il la trouva couchée

sur une chaise longue, les mains et la figure décharnées et pouvant parler à peine. Il n'y avait plus à se faire la moindre illusion, c'était la fin.

Dès qu'elle se sentit mourir, elle appela le P. de Ravignan dont elle connaissait la chaleur d'âme. Sainte-Beuve put encore l'approcher une fois ou deux, mais après qu'elle eut reçu les derniers sacremens, soit que la vue de son ami lui causât trop de chagrin, soit qu'elle voulût lui épargner le spectacle de son agonie, soit qu'elle éprouvât le besoin d'être toute à Dieu, elle refusa de le recevoir. Toutefois, étant donné l'affection profonde, unique, qu'elle avait eue pour lui, ce n'est pas trop s'avancer que de dire qu'il eut sa dernière pensée.

Elle mourut le 22 mars 1850 (1). Trois ans après, Sainte-Beuve, qui jusque-là avait gardé à son endroit le silence le plus absolu, s'exprimait ainsi sur elle dans une lettre adressée à Mme du Gravier :

« A toutes les questions sur Mme d'Arbouville, je crois qu'il n'y a qu'une réponse : Elle avait l'imagination ! elle avait la foi et le génie ! Avec cela, on pleure, on rit, on s'intéresse à des créations nées de nous-mêmes, on les fait vivre aux yeux de tous, on y met de soi et l'on ne s'y met pas tout entier : c'est là l'éternel mystère. Sa souffrance réelle était sa laideur : elle la recouvrait d'un voile éblouissant d'esprit, de bienveillance, d'agrément. La louange lui était très chère et la consolait de beaucoup de choses. Elle dépendait des salons, elle qui valait mieux. Elle avait une source naturelle et sincère, une source qu'on peut appeler *créole* de bonté, un trésor de sensibilité qu'elle n'avait placé à *fonds perdus* nulle part : cela se retrouvait et circulait dans les œuvres de sa composition et de sa fantaisie. Ma plume est trop lourde pour parler d'elle aujourd'hui : excusez-moi, nous en reparlerons à quelque heure vague de l'après-midi. Elle voulait plaire et être aimée plutôt qu'aimer... J'en sais quelque chose (2). »

Il était impossible de mieux la peindre et de dire plus clairement qu'elle n'avait été que son amie. Qui pourrait d'ailleurs en douter à présent ?

LÉON SÉCHÉ.

(1) Ses obsèques furent célébrées à la Madeleine le lundi 25 mars.

(2) Lettre du 3 avril 1853, publiée par M. G. Michaut dans la *Revue latine* du 25 septembre 1905.

LES ÉCOLES D'ORIENT

II[1]

ÉCOLES MUSULMANES

I

Il serait peut-être plus juste de les appeler : *nationales*, car, à l'exemple des écoles chrétiennes et israélites, elles admettent des élèves ottomans ou égyptiens de toute confession. Mais, pour plus de clarté et pour mieux les opposer aux précédentes, nous leur maintiendrons le titre de *musulmanes*, puisque aussi bien ce sont des Musulmans qui les dirigent et que l'enseignement religieux y conserve une part prépondérante.

Bien entendu, il ne s'agit pas, ici, des vieilles écoles traditionnelles qui perpétuent, en plein xxe siècle, les méthodes archaïques de la pédagogie arabe. Des universités ou des écoles strictement islamiques, comme El-Ahzar, où comme celles qui se groupent, dans tout l'Orient, autour des grandes mosquées, ne sauraient entrer dans le cadre de cette étude. Et nous ne nous occuperons pas davantage des modestes écoles populaires, où un personnel presque toujours clérical enseigne aux enfans de chaque quartier les rudimens de la lecture et de l'écriture. C'est de l'enseignement moderne et, si l'on peut dire, *laïque*, qu'il est, ici, question, — l'enseignement plus ou moins imité du nôtre, que,

[1] Voyez la *Revue* du 15 août.

depuis un demi-siècle environ, les Égyptiens et les Turcs ont essayé d'acclimater chez eux.

Avouons-le : ces tentatives n'ont pas encore donné tous les résultats qu'il est permis d'en attendre. Ou bien, par manque de ressources et par routine, on s'est arrêté à mi-chemin, ou bien des causes fortuites ont entravé le développement du système qu'on avait rêvé. Ce qui est incontestable, c'est que les Turcs vraiment désireux de s'instruire désertent leurs collèges pour les nôtres. Et quant aux Égyptiens, s'ils possèdent un service d'instruction publique plus complet que leurs autres coreligionnaires orientaux, il faut croire qu'ils lui trouvent bien des lacunes, puisqu'ils n'ont pas de plus vif désir que de venir étudier dans nos Facultés ou dans nos lycées d'Europe. Ce désir, je le sais bien, n'est pas toujours très scientifique ; il y a aussi des raisons de défiance qui les engagent à s'expatrier. La main-mise des Anglais sur leurs écoles leur fait envisager d'assez mauvais œil l'enseignement qui s'y donne. Quoi qu'il en soit, ils n'en sont pas contens, et ce qu'ils leur reprochent le plus, c'est précisément l'insuffisance de cet enseignement.

II

Pourtant, le système d'éducation, qui fonctionne actuellement en Égypte, est plutôt inspiré des méthodes continentales que des méthodes anglo-saxonnes.

Il comprend des écoles primaires et des écoles secondaires, — celles-ci formant des lycées ou gymnases, — où la durée totale des études est de huit années : quatre pour les études primaires et quatre pour les études secondaires. En outre, des écoles supérieures y tiennent lieu d'université : École de droit, de médecine et de pharmacie, École polytechnique ou du Génie civil, enfin des Écoles normales.

Des examens trimestriels et annuels autorisent le passage d'une classe ou d'une école dans une autre. A la fin des quatre années d'études dans un établissement primaire, des examens généraux donnent droit à l'obtention d'un certificat d'études primaires, qui ouvre aux candidats l'entrée des écoles secondaires. Dans celles-ci également, un examen général est subi par les élèves, après leur seconde année. S'ils réussissent, on leur délivre un certificat d'aptitude qui leur permet de passer en troisième

année, où ils se spécialisent soit pour les lettres, soit pour les sciences. Enfin, au terme de leur quatrième année, nouvel examen général pour l'obtention du certificat d'études secondaires, ès lettres ou ès sciences, sans lequel ils ne peuvent être admis dans les écoles supérieures.

Les écoles spéciales, telles que celles d'Agriculture, d'Arts et Métiers, ou encore l'École vétérinaire, l'École normale de filles, admettent les élèves avec le certificat d'études primaires, en attendant que, pour quelques-unes, on élève le niveau jusqu'au certificat d'aptitude et même jusqu'au certificat d'études secondaires.

Comme on le voit, cette organisation rappelle d'assez près le système scolaire français et européen. Pour tout le reste, — l'hygiène, les jeux, les exercices du corps, — la pédagogie égyptienne s'est adressée de préférence au système anglo-saxon et lui a fait de larges emprunts.

La grande différence qu'il y a entre ses programmes et les nôtres, c'est que le grec et le latin en sont entièrement exclus. L'arabe littéraire remplace ces deux langues mortes. Il est enseigné par des professeurs soumis à l'influence d'El-Ahzar, mais on espère que leurs tendances se modifieront au contact des méthodes employées par leurs collègues européens. Comme le latin et comme le grec, l'arabe littéraire est une langue morte. Certains professeurs prétendent que les élèves ne tiennent pas du tout à cet enseignement ; ils vont même jusqu'à soutenir que s'il était facultatif, il serait, en très peu de temps, abandonné comme inutile. Les partisans de cette opinion raisonnent par analogie. Ils rappellent que l'enseignement du turc ayant été déclaré facultatif à partir de 1887, l'étude en disparut rapidement des écoles, à telles enseignes que les enfans des familles qui sont ou qui se disent d'origine ottomane, ne l'apprennent plus. Sans doute, l'arabe littéraire est toujours la langue religieuse du pays. Mais il faut observer que cette langue n'est comprise à fond que par un très petit nombre de lettrés. De là à y renoncer complètement, il n'y a qu'un pas. Est-ce que la majorité des catholiques éprouve le besoin de savoir le latin? De même pour les Juifs, les Grecs et les Russes. Ni les uns, ni les autres ne comprennent l'hébreu, le grec liturgique ou le russe ancien.

S'il en est ainsi, ce sont les langues étrangères qui formeraient, en Égypte, la base solide de l'enseignement littéraire :

à savoir, l'anglais et le français ; l'un qui est enseigné depuis le commencement des cours jusqu'à la fin, l'autre, à partir de la troisième année secondaire jusqu'à l'obtention du certificat d'études. Ajoutons d'ailleurs que cet enseignement est presque toujours donné, dans les langues originales, par des professeurs étrangers : l'action sur les élèves en est d'autant plus pénétrante. Quant à la partie scientifique des programmes, elle n'est guère poussée plus loin que la trigonométrie, les notions élémentaires de physique et de chimie. Elle semble se limiter strictement aux exigences de l'application pratique. Il est vrai que des administrateurs avisés expriment le vœu qu'on ajoute à ces matières quelques notions d'astronomie et de calcul intégral, voire de botanique et de géologie. Seules les méthodes scientifiques peuvent relever, disent-ils, les facultés de raisonnement et d'observation chez les jeunes Égyptiens. Pour un motif semblable, pour incliner dans le sens européen la mentalité musulmane, ils souhaiteraient aussi que le dessin eût sa sanction dans les examens généraux.

Tel est, dans ses grandes lignes, ce système pédagogique. Deux principes le dominent : d'abord, tout élève doit payer les frais de son éducation ; ensuite, nul n'a droit à un diplôme qu'après avoir passé un examen public. En supprimant la gratuité scolaire, les auteurs de la réforme ont entendu réagir contre l'encombrement des carrières par une foule de non-valeurs et surtout contre le pullulement des déclassés, chez qui le moindre rudiment de culture suscite les plus ambitieuses prétentions. D'autre part, ils ont cru travailler au progrès intellectuel et moral de la masse, en n'attribuant les diplômes et les emplois qui en dépendent qu'au seul mérite des candidats. Autrefois, c'étaient la faveur et le bon plaisir qui décidaient de ces attributions.

A première vue, tout cela paraît fort sensé. Cependant, les patriotes égyptiens critiquent amèrement ce système officiel. Ils dénoncent la suppression de la gratuité comme anti-démocratique et contraire à toutes les traditions du pays : avec ce régime, la classe pauvre, c'est-à-dire la majorité de la population, est condamnée à l'ignorance. En outre, ils réprouvent le parti pris gouvernemental de sacrifier l'enseignement secondaire à l'enseignement primaire et d'empêcher le développement d'un enseignement supérieur vraiment digne de ce nom. Ils reprochent à

l'Angleterre de réduire l'instruction des jeunes Égyptiens aux notions pratiques les plus indispensables, et, — cela va de soi, — de négliger totalement l'éducation de l'esprit national. D'après eux, cet enseignement officiel est tronqué, découronné : il n'admet ni le latin, ni le grec, ni la philosophie, ni les hautes études scientifiques et littéraires. Ce sont à peu près les revendications de nos Jeunes-Tunisiens. Au fond, je ne sais trop si les uns et les autres ont un goût bien prononcé pour toutes les beautés pédagogiques dont on les prive. Mais ils raisonnent fort congrûment. Du moment que ce sont leurs bourses qui alimentent les budgets de ces écoles et que la direction en est aux mains d'étrangers, ils prétendent en avoir pour leur argent et être traités par les Européens comme des Européens.

Conséquemment, le parti nationaliste s'est agité pour donner à l'Égypte un système d'éducation à la fois nationale et intégrale. Une université égyptienne est en voie d'organisation. Auparavant, grâce à l'énergique propagande de Mustafa Kamel, un certain nombre d'écoles privées se sont fondées un peu partout. J'ai eu la chance de pouvoir visiter celle qui a été fondée, au Caire, en 1889, par Mustafa Kamel lui-même. Est-il besoin de dire combien cette visite m'intéressait d'avance? J'allais voir enfin ce que l'initiative musulmane livrée à ses seules ressources peut réaliser en fait d'éducation moderne.

Assurément, une école privée ne saurait rivaliser, pour l'ampleur et le confort des aménagemens, avec une école publique largement subventionnée par l'État. Néanmoins, je fus étonné des résultats si vite obtenus. Tant bien que mal, il a fallu adapter à sa nouvelle destination une vieille bâtisse nullement faite pour recevoir des écoliers. On y a très suffisamment réussi. A ne considérer que l'ensemble, cette école cairote ressemble à toutes les écoles européennes possibles. Même mobilier, même clientèle, mêmes costumes, sauf le tarbouch. Bref, tout le décor pédagogique moderne est planté, — et ce n'est pas là un point de si médiocre importance. Du cabinet du directeur, garni de bibliothèques, de sphères et de mappemondes (sans oublier l'inévitable tapis vert sur la table directoriale), on m'emmène à travers le logis, pour aboutir finalement au magasin des fournitures. On me met en main des ardoises, des cahiers d'écriture, des cartables. On me fait constater que la célèbre librairie Hachette est représentée, à côté d'autres librairies anglaises ou

allemandes, par toute une collection de livres classiques. Si j'éprouve une surprise, ce n'est point qu'il y manque quelque chose, c'est que tout y soit dans un si bel ordre. Qui accusera encore l'incurie musulmane?... Les cours elles-mêmes et les corridors ont été aussi scrupuleusement balayés que les salles de classe. Rien ne traîne. Les élèves, qui sont des enfans du quartier, des fils de boutiquiers ou d'artisans, ont une tenue très convenable. Encore une fois, n'étaient les tarbouchs, je pourrais me croire en tournée d'inspection dans une de nos écoles de chef-lieu de canton.

Et puis nous entrons dans la classe enfantine: on y récite le Coran. Ali-bey, le propre frère de Mustafa Kamel, qui a bien voulu m'accompagner, m'explique que c'est, ici, la base de l'enseignement, aussi bien que dans les écoles des mosquées. Seulement, on tâche de rendre cette récitation moins machinale, d'en nuancer le débit, d'en éclairer un peu le sens. Nous passons de là dans la section des moyens: un professeur égyptien y fait une leçon d'anglais. Explication d'une phrase écrite au tableau, définitions de mots, analyse grammaticale. Ailleurs, c'est une leçon de géographie. Des élèves sont invités à désigner des villes, des fleuves, des chaînes de montagnes sur la carte: ils s'en tirent assez bien. Je dévisage ces garçonnets et, à examiner leurs traits ou leur contenance, un soupçon me vient:

— Sont-ce de petits Musulmans? demandé-je.

— Non! celui qui vient de répondre est Copte!

— Et cet autre?

— Il est Israélite!

Sans doute, ce sont des Égyptiens tout de même. Et je comprends bien que si on les a interrogés, c'est qu'ils sont les coqs de leurs classes. Pourtant, dans cette école musulmane, j'aurais préféré entendre d'autres sujets brillans que des Chrétiens ou des Juifs. Je me console en admirant le libéralisme éclairé du fondateur qui, sans acception de race ou de religion, a tenté de réunir autour d'un même idéal patriotique tous les enfans d'un même pays.

Impression sommaire, évidemment! Mais quel moyen de se renseigner avec plus de précision, quand on n'est qu'un hôte gracieusement reçu dans une maison privée? D'ailleurs, je ne saurais trop y insister: la qualité de l'enseignement donné dans ces sortes d'écoles doit beaucoup moins nous intéresser que le

seul fait qu'elles existent. Une anomalie de ce genre requiert toute notre attention. Dans tous les pays d'Islam, l'éducation moderne a été organisée par le pouvoir central, avec le concours ou sous la pression des Européens. Les populations l'ont acceptée avec plus ou moins d'empressement. En tout cas, elles n'ont eu qu'à s'incliner devant un régime scolaire qu'elles n'avaient ni voulu ni discuté. Ici, au contraire, tout est dû à l'initiative des particuliers. Nous sommes en présence d'une œuvre véritablement et purement musulmane. Voilà des gens qui, après mûre délibération, ont proclamé à la face de leurs coreligionnaires et tenté de démontrer par leur exemple, qu'il n'y avait de salut pour l'Égypte que dans l'adoption bien franche de notre culture et de nos méthodes. Ils ont même été plus loin que leurs pédagogues officiels : ils ont dit très haut qu'il ne leur suffisait pas d'une science mutilée, rapetissée aux élémentaires besoins de la pratique. C'est notre science tout entière qu'ils réclament!

Sans doute, une douzaine d'écoles, voire une université, sont bien peu de chose dans un grand pays comme l'Égypte. On peut se demander en outre si le zèle de quelques fervens prévaudra contre l'inertie de la masse pliée, de longue date, au joug de toutes les routines et de toutes les servitudes. Néanmoins, l'essentiel, aux yeux de l'observateur, c'est qu'une impulsion comme celle-là ait été donnée spontanément par des indigènes d'origine musulmane. De bons juges soutiennent que, si la masse est par elle-même fort indolente, au fond elle ne répugne nullement à suivre l'élite dans la voie toute moderne où elle s'est engagée. L'esprit égyptien serait, d'après eux, aussi perfectible que celui des peuples occidentaux. Et cependant ils ne s'illusionnent point sur ses défauts. Inapte jusqu'ici à généraliser, l'Égyptien, en vertu de son atavisme, est dominé par sa mémoire, qui trop souvent annihile en lui l'observation et le raisonnement. Il se complaît et se perd dans les menus détails, de même que les peintres et les architectes orientaux sacrifient constamment les grandes lignes d'un ensemble aux singularités et au fouillis de l'ornementation. Pour toutes ces raisons, il est beaucoup plus propre à la littérature qu'aux mathématiques et aux sciences en général.

Mais il convient de noter que cette infériorité provient peut-être de ce que la culture philosophique et scientifique lui a

manqué jusqu'à ces derniers temps. Une éducation plus complète, des méthodes plus précises et plus positives transformeront, à la longue, la mentalité égyptienne. D'ailleurs, ceux qui espèrent en elle n'omettent point de rappeler qu'elle se rattache, en définitive, à la mentalité sémite.

Or, si les Juifs sont parvenus à s'assimiler nos littératures, nos sciences et nos philosophies, pourquoi les Égyptiens seraient-ils incapables de les imiter? J'avoue que l'argument ne me paraît pas tout à fait péremptoire. Deux branches d'une même famille peuvent différer beaucoup comme intelligence, comme sensibilité et comme aptitudes. Je ne pense pas, en particulier, que l'Égyptien soit doué de la souplesse et de la vivacité intellectuelle du Juif. Un seul caractère commun les rapproche, à mon avis ; c'est une certaine façon toute pratique d'envisager le savoir, un certain terre à terre, une conception un peu plate de la vie et des choses. L'*au-delà* ne les tourmente point, et je crois bien que notre idéalisme leur est à jamais interdit. Un Musulman qui a perdu la foi, ou du moins qui se donne comme libre penseur, tombe généralement dans la négation grossière et ne voit pas de milieu entre la croyance aveugle et le matérialisme le plus épais.

Confessons-le tout de suite : ces objections n'ont de valeur que pour nous. Elles signifient que l'Oriental ne peut nous suivre que jusqu'à un certain point, de même que nous autres, quand nous essayons de le rejoindre et de le saisir dans les parties les plus intimes de sa nature, nous rencontrons bientôt le mur infranchissable. Il reste que les Égyptiens musulmans s'approprient de nos sciences et de nos découvertes tout ce qui est à leur convenance ou à leur portée. Déjà, beaucoup d'entre eux, grâce à une culture très étendue, peuvent entamer et soutenir la conversation avec nous. Ils ont peut-être plus fait pour nous comprendre que nous n'avons fait nous-mêmes. Ils prétendent que les couches profondes de la nation s'agitent à leur tour et s'éveillent à la vie intellectuelle. On ne veut plus se borner à passer des examens, à conquérir des diplômes, à être un simple bétail de concours et d'administration. Les nationalistes désirent faire de l'Égypte le foyer civilisateur, l'arche de science de tout l'Islam. Dans cette aventure, où ils se jettent si intrépidement, nous ne pouvons que leur offrir notre aide et leur souhaiter bonne chance.

III

La Turquie est encore loin d'un pareil effort, bien qu'un système analogue d'éducation publique y ait été, depuis longtemps, introduit. A ne point y regarder de trop près, on pourrait affirmer qu'elle aussi, comme nos pays d'Europe, possède un enseignement moderne régulièrement organisé : écoles primaires et secondaires, écoles supérieures, écoles spéciales militaires, écoles d'arts et métiers. Mais la plupart de ces établissemens vivent d'une existence tellement chétive que c'est à peu près comme s'ils n'existaient pas.

Ce ne sont pas les Européens qui le disent, ce sont les Turcs eux-mêmes. Nous sommes bien forcés de les croire. D'abord, s'ils manifestent un tel dédain pour leurs écoles, ce n'est nullement pour le vain plaisir de dénigrer la pédagogie gouvernementale, c'est qu'ils désirent apprendre quelque chose et que sans doute ils constatent eux-mêmes qu'ils n'y ont rien appris. Ensuite, ces écoles nous sont fermées non moins jalousement que certaines mosquées particulièrement saintes et vénérées. Comment un Européen pourrait-il en juger directement? A Constantinople, je n'osai même pas poser la question devant les autorités compétentes. On m'avait prévenu que toute demande de ma part serait infailliblement écartée. Je me contentai, en conséquence, d'admirer la façade de l'École de médecine militaire, à Haydar-Pacha : c'est sans doute la plus imposante et la plus fastueuse de ces bâtisses scolaires. Les jeunes gens qui m'accompagnaient ne manquèrent point de vilipender l'enseignement qui s'y donnait alors et de dauber sur l'incapacité des professeurs. Sauf deux ou trois exceptions, ils n'en épargnèrent aucun. Tous, à les en croire, étaient des créatures du favoritisme le plus éhonté. Ces censeurs impitoyables sont-ils maintenant d'un autre avis? Par un juste retour, leurs amis détiennent le pouvoir. Espérons que ceux-ci ont mis bon ordre à ce triste état de choses!...

Cependant, je pensais qu'ailleurs, en Syrie, loin du centre de l'Empire, dans une province où les rigueurs administratives ont une tendance à se relâcher, il me serait plus aisé de pénétrer dans une école ottomane. C'était une illusion! A Beyrouth, je ne vis du collège turc que les murs; et, quand j'arrivai à

Damas, on me leurra, pendant quelques jours, de la promesse qu'une autorisation de visite me serait accordée. Puis, subitement, on ne m'en parla plus. Une allusion circonspecte me fit comprendre que l'entreprise était impossible. A Jérusalem, on me signala, à mots couverts, l'existence d'une École normale de filles : il est trop évident que je n'y pouvais pas plus entrer que dans un harem. Mais, quand j'essayai d'obtenir au moins quelques renseignemens plus précis, on s'évada en propos incolores et l'on passa à un autre sujet. Je ne sus jamais où se trouvait cette école, et je finis même par me persuader que ce n'était pas la peine de chercher. A quelque temps de là, comme je causais avec un notable Musulman, je lui dis à brûle-pourpoint :

— Il paraît que, dans vos écoles normales de jeunes filles, on étudie Kant et Descartes!

Je venais de lire ce détail sensationnel et invraisemblable dans un livre français récemment paru, et je m'en servais comme d'une amorce. Mon interlocuteur s'imagina d'abord que je me moquais de lui, puis, s'étant assuré que j'étais de bonne foi, il haussa les épaules et changea de conversation.

Ceux qui se risquaient à desserrer les dents se répandaient en lamentations sur la nullité de l'enseignement dans les écoles officielles, sur le choix fâcheux du personnel. Aussi mal payés que les autres fonctionnaires turcs, nommés par recommandation, tenus en disgrâce sur un simple soupçon, les professeurs en arrivent à se désintéresser complètement de leur métier. Je conclus de ces doléances qu'on avait de bonnes raisons pour ne pas m'ouvrir toutes grandes les portes des écoles : on cachait sagement ce qu'il était préférable de ne pas montrer.

Parmi ces établissemens qui portent l'estampille gouvernementale, j'omets à dessein le lycée impérial de Galata, parce que c'est une école à part, qui a été fondée sur le modèle de nos lycées français et dont les professeurs sont étrangers. Certainement l'influence n'en peut être qu'excellente, et l'on s'en va répétant que les plus distingués d'entre les membres du parti jeune-turc ont été élevés sur ses bancs. Mais enfin, ce lycée ressemble trop aux collèges européens d'Orient. Or, en Turquie comme en Égypte, ce que je voulais voir, c'était l'initiative musulmane livrée à elle-même. L'immixtion européenne dans une école orientale en modifie immédiatement le caractère. J'allais renoncer

à tout espoir, lorsque enfin, dans cette même Jérusalem, on m'offrit la satisfaction que j'avais vainement sollicitée ailleurs.

Spontanément, le directeur de l'*École idadi* me proposa de la visiter. Cet établissement s'intitule secondaire, bien qu'en réalité le niveau des études n'y dépasse pas le primaire supérieur, voire le simple primaire. S'il est plutôt médiocre, ce n'est peut-être pas la faute de celui qui le dirige. Musulman et Chypriote d'origine, ce fonctionnaire m'a paru bien plus cultivé, plus ouvert et plus libéral que la moyenne des fonctionnaires turcs. Il a étudié et professé dans son pays natal; il y a appris l'anglais qu'il parle fort couramment et même il sait passablement le français. Désireux de se perfectionner dans la connaissance de notre langue, il emprunte des livres aux Dominicains de l'école Saint-Étienne, il assiste à leurs conférences. Quand nous causions ensemble, il s'interrompait fréquemment pour m'interroger sur le sens de certaines expressions. Puis il tirait de sa poche un dictionnaire, afin de se rendre compte si mes explications concordaient avec celles du livre. Un jour qu'il le feuilletait devant moi, j'aperçus, sur la page de garde, la célèbre formule de Gambetta transcrite en français : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. »

— Pourquoi, lui dis-je, avez-vous recopié cette mauvaise phrase? Il y en a tant d'autres, dans notre langue, qui sont plus honorables pour la France et pour vous!

— C'est, me dit-il, qu'elle m'a semblé très caractéristique!

J'eus beau protester contre cette galéjade, je sentis bien que je n'avais pas convaincu mon interlocuteur. Dans le fond de son cœur, il soupçonnait la France entière d'être complice de cette tartufferie, qui, à l'intérieur, persécute la religion, mais qui, au dehors, voudrait l'employer à son service. Inutile de discuter! Quant à lui arracher l'aveu de ce qu'il pensait lui-même sur la question si grave de la religion, considérée non pas en elle-même, mais comme une autre face du patriotisme, je ne le tentai même pas. Un Musulman peut vous faire les déclarations les plus radicalement libres penseuses, il réserve toujours, ou il évite de préciser son sentiment sur l'importance nationale et sociale de l'Islam. Cependant, sur tout le reste, il s'exprimait avec une réelle indépendance de jugement et s'évertuait à se montrer ultra-moderne.

Quand je me rappelle le cadre très archaïque où il vivait, je

ne puis pas m'empêcher de trouver le contraste piquant entre son milieu et ses tendances. Pour joindre son école, il faut descendre presque toute la *Via dolorosa*, cette longue rue étroite qui, partie du Saint-Sépulcre, aboutit au parvis du Temple. On va du Nouveau à l'Ancien Testament, de l'Évangile à la Bible. A chaque pas, on s'enfonce plus avant dans les limbes du passé. Près du couvent des Dames de Sion, voici l'Arc de l'*Ecce homo*, le lieu où la tradition place le tribunal de Pilate. C'est là que Jésus, déchiré par les verges et couvert de crachats, fut montré à la foule hurlante. Plus loin, il fut attaché à une colonne et flagellé par les soldats. En face, sur l'emplacement de la caserne turque, se dressait la Tour Antonia, la citadelle élevée par les Romains envahisseurs pour surveiller le Temple et ses prêtres fanatiques. Et, derrière les bâtisses impénétrables qui environnent le parvis du sanctuaire, se cache la très sainte mosquée d'Omar, et, sous ses faïences peintes et les arabesques bleues de sa coupole, repose l'antique rocher des sacrifices mosaïques, l'autel sanglant de l'ancienne loi.

Au milieu de cette rue encombrée de souvenirs et de symboles, parmi ces hauts murs qui vous dérobent le ciel et toutes les bâtisses si vieilles qui se resserrent autour de vous et qui se refoulent les unes les autres, on ne songe même pas aux siècles d'histoire qu'elles signifient, aux religions qui s'y disputent le sol : judaïsme, christianisme, islamisme! On ne subit que l'écrasement de toutes ces pierres. On sent le poids formidable dont elles pèsent sur ce coin de terre et sur le monde entier. S'il y a un endroit qui paraisse marqué à jamais par sa destination, qui semble pour toujours hostile à tout ce qui n'est pas l'idée religieuse, c'est cet enclos farouche du Temple de Jérusalem.

Pourtant, à quelques mètres plus loin, dans un terrain vague, se dissimule la petite école moderne que je devais visiter. Ainsi perdue parmi ces ruines colossales, elle m'apparut comme un pauvre nid d'oiseau blotti dans les crevasses d'une Pyramide. Lorsque j'en franchis la porte, — encore sous l'impression de ma promenade à travers les vestiges de ce passé toujours vivace, — je me disais que, sans doute, il y a, dans l'ordre normal, des stratifications d'idées aussi indestructibles que celles de la nature et de l'archéologie et que rien ne prévaut contre elles. Ce collège turc, avec ses prétentions de moderniser des âmes façonnées et

pliées par des doctrines millénaires, me faisait l'effet d'une ridicule absurdité.

Et puis, sitôt le seuil passé, ce fut brusquement, pour moi, l'entrée dans un autre monde. La Voie douloureuse, la mosquée d'Omar, le Rocher des sacrifices et le Saint des Saints, — tout cela était à mille lieues de ma pensée et de mes yeux. Une bâtisse scolaire, presque française d'apparence, se dressait devant moi.

On en devine sans peine l'aménagement comme le mobilier: c'est celui de nos écoles primaires. Le local et le matériel me parurent relativement neufs, mais déjà fort délabrés. Les Turcs n'ont pas le génie de l'entretien, et l'indigence de leurs budgets leur interdit même les réparations urgentes. Néanmoins, partout où je pénétrai, je constatai un certain air de toilette qui donnait à cette misère un aspect décent. On avait dû se livrer à des rangemens, à un nettoyage général. Enfin, on avait fait tout ce qu'on avait pu!

Dans la salle principale, le directeur a réuni tous les élèves du collège. Je n'assisterai donc pas aux classes telles qu'elles ont lieu d'habitude, mais à une sorte de séance d'apparat. Les enfans ont un air endimanché qui ne m'échappe point. Si je les observe, ils me dévisagent avec une curiosité mêlée d'ironie. On se pousse du coude, on rit sous cape. A Jérusalem, les étrangers sont, d'ordinaire, de si drôles de corps, et la population, qui s'égaie à leurs dépens, est si facilement moqueuse!...

Mais le directeur vient de désigner un élève: celui-ci s'avance au milieu du cercle formé par ses camarades et commence à nous réciter des vers turcs. On m'explique que le sujet de la pièce, c'est un berger qui joue de la flûte et qui rivalise avec un rossignol. Effectivement, le récitateur module des roulades, des gazouillemens, lance des onomatopées, ébauche toute une mimique, qui m'aurait singulièrement déconcerté sans ces explications préalables. Puis, le morceau proprement dit reprend, détaillé avec beaucoup d'expression et d'intelligence. Sans doute, l'élève est entraîné de longue date à cet exercice. Je n'en suis pas moins frappé de la différence qu'il y a entre cette récitation et celle des écoles arabes, où les enfans accroupis sur des nattes se bornent à ânonner des surates du Coran, en se balançant sur leurs talons. Ici, vraiment, on s'efforce de rompre avec l'automatisme de la vieille pédagogie, on tâche de faire comprendre à l'élève ce qu'il débite et de mettre un peu d'âme et de réflexion dans les

formules qu'il prononce. Si mince que nous semble le résultat, à nous autres Européens, il n'en est pas moins considérable et très significatif pour les Orientaux: c'est le premier indice de toute une révolution dans les méthodes d'enseignement.

Après ces vers turcs, un autre élève nous récita quelques vers français. Était-ce une fable de La Fontaine, je ne me souviens plus au juste. Toujours est-il que la prononciation était moins assurée que pour la fable du Berger et du Rossignol. Enfin, j'échange, non sans quelque difficulté, deux ou trois phrases en notre langue avec d'autres enfans que le directeur me signale.

— Et voilà! me dit-il modestement. C'est bien peu, je le sais! Mais je fais de mon mieux. Vous n'imaginez pas combien ma tâche est difficile!

Il n'ose pas tout m'avouer. A travers ses réticences, je crois deviner qu'il n'est pas le maître d'agir à sa guise, qu'il n'est peut-être pas secondé comme il le voudrait et qu'enfin les ressources matérielles lui font défaut. Je ne retiens qu'une chose de nos entretiens et de ses doléances: c'est son désir énergiquement affirmé de donner à ses écoliers une instruction réellement moderne. La persévérance avec laquelle il travaillait lui-même à sa propre culture m'était garante de sa sincérité.

Mais je vis une école plus curieuse, plus intéressante en son genre, que le collège *idadi*. Après m'avoir montré sa maison, mon obligeant directeur me proposa de visiter un établissement libre dirigé et fondé par un de ses voisins, un moullah gagné à la cause de la culture européenne. Qu'un moullah, c'est-à-dire un religieux musulman, ouvre à ses frais une école moderne, voilà qui est, en effet, très surprenant et très caractéristique. Vingt collèges turcs organisés par la routine officielle m'auraient certainement moins appris que cette école primaire due à la seule libéralité d'un brave homme.

Elle est installée dans une vieille maison arabe, une maison à patio ombragé de plantes grimpantes. J'ai beau y être accoutumé, ces cours intérieures, si intimes et si fraîches me ravissent toujours. Pour des bambins, nulle cage plus familière et plus souriante! Une école orientale ainsi conçue me paraît autrement rationnelle que la bâtisse administrative d'où je sors, et qui n'est qu'un décalque maladroit de nos collèges européens.

Nous entrons. Le moullah, entouré de ses adjoints, vient à

notre rencontre. Lui, il est très digne, très courtois et très empressé. Sa politesse discrète a quelque chose d'ecclésiastique. Son caftan noir me rappelle la soutane de nos prêtres. Il s'est fait très beau pour la circonstance. La mousseline de son turban est d'une blancheur immaculée, et son ventre déjà respectable s'arrondit sous un superbe gilet de cachemir à ramages. Devant lui, nous ne payons pas de mine, le directeur du collège, les adjoints et moi, étriqués que nous sommes dans nos vestons *à la franca*. Ces adjoints, si j'ai bien compris, sont d'ailleurs d'assez minces personnages, des employés de bureaux, qui ne sont pas fâchés d'arrondir leur maigre salaire, en donnant des leçons en ville.

L'offre du café est l'entrée en matière obligatoire. Nous le prenons dans une petite chambre, garnie de nattes et de coussins sans préjudice d'un spacieux divan, où le moullah, les jambes croisées, s'ensevelit comme dans un tombeau. Le décor est strictement oriental. Puis, nous passons dans les classes : changement à vue! Nous voici maintenant en Europe, — et quelle Europe malgracieuse! Des bancs de bois, des tables trop étroites aux encriers qui coulent, des murs nus où s'espacent quelques cartes en couleurs avec leurs inscriptions arabes. Je m'approche de l'une d'elles, et je constate que l'Empire des Kalifes embrasse une foule de territoires actuellement occupés par les Giaours. L'Algérie, la Tunisie et l'Égypte sont toujours, officiellement, terres ottomanes.

Bien entendu, le Coran est, ici comme ailleurs, la base de l'enseignement. Nous traversons une salle, où des enfans le récitent; d'autres se penchent sur leurs ardoises et, avec des mines studieuses, s'appliquent à copier un modèle d'écriture calligraphié sur le tableau. Dans la classe des grands, on fait une leçon d'arithmétique. Un des élèves, interrogé par le professeur, s'avance timidement devant le tableau et vient à bout, sans trop de peine, d'une division assez compliquée. Les interrogations en géographie n'ont pas autant de succès, et je vois que l'adolescent mis aux prises avec la carte s'y débrouille difficilement. Cela est sensible : ma présence l'inquiète vaguement, comme tous ses camarades. Je ne veux pas prolonger cette gêne, et je fais le geste de me retirer. D'ailleurs, l'heure de la sortie est arrivée. Sur un signe du moullah, toute la classe se lève, et, d'un air recueilli, ils entonnent l'hymne au Sultan. Le moullah

lui-même, très grave et très pâle dans sa belle barbe noire, chante avec les enfans et marque la mesure.

Ma visite était finie, déjà. Ce que j'avais vu et entendu n'était, encore une fois, pas grand'chose. Et pourtant, l'exemple donné par le fondateur de cette petite école prouvait davantage, à mes yeux, que toutes les déclarations des Jeunes-Turcs en faveur de l'instruction laïque et obligatoire. Et même, cette école me frappait bien autrement que celle de Mustafa Kamel. En effet, celui qui l'entretient est non seulement un Musulman, mais un religieux. Il ne parle ni le français, ni l'anglais, n'a aucun contact intellectuel avec les Européens; il n'a été ni touché, ni stimulé par notre éducation. Cependant, il sent la nécessité d'emprunter à cette éducation tout ce qui est compatible avec l'esprit et le caractère de son pays; il comprend que de procurer ou de refuser l'instruction moderne aux jeunes Musulmans, c'est pour eux une question de vie ou de mort. Voilà ce qui est tout à fait nouveau !

Néanmoins, il sied de remarquer bien vite que nous sommes à Jérusalem, c'est-à-dire dans un milieu extrêmement travaillé par les pédagogues européens. Rien d'étonnant à ce que leur effort finisse par entraîner les Musulmans eux-mêmes; à ce que ceux-ci, alarmés par une telle concurrence, se préoccupent d'arracher aux étrangers les intelligences et les âmes de leurs enfans. Enfin, nous sommes en Syrie, dans la province la plus cultivée, la plus avancée de l'Empire, où l'on s'est toujours piqué de mépriser le Turc et de faire mieux que lui. Il est trop certain qu'ailleurs des tentatives comme celles-là ont moins de chance de se produire.

IV

Malgré ces efforts individuels ou collectifs, malgré l'action plus ou moins efficace des pouvoirs publics, malgré les déclarations d'amour pour la science dont la presse réformiste nous rebat les oreilles en Égypte comme en Turquie, je n'arrive pas à me convaincre que les Musulmans pris en masse aient la volonté ferme et bien arrêtée de s'instruire à l'européenne. En général, ils se résignent à subir notre éducation plutôt qu'ils n'y courent, et encore pas tous, il s'en faut de beaucoup! La meilleure preuve qu'ils n'y viennent pas spontanément, c'est que

sans la présence et, quelquefois, la pression des Occidentaux, ils continueraient à se reposer sur le mol oreiller de l'ignorance.

A cela on répond : « Qu'importe pourquoi et comment ils y viennent, pourvu qu'ils y viennent! Si les Japonais se sont mis à notre école, ce n'est pas précisément de gaîté de cœur, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement, c'est parce qu'ils s'y sentaient forcés, s'ils voulaient conserver leur indépendance. Les Musulmans feront comme eux : ils céderont aux mêmes nécessités! » Mais la comparaison est boiteuse. Pour qu'elle fût exacte, il faudrait que les Musulmans, les Turcs en particulier, eussent les mêmes aptitudes, la même souplesse d'esprit, la même virtuosité d'imitation que les Japonais. Or ils en sont bien loin. En outre, le travail intellectuel a toujours été en honneur au Japon : il n'en est pas ainsi dans les pays islamiques. Depuis des siècles, les Musulmans sont habitués à considérer le savoir comme une vertu servile. Bon pour des Chrétiens et des Juifs de s'exténuer sur des livres! Ces êtres rampans ne sauraient se pousser à la fortune et aux emplois par un autre moyen! Mais eux, qu'ont-ils besoin de cela? Ne sont-ils pas les maîtres souverains! Une paresse aussi fortement enracinée peut bien être secouée par les argumens des novateurs : elle en est à peine ébranlée, et elle reste un gros obstacle aux progrès de la culture moderne.

La principale difficulté, — ne nous le dissimulons pas! — c'est la religion. Ceux qui voudraient poursuivre le parallèle de la Turquie ou de l'Égypte musulmanes avec le Japon se tromperaient surtout en ce point. Ni le boudhisme ni le shintoïsme ne prétendent monopoliser le salut des hommes. Au contraire, en dehors de l'Islam, il n'y a pas de salut pour le vrai croyant. Le Japonais ignore le fanatisme : la tolérance est une de ses habitudes morales les plus anciennes(1). De là vient que sa religion ne l'a point empêché d'accueillir la science et les philosophies étrangères. Aujourd'hui encore, l'Islam voit en elles ses plus redoutables ennemis. Sans doute des esprits distingués essaient d'atténuer le conflit, ils proposent des accommodemens, ils montrent que la conciliation est possible et, de loin en loin, ils ont la joie de convertir à leurs idées quelques ulémas. Ce ne sont,

(1) Je reproduis presque textuellement les phrases d'André Bellessort dans son beau livre : *La Société japonaise* (Perrin, éditeur). — Voyez notamment le chapitre : *Les Japonais sont-ils religieux?* p. 190 et suiv.

malheureusement, que des exceptions. On objecte que, dans notre Europe, la science moderne a rencontré, de la part de l'Église, la même opposition systématique et que cependant elle a fini par triompher. La comparaison est encore spécieuse, sinon tout à fait fausse. Bien loin de se laisser déborder par le mouvement de la Renaissance, l'Église, après quelques hésitations, s'en est emparée, a prétendu le conduire. Les Jésuites, les premiers, ont canalisé l'humanisme, ont adopté l'art nouveau et l'ont même fait servir à tout un rajeunissement du symbolisme chrétien. Voit-on que les gens d'El-Ahzar se préoccupent d'une pareille conquête ou d'une pareille adaptation de la science occidentale. En vain nous vante-t-on le libéralisme de tel Sheik-ul-Islam ! Le Sheik-ul-Islam n'est guère plus qu'un ministre des Cultes. La direction et l'autorité religieuses sont ailleurs que dans ses bureaux et qu'à Constantinople !

En réalité, le peuple est d'accord avec le clergé musulman pour résister à l'envahissement des idées européennes. Et c'est justement le peuple qu'il importerait le plus d'entraîner, d'arracher à son apathie ! C'est par le peuple que les Japonais ont vaincu. Tant que la masse musulmane n'aura pas été façonnée et disciplinée par l'école primaire, on ne saurait se flatter de faire de l'Égypte et de la Turquie des nations modernes. Mais, en somme, le peuple a raison à son point de vue. Il sent confusément que sa religion est la sauvegarde de son existence : c'est elle qui, de Stamboul à Delhi, de Fez à Bagdad, réunit en un bloc impénétrable toutes les forces musulmanes. Se détacher de ce bloc, ce serait d'abord se vouer politiquement à l'impuissance et ce serait ensuite se suicider individuellement. Sous l'influence des idées protestantes, nous sommes trop enclins à nous imaginer que la religion est une affaire toute personnelle, qui ne regarde que nous. La modifier ou la rejeter dépend, croyons-nous, d'une décision de notre conscience, dont personne n'a le droit de nous demander compte. Peut-être que, si nous y regardions de plus près, nous nous apercevrions qu'en cela comme en tout le reste, nous devons agir solidairement avec la communauté et considérer le préjudice que peut bien lui porter une défection individuelle. Mais, en définitive, dans des pays comme les nôtres, où le lien national est peut-être plus fort que le lien religieux, ces défections sont possibles, et l'on ne cesse pas nécessairement d'être Français parce qu'on cesse d'être Catho-

lique. Il en va très différemment dans les pays d'Islam, où le seul lien entre les individus est le lien religieux. L'apparence même d'une atteinte à la religion y prend les proportions d'un attentat contre la collectivité musulmane tout entière. Dans ces conditions, il est trop naturel que le peuple, avec le clergé, se défie de nos sciences : ils en pressentent l'action destructive, et puis enfin ces sciences, c'est la pensée de gens qui ne pensent pas, qui n'agissent pas comme eux et qui d'ailleurs se présentent à eux avec des arrière-pensées trop évidentes de domination.

Le problème de l'éducation musulmane serait singulièrement simplifié, si l'Égypte et la Turquie étaient des pays à peu près homogènes comme nos pays d'Europe. Entre gens de même race, de même religion ou de même formation intellectuelle, on peut arriver à s'entendre ; une mesure prise en vue du bien général peut à la longue rallier tous les suffrages. Malheureusement, l'unité ethnique n'existe pas en Orient. Partout, dans tous les territoires où il s'est établi, l'Islam est entouré de religions concurrentes qui ont exaspéré dans leurs adeptes le sentiment de la race et les tendances séparatistes. En présence de ce danger permanent, lui est-il possible de désarmer ? Les élites de toutes ces religions, y compris les élites musulmanes, peuvent bien chercher un terrain de conciliation : la masse n'est pas avec elles. Tant que cet état de lutte subsistera, tant que l'élément islamique verra dans son intransigeance religieuse l'unique moyen d'empêcher son absorption ou sa déchéance au profit des dissidens de l'Empire, la culture moderne restera chez lui bien superficielle. Elle atteindra peut-être, derrière une minorité très restreinte d'hommes distingués ou éminens, le troupeau des fonctionnaires : les couches profondes n'en seront pas touchées. D'après cela, on juge avec quelle réserve il convient d'accueillir les protestations de certains Ottomans, qui viennent étaler chez nous leur admiration pour la philosophie émancipatrice de notre XVIIIe siècle, qui exaltent nos Jean-Jacques, nos Voltaire, voire l'auteur de l'*Assommoir* comme les apôtres chéris de la Turquie moderne. De tels propos peuvent éblouir des conseillers municipaux ou des journalistes parisiens. Si l'écho en parvient jusqu'aux rives du Bosphore, il est inévitable qu'il y produise le plus déplorable effet.

Ce qui nous abuse perpétuellement, dans notre appréciation des choses orientales, c'est que nous leur appliquons toujours

notre mesure française et européenne. Les Musulmans eux-mêmes, ceux qui se sont instruits chez nous ou dans nos écoles, commettent fréquemment une erreur semblable. A tout instant, ils instituent des parallèles entre notre révolution et la leur, comme si le rapport entre les deux n'était pas très lointain. Pour que nos inductions fussent valables, il faudrait raisonner du même au même. De ce que tel peuple a réussi à transformer ses institutions et ses mœurs il ne s'ensuit nullement que son voisin y doive réussir. Il ne dépend peut-être pas de la Chine et de l'Inde de suivre l'exemple du Japon ! C'est qu'il y a des fatalités de race et de climat, des hérédités physiologiques et morales contre lesquelles tout vient se briser. Ayons donc toujours présens à la mémoire ces sages préceptes de Taine : « Il y a *naturellement* des variétés d'hommes, comme des variétés de taureaux et de chevaux, les unes braves et intelligentes, les autres timides et bornées, les unes capables de conceptions et de créations supérieures, les autres réduites aux idées et aux inventions rudimentaires, quelques-unes appropriées plus particulièrement à certaines œuvres et approvisionnées plus richement de certains instincts, comme on voit des races de chiens mieux douées, les unes pour la course, les autres pour le combat, les autres pour la chasse, les autres enfin pour la garde des maisons ou des troupeaux... » Si nous sommes bien pénétrés de ces vérités, nous ne nous étonnerons pas qu'il y ait des natures ingrates sur qui l'éducation est impuissante ; ni que des peuples entiers soient voués à une irrémédiable barbarie ; nous ne croirons plus qu'on puisse transporter une civilisation d'un pays dans un autre comme on y transporte un matériel de campement ou une cargaison de rails. Nous ne croirons pas surtout que nos idées politiques, morales, philosophiques, que notre intellectualisme en un mot ait grandes chances de s'acclimater hors de chez nous. En vérité, le monde est immense et ce qui s'appelle proprement « la civilisation » ne sera jamais qu'un point perdu dans cette immensité.

LOUIS BERTRAND.

LA POLITIQUE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Quoique je regrette qu'il n'ait pas voulu sacrifier aux grâces littéraires, je dois signaler le livre de M. Rodet : *Le Contrat social et les Idées politiques de Jean-Jacques Rousseau* comme un livre essentiel, de première valeur, original, encore que le sujet ait été traité cent fois, et inspiré de l'esprit le plus juste, le plus impartial, le plus vraiment scientifique que je sache.

Avant tout, M. Henri Rodet, pour renouveler son sujet et aussi pour l'asseoir sur des bases solides, a recherché avec soin, sans craindre que l'originalité de Rousseau en pût souffrir, où Rousseau avait bien pu puiser ses idées générales.

Il a montré une fois de plus que ses idées démocratiques étaient celles qui étaient soutenues traditionnellement par tous les sociologues protestans depuis Jurieu jusqu'à Burlamaqui, et que le *Contrat social* n'est que le dernier aboutissement de la doctrine protestante.

Avec plus de mérite, il a montré que les idées de Rousseau sur l'homme bon et la société corruptrice étaient déjà très répandues au XVIIIe siècle; que, là comme ailleurs, Rousseau, comme l'a dit si heureusement Mme de Staël, « n'avait rien inventé, tout enflammé; » qu'il y a eu au XVIIIe siècle toute une « littérature sauvage, » ou « littérature taïtienne, » dont le *Supplément au voyage de Bougainville* n'est qu'un brillant spécimen; que Gueudeville, le premier, dès la fin du XVIIe siècle, a prétendu mettre en lumière les vertus de l'homme primitif, etc. — M. Rodet aurait pu citer Montaigne comme l'ancêtre bien spirituel de tous ces écrivains.

Il a montré encore, avec beaucoup de raison, que le socialisme de Rousseau n'est pas sans devoir quelque chose aux panégyriques enthousiastes que faisaient les Jésuites de l'État

du Paraguay, État purement collectiviste, auquel Montesquieu lui-même a rendu hommage; que les Jésuites, au XVIIIe siècle, en vantant leur Paraguay, à la fois mettaient en honneur les vertus du sauvage et « l'état de nature; » et à la fois préconisaient un État collectiviste sans aucune propriété individuelle, administré par des chefs vertueux qui, eux-mêmes, n'avaient aucune propriété individuelle et où régnaient l'ordre, l'humanité, la fraternité, la vertu et le bonheur.

Toute cette partie du livre qu'on pourrait intituler « les sources de Rousseau » (elle est dispersée dans le volume et il eût peut-être mieux valu qu'elle fût concentrée en un chapitre) est du plus grand, du plus vif intérêt.

Quand il entre dans l'analyse des principales idées générales de Rousseau, M. Rodet n'est point guidé par un goût, ni par une raison moins sûrs. J'étudierai avec lui Rousseau en sa sociologie générale, Rousseau démocrate, Rousseau socialiste et Rousseau théocrate.

Rousseau, comme sociologue général est anti-progressiste, anti-civilisationiste, anti-politique, comme auraient dit les Grecs. Il croit que l'homme est né bon et que partout il est dépravé, comme il est né libre et partout il est dans les fers. Il croit cela, d'abord et un peu, comme nous l'avons vu, parce qu'on le dit tout autour de lui, ensuite et surtout parce que lui-même se sent né bon et a parfaitement conscience qu'il est devenu mauvais, ou a failli devenir mauvais, depuis qu'il a cessé d'être un sauvage. De là ses fameux mots : « L'homme qui réfléchit est un animal dépravé, » — « la société est naturelle [car elle aussi est naturelle] à l'espèce humaine, comme la décrépitude est naturelle à l'individu, » etc., etc. De là les deux fameux *Discours;* de là l'inspiration générale de la *Nouvelle Héloïse*, de l'*Émile*, de la *Lettre à d'Alembert*, enfin de *presque* tous les ouvrages de Rousseau.

Notez, — on a assez insisté sur ce qu'il y a de faux dans ces idées pour que j'arrête un instant votre attention en sens contraire, — notez que cela n'est pas *radicalement* faux. La civilisation se paye. Pour du bien qu'elle apporte, elle apporte aussi du mal. Sans entrer dans un détail qui serait infini, la civilisation épargne des efforts à l'humanité par l'invention des machines, et l'on voit que plus le machinisme augmente, plus les efforts de l'humanité deviennent fiévreux, maladifs et exté-

nuans; — la civilisation pourvoit largement aux besoins de l'humanité; mais elle en crée de nouveaux à mesure, de sorte que l'humanité est aussi dénuée qu'auparavant, si elle ne l'est pas davantage; — la civilisation a détruit parmi les hommes la souveraineté de la force; mais elle l'a remplacée par la souveraineté de la ruse, de la fourberie et du mensonge, etc., etc.; — et si l'on dit que, si la civilisation n'a fait dès lors que remplacer des maux par d'autres, cela tient à ce que l'humanité est folle, on pourra très bien répondre que c'est la civilisation qui a affolé l'humanité.

Tant y a que c'est bien là l'idée centrale, l'idée vitale de Jean-Jacques Rousseau, celle qui n'est qu'un trait de tempérament devenu trait de caractère et un trait de caractère devenu idée générale, et l'on sait qu'il n'y a que les idées de cette sorte qui persistent indéfiniment en nous et qui repoussent plus on les déracine.

Dans l'application, cette idée devenait chez Rousseau : retour aux mœurs simples, défiance à l'égard des arts, aversion à l'égard du théâtre, aversion à l'égard des grandes villes, aversion à l'égard des grands États, système fédéraliste, pour permettre aux provinces d'un grand État de retrouver les avantages politiques, intellectuels et moraux dont les petits États jouissent et qu'elles ont perdus.

C'est ici la politique *vraie* de Jean-Jacques Rousseau, à mon avis, celle qui lui tient au cœur, dans toute la force du terme.

Quand il en arrive, dans le *Contrat social*, à la *constitution de la société politique* telle qu'il la conçoit, on sait que Rousseau intronise la souveraineté nationale absolue, la souveraineté absolue de la « volonté générale. » On sait aussi que, par « volonté générale, » il entend la volonté de tout le peuple, abstraction faite de tout ce qui, au sein du peuple, serait corps constitué, association, congrégation, ligue, ou seulement entente établie momentanément entre un certain nombre de citoyens; toutes choses, ou qui doivent être empêchées, ou dont, si elles existent, on doit ne pas tenir compte quand il s'agit de voir où est *véritablement* la *vraie* volonté générale; car ces corps sont véritablement ou des aristocraties ou des élémens sociaux qui tendent à l'aristocratie. Nous sommes donc, avec Jean-Jacques Rousseau, dans la démocratie pure et même dans la quintessence de la démocratie.

Je n'ai pas besoin de rappeler que ce démocratisme n'est que la monarchie absolue *retournée*, le droit divin *retourné*. Le droit divin est une théorie selon laquelle le Roi, tenant sa puissance de Dieu, n'a pas besoin d'avoir raison pour que ses actes soient justifiés et n'a besoin de donner aucune raison pour justifier ses actes. Cette théorie, M. Rodet a raison de le faire remarquer, n'est pas la doctrine ancienne de l'Église. Thomas d'Aquin avait dit que le *pouvoir en soi* vient de Dieu, mais que le *pouvoir concret, matériel*, tel qu'il existe en tel pays et en tel autre, vient du peuple. Bellarmin avait dit que le pouvoir est de droit divin, mais que le droit divin n'avait donné le pouvoir à aucun homme en particulier et donc l'avait donné *à tous*. Suarez avait dit que le pouvoir vient *médiatement* de Dieu, mais *immédiatement* du peuple. Mais avec Bossuet nous voyons s'établir cette doctrine, « tirée de l'Écriture sainte » selon laquelle, quelques tempéramens que l'auteur y apporte, le Roi ne doit compte qu'à Dieu de ses actes et détient non pas *un* pouvoir, mais *le* pouvoir, en son essence même et en son exercice illimité, sans que, contre ce pouvoir, il y ait recours ou appel, si ce n'est à Dieu.

Or c'est cette doctrine même, si joliment appelée par Ed. Laboulaye la servitude sanctifiée, que les protestans avaient purement et simplement adoptée, *en la transportant au peuple*, en l'appliquant au peuple; et c'est Jurieu qui avait dit du premier coup avec la dernière rigueur : « Le peuple est le seul puissant qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes; » et enfin, c'est ce droit divin du peuple que Jean-Jacques établissait et proclamait en disant : « Le peuple est le seul souverain ; le peuple ne peut pas se tromper ; la volonté générale est toujours droite. » Jean-Jacques Rousseau, après ses maîtres, a simplement dépouillé les rois et revêtu le peuple du droit divin.

Or comment se fait-il, s'il en est ainsi, que l'on ait pu se demander si Rousseau était démocrate et que l'on ait même pu prétendre que sa doctrine est aristocratique? (*Jean-Jacques Rousseau aristocrate* (1890). Articles de M. Izoulet dans la *Revue hebdomadaire* de janvier 1909). — Cela tient, d'abord, à ce que Rousseau s'est souvent contredit, à l'exemple et à l'encouragement de tous les penseurs; cela tient ensuite à ce qu'il faut s'entendre sur le sens du mot démocratie. Rousseau a dit formellement, écrivant à d'Ivernois : « Vous avez pu voir dans nos conversations que je ne suis pas visionnaire et dans le *Contrat social* que

je n'ai jamais approuvé le gouvernement démocratique. » Il a dit tout aussi nettement: Trois aristocraties : primitive et naturelle (les chefs de famille délibèrent entre eux sur les affaires publiques) — élective ; — héréditaire ; « la première ne convient qu'à des peuples simples; la troisième est le pire des gouvernemens; la *deuxième* est le meilleur. »

Il a dit cela; c'est incontestable; ajoutez qu'il est toujours hypnotisé par le gouvernement de sa bonne Genève et que le gouvernement de Genève à cette époque est formellement aristocratique.

Très bien; mais il n'en est pas moins que le *Contrat social* est formidablement démocratique, puisque, dans le *Contrat social*, c'est tout le peuple qui fait la loi et que la loi faite par tout le peuple est inattaquable et sacro-sainte et que tout le peuple faisant la loi est tenu pour infaillible.

Cette contrariété est-elle susceptible de résolution? Je le crois, et même qu'elle l'est très facilement. Dans le fond de sa pensée, Rousseau distingue, et très nettement, le *souverain* et le *gouvernement*. Le souverain, c'est celui qui fait la loi, c'est le peuple; le gouvernement, c'est celui qui administre. Or, quand il s'agit de législation, il n'y a qu'un souverain c'est le peuple, c'est *tous;* voilà qui est démocratique. Quand il s'agit de gouvernement, *de celui qui administre*, il n'y a qu'un bon gouvernement, c'est des administrateurs nommés par le peuple; et voilà qui est encore absolument démocratique dans le sens où nous entendons ce mot. *Seulement*, ce n'est pas démocratie dans le sens où Rousseau entend ce mot, dans la langue de Rousseau; parce que par démocratie il entend, assez naturellement, à cette époque, on en conviendra, la seule démocratie connue, à savoir la démocratie athénienne. Or dans cette démocratie, *souveraineté* et *gouvernement* étaient confondus, le même personnage c'est-à-dire le peuple faisant les lois et faisant les décrets, légiférant et administrant; et voilà ce dont Rousseau ne veut pas.

Il ne le veut pas, parce que, dans cet État, « le *droit* et le *fait* seraient tellement confondus qu'on ne saurait plus ce qui est la loi (droit) et ce qui ne l'est pas (fait), et le corps politique, ainsi dénaturé, serait bientôt en proie à la violence, contre laquelle il fut institué. » En d'autres termes, Rousseau ne veut pas du *gouvernement direct*, du gouvernement syncrétique, où le même personnage fait lois et décrets, légifère et administre, dit la

volonté générale et les velléités quotidiennes et contingentes de la volonté générale; et ce gouvernement direct, il l'appelle « démocratie » et il s'ensuit qu'il dit lui-même n'être pas démocrate.

Ce qu'il veut, c'est le législatif (et illimité) à la foule, et l'exécutif et administratif à des magistrats nommés par la foule.

Mais le législatif à la foule et l'exécutif et administratif à des magistrats nommés par la foule, *c'est précisément ce que, nous, nous appelons la démocratie;* et par conséquent, au sens que nous attribuons tous au mot démocratie, Rousseau, à mon avis, et contrairement à l'opinion de M. Rodet, est démocrate radical.

Socialiste, — et ici je ne me sépare plus de M. Rodet, — Rousseau l'est aussi nettement que possible, malgré certaines contradictions qui ne sont qu'apparentes. Il est très vrai que dans l'*Émile* Rousseau inculque à son disciple le respect de la propriété, de la propriété qu'il confond à dessein avec la personnalité elle-même : l'homme qui cultive une terre « a mis là son temps, son travail, un peu de sa personnalité enfin, quelque chose de lui-même qu'il peut réclamer contre qui que ce soit, *comme il pourrait retirer son bras de la main d'un autre homme qui voudrait le retenir malgré lui.* » Mais qui ne voit qu'il s'agit ici de faire respecter à un enfant les droits *acquis* dans une société *faite* où il est appelé à vivre; et non d'établir et de définir le droit *en soi*, le droit tel qu'il devrait être dans une société *à faire?* Rousseau pose lui-même cette distinction avec toute la clarté souhaitable quand il écrit : «... Voilà pourquoi le droit de premier occupant, *si faible dans l'état de nature*, est respectable à tout homme *civil* [engagé dans une société faite avant lui]. On respecte moins dans ce droit ce qui est à autrui que ce qui n'est pas à soi. » — Donc le droit de propriété est un droit de convention, un droit de pacte social, absolument respectable en 1760, nul *in abstracto*, nul au commencement, nul s'il s'agit de constituer une société rationnelle. Le premier initiateur « de l'usurpation de toute la terre » est celui qui a « clos de barrières une certaine quantité de terre et dit : ceci est à moi, » car « les fruits sont à tous et la terre n'est à personne. »

En conséquence, *la* propriété individuelle est inviolable, *même au gouvernement*, mais *toutes les propriétés individuelles* peuvent être reprises par un acte de volonté du souverain; car ce n'est alors que la société *se refaisant*, s'établissant sur des bases nouvelles, — ou anciennes, — qu'elle juge meilleures que celle où

elle était assise hier : « Le souverain n'a nul droit de toucher au bien d'un particulier, ni de plusieurs ; mais il peut légitimement s'emparer du bien de tous, comme cela se fit à Sparte du temps de Lycurgue. »

Comme conséquences transitoires et applicables dès à présent aux sociétés modernes, une loi de maximum en matière de propriété : « Nul ne pourra posséder plus de... [chiffre à fixer selon l'état économique du pays] terres. Celui qui aura cette quantité pourra, par échanges, acquérir des quantités pareilles, mais non plus grandes. » L'essentiel pour le moment est que « tout le monde vive et que personne ne s'enrichisse. »

Collectiviste en principe, partagiste *pro tempore*, de telle manière qu'il n'y ait ni riches ni pauvres, tel est, sans contestation pour moi, Jean-Jacques Rousseau en matière économique.

Ici ses deux politiques, si je puis m'exprimer ainsi, et ce mot s'éclaircira plus loin, se rejoignent et font confluent. Comme anti-civilisationiste, comme ennemi d'un état social qui a fait de la surabondance des biens en haut, de la misère en bas, et de la corruption partout, il veut revenir (ainsi que Montesquieu, du reste, le fait plus d'une fois) à un régime de quasi égalité, au moins de simplicité et de frugalité ; comme partisan de la souveraineté nationale il n'admet pas de droits individuels et non pas plus celui de propriété individuelle que de liberté individuelle, et il tient pour légitime que le souverain confisque, pour le bien public, une propriété, à la condition, pour qu'il n'y ait pas acte tyrannique, qu'il les confisque toutes.

On a tout dit et par conséquent je dirai très peu de chose sur Rousseau théocrate ou la théocratie de Jean-Jacques Rousseau. On sait qu'elle tient en quelques lignes, mais décisives : *en dehors* des religions proprement dites, lesquelles seront toutes tolérées, excepté le catholicisme parce qu'il est intolérant et qu'il dit : « Hors de l'Église, pas de salut, » il doit y avoir une religion civile, une religion nationale, une religion à laquelle on doit croire *comme citoyen*, parce qu'il importe à la cité que les citoyens y croient. Cette religion comporte la croyance en Dieu, la croyance à l'immortalité de l'âme et aux récompenses et châtimens d'outre-tombe, le dévouement au contrat social qui unit et qui oblige tous les citoyens. Rien de plus. Celui qui refusera de s'engager à professer cette religion, sera exilé, *puisqu'il n'est pas citoyen.*

Celui qui, s'étant engagé à professer cette religion, vivra comme s'il ne la professait pas, sera puni de mort.

On peut s'égayer, pour dissiper ce que le sujet a de lugubre, sur cet ennemi de l'intolérance catholique qui met dans la religion qu'il institue l'esprit de tolérance que l'on vient de voir. Cependant, il faut comprendre; sans accepter le mot fameux : « comprendre, c'est déjà approuver, » il faut comprendre. Rousseau se croit bien plus tolérant que les catholiques, parce que, ce qu'il reproche aux catholiques c'est, damnant l'hérétique, de voir dans tout hérétique un criminel, un hors la loi, tandis que lui ne voit dans *son* hérétique qu'un *inadapté* à la société qu'il faut éliminer de la société et qui ne devient criminel que quand il a trompé la société par un parjure. La distinction est subtile; mais dans l'esprit de Rousseau elle existe. — Il n'en va pas moins que Rousseau très logique ici, comme il l'est presque toujours, ne fait ici, comme partout ailleurs, que *déplacer la souveraineté* et transporter au peuple et les maximes et les pouvoirs de la Royauté : de même que le roi était omnipotent, omni-possesseur, omni-propriétaire et devait imposer à ses sujets la foi qui lui était nécessaire, à lui, pour bien gouverner; de même le peuple sera omnipotent, omni-possesseur, omni-propriétaire et devra imposer *à chacun* la foi qui lui est nécessaire *à lui* pour être un peuple uni, pour être un peuple. La théocratie de Rousseau, c'est la théorie de la révocation de l'Édit de Nantes transportée au peuple et appliquée par le peuple. Il faut un minimum d'unité morale dans le peuple pour que le peuple soit fidèle à son roi, voilà ce que dit Louis XIV; il faut un minimum d'unité morale pour que l'individu soit fidèle au peuple et soit tenu pour faisant partie du peuple, voilà ce que pense Jean-Jacques Rousseau. Et il ne se peut croire que très libéral, puisque, au lieu d'imposer au peuple une religion, la sienne, dans tout le détail de ses dogmes, il ne lui impose que l'extrait et comme l'essence de toutes les religions connues, plus la fidélité à la constitution nationale, c'est-à-dire à la patrie. Trouveriez-vous extraordinaire, — moi, point, — que tout individu qui prêchât l'antipatriotisme et la révolte contre la patrie, surtout contre la patrie en danger, fût expulsé de la patrie et obligé de n'y pas rentrer sous peine de mort? C'est précisément ce que Jean-Jacques Rousseau édicte. — Mais à cette obligation de respecter et de professer la morale sociale, Jean-Jacques Rousseau ajoute des

prescriptions proprement religieuses, à savoir croyance en Dieu, à l'immortalité, aux récompenses et peines d'outre-tombe. Très naturellement, parce qu'alors la morale sociale se confondait avec la morale, et la morale avec un minimum de croyances religieuses, et que la morale indépendante n'était conçue que par un très petit nombre d'esprits. Tant y a que Rousseau ne fait que mettre aux mains du peuple l'omnipotence doctrinale du roi de l'ancien régime et fait du peuple le « nouveau Constantin » et le « nouveau Théodose » que Bossuet faisait de Louis XIV. Rien n'y manque. On devra croire ce que croit le Roi, c'est-à-dire le Peuple; ce qu'il croit au minimum; et il y a de la tolérance dans cette réduction au minimum. On devra le croire comme citoyen, non comme penseur; et si on ne le croit pas, on sera proscrit, non comme hérétique, certes, mais comme séditieux; Voltaire n'a-t-il pas dit que les jansénistes lui étaient très indifférens comme jansénistes, mais qu'il les condamnait comme séditieux, tout de même que les chrétiens avaient été martyrisés par les empereurs comme séditieux et point du tout comme chrétiens? — Il y aura une inquisition; car pour savoir si celui qui a adhéré à la religion civile, vit, ensuite, comme s'il n'y croyait pas, il faudra bien que quelqu'un examine et de très près sa façon de vivre; et l'inquisition dénoncera au pouvoir civil l'hérétique relaps, non comme hérétique ni comme relaps, mais comme séditieux et parjure, exactement comme Voltaire, dans les *Sentimens des citoyens*, réclame la peine de mort contre Rousseau, non parce qu'il pense autrement que Voltaire, mais parce qu'il est « un vil séditieux. » — Remarquez que Rousseau, en ceci, est d'accord, non seulement avec Louis XIV et tous les approbateurs de la révocation de l'Édit de Nantes (avec une simple transposition : les pouvoirs du Roi transférés au peuple) mais, comme je l'ai indiqué déjà, avec toutes les républiques antiques, si en faveur de son temps. Les Républiques antiques admettaient la liberté de pensée *dans la mesure où la liberté de penser ne portait pas atteinte au minimum de pensée religieuse tenu pour être nécessaire à l'État, ne portait pas atteinte à la religion en tant que se confondant avec la cité elle-même.* Athènes admettait la discussion philosophique; mais n'admettait pas qu'un philosophe doutât des Dieux qui protégeaient la cité et elle frappait de mort Socrate, d'exil Anaxagore et Aristote parce que Pallas-Athéné leur était évidemment indifférente. Rome admettait tous

les dieux de toutes les nations; mais non pas une doctrine qui précisément proclamait tous les dieux, excepté le sien, comme non existans et qui par conséquent, niant les Dieux de Rome, niait Rome elle-même; et c'est ainsi que philosophes pour Athènes et chrétiens pour Rome n'étaient pas autre chose, quoi qu'ils en pussent dire, que des séditieux et des perturbateurs et poursuivis à ce titre, mais uniquement à ce titre.

Platon, ayant présenté l'immortalité de l'âme comme une hypothèse, aurait été proscrit par Jean-Jacques Rousseau, se conformant strictement à la doctrine athénienne et à la sienne propre. Que si l'on me dit qu'une religion d'État qui force les citoyens, comme citoyens, à la professer et qui examine ensuite la conduite des citoyens pour savoir s'ils la professent en effet, comme Calvin à Genève, et qui menace de mort ceux qui ne se conduisent pas selon cette religion, ne peut réussir qu'à former d'abominables hypocrites par terreur, Rousseau répondrait peut-être : comme homme religieux et comme moraliste, j'en suis navré; mais, encore une fois, ce n'est pas comme homme religieux et comme moraliste que j'institue une religion civile; c'est comme citoyen, c'est comme législateur; or, au point de vue civil et civique, ce n'est pas la conviction intime qui importe, c'est la pratique; ce que je veux, c'est, d'une part, des hommes qui pratiquent les mœurs sociales et qui en donnent l'exemple; d'autre part des hommes qui, au moins, n'offensent pas les mœurs sociales et qui ne donnent pas l'exemple du contraire; des vertueux bons semeurs et des méchans inoffensifs, voilà ma cité; mon chancelier, qui s'appelle, je crois, M. de Robespierre, vous dira le reste. — Je prête peut-être un sophisme à Rousseau; mais il n'en est pas à un près. — Tout ceci soit dit, je le répète, non pour approuver, mais pour expliquer. Il faut comprendre l'âme d'un fanatique, pour ne pas devenir tel, et d'abord, parce qu'il faut tout comprendre.

M. Rodet, voulant être complet, a étudié toute la politique internationale de Rousseau, tout ce qu'il a écrit sur le droit des gens; mais ici les idées de Rousseau, quoique toujours intéressantes, sont si confuses, que pour aujourd'hui, du moins, je ne suivrai pas M. Rodet dans cette enquête, tout en le félicitant très haut de l'avoir faite.

Il a étudié aussi le féminisme dans Rousseau; c'est-à-dire, comme sans doute vous vous y attendiez, qu'il n'y en a pas ren-

contré l'ombre. C'est une chose intéressante que cette « lacune » même. La vérité est qu'il n'a pas pu entrer un instant, même comme idée capricieuse, dans l'esprit de Rousseau, que la femme eût aucun droit.

Et maintenant, j'aurais voulu que M. Henri Rodet approfondît un petit problème qu'il n'a pas ignoré, mais qu'il n'a qu'effleuré pour ainsi dire ou laissé un peu précipitamment sur le vert. Comment se fait-il, ai-je dit bien souvent, que Rousseau, parti d'où il est parti en sociologie générale, ait abouti, — au moins un jour, — au *Contrat social*, et non pas à l'anarchisme, ou tout au moins à la doctrine ultra-*libertaire?* Comment se fait-il que, dans le *Contrat social*, il ait abouti au contraire même de ce que tous ses autres ouvrages faisaient pressentir et même proclamaient déjà? L'homme est bon, la société l'a dépravé; l'homme est libre, la société l'a asservi. Conclusion : plus de société. — Non, dit Rousseau. Conclusion : la société omnipotente et l'individu rien; tout à la société, et rien à l'individu. Sur quoi je dis que je ne comprends pas.

Bien des écrivains ont tenté de résoudre cette contrariété, et en particulier, M. Eugène Lintilhac. Ils ne m'ont entièrement ni convaincu, ni éclairé. Je reste dans un certain étonnement. J'incline à croire, — mais ce ne serait nullement une solution, mais une simple constatation, — qu'il y a deux politiques de Rousseau, comme je disais déjà, plus haut, qu'il y a, en politique, deux Rousseau. Il y a le Rousseau qui est *lui-même*, avec ses instincts profonds, et c'est lui qui écrit les deux *Discours*, et l'*Émile* et la *Nouvelle Héloïse*, et qui aboutirait à la doctrine libertaire radicale, sinon à l'anarchisme, s'il s'écoutait, s'il s'obéissait. Il y a le Rousseau qui se met devant son papier pour tracer aux hommes les lignes générales d'une constitution idéale et qui, soudain, devient homme d'ordre, se défie de son rêve ou des conséquences de son rêve et cherche l'ordre dans la contrainte, comme tous les législateurs; et met, comme tant d'autres déjà, la force contraignante aux mains du peuple au lieu de la mettre aux mains du prince; mais n'est pas moins contraignant et coercitif, si tant est qu'il ne l'est pas davantage, que tous les autres législateurs, Montesquieu excepté.

Il y a ce Rousseau-là, qui, de plus, remarquez-le, est un polémiste et qui, très soucieux d'être original, même quand il s'inspire de quelqu'un, rencontre devant lui Montesquieu, alors

dans toute la fraîcheur de sa gloire, et n'est point fâché d'opposer doctrine à doctrine; et qui, parce que Montesquieu est libéral, est amené à être autoritaire, et qui, parce que Montesquieu laisse entendre *qu'il n'y a pas de souveraineté*, proclame qu'il y a une souveraineté, celle du peuple et qu'elle est absolue.

Ce qui confirme cette façon de penser, c'est que, de cette dualité que nous signalons, *Jean-Jacques Rousseau s'en est aperçu* et a modifié certains de ses textes pour la dissimuler ou ne pas l'accuser trop vivement.

En 1750, il écrit son *Discours sur les Lettres et les Arts* où il soutient que la civilisation a corrompu les hommes.

En 1754, il écrit cette ébauche du *Contrat social* qui est restée manuscrite et qui est très connue sous le nom de « Manuscrit de Genève. » Dans cette ébauche, Rousseau *nie* cet âge d'or qu'il avait proclamé comme ayant existé avant l'invention des arts et qu'il avait loué à outrance. Il écrit : « Insensible aux stupides hommes des premiers temps, échappée aux hommes éclairés des temps postérieurs, l'heureuse vie de l'âge d'or fut toujours un état étranger à la race humaine, ou pour l'avoir méconnue quand elle pouvait en jouir, ou pour l'avoir perdue quand elle pouvait la connaître. *Il y a plus encore :* cette parfaite indépendance aurait toujours eu *un vice essentiel et nuisible au progrès de nos plus excellentes facultés.* Notre entendement ne saurait se développer, nous vivrions sans rien sentir, nous mourrions sans avoir vécu. Il n'y aurait ni bonté dans nos cœurs, ni moralité dans nos actions, et nous n'aurions jamais goûté le plus délicieux sentiment de l'âme qui est l'amour de la vertu. » Voilà Rousseau qui est revenu tout simplement à la philosophie du *Mondain.*

En 1755, il publie le *Discours sur l'inégalité.* Dans cet écrit, il retourne à ses théories de 1750, à ses théories du *Discours sur les Lettres et les Arts* et assure encore que la civilisation, cette fois sous toutes ses formes, a conduit les hommes de l'état de bonheur à l'état de misère.

En 1758, il publie sa *Lettre à d'Alembert*, où des applications partielles et spéciales de ces mêmes idées générales sont exposées; en 1762, la *Nouvelle Héloïse*, où une opposition énergique de la vie de Paris et de la vie rustique ramène encore le lecteur à ces mêmes idées générales.

Enfin, en 1762, il reprend le *Contrat social;* mais, s'aperce-

vant que l'ébauche qu'il en a faite contient des idées diamétralement contraires à celles de tous ses autres livres, il supprime ces idées-là, tout simplement, pour ne pas se mettre en contradiction trop accusée avec lui-même; et de ces idées, il ne laisse qu'un vestige pour ainsi dire, la première ligne du *Contrat social* tel que nous le lisons imprimé : « L'homme est né libre, et partout il est dans les fers. »

Mais les lignes générales du *Contrat social* étaient tracées *ne variarentur* et, en son esprit général, le *Contrat social* est resté ce qu'il était, une pensée de Rousseau contraire à l'ensemble des pensées de Rousseau.

Si l'on veut supposer, ce qui est permis à la condition de ne pas attribuer à cette supposition trop d'importance, que le *Contrat social*, écrit en première rédaction en 1754, était dans l'esprit de Rousseau dès 1750, *avant* le petit discours, très insignifiant du reste, sur les lettres et les arts, on pourra dire que, comme Chateaubriand, « philosophe » avant le *Génie du Christianisme* a été, à partir du *Génie du Christianisme*, enchaîné par le *Génie du Christianisme* et forcé de soutenir toujours les idées qu'il avait soutenues dans cet ouvrage; de même Rousseau, autoritaire et démocrate-despotiste avant les deux *Discours*, a été enchaîné par les deux *Discours* et tenu d'être libertaire dans tous ses ouvrages subséquens, excepté dans une œuvre de jeunesse qu'il n'a pas voulu perdre et dont il a adouci, en la publiant, certains passages trop embarrassans. On peut dire cela; mais j'aime mieux, comme plus probable, qu'on dise le contraire, c'est à savoir que Chateaubriand, pour toutes sortes de raisons, que ce n'est pas le moment de déduire, était chrétien sans le savoir quand il écrivait l'*Essai sur les Révolutions*, et qu'il a pris conscience de son vrai lui-même en écrivant le *Génie du Christianisme;* et que Jean-Jacques Rousseau, quand il rêvait du *Contrat social* en lisant l'*Esprit des Lois*, vers 1748, était déjà libertaire sans le savoir et a pris conscience de son libéralisme et de son individualisme en écrivant ses deux *Discours*. L'étrange agitation nerveuse où, d'après lui, la conception de son *Discours sur les Arts* l'a jeté, sur la route de Vincennes, confirmerait cette manière de voir.

J'ajoute ceci qui est une petite tentative de « conciliation. » Il est vrai qu'un homme qui accuse la société de tous les crimes et qui, dans le *Contrat social*, détruit l'individu et fait la société

souveraine, se contredit sensiblement. Mais Rousseau *a pu croire* qu'il ne se contredisait pas. Remarquez qu'il a pu faire une distinction entre la *société* et la *Nation*. Il a pu penser ceci : ce qui a dépravé l'humanité, c'est la société, c'est-à-dire cette prétendue élite, dépositaire des sciences, des lettres, des arts, des inventions, des découvertes, des expédiens sociaux, de la propriété, de la richesse accumulée, etc.; mais dans les profondeurs de la nation, dans la masse, je retrouve, impur sans doute et adultéré, mais proche encore de l'état primitif, l'homme de la nature, l'homme de l'âge d'or.

Aussi bien, les beaux esprits de 1793, disciples de Jean-Jacques, ne pouvaient parler à un paysan sans l'appeler : « homme de la nature. » Et c'est à cet homme, dirait Rousseau, que je confie la souveraineté, comme au plus digne ou au moins indigne; et c'est précisément pour cela que j'élimine de la nation souveraine tout ce qui, dans la nation, est constitué aristocratiquement, tout ce qui se ligue, tout ce qui s'associe, tout ce qui s'entend, car ce sont ces sociétés qui, à elles toutes, constituent *la société*, et qui sont les dépositaires traditionnels de tous les vices sociaux : la *nation* est *sociale;* la *société* est *anti-sociale*. Il est possible qu'il y ait eu de cela dans la pensée de Jean-Jacques Rousseau; et voilà, poussé aussi loin que je le puis conduire, mon essai de conciliation.

La modestie me fait dire qu'il me convainc moins que ceux que d'autres ont tentés, et la sincérité me force à avouer qu'il ne me convainc pas davantage.

Mais cette *introduction* au beau livre de M. Henri Rodet a assez duré, et c'est le livre lui-même qu'il faut lire. C'est un livre bienveillant et sage; c'est un livre d'exposition claire et pourtant savante et de discussion absolument loyale. Jean-Jacques Rousseau aurait sans doute vu en M. Rodet un ennemi; malgré la manie que l'on sait, il n'aurait pas pu voir en lui un persécuteur. Ni en moi non plus, j'aime à croire.

ÉMILE FAGUET.

L'ACHÈVEMENT A FLOT DU "D'ORVILLIERS"

19 juin 19... Toulon. — Mon intérim prend fin... Le commandant B*** est désigné, en même temps que deux lieutenans de vaisseau, l'un canonnier, l'autre torpilleur, pour suivre les travaux d'achèvement du *d'Orvilliers*, cuirassé que l'on construit ici. Le rôle de cet officier supérieur, rôle que la modestie de mon grade et la nature spéciale de mes fonctions ne me permettaient de remplir que fort imparfaitement, consiste à représenter auprès du service constructeur les intérêts de celui de la flotte armée en faisant bénéficier l'ingénieur de l'expérience de l'officier de marine dans tout ce qui touche l'aménagement nautique et militaire du bâtiment.

22 juin. — J'ai rendu compte au commandant B*** de la marche des travaux, qui n'est pas pour le satisfaire. La construction du *d'Orvilliers* a déjà subi de grands retards et on en prévoit d'autres. D'une manière générale, et contrairement à ce qui se passe d'habitude, les aménagemens intérieurs de la coque sont en arrière de beaucoup sur l'appareil moteur et sur l'artillerie. C'est que machines, chaudières et grosses pièces en tourelles ont été commandées à l'industrie. Or celle-ci a intérêt à « livrer » dans le plus bref délai possible, pour utiliser rationnellement son outillage et ses capitaux. Il s'en faut que l'État, le prodigue, l'insouciant État, se montre aussi actif. L'amortissement de son outillage ne le préoccupe guère ; ses actionnaires, — les contribuables, — ne réclament pas de dividendes... Tout au plus demandent-ils, timidement, un compte rendu annuel. Quant au personnel de ses usines, assuré du lendemain et, quelle que soit la lenteur de son allure, d'arriver à la retraite, ce but essentiel, cette fin dernière de l'existence de tout bon Français, pourquoi se hâterait-il ?

« Nous sommes absorbés par les réparations, les retouches des bâtimens de l'escadre, par les refontes de navires démodés, de sorte que la construction neuve ne vient ici qu'en seconde ligne et que l'on n'a pas hésité, le cas échéant, à emprunter des équipes au *d'Orvilliers* pour hâter l'exécution de travaux qui paraissaient plus urgens que l'achèvement de cette unité. »

Voilà ce que l'on dit chez les ingénieurs, tout en convenant que le système est fâcheux qui fait choisir dans les constructions neuves plutôt que dans les refontes de vieux bâtimens le « volant de travail » d'un arsenal d'État, le chantier où l'on n'emploie la main-d'œuvre convenable que lorsqu'on ne saurait l'utiliser ailleurs.

En fin de compte, le *d'Orvilliers* ne sera mis en service que huit ans après l'ordre de construction. Huit ans, quand trois années suffisent aux Anglais et aux Allemands pour un navire de ce tonnage!...

29 juin. — La chaleur commence à donner sérieusement et cet arsenal du Mourillon qui fait face à l'Ouest en prend vraiment plus que sa part. C'est dans la darse Nord que le *d'Orvilliers* est amarré avec quatre lourdes chaînes. Cette darse communique par un petit canal avec les grandes fosses où l'on conserve dans l'eau de mer les bois de construction. Il y a quelque deux cents ans, à la place même qu'occupe le cuirassé, on avait embossé deux vieux vaisseaux pour battre le flanc gauche du fort Lamalgue, pressé vivement par les Impériaux. Ces deux batteries flottantes firent merveille dans la grande sortie des assiégés, le 15 août 1707 et leurs feux arrêtèrent tout net un retour offensif des bataillons du prince Eugène. Il faisait, ce jour-là, disent les chroniques, un bon mistral d'été: les étendards français claquaient joyeusement sous cette brise fraîche... Hélas! aujourd'hui, il n'en est pas de même, et le soleil est accablant.

4 juillet. — Nos rapports avec le génie maritime sont fort bons. Nous n'avons, en particulier, qu'à nous louer de la courtoise correction de l'ingénieur, M. Z***, chargé des travaux. Si j'en fais la remarque, c'est que, par nos fonctions mêmes et obligés de tout observer ici, nous pourrions aisément passer pour des « gêneurs. » Mais la considération du bien du service le souci de l'intérêt général couvrent tout.

Ce qui me frappe dans le service de notre ingénieur, c'est la somme de travail de bureau que cet officier est obligé de four-

nir, soit pour l'administration des matières et de la main-d'œuvre, soit pour l'établissement des plans de détail, soit encore pour la rédaction de « notes » sur la construction, destinées au préfet maritime ou au ministre, surtout enfin pour la préparation des marchés de matériel, d'outillage, d'appareils auxiliaires... et que sais-je encore!... Il en résulte qu'il ne peut venir à bord aussi souvent qu'il le voudrait, et que la surveillance des travaux est laissée à des subalternes dont un seul a le rang d'officier, mais, quoique praticien expérimenté, ne possède ni la compétence technique ni l'autorité morale d'un ingénieur.

16 juillet. — Nous nous sommes installés, vaille que vaille, dans le bateau plein de vacarme. L'ingénieur a fait dresser dans le premier entrepont quelques réduits en planches, — des « boxes, » allais-je dire, — que l'on meuble d'une table, d'une armoire et d'un escabeau en bois blanc. Chaque officier a maintenant son « marin dessinateur » (torpilleur ou mécanicien) et l'on travaille côte à côte avec la fraternelle bonhomie de la marine.

23 juillet. — Je suis surpris de la profusion des gabarits que l'on fait ici, gabarits en bois blanc, d'abord, gabarits en tôle légère, ensuite, pour peu que la pièce à forger ou à fondre soit un peu compliquée, qu'elle ait du gauche. Encore si, avec tous ces gabarits, on évitait les retouches, mais non : la pièce est confectionnée à l'atelier, à terre; elle arrive à bord, on la présente, et, neuf fois sur dix, il faut la renvoyer. Heureux quand une seule retouche suffit: c'est une chance rare.

Avait-on fait un gabarit pour cette « hiloire » d'écoutille que j'ai vu présenter ce matin et qui était trop courte d'une quinzaine de centimètres, si bien qu'il sera nécessaire de diminuer l'ouverture taillée dans le pont par un romaillet, une pièce rapportée d'une fixation difficile et d'un effet fâcheux? — J'ai questionné le chef ouvrier qui était là, penaud... « Il ne sait pas... Il pense que oui, pourtant... — Mais, dis-je, il était aisé de prendre des mesures exactes; avec un croquis sommaire, cela suffisait pour un travail aussi simple. Que font donc les dessinateurs? — Oh! monsieur, les dessinateurs!... ce sont de gros personnages, qui restent au bureau, là-bas, à terre. » Il fut un temps où ces gros personnages venaient à bord.

1er août. — Les deux services de l'artillerie (1) et des con-

(1) La *direction des travaux* dite *de l'artillerie* est encore, dans les arsenaux de la Marine, comme au Ministère, entre les mains du corps de l'artillerie coloniale,

structions navales ne sont pas toujours d'accord. Le célèbre « point de soudure » reste encore souvent d'une fixation incertaine. Mais il arrive que l'on s'entende, entre ingénieurs et artilleurs, sans que l'officier de marine, celui qui aura la lourde tâche de combattre avec les engins qu'on lui prépare, soit consulté ou seulement averti. Heureusement que nous y veillons de près : Vouillé et son maître canonnier circulent partout, vont des tourelles aux casemates, des soutes aux monte-charges, du blockhaus au poste central, et ils ne laissent rien passer de défectueux que le commandant n'en soit prévenu. Mais c'est peu de chose que ces questions de détail à côté de certains graves problèmes qui ne sont pas près d'être résolus : la réfrigération des soutes à poudre voisines des chaufferies, la création de postes de visée pour les chefs des casemates, l'organisation des communications entre le blockhaus, poste de combat du commandant, et les pièces principales, toutes isolées les unes des autres.

14 août. — Un numéro de l'*Émancipation* est tombé sous mes yeux. C'est le journal du syndicat. En première page, de vives critiques sur le rapport du budget. M. M*** est soupçonné de tiédeur à l'endroit des « travailleurs » de l'arsenal, et il a le tort de préconiser la spécialisation de Toulon pour les réparations et les refontes, puisque aussi bien la construction neuve y est si lente. Les argumens que lui oppose la feuille syndicale, sans être décisifs, certes, sont relativement raisonnables. Les choses se gâtent à la troisième page : voici une extravagante élucubration où l'on prêche, — avec les pires injures aux officiers, — la paix à tout prix, le désarmement général, la suppression des armées permanentes et des flottes de guerre. Eh bien? alors, avec quoi vivront nos 30 000 « travailleurs? » Pensent-ils qu'on leur partagera tous les ans les 300 millions du budget de la Marine?... Je connaissais l'ignorance, la naïveté de ces pauvres gens, mais ceci passe l'entendement...

21 août. — J'apprends que les travaux ont été à peu près interrompus ici pendant une année parce que les crédits affectés aux constructions neuves du port de Toulon étaient exclusivement employés à hâter l'achèvement d'un grand croiseur cuirassé, l'*Héroïne*, et d'une demi-douzaine de « destroyers. » Or le ministre n'en savait rien ; il pensait avoir suffisamment doté le

corps qui appartient exclusivement aujourd'hui au ministère de la Guerre. Cette situation singulière entraîne de graves inconvéniens.

d'Orvilliers, conformément à l'état N*** de la loi de finances, et il manifesta quelque surprise d'avoir été si mal compris. Le malentendu est important, en effet. A quoi sert donc cette étroite centralisation qui met dans la dépendance immédiate du ministre tous les rouages de la vaste machine?...

26 août. — Des ingénieurs de la section technique du ministère (1) sont venus voir le *d'Orvilliers :* ils ne l'imaginaient pas si peu avancé. Ce qui les préoccupe surtout, c'est le retard apporté à l'établissement des plans de détail, que la section technique laisse au service constructeur local. Mais enfin, pourquoi ce retard? C'est que, en dépit de tout ce qu'on a pu dire déjà là-dessus, on n'a pas obtenu que l'ingénieur chargé d'une construction neuve la conduisît jusqu'à son achèvement. Le *d'Orvilliers* est passé par sept mains différentes en six ans! A une certaine époque les officiers du génie maritime s'y succédaient de trois mois en trois mois. Sachant qu'ils n'étaient là qu'en passant, ils se gardaient, assez justement en somme, de tracer des plans de détail dont ils ne pourraient pas assurer eux-mêmes l'exécution. Tout retombe aujourd'hui sur M. Z***, qui n'en peut mais, se donne beaucoup de mal et n'arrive au résultat qu'à force d'activité dans son travail de bureau.

Ces messieurs nous disent que le marché pour les installations électriques, un des plus importans, a été déjà présenté deux fois, en janvier et en mars, à la signature du ministre qui a, jusqu'ici, ajourné sa décision. On nous conseille d'envoyer une note officielle pour signaler les graves inconvéniens de ce retard : il faudra, en effet, une année de travail à bord, — sans parler de six mois pour l'exécution des câbles et des appareils par le fournisseur, — pour que ces délicates installations soient bien « au point. »

3 septembre. — Je reconnais peu à peu un certain nombre de types d'ouvriers nettement caractérisés. Si surprenant que cela paraisse, il y a l'*ouvrier travailleur*. C'est grâce à lui que le *d'Orvilliers*, lentement, lentement, s'achemine vers l'entrée en service. Ce type, d'ailleurs, n'est reproduit qu'à un petit nombre d'exemplaires, ainsi qu'il convient à une élite.

Voici, — troupe nombreuse! — l'*ouvrier amateur* ou plutôt *spectateur*. Fort intéressant, celui-ci, autant qu'intéressé lui-même et curieux, il sait tout, il est au courant de tout, toujours prêt à

(1) Chargée de faire les plans des bâtimens et, naturellement, intéressée à se rendre compte de la manière dont ces plans sont exécutés.

renseigner et flatté qu'on l'interroge. Au demeurant le meilleur fils du monde, pourvu qu'on n'exige pas qu'il travaille de ses propres mains. C'est lui qui figure dans cette petite scène que l'on raconte à Toulon depuis qu'il y a un arsenal. Deux ouvriers sont assis sur leurs boîtes à outils. Ils causent de leurs petites affaires. Un monsieur vient à passer, un rapporteur du budget de la Marine, par exemple : « Dites-moi, vous, mon ami, qu'est-ce que vous faites en ce moment? — Moi? té! Je ne fais rien... — Bon ! Et vous?... — Moi, té! Je le regarde faire!... »

Nous avons encore l'*ouvrier promeneur*. C'est inouï ce qu'il y a, sur le *d'Orvilliers* et autour du *d'Orvilliers*, de gens qui se promènent. Oh! ne les questionnez pas... Ils ont, tous, les plus plausibles motifs de se livrer à cet exercice, d'ailleurs salutaire : ils vont à l'atelier, ou ils en reviennent; ils apportent un gabarit, ou ils le remportent; et aussi une tôle, un tuyau, un outil...

Regardez celui-ci : c'est l'*ouvrier rêveur*, tantôt assis dans un coin noir, les coudes aux genoux et la tête dans les mains, tantôt appuyé au seuillet d'un sabord, les yeux vagues, emplis de lumière. Mais que ce soit dans la tristesse des fonds obscurs, ou dans la gaieté de la claire batterie haute, je crains que le rêve du pauvre homme n'ait rien de poétique: détresse, soucis, envie souvent, haine quelquefois, en voilà le fond, avec des espérances folles et de cruelles déceptions, au gré des changeans caprices de la politique. Ma foi! j'ai à peine le courage de le réveiller lorsque, peu à peu, sa tête s'incline, cédant au sommeil... C'est l'oubli, un moment.

Enfin, il y a la masse, le troupeau, où aucun trait ne se précise que l'universel nonchaloir, la « flemme » tranquille, assurée, correcte presque, du fonctionnaire mal payé, mais qui a une retraite et qui se sait à l'abri du chômage.

27 septembre. — Le *d'Orvilliers* est au bassin de radoub où l'on va rafraîchir sa peinture de carène et prendre les mesures nécessaires pour lui adapter, au printemps prochain, des quilles latérales destinées à diminuer le roulis.

Je suis descendu cet après-midi au fond de la cuve immense. Les formes de la carène sont fines et si l'on diminue le volume des supports des hélices, qui, un peu massifs, vraiment, créeraient une inutile résistance à la propulsion, nul doute que la vitesse du *d'Orvilliers* n'atteigne, ne dépasse même un peu le chiffre prévu. A ce propos, Grosselin, l'ancien attaché naval

à Rome, me disait que les formes de carène des bâtimens italiens sont merveilleuses de finesse et d'élégance. Nos voisins réalisent, en effet, les grandes vitesses avec des « puissances en chevaux » moindres que les nôtres. Ils ont là-bas le bassin et les petits modèles d'expérience que l'on demande ici depuis longtemps (1)...

8 octobre. — Bien que l'appareil moteur ait été fourni par l'industrie, il y a encore beaucoup à faire de ce côté-là pour le service du génie maritime : appareils auxiliaires, nombreux et compliqués, tuyautages si étendus que leur longueur s'évalue en dizaines de kilomètres. Et pour la mise en place de ces tuyaux et de ces appareils, il y a constamment à résoudre de petits problèmes pratiques qui exigent à la fois compétence et autorité. Or bien souvent je ne vois ici qu'un jeune surveillant technique (2) que son zèle et son intelligence ne peuvent toujours mettre à l'abri des erreurs. Nous le conseillons quelquefois discrètement; mais il est rare que nous puissions prévenir les malfaçons, puisqu'on ne nous avertit pas de ce que l'on veut faire et que, d'ailleurs, les plans de détail, — s'ils sont tracés, — ne nous seront communiqués qu'après exécution du travail.

Le Syndicat affiche aujourd'hui un manifeste dont voici un extrait (c'est à propos d'un surveillant qui, insulté par un ouvrier, menacé *qu'on lui ferait la peau*, a montré un revolver, d'ailleurs sans cartouches) : « Si le rôle de ces brutes (les surveillans) est infâme, plus infâme encore est celui de ceux qui, cachés dans la coulisse, assistent avec une satisfaction mal déguisée aux incidens qu'ils ont fait provoquer par leurs sous-ordres. Tous les moyens leur sont bons : ils font naître les incidens; après cela, ils crient à l'indiscipline, alors que ce sont eux qui fomentent l'indiscipline. Ce qu'ils veulent, c'est le désordre dans l'arsenal. Ils iront même jusqu'à provoquer des conflits dans la rue pour jouir de la répression sanglante... »

Parfaitement. Louis XVI au 10 août. Le rédacteur de ces jolies choses parle-t-il sérieusement? Est-ce une « galéjade » sinistre? On ne sait pas. Il ira demain causer avec le préfet maritime, avec qui il traite d'égal à égal, sur telle ou telle petite question intéressant les ouvriers. On ne parlera pas du mani-

(1) Ce progrès a été obtenu depuis.

(2) Autrefois « contremaître, » tout simplement. « Surveillant technique » a paru bien plus distingué.

feste. Ce M. Charton n'est d'ailleurs pas, au fond, un méchant homme. Il joue son rôle. Pendant ce temps la haine monte...

13 octobre. — Le marché des installations électriques a été signé le 29 septembre. On va donc pouvoir marcher. La pierre d'achoppement consistait en ceci que la maison S. H. demandait pour son ingénieur et ses quatre monteurs des vacations que le ministère jugeait trop fortes pour leur séjour à Toulon. Aussitôt prévenu du litige, le commandant s'est occupé (officieusement, bien entendu) d'aplanir la difficulté en faisant admettre par les deux parties que l'équipe d'électriciens du port pouvait à la rigueur remplacer les ouvriers spéciaux de S. H., pourvu qu'elle fût dirigée par l'ingénieur de la maison. On a conclu sur les bases de ce compromis, bien simple, n'est-ce pas? Il était temps : neuf mois de retard !

22 octobre. — La question des tuyautages continue à m'occuper. J'ai vu, hier, les tuyaux coudés de l'alimentation des chaudières. Ces tuyaux décrivent dans un faible espace une double courbe qui a dû singulièrement compliquer le travail d'exécution. Or ce travail a été fait sur croquis seulement et *sans gabarits*, par le personnel du Creusot, par d'*habiles ouvriers travaillant à la tâche*. On ne travaille plus à la tâche dans nos arsenaux, et il n'y aura bientôt plus d'habiles ouvriers, puisqu'il n'est guère plus possible de les différencier des maladroits, ni les travailleurs des paresseux, ni les dociles des indisciplinés. Leurs chefs, depuis l'arrêté de 1900, sont privés des moyens efficaces de récompenser et de punir. Tant y a que, pour les tuyaux dont il s'agit, il aurait fallu, avec le personnel de l'État, gabarits en bois et gabarits en tôle légère.

Voici maintenant des tiges de volans de soupapes qui sont trop courtes pour qu'un homme de taille supérieure à la moyenne les puisse manœuvrer. C'est un travail des ouvriers du port, et un travail à refaire ; et le curieux, c'est que l'avantage reste encore sur ce point à l'usine du Creusot. Les tiges analogues que les ouvriers de cet établissement ont eu à établir ont la longueur convenable.

Poursuivons. On me montre, à propos de tuyaux coudés, le gros tuyau de refoulement du « Thirion » de 600 tonnes de l'avant : le tracé en est extraordinaire et c'est là qu'on apprécie les inconvéniens du défaut d'études de détail préalables. Quant au « chapeau de gendarme » que forme, dans

la tranche I, le tuyautage d'asséchement des doubles fonds, il est convenu avec l'ingénieur qu'on le fera disparaître. Le surveillant technique ne s'était pas avisé qu'il y aurait poche d'air et que les pompes ne pourraient aspirer régulièrement dans ces conditions.

4 novembre. — Vers une heure, un peu avant la reprise du travail, je me suis laissé entraîner par le tramway jusqu'à l'anse du fort Saint-Louis. Les grandes allées de platanes qui y conduisent ont encore presque toutes leurs feuilles, nuancées du jaune d'or au roux, et c'est merveille que cette longue nef de pourpre, au bout de laquelle on voit la mer bleue caresser, dans la douce lumière d'automne, des promontoires lilas.

Ce « bord de mer, » c'est toujours la plus charmante promenade de Toulon. On prolonge en ce moment la route carrossable qui ne dépassait guère, autrefois, les glacis du fort Lamalgue et le pittoresque perdra tout ce que va gagner le tramway. Mais il restera encore, jusqu'à la batterie basse du cap Brun et surtout jusqu'au délicieux port Méjan, un bon bout du vieux sentier de chèvres où nous courions, troupe joyeuse de collégiens et de fillettes, tantôt à la file indienne, escaladant les roches nues, dévalant à pic sur les varechs violets, et trempant nos pieds dans l'eau claire, tantôt deux à deux, par groupes qui s'espaçaient lentement, qui s'alanguissaient sous l'abri des chênes-lièges, des grands fusains et des pins maritimes...

Je n'aurai pas le temps d'aller si loin aujourd'hui : je m'arrête là, tout près, content de revoir ce gros bloc pentagonal du fort Saint-Louis, d'un gris antique si chaud, si harmonieux, et dont les robustes assises en quartiers de roc verdâtres, que Vauban jeta à quelque cent mètres du rivage, tendent leur dos poli aux assauts des petites vagues turbulentes.

Depuis peu d'années un môle en pierre enclôt, au pied du Saint-Louis, un coin de mur où s'abritent les canots de pêche et les barques de plaisance des villas voisines ; et le vieux fort désarmé, couvrant de sa masse les jolies barquettes qui dansent sur le flot, fait penser à ces respectables gardiens de square qui veillent paternellement sur les ébats des petits enfans.

Je reviens à bord et je vois le commandant sur la passerelle de navigation, dont il trouve la longueur transversale insuffisante. Même en se penchant bien en dehors, on ne voit ni la ligne de flottaison du bâtiment, ni son extrême arrière, ce qui peut devenir fort gênant dans une manœuvre de rade. Malheureu-

sement, c'est un travail achevé : seule, la Commission d'essais pourra obtenir une modification. Et si elle en fait la demande, on dira une fois de plus : « Ces officiers de marine !... Ils ne sont jamais contens de leurs bateaux... Ils réclament sans cesse des changemens, des retouches onéreuses !... » Vraiment oui. Mais donnez-leur donc des navires bien faits, pratiquement aménagés, et ils ne réclameront rien...

17 novembre. — Ces jours-ci on a embarqué les dynamos et on a monté, ou plutôt remonté le guindeau des ancres. Grandes affaires ! Il y a eu des manœuvres de force et ce fut curieux pour nous de voir la différence des procédés des ouvriers et de ceux de nos marins. Quelle lenteur, ici, avec quel bruit et quel désordre ! Tout le monde donne son avis, tout le monde commande...

Avec tout cela, on ne voit point venir de solution pour l'importante question des postes de visée des casemates, et il apparaît bien qu'au moment où ces navires-ci étaient mis en chantiers, la section technique ne se préoccupait pas encore du « tir décentralisé, » du tir autonome qui s'imposera au bout de peu de temps dans un combat sérieux pour les diverses fractions de l'artillerie, par suite de la destruction des communications avec le blockhaus de commandement. Tout cela est connu, exposé et discuté dans des opuscules qui portent l'estampille officielle. Mais le ministère de la Marine est, dit-on, un agrégat de cellules étanches qui communiquent difficilement entre elles. Et tout au contraire, pour la constitution de cet ensemble harmonieux que doit être la force navale, pour la création de cet organisme complexe, mais d'une si forte unité qu'est le navire de combat, il faudrait une entente continuelle, étroite de tous les services de l'administration centrale, sous l'hégémonie de celui de ces services qui représenterait expressément, non plus les intérêts particularistes de la construction, de l'armement, de l'approvisionnement, mais tous ces intérêts à la fois, c'est-à-dire l'intérêt général, la marine en action.

Ce service existait, il y a peu de temps encore : c'était l'État-major général ; et il était entendu que sa fonction essentielle consistait bien à provoquer l'entente féconde, l'accord intime des autres services, au moins autant qu'à poursuivre les études relatives aux opérations militaires de l'avenir. Mais cet état-major général parut trop puissant à quelques-uns, trop puis-

sant et aussi trop militaire, trop... marin. On le lui fit bien voir, et comme ses attributions n'étaient point déterminées par une loi, un décret suffit à les réduire à la préparation de lointains plans de guerre (1).

Ainsi s'accentue peu à peu la défiance contre l'officier combattant. Veut-on faire de la marine sans marins, comme il y a cent dix ans?... Ce sera avec le même succès.

26 novembre. — Descendu tout à l'heure dans les soutes à munitions, je demande quelques renseignemens aux riveurs. Un vieux petit homme me répond assez obligeamment et nous lions conversation. Il a une pauvre face maigre, encadrée d'une barbe roussâtre et grisonnante, avec des yeux clairs et francs sous un bonnet de matelot très usé. Il ne tardera pas, dit-il, à prendre sa retraite : voici venir ses cinquante-sept ans... Et en attendant, comme il n'avait plus assez de force pour enfoncer les rivets, c'est lui qui les fait passer aux riveurs à mesure qu'on les envoie de la forge, chauffés au rouge blanc. C'est moins fatigant, mais il ne gagne plus que 3 francs au lieu de 3 fr. 75. 3 francs, c'est peu ! — J'en conviens; mais n'a-t-il pas d'autres ressources? — Si, il a deux enfans, un fils, ouvrier à la direction de l'artillerie, une fille qui travaille en ville et qui fait le ménage, car la maman est morte. On vit comme ça, à peu près. On ne fait pas de dettes. Le dimanche, on va se promener, pour sortir de la vieille maison de Besagne (2) où l'on est les uns sur les autres. Tout de même, si l'on augmentait un peu les soldes, comme il en est question, — il en est toujours question, — ça irait bien mieux... Oh! il n'est pas de ceux qui se plaignent toujours, qui demandent des choses... des choses impossibles!... Mais enfin, 20 centimes, 10 centimes seulement de plus...

— Hé! dis-je, demandez-les donc. N'avez-vous pas eu une augmentation de 20 centimes, l'an dernier? C'est que vous l'aviez réclamée. Demandez encore, puisque ça réussit.

Il me regarde avec surprise ; les autres ouvriers me regardent aussi, un peu inquiets.

— Certainement! Demander une augmentation de solde est

(1) Sous l'avant-dernier ministère on est revenu, — mais bien timidement, — à une conception plus juste du rôle de l'état-major général.

(2) « Besagne, » c'est, à l'Est de la ville, le quartier bâti au commencement du XVIIe siècle, bloc sombre, aux rues étroites, coupées cependant à angle droit, avec des maisons grises très hautes, portes basses à arcade, escalier de pierre en colimaçon, où une corde graisseuse sert de rampe.

très légitime ; seulement, il y a la manière, vous comprenez... Et puis il faut travailler...

Tous les fronts se rembrunissent. Travailler ! Ces « galonards » n'ont que ça à la bouche. Avec ça qu'ils travaillent, eux !... Tant y a que, d'un seul mot, j'ai perdu le peu de confiance que je m'étais acquis. Le vieux petit homme courbe le dos et ne dit plus rien.

Je remonte sur le pont et j'y trouve justement M. Vaissière, l'adjoint technique. Il n'a pas d'illusions, lui, sur la question du travail des ouvriers du port, et s'il s'exprime sur ce sujet délicat avec une prudente réserve, son petit sourire narquois en dit long. La journée de huit heures? C'est tout simplement une journée où l'on abat moins de besogne que dans celle de neuf heures et demie, et justement dans la proportion de 8 à 9,5. — Mais on avait juré que le rendement serait le même ; que les ouvriers, satisfaits de leur facile victoire, tiendraient à honneur de travailler davantage. On avait même fait une expérience « concluante » à l'atelier de la petite chaudronnerie?... — Vaissière hausse doucement les épaules :

— Si encore, murmure-t-il entre ses dents, si encore ils travaillaient huit heures!... Tenez, monsieur, s'ils travaillaient seulement six bonnes heures, — car il y a toujours une heure de perdue aux entrées, aux sorties, aux reprises de travail, et une autre bien compromise par les petits temps de repos nécessaires, les incidens de toute sorte — oui, six heures, six heures pleines, ce serait bien beau !...

— Et le travail à la tâche, Vaissière?

— On ne l'a jamais sérieusement appliqué ici. Ce n'est pas facile à régler, à cause de la grande variété des travaux et des « à-coups » qui résultent des circonstances extérieures...

— Sans doute ; un arsenal d'État ne fonctionne pas absolument comme une usine et un chantier privés. Et puis, la Marine, c'est le domaine de l'imprévu. Pourtant, si on l'avait bien voulu...

— Je ne dis pas non. Peut-être serions-nous arrivés peu à peu à un bon résultat ; mais le Syndicat, monsieur !... Le Syndicat ne veut pas entendre parler de ce travail à la tâche, parce que la majorité des ouvriers ne pourrait ni ne voudrait (1)

(1) Beaucoup d'ouvriers de l'arsenal travaillent chez eux ou en ville après être sortis du port et arrondissent ainsi sensiblement les salaires de l'État. Il y a même eu déjà sur ce point de très sérieuses réclamations des ouvriers et employés civils. Mais quoi ! Les nôtres ne sont-ils pas civils, eux aussi ? Le ministre a reconnu

gagner les primes, et qu'il ne faut pas que les uns touchent 4 fr. 25, quand les autres ne touchent que 3 fr. 75. C'est contraire à l'égalité...

— En effet : l'Égalité!... Il n'y a rien à dire là contre... Et la discipline? Et les moyens d'action, qu'en dites-vous, Vaissière? Les yeux du vieil adjoint technique se ferment à demi dans ses paupières ridées d'une multitude de petits plis; ses mains s'ouvrent toutes grandes :

— Depuis l'arrêté d'août 1900, dit-il, on est pratiquement désarmé : plus de moyens de punir, ni de récompenser, ou si difficiles à employer, si longs et si précaires!... Et puis il y a le Syndicat, toujours le Syndicat, et au-dessus du Syndicat... Vous savez, monsieur, ce que je veux dire?...

— Oui, Vaissière, je le sais. Allez toujours...

— Avec ça, quand un pauvre diable de surveillant veut faire son devoir en imposant aux ouvriers l'observation des règlemens, on se révolte, on l'injurie, on le bouscule, on le poursuit dans la rue en le menaçant de le jeter à l'eau. Vous rappelez-vous l'affaire de ce pauvre Guiol? Il ne s'en est jamais remis (1)... Et combien d'autres, depuis!... Tenez, tout récemment, les surveillans techniques se sont réunis pour rédiger une pétition au ministre : ils disent qu'ils sont entre l'enclume et le marteau, et qu'ils trouvent la situation pénible...

— Mais il vous reste encore quelques moyens de favoriser les bons ouvriers...

— Oui, pourvu que nous n'en usions pas. Savez-vous ce qu'ils me disent à moi-même, les *autres?* « Vos bons ouvriers sont déjà bien assez heureux d'être intelligens et adroits; vous n'avez pas besoin de leur faire encore des avantages. Nous avons un estomac comme eux, des charges comme eux, une femme, des enfans. Nous avons autant qu'eux besoin d'argent, et ce n'est pas notre faute si nous ne sommes pas aussi habiles. »

C'est, ma foi! vrai, tout cela. Et il n'y a rien à reprendre à la logique des *pauperes spiritu* qui revendiquent leur part intégrale de paradis... terrestre. Seulement, ces soi-disant pauvres

qu'il ne pouvait leur interdire d'employer à leur convenance les loisirs qu'il leur fait. Seulement, on comprend bien que ces travailleurs *mixtes* réservent une bonne partie de leurs forces pour le travail du soir.

(1) Le malheureux surveillant dont il s'agit est mort en effet des suites des mauvais traitemens qu'il subit de la part des ouvriers du Mourillon.

d'esprit sont en réalité des malins, en même temps que des paresseux. On ne leur demande ni tant d'intelligence, ni tant d'habileté, mais un peu de bonne volonté, un peu d'effort.

11 décembre. — J'ai quitté le *d'Orvilliers* d'assez bonne heure, la tête rompue par le vacarme des riveurs, le ronflement des perceuses électriques et les cris de cinq à six cents braves gens qui ne sauraient travailler, — quand ils travaillent, — sans donner de la voix pour s'encourager...

Je prends la route du Cap-Brun et, tournant à gauche après une demi-heure de chemin, je monte aux Améniers. A mes pieds un grand vallon, où serpente mollement le ruisseau des Amoureux, ondule entre les hauteurs du Cap-Brun et les larges assises du Faron et du Coudon. Mais, de la route même des Améniers, qui ceinture la jolie colline boisée de la Serinette, la vue dépasse les bords du bassin, franchit au levant le plan de la Colle Nègre et de la Colle Paradis, aux profils si curieusement jumeaux, et court jusqu'au Fenouillet, l'odorant Fenouillet, jusqu'au piton d'Hyères, pour ne s'arrêter qu'à la crête lointaine et vague des monts des Maures. Si j'étais un peu plus haut, au balcon de cette villa qu'enveloppent à demi les pins, je découvrirais la grande bleue, là-bas, entre la Colle Nègre et la Colle Paradis, et aussi le chapelet des îles charmantes, Porquerolles, Port-Cros, Bagau, remontant dans la brume de l'horizon, en échelons dégradés.

Mais c'est assez du tableau que j'ai sous les yeux et dont il faut se hâter de jouir, car le soleil a disparu, la nuit vient vite, chaussée de velours sombre, et dans les vapeurs du soir, qui s'élèvent des fonds boisés, comme une marée de rêve, se noie peu à peu la courbe élégante des flancs du Coudon, tandis que la tête chauve du mont, retenant encore un peu de clarté, semble se détacher de la terre et monter vers les étoiles naissantes...

J'aime la variété d'aspects de cette belle campagne. Déjà, il y a quelques semaines, de la maison de mon ami Varois, au revers du Cap-Brun, je goûtais l'harmonie de ces plans ondulés, j'admirais cette richesse de palette, la chaude frondaison jaunissante des platanes, nuancée de gris par les eucalyptus, la claire gaieté des jardins découpés sur la nappe de pourpre vive des pampres d'automne, la douceur soyeuse des oliviers atténuant l'austérité des pinèdes et la mélancolie des cyprès, et puis, dans les creux, sur les pentes, ou bien suspendus aux rochers jaunes

de la Barre, comme des fleurs semées au hasard sur un tapis, les bastides blanches et roses des bonnes gens de Toulon.

C'était ravissant. Mais ici, ce soir, dans cette saison défaillante, je ne sais... il y a quelque chose de bien plus beau, de bien plus prenant et qui va au fond de l'être. Assis un moment sur le talus de la route, seul, dans le grand silence frissonnant, je me laisse aller à l'oubli du temps, à la rêverie confuse, à cet exquis nirvâna où l'âme se fond, se dissout dans la suprême beauté des choses, la beauté qui s'évanouit, qui meurt...

20 décembre. — Mon collègue Reymond me dit ce matin : « Savez-vous qui a fait les plans du *d'Orvilliers*, au moins les plans de détail? Savez-vous qui a fait tous les calculs et qui, en somme, aura construit le bateau, — en y mettant le temps, d'ailleurs?... Eh bien ! c'est un monsieur dont j'ai fait la connaissance aujourd'hui dans un petit magasin qui est au coin de la rue des Figuiers, et que tient sa femme. Ce monsieur est un dessinateur du bureau de notre ingénieur, M. Z***. »

C'est bien cela. Cette maladie sociale que tant de médecins cherchent à diagnostiquer, cette maladie qui sévit partout, descendant aux couches les plus profondes, cette maladie, c'est l'*orgueil*, tout simplement, l'orgueil bêta, le plus souvent, et qui prête à rire, — nous rions, Reymond et moi; M. Z*** rirait aussi, — mais l'orgueil toujours, père de tous les vices, origine de tous les maux.

Les dessinateurs font d'ailleurs parler d'eux ces jours-ci. Ils ont remarqué que leurs chefs, les ingénieurs, ne donnaient guère que sept heures de travail. Ils n'ont pas examiné si ces sept heures n'étaient pas particulièrement fatigantes pour le cerveau, si la recherche d'une formule ou d'une courbe n'exigeait pas un effort d'intelligence plus grand que celui qui suffit à l'application d'un barême, et si, pour décider du choix du système de réfrigération des soutes, il ne fallait pas plus de jugement et de savoir que pour tracer sur un plan de faux-pont le schéma de l'appareil. Ils ont d'ailleurs évité de voir M. Z***, par exemple, emportant tous les soirs, pour travailler chez lui, une serviette bourrée de papiers. Non, ils ne veulent plus faire que sept heures, — comme leurs chefs, — et ils l'obtiendront.

4 janvier 19... — « Je viens, me dit le commandant, de faire une promenade dans tout le bateau pour me rendre compte du travail des ouvriers au commencement de cette année nouvelle.

Les résultats de cette inspection officieuse, notés exactement, sont intéressans à conserver.

Pont arrière, bâbord. On y dresse les épontilles de la petite passerelle : 2 ouvriers sur 4 sont assis ; ils ne font absolument rien. Lorsque j'apparais, ils se relèvent et prennent une attitude maladroitement affairée. Aussitôt passé, je les entends faire des gorges chaudes. Ils pensent que je n'ai *osé* rien dire, ignorant que je n'ai, en effet, le droit de rien dire.

Pont avant. Un ouvrier armé d'une perceuse électrique semble placé là pour percer dans le pont les trous qui correspondront à ceux de l'embase du *chemin de fer* de la chaîne d'ancre de bâbord. Pour l'instant, cet ouvrier ne fait rien. J'attends. Au bout de quelques minutes, voici venir un deuxième ouvrier, marchant à pas comptés. Il tient une palette dont le bout porte un peu d'axonge, qu'il considère avec satisfaction et importance. Il graisse certaines parties de la dynamo réceptrice. Pendant ce temps, le premier ouvrier se lève, va modifier les points de suspension de la perceuse et reprend toute l'assiette, assez compliquée, de son outil : tâtonnemens nombreux, longs; physionomies préoccupées... Après dix bonnes minutes, la perceuse, enfin, se met en marche. Crac! Interruption... Cette fois, c'est le courant qui ne passe pas : encore quelques minutes perdues. Reprise, puis ralentissement très marqué. Agacé, j'interterroge. Oh! très grand empressement à me répondre : les deux ouvriers se lèvent ensemble pour m'expliquer que le courant leur fait souvent de ces niches, que le fonctionnement en est très irrégulier. Et pourquoi?... — Ils n'en savent rien. C'est ainsi...

Tout à côté, deux autres ouvriers sont accroupis sur le pont: l'un d'eux rogne le bord d'une plaque de tôle d'acier gauchie qui renforce l'écubier; l'autre regarde.

Je me retire et je grimpe, en passant par le mât militaire, sur la passerelle supérieure avant. De là, un instant retourné, je revois mes quatre ouvriers du pont. Le dernier, celui qui « regardait, » a rejoint les deux perceurs qui, du coup, ne font plus rien, — le courant ne va plus, sans doute, — et tous les trois sont engagés dans une vive causerie, ponctuée de gestes et de hochemens de tête. On commente ma visite et mes questions. Mais voilà que, tout d'un coup, on m'aperçoit. Sapristi!... Le délinquant se hâte de regagner son poste, où il ne faisait rien, mais du moins

regardait faire. La perceuse ronfle. Tout va bien. Aussitôt que j'aurai tourné le dos, on prendra un petit repos bien gagné.

Mais derrière moi, sur la passerelle inférieure, j'entends un grand bruit de tôle qui ondule et qui vibre... Je descends vite et je tombe sur six ouvriers qui s'amusent à sauter à pieds joints sur la tôle de parquet, tôle légère et qui n'est pas assez épontillée. C'est très amusant, ce tremplin improvisé... Mais, patatras! voilà le commandant, l'empêcheur de danser en rond, c'est le cas de le dire. Le groupe se dissout. Deux ouvriers seulement restent là et reprennent un rivetage depuis longtemps sans doute interrompu. Cependant un troisième, une forte tête (qui sait? du Syndicat, peut-être...), le premier moment de surprise passé, se rapproche et regarde les riveurs, nonchalamment appuyé à une échelle. Ce travailleur tient à établir son droit à ne pas travailler. Je me plante devant lui, je le fixe dans les yeux. Il se retire en secouant les épaules. Voilà tout ce que je puis faire et je commence à exceller dans ce rôle de « statue du commandeur. » Encore la statue parlait-elle à l'occasion.

Il est vrai que j'ai le droit de me renseigner, si je n'ai pas celui de faire des reproches. J'avise un des six ouvriers, et justement, c'est le chef de groupe, le « chef ouvrier, » pauvre diable de chef, qui tremble devant ses subordonnés : « Je vois, lui dis-je, que cette tôle n'est pas encore rigide... — Hé oui, commandant, il manque une cornière en dessous. — Et vous êtes chargé, vous et vos hommes, de vous assurer qu'elle se gondole quand on pèse dessus?... »

Il ne comprend pas l'ironie de ma question et s'embarque dans une explication qu'il croit technique. Je le laisse là.

Au-dessous de ce groupe, si bien dirigé, les ouvriers de la direction de l'artillerie, effectivement surveillés par un brave homme que j'ai déjà remarqué, s'occupent avec une certaine activité de la mise en place d'un affût. Mais, pas trop d'illusions! Si j'allais de ce pas dans les casemates blindées, où les ouvriers de la même direction sont censés travailler aussi, je constaterais que « le chat parti, les souris dansent. » Pourtant, dans l'ensemble, le rendement des ouvriers civils de la direction de l'artillerie semble être un peu meilleur que celui de leurs camarades des constructions navales. Je n'en distingue pas bien la raison.

Faut-il continuer maintenant? Noter ce que j'ai vu dans les batteries, dans l'entrepont cellulaire? A quoi bon? C'est à peu

près partout de même. En passant devant les petits bureaux en planches des surveillans techniques, je les ai aperçus couvrant de traits et de chiffres leurs carnets n° 1 et n° 2. Oh ! les écritures sont à jour et bien tenues. Les « dixièmes » sont exactement marqués à chaque ouvrier. Le contrôleur, quand il examinera les pièces élémentaires de la comptabilité des travaux, n'aura rien à y reprendre. Il sera satisfait, cet « œil du ministre... » Hélas ! fictions, mensonges, apparences vaines et décevantes ! Il y a quelques mois, de l'aveu du rapporteur du budget, le *d'Orvilliers* avait déjà absorbé 700 000 journées d'ouvriers de plus que le *Vaudreuil*. Mais quel sujet le contribuable aurait-il de se plaindre, si les comptes sont en règle ?...

Le commandant B*** me quitte là-dessus. Tout ce qu'il dit là, je l'aurais pu dire. Mais je suis encore plus impuissant que lui : il faut au moins cinq galons pour en imposer un peu à nos bons ouvriers.

14 janvier. — Le ministre est passé en gare, avant-hier. Le Syndicat se flatte de lui avoir amené de 12 à 15 000 ouvriers pour l'acclamer. Vellerat, un mécanicien principal, qui est du pays et le connaît bien, me donne à ce sujet quelques « tuyaux » particuliers.

— S'il y a eu, me dit-il, 12 000 ouvriers, — et c'est exagéré, je crois, de près de moitié, — soyez sûr qu'à y regarder de près, on aurait reconnu un grand nombre de chemineaux et de paysans du Var, que la crise agricole (1) jette hors de chez eux. Ajoutez-y les intimes du Syndicat, les révolutionnaires de profession et les journaliers de l'arsenal (ceux-ci parce que, leur sort étant plus précaire, ils sont plus échauffés). Quant aux vrais ouvriers de l'État, les titulaires, ils se tiennent visiblement sur la réserve, sous prétexte qu'on leur retire d'une main ce qu'on leur donne de l'autre : légère augmentation de solde, mais aussi retraite plus hâtive et refus d'embaucher les enfans comme apprentis. Rozier, le chef ouvrier, me disait l'autre jour que son

(1) Les cultures se transforment : on s'adonne de plus en plus, en Provence, à celle des fleurs et des oignons de jacinthes, de tubéreuses, etc., qu'on exporte dans les pays du Nord par wagons entiers. Or, ces nouvelles cultures, peu pénibles par elles-mêmes, n'exigent pas une main-d'œuvre aussi forte que les anciennes. Il y a donc beaucoup d'ouvriers agricoles sans travail. Et il est assez curieux d'observer qu'à l'époque de la Révolution, de 1791 à 1794, il y eut aussi une crise agraire en Provence, et très grave, celle-là. Or les historiens de Toulon affirment que les pires désordres étaient dus à des paysans des environs, ruinés, affamés.

père et son fils, tous deux capables de travailler, lui restent ainsi sur les bras. Il n'est pas content, et quantité d'autres avec lui...

L'admirable est que, là, le ministre a raison, ne pouvant guère augmenter les soldes qu'en éliminant les élémens dont le rendement est le plus faible, en diminuant les effectifs, par conséquent. Mais les ouvriers ne l'entendent pas de la sorte. Ignorans comme ils le sont des conditions économiques générales, saturés de promesses téméraires, ces pauvres gens ne sauraient gré au Ministre de ce qu'il leur donne que s'il consentait à leur donner toujours davantage.

Vellerat ajoute qu'il s'en faut bien que les ouvriers titulaires soient malheureux. La vie n'est chère, à Toulon, que pour les bourgeois, surtout pour les officiers et les fonctionnaires qui sont lourdement imposés, savamment exploités, tondus jusqu'au ras. Le populaire est sobre, d'ailleurs, et la race résistante. Le ciel, le soleil, une terre plaisante, la mer qui sourit presque toujours lui soufflent la gaieté. Ah ! ce n'est pas comme à Brest !... Et puis, beaucoup d'ouvriers ont, au dehors des murs, leur petit bastidon, leur « niche à lapins » avec un lopin de terre où viennent des légumes. D'autres logent aux faubourgs, dans des maisons à étages encore, mais en bon air et à moins de frais que dans les plus vieux quartiers de la ville. Avec le tramway, on arrive sans fatigue et très vite à la porte de l'arsenal. Enfin, ne donnant plus que huit heures à l'État, on travaille chez soi ou chez un patron, et c'est autant d'ajouté à la solde. Bref, on vivote aisément...

Du 25 au 30 janvier. — Au *point fixe* (entre Balaguier et l'Éguillette), où nous avons fait des essais sur place, l'arrière tenu par deux câbles d'acier sur des coffres solidement ancrés. Ces essais ont bien marché. Il est vrai qu'on n'a pas dépassé soixante tours. Il y a eu, toutefois, quelques échauffemens dans la ligne d'arbre centrale. *Les portages ne sont pas faits encore.* Au reste, on a prévu la possibilité d'une petite flexion du bâtiment : les lignes d'arbre supporteraient une flèche de 10 centimètres.

J'ai fait connaissance avec les célèbres équipes de chauffe des essais du *Choiseul,* ces ouvriers des constructions navales qui se mirent en grève lors des essais de ce croiseur. Tout le monde est d'accord ici, y compris le représentant de la maison qui a fourni les chaudières, qu'il vaudrait mieux n'employer que des chauffeurs militaires.

Tant y a que nos bons chauffeurs civils en prennent cette fois fort à leur aise. Ils sont beaucoup trop nombreux pour la chauffe très modérée qu'on leur demande ces jours-ci. Mais on tâche de faire tomber la manne des supplémens de solde sur le plus de têtes possible. Quant aux ouvriers ordinaires du bord, ceux qui « achèvent » le bateau, ils sont dans un parfait contentement : ils touchent trois dixièmes de supplément par jour, parce que, — amusante fiction ! — ils sont considérés comme étant « à la mer, » et ils ne font absolument rien, plus rien. Ils jouent à la manille sur le pont, le plus tranquillement, le plus ouvertement du monde et nous regardent, par surcroît, d'un air goguenard. Vaissière, à qui je les montre, hausse les épaules. Il paraît que c'est la tradition : le « point fixe, » c'est le pays de cocagne. Allons, soit ! je le veux bien. Et d'ailleurs, si je ne le voulais pas, ce serait tout de même...

On est tout aux nouvelles d'Extrême-Orient, ici, et les appréhensions que l'on ne peut s'empêcher de concevoir ramènent l'attention sur une foule d'incidens assoupis : le *Solférino* et sa réfection toujours ajournée, ses chaudières neuves dans un coin, sa machine dans un autre ; le *Joubert* qui, depuis un an tantôt, à raison d'une demi-douzaine par mois, change les tubes avariés de ses appareils évaporatoires ; l'*Hamelin*, venu de Brest à Toulon pour remplacer le *Souverain*, le vaisseau-école des canonniers, mais qu'il faudrait transformer au préalable, et le *Souverain*, qui ne veut pas être remplacé, qui proteste, qui aura probablement gain de cause, mais dont il faudra alors changer les chaudières... Tout arrêté, tout suspendu ; ordres sollicités, implorés, et qui ne viennent pas, ou qui viennent trop tard, comme dans cette déplorable affaire du *Choiseul*, enfin parti pour Saïgon, mais Dieu sait comment !...

Avec cela, pénurie extrême de personnel. A chaque conférence des commandans chez le major général, les plaintes s'élèvent, toujours plus vives, plus pressantes. Le commandant du dépôt des équipages s'arrache les cheveux. Le major général en fait autant. On en réfère au préfet maritime, qui sourit tristement et d'un doigt fébrile tapote les états de situation qu'il envoie périodiquement et inutilement au ministre.

18 février. — Fort intéressante visite à la Seyne pour voir où en est le cuirassé en construction. Je suis passé d'abord par le bel établissement de pyrotechnie de Lagoubran, où l'activité

paraît assez grande. Le bruit court cependant que les stocks de projectiles seraient insuffisans. Les crédits demandés pour les confections ayant été rognés, ou employés autrement, on aurait puisé dans ces stocks, soi-disant intangibles, pour les besoins courans. Est-ce ainsi que cela s'est passé à l'époque de Fachoda, où, l'eussions-nous voulu, que nous n'aurions pu faire la guerre, faute de cartouches et d'obus? Je n'en sais rien. Personne n'en sait rien; et dans ce pays de presse affranchie, d'opinion toute-puissante, — dit-on, — il y a ainsi des mystères que nul ne veut, ou n'ose, ou ne peut éclaircir.

De Lagoubran je vais à la Seyne en suivant la corniche de Brégaillon, très joli coin de villas et de beaux arbres, d'où l'on a sur la rade une vue d'enfilade fort séduisante. Quant à la Seyne même, rien de plus banal et de plus insignifiant: c'est le vrai type d'une petite ville qui ne subsiste que grâce à un établissement industriel. Allons donc tout de suite aux chantiers.

Ce qui me frappe d'abord, et très vivement, c'est l'ordre, la propreté, — une propreté relative, évidemment; celle qui résulte de l'ordre, — et le silence, enfin. Comment, le silence?... Oui, je dis bien, le silence. Oh! le rivetage et le perçage, et les grands coups de maillet, certes on entend tout cela et même les oreilles en saignent; mais du moins pas un cri, pas d'appels ou de chants à tue-tête, pas cet agaçant brouhaha de centaines d'oisifs qui vont, qui viennent, qui causent, rient et discutent à bord du *d'Orvilliers*. Et comme, après tout, la race est la même des ouvriers qui travaillent ici et de ceux qui devraient travailler là-bas, c'est donc qu'il y a ici une discipline, une règle obéie, des chefs écoutés. Mais alors, sur laquelle de ces deux rives est le chantier de l'État, le chantier militaire?

Non seulement on travaille à bord de notre cuirassé, mais on y travaille partout à la fois: les couvre-joints du bordé supérieur ne sont pas encore posés et déjà les logemens, les rembardes, les épontilles et tôleries des passerelles sont en mains. Bien mieux, dans les casemates de 164,7, je vois les monte-charges à peu près achevés, alors qu'on les entreprend à peine chez nous. Mais aussi toutes les études de détail ont été faites sans délai et simultanément. Un ingénieur du chantier, qui m'accompagne, ajoute que la section technique envoie, de Paris, des plans plus poussés aux constructeurs de l'industrie qu'à ceux de l'État. C'est bien possible, mais pourquoi?...

7 mars. — M. Z*** vient plus souvent à bord, depuis quelques jours. Nous l'en complimentons, et encore plus le service. Il nous dit que son travail de bureau, rédaction et passation de marchés, études de détail, notes pour la section technique ou pour la direction centrale des constructions navales, commence à diminuer et qu'il en est très heureux.

Le fait est que les choses vont un peu mieux, à bord. On entreprend le montage de l'abri de navigation de la passerelle, importante affaire. Les logemens prennent quelque apparence. Les derniers tuyautages arrivent sur le quai, puis sur le ras, puis sur le pont, après quoi, s'engouffrant dans la grande écoutille centrale, ils vont se perdre dans les fonds du bateau. Enfin M. F***, l'ingénieur de la maison S. H. sera ici demain. Les installations électriques vont marcher.

Profitons de la présence de M. Z*** pour lui demander quelques nouveaux renseignemens sur son personnel et sur les méthodes de travail. Dans les *dessinateurs*, me dit-il, nous comprenons des *calculateurs*, calculateurs sur formules établies déjà, bien entendu (notre homme de l'autre jour, l'auteur du *d'Orvilliers*, est de ceux-ci). Quant aux dessinateurs proprement dits, ils font, sur les indications de l'ingénieur, ou conformément à des types généraux admis, des tracés plutôt schématiques d'installations. Ces dessins, étudiés à bord par l'adjoint technique chargé de la construction, donnent lieu à des croquis à main levée dressés par les agens immédiats de cet adjoint technique, c'est-à-dire par des ouvriers qui savent un peu dessiner. C'est sur ces croquis cotés et qui tiennent un compte plus exact des circonstances locales que l'on découpe les gabarits en bois léger, quelquefois suivis de gabarits en tôle mince (1).

A propos du travail des ouvriers, M. Z*** dit qu'on fut obligé, à une certaine époque, — il ne saurait préciser exactement; il n'était pas alors à Toulon, — d'embaucher rapidement un assez grand nombre d'ouvriers pour les constructions neuves. De là, près d'un tiers de non-valeurs dans les équipes actuelles.

(1) Peut-être prodigue-t-on les gabarits en bois léger pour les ouvrages en tôleries minces, à la bonne exécution desquels des croquis cotés devraient suffire. En revanche, quand il s'agit de pièces en métal épais, surtout de pièces de fonte, on ne saurait prendre trop de précautions : gabarits en bois, gabarits en tôle sont justifiés. Toujours est-il que les gabarits finissent par coûter cher, ne fût-ce qu'en main-d'œuvre. Il serait intéressant de savoir combien de milliers de francs ça représente dans une grande construction comme le *d'Orvilliers*.

Quant au *travail à la tâche*, voici le point de vue particulier de notre ingénieur, et ce qu'il en dit montre combien la question est complexe : cette méthode ne serait d'une application avantageuse que pour les ouvrages qui n'exigent pas une grande habileté professionnelle; les ouvriers adroits, qui ne sont ni perceurs, ni riveurs, ne peuvent, malgré tout leur zèle, gagner sensiblement plus que la journée normale. Ils se découragent, ils se plaignent, ils jalousent ces perceurs qui, parce qu'ils auront fait quelques trous de plus, — la belle affaire! avec une perceuse électrique... — auront 20, 30, 40 centimes de boni (1)...

Mais le travail « au marchandage, » avec équipes constituées au choix d'un chef (surveillant technique, par exemple, agréé par l'autorité supérieure)?... Eh bien! cette méthode est contraire à la loi, une certaine loi de 1848. Soit. Voilà une drôle de loi. N'y en a-t-il donc pas une aussi qui empêche qu'on ne gaspille l'argent des contribuables? Vraiment je ne puis croire que toutes ces difficultés ne seraient pas aplanies si les directions, le ministère, le Parlement s'en occupaient sérieusement... et sans arrière-pensée de complaisances politiques ou électorales.

Et les sanctions?... Plus de punitions, dans la pratique, dit M. Z***. Le directeur peut infliger *un blâme avec affichage* (voyez-vous ça! et ce que les ouvriers s'en... moquent!) Le préfet maritime, ce tyran, peut aller jusqu'à quatre jours de mise à pied; le ministre seul congédie définitivement...

Pas beaucoup plus de récompenses que de punitions, afin de mater le favoritisme (bon, cela!...) L'avancement est devenu mécanique, pour ainsi dire : le choix n'est que d'un cinquième. Le Syndicat en poursuit la suppression et l'obtiendra sans doute, au nom du principe « supérieur » de l'égalité. Quelle admirable puissance que celle d'un mot sur des cerveaux français, et d'un mot mal compris, encore!...

Je voulais aussi savoir si le système, inauguré en 1900, de l'*autonomie des directions de travaux* n'avait pas quelque répercussion fâcheuse sur la marche du service des constructions. Mais c'est une grosse question que celle-là, et délicate à traiter avec un ingénieur. Remettons-la à un peu plus tard.

19 mars. — On nous communique la réponse du ministère à

(1) On propose aujourd'hui, pour tout accommoder, de donner des primes aux ouvriers consciencieux qui ne gagneraient rien à l'application des tarifs du *travail à la tâche*. (Rapport de la commission d'enquête : *J. O.* — Annexe 2354.)

la demande faite, il y a longtemps déjà, d'une augmentation du cube des citernes destinées à fournir à nos chaudières l'*eau douce de réparation*. Cette question est une de celles qui divisent ingénieurs et mécaniciens. Ceux-ci, les praticiens, constatent que les citernes sont toujours insuffisantes : quand on a une longue traversée à faire, on remplit d'eau douce un certain nombre de cellules du double fond, ce qui a des inconvéniens au point de vue de la conservation des tôles. Ceux-là, les théoriciens, ne veulent entendre à rien : leurs calculs des pertes d'eau douce sont exacts; le cube des citernes est établi là-dessus et, donc, nous avons tort... D'autant qu'il y a des bouilleurs, à bord, qui distillent l'eau de mer et peuvent, à eux seuls, réparer les pertes au fur et à mesure qu'elles se produisent. Oui, sans doute; mais ces bouilleurs eux-mêmes sont insuffisans (les cuirassés américains ont des bouilleurs qui donnent deux fois plus d'eau douce); de plus, ils sont délicats, ils s'encrassent vite, et il faut toujours en avoir un sur deux en visite.

Voilà la querelle, fondée sur l'ordinaire désaccord des résultats d'essais officiels et de ceux du service courant.

De nos demandes, poussées jusqu'au ministère, il y en a bien eu la moitié, environ, de rejetées. On affirme que nous sommes encore fort heureux, privilégiés même. Il s'en faut; mais, certainement, ce que l'on nous a refusé, il faudra l'accorder plus tard, *parce que c'est nécessaire*. Et ça coûtera plus cher qu'au moment où le navire est encore en mains.

3 avril. — Je suis venu à bord par la « patache, » le coche d'eau de la direction des constructions navales, avec un jeune médecin de marine de ma connaissance qui avait affaire de nos côtés. Il me raconte que les ouvriers soignés à l'hôpital de la marine et à qui, la guérison obtenue, on propose de rester quelques jours chez eux pour se remettre complètement, n'ont garde d'accepter cette offre. Ils demandent qu'on les rende à leur travail : « Ah! voilà qui est bien!... — Attendez, mon cher. L'un d'eux me dit un jour, sans artifice : Docteur, mettez-moi *exeat*. Je ne me fatiguerai pas. Le contremaître me casera dans un coin où il n'y aura rien à faire; et j'aurai toute ma solde... » — A la bonne heure! Et que de convalescens il doit y avoir à bord du *d'Orvilliers!*

Ceci me met en goût de causer avec ces braves gens. Justement, j'ai obtenu de Vaissière les noms des trois ouvriers les

plus méritans par leur travail parmi ceux dont la situation de famille est intéressante; et je fais demander le premier de la liste, l'ouvrier perceur Décugis (Marius-Auguste-Baptistin), quarante-trois ans, marié, père de six enfans et qui, en outre, a son père infirme à sa charge.

Le voici : bonne figure, — pris à part, ils ont presque tous une bonne figure; c'est quand ils sont ensemble et dans les mains de leurs meneurs que leurs physionomies changent, — bonne figure, donc, un peu usée; démarche lourde, timide plutôt; le regard inquiet...

Je le fais asseoir sur mon deuxième escabeau de bois : « Monsieur, dis-je, vos chefs vous désignent comme digne de tout intérêt, et je voudrais vous témoigner l'estime que j'ai pour les bons travailleurs tels que vous. »

Décugis ébauche un remerciement en tournant son chapeau entre les doigts, les coudes aux genoux, le dos courbé. Il est visiblement mal à son aise et se fût bien passé d'une *interview* qui lui vaudra peut-être des désagrémens avec les camarades. En tout cas, il se méfie; j'ai peut-être les plus noirs desseins, malgré mon exorde flatteur, et il faut se tenir sur la défensive.

Après quelques questions sur ses charges de famille et sur l'état de santé des siens (il demeure heureusement sur la pente du Faron, au bon air), je me hasarde à le pousser sur les conditions actuelles du travail. Mais ici, ce n'est plus de la défensive, c'est la retraite, la dérobade. Impossible de tirer de ce pauvre homme, qui craint de se compromettre, une opinion un peu ferme, hors sur l'augmentation de la solde : « Ça ferait bien besoin, » dit-il. Je le crois! six enfans, le père infirme!...

Mais cette augmentation, si légitimement désirée, ne viendrait-elle pas plus vite, si l'on diminuait le nombre des ouvriers, par extinction, bien entendu, et en arrêtant les embauchages?... Hum! Question épineuse, ultra épineuse... Je n'obtiens plus que des hochemens de tête, et je me résous à mettre fin au supplice du pauvre Décugis, tout en lui promettant que j'irai le voir chez lui un de ces dimanches, car je ne me décourage pas si aisément...

— Cette question des embauchages, me dit à son tour Vaissière, que je rencontre un moment après, est une de celles où le Syndicat se montre le plus intransigeant. Naturellement, il ne demande qu'à voir grandir sa clientèle. D'ailleurs, sur les 2500 ou 3000 candidats...

— Hé quoi! 3000 demandes, à Toulon seulement, pour partager un sort que l'on dit si misérable?...

— Oui, monsieur, près de 3000... Eh bien! la plupart des candidats sont du pays, de la ville même, et appartiennent à des familles d'ouvriers ou d'employés de l'arsenal; les refus d'admission ou d'embauchage font donc, ici, beaucoup de mécontens.

— Toujours l'opposition irréductible des intérêts particuliers à l'intérêt général!... Enfin, Vaissière, revenons-en à Décugis : ne pourriez-vous pas le proposer pour un petit avancement qui augmenterait sa solde?... Il paraît si brave homme! Et puis, bon travailleur, vous le dites vous-même...

— Heu! heu! c'est-à-dire... Bon travailleur, oui, assez; mais pas très fort, pas très malin... Il y en a d'autres, vous comprenez... Et il faudrait voir encore de quand date son dernier avancement. J'en parlerai à M. l'ingénieur.

Bien : je la connais, cette phrase-là. Aussi, de quoi vais-je me mêler? Je n'ai rien à faire avec le personnel des directions. Nous ignorons, c'est entendu, et nous devons ignorer les ouvriers. Seulement, sapristi! ils ne nous ignorent pas, eux. Et comment se fait-il que dans leurs explosions de colère et de haine il soit question de nous bien plus que de leurs ingénieurs?

19 avril. — Le commandant suit avec intérêt le montage des bastingages. Aujourd'hui, il a constaté qu'il fallait deux heures (je dis *deux*) pour percer cinq trous (je dis *cinq*) dans une tôle de 2 millimètres; et comme il ne pouvait s'empêcher de remarquer à haute voix la lenteur de l'exécution de cette ligne de trous à laquelle on « travaille » depuis plusieurs jours, les ouvriers ont répondu qu'ils n'étaient là que d'aujourd'hui. Hier, c'étaient deux autres, Un tel et Un tel; et peut-être n'étaient-ce pas ceux-là qui avaient commencé l'opération...

4 mai. — L'autonomie des directions! Comme on nous a « mis dedans » avec cette affaire-là! — Je m'en étais toujours méfié instinctivement, y sentant bien une nouvelle et forte poussée dans le sens de l'élimination de l'officier combattant (sous le couvert de celle du commissaire) de tout ce qui touche à la *préparation de la force navale*. N'est-ce pas, en effet, par une perte d'autorité sur les directions que se traduit, pour le préfet maritime, l'abolition de la surveillance qu'exerçait sur elles, en son nom, le commissariat?

Eh bien! aujourd'hui que je vois les résultats du système

sur la marche des travaux, ma conviction est faite, en dépit des protestations de M. Z***, qui estime qu'il n'y a point de relation de cause à effet entre l'autonomie des directions et les retards du *d'Orvilliers*.

— Nierez-vous, contre l'évidence, lui dis-je, que votre besogne ait été singulièrement augmentée?... — Pas la mienne, répond-il, mais celle du sous-directeur. — D'accord. Mais, justement, il a fallu donner des adjoints à ce sous-directeur pour lui permettre de s'acquitter de son écrasant labeur administratif; et ce sont autant d'officiers du génie maritime distraits de leurs fonctions naturelles, la direction *effective*, la surveillance des travaux.

Je ne vois d'ailleurs pas que ces messieurs aient pu remplacer les commissaires qui allaient faire les appels d'ouvriers sur les chantiers et dans les ateliers. Ils s'en rapportent à cet égard à leurs subordonnés immédiats, anciens ouvriers eux-mêmes, terrorisés aujourd'hui par les menaces des syndicats et par les violences impunies des syndiqués. Le contrôleur, dira-t-on, a remplacé le commissaire aux travaux dans ce service de vérification. Il vient quelquefois... Quelquefois, en effet, mais pas plus, car il a beaucoup d'autres choses à faire et d'une autre envolée. Or, ne pouvant procéder qu'accidentellement à ces appels, et en passant vite, le contrôleur ne saurait juger, comme le faisait autrefois le commissaire, de la valeur exacte de l'excuse bien connue : « Un tel ? — Un tel est absent régulièrement. Il est détaché à tel travail, au dehors... »

On ne l'a pas remplacé non plus, le commissaire aux travaux, pour la passation des marchés, ni même pour la rédaction des clauses de ces contrats; car, si les connaissances purement techniques lui manquaient, il faisait cependant bénéficier le service des achats de son expérience administrative et d'une autorité dans les questions économiques que l'on ne trouve pas au même degré chez les agens administratifs des directions. Mais quoi! cette tutelle, — cette apparence de tutelle, — pesait aux corps techniques et ils ont su s'en affranchir. J'en vois bien l'avantage pour leur amour-propre; je ne le vois pas pour l'intérêt de l'État.

Et les magasins! Chaque direction a aujourd'hui le sien, où elle puise comme elle l'entend, et là encore, en supprimant l'organisme centralisateur du Magasin général, on s'est débar-

rassé de la surveillance du commissariat. Or, est-il sage, vraiment, de laisser les matières destinées à la construction neuve exclusivement entre les mains d'un constructeur que son intérêt particulier n'incite pas à l'économie ; et, pis encore, à la disposition d'agens subalternes (il en est ainsi dans la pratique) qui ont si souvent à parer aux conséquences de leurs propres malfaçons?

Mais laissons de côté, un moment, le point de vue des constructions neuves. Comment n'a-t-on pas senti qu'en donnant l'autonomie aux directions, on fortifiait, on consacrait un particularisme funeste à la bonne administration des deniers publics? — Autant de directions, autant d'arsenaux dans l'arsenal et dont les organes font double, triple, quadruple emploi. Villot en convenait avec moi, l'autre jour, lui qui fut l'un des plus chauds prôneurs de l'autonomie. C'était à propos de la distribution de l'énergie électrique qu'il faisait ce *meâ culpâ* relatif, et je lui signalais de mon côté, entre autres ateliers qui devraient être communs, les ateliers de dessin, de lithographie et de photographie dont le développement est si rapide et que chaque direction (constructions navales, artillerie, défenses sous-marines, travaux hydrauliques) dote si richement en matériel, en matières consommables et en personnel. Que d'argent perdu de la sorte (1)!

La division des magasins n'est pas moins fâcheuse pour la bonne utilisation de l'approvisionnement. Voici un fait récent : le service des défenses sous-marines de l'un de nos grands ports ayant un stock exagéré de caoutchouc, en offre une partie, à titre de cession, à la direction des constructions navales qui refuse, encore qu'elle ait besoin de caoutchouc, parce qu'elle préfère acheter des matières toutes neuves. Il en est constamment ainsi, malgré les objurgations du ministre, et il en sera ainsi tant qu'on n'aura pas rétabli le magasin central, géré par un administrateur indépendant des services d'exécution.

Mais qu'est-ce que prouve tout ceci, sinon qu'il faut à l'arse-

(1) Les services de communications et de transports par eau, dans l'arsenal, devraient aussi être communs, et cela d'autant mieux qu'il existe déjà une *direction des mouvemens du port* parfaitement qualifiée, organisée et outillée pour cela. Mais non; chaque direction de travaux a ses chaloupes à vapeur, ses canots, ses baleinières, ses chalands, ses allèges, avec force outillage spécial et force personnel. M. Brisson avait, il y a quelque vingt ans, dans un rapport sur le budget de la marine trop oublié, signalé un abus qui entraine une déperdition considérable de matières et de main-d'œuvre.

nal maritime, comme à toute usine possible, *un chef unique, un directeur*, et qu'on a donc fait le contraire, précisément, de ce qu'il convenait de faire en divisant l'action au lieu de la concentrer, en paralysant l'administration, — dans le sens le plus élevé du mot, — au lieu de la fortifier. Les officiers de marine le disaient bien, il y a quelques années; ils le disaient trop peut-être, qu'il fallait créer cet organisme de direction en faveur de l'un des leurs, le contre-amiral major général (1), car ce fut pour parer le coup que les corps auxiliaires réclamèrent avec énergie et obtinrent l'autonomie de leurs services.

La vérité, pourtant, est toujours la vérité; on n'éteint pas aisément son flambeau. Les vainqueurs sentirent eux-mêmes le tort qu'ils faisaient à l'intérêt général et ils pensèrent calmer leurs appréhensions en établissant qu'au moment de la mobilisation, le major général prendrait les fonctions de directeur de l'arsenal. La belle conception! Et d'une exécution facile!... Créer ce nouveau service, forcément compliqué, bouleverser tous les rouages de l'arsenal et toutes les relations des directions avec « l'autorité supérieure » au moment le plus critique, au moment où il faut que la machine marche, pour ainsi dire, d'elle-même!

Mais quoi! Il fallait abaisser les officiers combattans en élevant tous ceux qui gravitent autour d'eux. On y est arrivé. Personne n'est plus à sa place. Les choses en vont-elles mieux?

12 mai. — Chaque fois que j'allais à l'extrême avant et que j'y voyais les ouvriers besogner dans les niches que l'on ménage en pleine cuirasse pour loger les pattes des ancres Marrel, je me disais que cet interminable et coûteux travail « détiendrait le record » de la longueur ou, si l'on veut, de la lenteur. Eh bien! non. Ce record sera « battu » par le plafonnement et le lambrissage des locaux des batteries.

Ah! il en coûte, quand on enferme les gens dans une immense boîte métallique, de les garantir, d'essayer de les garantir devrais-je dire, du froid, du chaud, de l'humide!...

Le système adopté consiste à disposer en dedans des locaux, à 12 ou 15 centimètres du pont et de la muraille, un plan de tôle légère; et c'est la lame d'air ainsi emprisonnée qui est chargée

(1) Le contre-amiral major général a déjà un rôle important dans l'arsenal. Il y représente les intérêts de la « flotte armée. » De son autorité relèvent les bâtimens qui entrent dans le port pour s'y réparer, les navires en réserve ou en essais, l'atelier militaire de réparations courantes, dit *atelier de la flotte*, le dépôt des équipages, une grande partie de l'outillage flottant, etc.

du rôle d'isolant, rôle dont elle s'acquitte assez mal. Le pis est que ce dispositif est très « ouvrageux. » Pour fixer plafonds et lambris aux couples et aux barrots de la coque, il faut multiplier les barrotins intermédiaires et percer quantité de petits trous, travail mortellement long. Et pourquoi tout cela ?... Parce que le plus grand danger qui, jusqu'à présent, nous menace au combat, c'est l'incendie, et que l'on n'a pas encore trouvé le moyen de rendre le bois *réellement incombustible* (1). Supposez ce progrès obtenu, les ponts seraient recouverts comme autrefois d'un bordé parfaitement isolant, ce qui permettrait de supprimer le plafonnement de tôle mince ; les lambris seraient en bois de sap, léger et facile à fixer ; il en serait de même des cloisons intérieures, que l'on fait en tôle ondulée, aujourd'hui ; et l'on pourrait planter un clou chez soi sans être obligé de recourir aux services d'une perçeuse (2).

31 mai. — Voici plus d'un an que je suis en fonctions ici. Qu'est-ce que durera cet *achèvement à flot ?* M. Z*** croit que les essais préliminaires pourraient commencer dans la deuxième quinzaine de juillet. Nous ne sommes pas aussi optimistes, d'autant qu'il y a certaine installation provisoire de l'appareil à gouverner dont on ne sera peut-être pas satisfait quand nous en viendrons au faire et au prendre. Mais peu importe : j'en ai assez vu, me semble-t-il, pour asseoir sur des bases solides un jugement sur les motifs de la lenteur des travaux du *d'Orvilliers.*

La paresse des ouvriers?... Certes, on ne saurait la nier. En toute sincérité, j'estime que sur les 900 ouvriers, — chiffre moyen, — du *d'Orvilliers*, il y en a 500 à peine qui travaillent de manière à gagner à peu près leur solde, leur trop faible solde, il est vrai... Et ces 500 ouvriers ne donnent certaine-

(1) La tôle de fer, surtout si elle est peinte, ne l'est pas elle-même, en présence de la chaleur développée par les explosifs modernes.

(2) M. F..., le monteur des installations électriques, me dit que, tenue par son marché de faire en bois ignifugé les cadres et dossiers de ses *tableaux de distribution*, sa maison s'est adressée à un spécialiste qui a su lui donner toute satisfaction. Ici, au Mourillon, il y avait bien une cuve à incombustibiliser les bois, que l'on y faisait séjourner dans un liquide *ad hoc*. Malheureusement, cette cuve fut détruite, il y a quelques années, dans l'incendie de la scierie et l'on n'a pu obtenir jusqu'à présent du ministère les crédits indispensables pour la refaire. En attendant, on enduit les bois d'une sorte de peinture à laquelle on attribue (fort bénévolement, j'ai pu m'en assurer) quelques propriétés ignifuges. Aussi avons-nous vivement réclamé des garanties plus sérieuses, au moins pour les lambrissages des soutes à poudre.

(Les fonds nécessaires ont été accordés depuis.)

ment pas sept heures pleines de travail par jour, car les autres, les paresseux, les en empêchent, encombrans qu'ils sont, tracassiers, envieux de ceux que les chefs remarquent, tout simplement parce qu'ils font leur devoir. Un surveillant me disait l'autre jour dans un accès de franchise bien rare, — la peur du Syndicat! — que la durée moyenne du travail effectif ne dépasse pas *cinq heures*.

Mais cette paresse, enfin, est-elle incorrigible et faut-il si bien renoncer à obtenir de l'ouvrier toulonnais un rendement convenable que l'on soit acculé à la nécessité de supprimer les constructions neuves dans notre grand port méditerranéen pour n'y plus entreprendre que des réparations? Je ne le pense pas. Il faut seulement faire rentrer les ouvriers dans le devoir. Qu'on l'ose, ils y rentreront. Après tout, ce ne sont pas de mauvais gars, pour qui sait les prendre, et je les crois plus maniables que ces « Brézounecs » têtus de Brest ou de Lorient. Le « commandement » même, malgré tout, conserve encore ici quelque prestige. N'avons-nous pas constaté que notre apparition provoquait quelquefois la reprise du travail? Celle de l'ingénieur serait encore plus efficace, sans doute : il est le chef direct; il a le droit de faire des observations et la compétence nécessaire pour donner des conseils. Pourquoi faut-il qu'on le voie si peu? Et que de mal son bureau fait à son chantier!... On ne peut pourtant pas lui demander de se dédoubler.

Qu'on rassure les surveillans; qu'ils se sentent soutenus, alors qu'ils sont à peine protégés; que l'on élimine résolument les non-valeurs et surtout les fauteurs de désordre; que l'on étudie dans tous ses détails et avec la ferme volonté d'aboutir le problème du travail à la tâche; que l'on perfectionne l'outillage mécanique des ateliers et des cales de construction, si besoin est (1); enfin que l'on rende aux autorités locales le droit de récompenser et de punir (2), et l'on verra bien que les Toulonnais en valent d'autres...

Les méthodes de construction?... Ah! ici, il y a beaucoup à

(1) L'imperfection de l'outillage de l'arsenal de Toulon est le grand argument du Syndicat quand il veut défendre les ouvriers contre le reproche de paresse. C'est le cas de rappeler l'adage « qu'il n'y a pas de mauvais outils, mais qu'il y a de mauvais ouvriers. » Cependant, s'il y a quelque chose à faire pour mettre l'outillage du chantier toulonnais à la hauteur de toutes les exigences, il faudrait s'y employer activement, ne fût-ce que pour enlever au personnel tout prétexte de lenteur.

(2) M. Thomson a rétabli les *primes à la capacité*, qui avaient été à peu près supprimées.

faire, mais les réformes sont délicates : il est certainement mauvais que la même construction soit successivement suivie par sept ingénieurs. Tout le monde en est d'accord. Alors, pourquoi ?... Il est mauvais aussi que l'on attende jusqu'au dernier moment pour dresser les plans de détail, dont l'établissement est si important au point de vue de la succession logique des travaux et de l'utilisation de la main-d'œuvre... Et à Paris, serait-il impossible que l'on prît plus rapidement des résolutions aussi essentielles que celles qui visent l'appareil à gouverner la réfrigération des soutes et les installations électriques?...

Quant aux malfaçons, on en éviterait le plus grand nombre si les ingénieurs pouvaient entrer plus avant dans les détails d'exécution des travaux, si les croquis préalables étaient mieux faits et si, dans les ateliers à terre, on avait plus grand souci de la précision. Que de pièces j'ai vues faire trois fois le voyage du *d'Orvilliers* à l'atelier, et inversement.

Oserai-je ajouter que, loin de contester l'intérêt de la présence des marins et des mécaniciens de la flotte à bord des navires en achèvement, on devrait au contraire les désigner plus tôt et prêter plus d'attention à leurs avis? L'expérience prouve que la plupart des modifications qu'on leur refuse se révèlent, plus tard, indispensables. Les décisions à prendre pourraient d'ailleurs souvent être réservées au préfet maritime : c'est tout compliquer et tout retarder que de les demander aux bureaux du ministère, accablés de besogne. Il y avait autrefois dans les ports de guerre une institution excellente, le *Conseil de construction*, qui, recevant de Paris les plans et devis généraux, en surveillait l'exécution sur place avec le droit de décider de tous les litiges que pouvaient faire naître les progrès de la construction. Rétablissons donc ce Conseil.

Les méthodes d'administration?... Hélas! c'est tout de même que les méthodes de construction. Je ne sais pas qui eut le premier l'idée de supprimer partout le contrôle permanent des commissaires, administrateurs de profession, sur les procédés et actes administratifs des services techniques et d'attribuer ce contrôle nécessaire aux inspecteurs, — qu'on appela justement alors « contrôleurs, » — lesquels ne sont ni plus techniciens, ni plus administrateurs que les commissaires, mais dont la surveillance ne saurait avoir le même caractère de continuité. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si le système actuel fait l'affaire des

services techniques, il ne fait pas l'affaire *du Service*. L'idée était fausse ; les résultats en sont fâcheux. Il y a certainement plus de « coulage » qu'autrefois, et si les écritures ne le dévoilent pas, c'est qu'il est, tout le monde le sait, un art de « faire cadrer. »

D'ailleurs, ce n'est pas tant le contrôle *administratif* qui importe que le contrôle *technique*, un contrôle s'exerçant fréquemment et à l'improviste sur tous les détails des travaux, avec, à la fois, *indépendance et autorité*. Est-ce trop demander que cela ; et ne voit-on pas que c'est par là surtout que pèchent nos méthodes?

Et le commandement?... Ah! le commandement... c'est justement ce qui manque le plus dans nos arsenaux. On l'a voulu, du reste ; on a dit, on a répété, — et devant les *commandés* encore, — que le commandement, c'était l'ennemi. Et, du coup, personne ne commande plus. On fait encore un peu semblant, par contenance; on fait le geste, pour *sauver la face*, comme les Chinois; mais au fond, personne ne commande plus, que les syndicats, dont les chefs, quelquefois relativement avisés et raisonnables, obéissent eux-mêmes à des meneurs obscurs et d'autant plus violens.

Mais il y a remède à cela : les syndicats seront, un jour ou l'autre, réduits à l'impuissance par l'opinion soulevée, dégoûtée de leurs excès. Le pis, à mon sens, parce qu'il s'agit d'un système bien étudié, exactement suivi, c'est l'abaissement progressif du corps des officiers de marine (1), le seul que la nation connaisse, pourtant, le seul qu'elle rendra responsable des désastres de demain, le seul qui puisse et qui doive diriger la *création* et l'*entretien* de la force navale, tout autant que la répartition, l'utilisation, la mise en jeu de cette force ; le seul, en un mot, qui doive commander. Et tant que cet abaissement systématique sera poursuivi, ou que, seulement, les choses en resteront où elles sont aujourd'hui, on aura beau dépenser de l'argent, disputer sur croiseurs et sur cuirassés, sous-marins et submersibles, noircir des tonnes d'imprimés, inspecter, contrôler, recenser, la Marine dépérira lentement, frappée de paralysie progressive, atteinte irrémédiablement dans sa moelle.

***

(1) Il semble que l'on sente bien, aujourd'hui, l'intérêt de s'arrêter sur cette pente. L'opinion exprimée dans ces notes, il y a quelques années, a trouvé à la Chambre d'éloquens interprètes, lors de la discussion du rapport de la dernière enquête sur la marine.

POÉSIES

A UN ARC DE TRIOMPHE

Porte de marbre blanc que gardent des cyprès,
Tu dresses, sur le haut de tes piliers carrés,
A peine sillonnés par de minces fissures,
Ton cintre inaltérable et noble, aux lignes sûres.
La cité dont tu fus la parure n'est plus
Que quelques pans de murs croulés sur des talus;
Toi, tu gardes toujours, dans ta courbe aussi ferme,
Le morceau de ciel bleu que ton arche renferme
D'un trait pur que le temps n'a pas défiguré;
Les étés, les hivers n'ont pas même altéré
Tes plus légers reliefs, ni tes arêtes vives,
Et le soleil, glissant sur tes lettres votives,
Les entoure d'une ombre aussi nette qu'au jour
Où le César lisait son nom sur leur contour.
Tous les hommes pour qui tu fus jadis dressée
Ont péri : multitude autour de toi pressée,
Triomphateurs hautains qui passaient sur leur char,
Vestales qui marchaient en baissant le regard,
Légions dont le pas résonnait sous ta voûte;
L'immense majesté romaine s'est dissoute,
En laissant pour jamais le monde en désarroi.
Et, depuis ce temps-là, tu n'as autour de toi
Qu'une chute sans fin d'existences chétives,
Tombant presque sans bruit, ainsi que les olives
Qui jonchent ces coteaux recouverts d'oliviers,
Aux mois où les pressoirs reprennent leurs leviers.

Et c'est pourquoi, sachant toute gloire éphémère,
Porte auguste, tu sers d'entrée au cimetière,
Car la Mort est le seul vainqueur qui dure assez
Pour tes murs éternels de nos grandeurs lassés.

LES VASES DU CIRQUE

Aux temps impériaux des cruautés romaines,
On dit que, sous les cris du peuple souverain,
Les urnes de métal dont s'ornaient les arènes
Avaient pris lentement un son de voix humain.

Quand le velarium, jetant son jour rougeâtre
Sur les mille gradins du gouffre frémissant,
Mettait un ciel sanglant au vaste amphithéâtre
Dont le sol exécrable était aussi du sang;

Quand les gladiateurs aux diverses armures,
Saluant le César de leurs prochaines morts,
Tombaient sur le tapis pourpré que leurs blessures
Étendaient à leurs pieds pour y coucher leurs corps;

Quand le pouce abaissé des pudiques vestales
Abattait des vaincus le geste suppliant,
Que les blessés tordus de spasmes et de râles,
Et roulant sous le casque un regard effrayant,

Au charnier souterrain, terme des agonies,
Par les cordes aux crocs de fer étaient tirés,
Tandis que, sur le sang, l'écume et les sanies,
Les esclaves jetaient des sables altérés;

Quand les fauves lâchés, lions, tigres, panthères,
Hyènes, léopards, jaguars, ours, éléphans,
Se déchiraient entre eux, et que les sagittaires
Transperçaient les derniers qui restaient triomphans;

Quand une multitude effarée et poussée
Par les fouets et les dards dans le cirque désert,
Voyait, en tas tremblant et gémissant massée,
S'ouvrir, à l'autre bout, les grillages de fer,

Et s'approcher les bonds des bêtes affamées,
Et qu'au bout d'un instant il ne subsistait plus
Que des marais de sang et des chairs parsemées
Dans lesquels se léchaient des animaux repus;

Quand le meurtre, montant en monstrueux effluve,
Soulevait tout un peuple en un même transport,
Et que l'amphithéâtre était comme une cuve
Sanglante où fermentait l'ivresse de la Mort;

Un formidable bruit, plus fort que les orages,
De gradins en gradins courait comme une mer;
Les acclamations, les bravos, les outrages,
Les clameurs de courroux, les entrechocs du fer,

Les lourds rugissemens, les hurlemens des bêtes,
Les hoquets des vaincus, les défis des vainqueurs,
Les grands cris féminins déchirant ces tempêtes,
Tout un tumulte affreux d'effrois et de fureurs

Grondait dans ce cratère en une immense houle,
Et roulant son délire atroce sur les fronts,
Prenait, sur les milliers de bouches de la foule,
Des grondemens nouveaux qui grandissaient ses bonds

Frappés et recueillant ces redoutables ondes,
Les grands vases d'airain se remplissaient d'émoi,
Et, leurs flancs frémissant de clameurs furibondes
Vibraient à l'unisson avec le Peuple Roi.

Ils enflaient de leur voix la voix de Rome entière;
Leur métal, s'animant au rythme qu'il contient,
Dans son ébranlement énorme et circulaire,
Embrassait tous ces bruits de son grave soutien.

La rumeur qui montait monstrueuse et mêlée
S'ordonnait en trouvant leur écho souverain,
Tant que, passant par eux, elle en sortait réglée
Sur les grands mouvemens mesurés de l'airain.

Ils donnaient, la prenant dans leur voix surhumaine,
A l'ignoble clameur de la plèbe, un accent
D'orgueil impérial et de grandeur romaine,
Et quelque majesté planait sur tout ce sang.

Mais quand le soir rendait les arcades plus noires,
Quand partait le César, des licteurs précédé,
Et que, par ses nombreux et vastes vomitoires,
L'amphithéâtre énorme était enfin vidé.

Quand les gradins déserts du gouffre taciturne,
Vers la placidité, vers la sérénité,
Vers la sévérité de la voûte nocturne
Montaient, ainsi qu'un mont par les loups déserté,

Les grands vases d'airain, impuissans à se taire,
Continuaient l'émoi dont ils étaient remplis;
Sur la tragique arène, à présent solitaire,
Ils prolongeaient l'horreur des forfaits accomplis.

Maintenant ils jetaient les plaintes des victimes,
Les prières, les cris, les supplications,
Les appels vers un Dieu qui doit punir les crimes,
Le vol désespéré des malédictions.

Cette criée atroce, immense et continue,
Recouvrait le grand cri triomphal presque éteint,
Comme si la pitié, de ce peuple inconnue,
Avait fini par naître en ces parois d'airain.

Et les derniers échos de victoire et de fête,
Qui, plus ils faiblissaient, plus ils semblaient affreux,
Se taisaient à la fin perdus dans la tempête
De lamentation qui remplissait les cieux.

Puis s'élevait en elle un souffle de colère
Et de menace, tel qu'il aurait pris en soi
Les grondemens voisins et profonds d'un tonnerre,
Sans que son épouvante en reçût un surcroît.

Autour du colossal et tragique édifice,
Le cercle des vaisseaux courroucés proclamait,
D'une voix vengeresse et dénonciatrice,
L'inexpiable opprobre où Rome s'abîmait;

Et ce chœur, plus puissant que ceux du drame antique
Auxquels les Dieux donnaient de prévoir le Destin,
Annonçait, de son chant justement prophétique,
A la Ville Éternelle un châtiment prochain.

DEUX INSCRIPTIONS POUR UN AUTEL DE L'ESPÉRANCE

I

Honore l'Espérance ! Elle est la bienfaitrice
Dont les doigts lumineux pansent la cicatrice
Que laisse à notre chair notre dernier malheur;
Elle empêche les flots pressés de la Douleur
D'être ininterrompus ; elle est le gué du fleuve,
Par lequel nous gagnons une autre rive neuve,
Différente de celle où nous pleurons assis.
Échappés un instant à nos pâles soucis,
Nous courons nous ébattre aux fraîcheurs de prairies
Où nous pouvons cueillir des guirlandes fleuries
Qui parfument nos mains et caressent nos yeux.
Quand il faut revenir sur le bord douloureux,
Nous rapportons du moins, de ces eaux traversées,
Des membres moins meurtris, des âmes délassées,
Capables de reprendre, et presque de chérir,
Sous les cieux trop fermés, leur tâche de souffrir.
Elle donne à nos cœurs, de l'une à l'autre peine,
L'espace d'un repos; elle rend moins certaine

Notre angoisse, mélange un doute à notre ennui.
Son souvenir, parfois, est plus fort que celui
Des tourmens supportés, qui deviennent un songe;
L'inflexible réel est moins que son mensonge,
Et son charme survit aux vérités du sort.
N'advient-il pas aussi, mortel, que son essor
Amène les clartés dont elle est l'hirondelle,
Et que son léger vol, nous demeurant fidèle,
Au lieu de sa promesse apporte le bonheur?
C'est elle aussi qui donne aux souhaits leur ferveur,
Aux amours, leur audace, aux efforts, leur constance.
Et c'est pourquoi, mortel, honore l'Espérance!

II

Redoute l'Espérance! Elle est la messagère
Qui précède les Maux, et dont la main légère
Sollicite nos cœurs à les mieux ressentir.
Sans elle, tes chagrins viendraient s'appesantir
Sur des cœurs résignés et bientôt impassibles.
Des coups trop continus tomberaient moins terribles
A ceux que l'habitude incessante du mal
Durcirait contre lui; son poids toujours égal
Pèserait moins, alors qu'il ne saurait surprendre.
La perfide Espérance, en nous laissant attendre
Les vains bonheurs brodés sur son voile menteur,
En mollissant nos sens sous sa feinte douceur,
Interrompt notre effort et notre accoutumance,
Et nous livre surpris, séduits et sans défense,
A son complice obscur derrière elle caché.
Dans le morne vouloir où l'homme retranché,
Sachant qu'il doit souffrir, à son destin se hausse,
Elle vient le chercher; sa main charmante et fausse
Lui présente des fleurs; lorsque, pour les saisir,
Lâchant le bouclier qui devait le couvrir,
Il avance les doigts vers leur gerbe trompeuse,
Siffle le javelot, qui, dans l'aisselle creuse,
Frappe et vibre enfoncé sous le bras désarmé.
Elle fuit un instant, d'un grand vol alarmé

Qui semble effarouché de l'embûche traîtresse,
Mais, bientôt reparue, elle reprend sans cesse
Sa fourbe entente avec le Destin ténébreux.
Ainsi la cruauté savante de ses jeux
En nos cœurs fatigués rajeunit la souffrance.
Et c'est pourquoi, mortel, redoute l'Espérance!

CONTRE L'OURS

Regarde le danger, d'où qu'il te vienne, en face!
Quand l'ours est devant toi, ne cherche pas sa trace!
Lance ton javelot si tu l'as avec toi!
Si tu l'as, par malheur, oublié sous ton toit,
Tire ton coutelas, et que ta main soit sûre!
Et si ton coutelas n'est pas à ta ceinture,
Ne perds pas cœur : avant qu'il puisse t'approcher,
Fracasse-lui les dents d'un morceau de rocher!
Si tu n'en trouves pas, ramasse la poussière,
Jette-la des deux mains, aveugle sa colère;
Peut-être un seul instant doit te sauver encor!
Et si, n'ayant plus rien que l'inégal effort
De tes bras désarmés contre sa lourde étreinte,
Tu te sens pris par lui, surmonte encor la crainte;
Défends-toi! défends-toi, tant que ton cœur battra!
Et crève-lui les yeux, quand il t'étouffera!

AUGUSTE ANGELLIER.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE MARIAGE D'UN POÈTE ROMANTIQUE ALLEMAND

Briefwechsel zwischen Clemens Brentano und Sophie Mereau, 2 vol. in-16, publiés par M. Heinz Amelung, Leipzig, 1909.

S'il n'avait point plu à Beethoven de choisir pour sujet, — pour prétexte, — d'un de ses plus beaux *lieds* quelques strophes assez prosaïques de Sophie Méreau, personne assurément ne connaîtrait plus aujourd'hui le nom de cette pauvre femme, disparue dans l'oubli avec toute la troupe innombrable des autres « muses » de l'école romantique allemande. Mais il n'en allait pas de même aux dernières années de XVIIIe siècle, où les plus illustres poètes de l'Allemagne ne craignaient pas de prédire une gloire immortelle à leur jeune et charmante rivale, l'auteur de l'*Age de Floraison du Sentiment*, de *Kalathiskos*, et de maints poèmes qui, depuis 1794, avaient enchanté ou ému les lecteurs de la *Thalie* et des divers *Almanachs des Muses*. Bien des jeunes gens qui avaient allégué à leurs familles leur désir d'entendre les leçons de Fichte ou de Schiller n'étaient venus, en réalité, étudier à Iéna que pour être admis à approcher la célèbre femme du professeur Méreau, célèbre à la fois par son génie, sa beauté, et son effort incessant à se consoler de son mariage. Car il va sans dire qu'une créature aussi profondément « romantique, » parfaite « fleur » de cet « âge de sentiment » qu'elle avait chanté, ne pouvait songer à être « comprise » de son mari, — avec cela professeur de droit, et plus âgé qu'elle d'une dizaine d'années, — ni, non plus, se résigner à laisser éteindre la flamme sacrée de passion qui brûlait en elle. De

telle sorte qu'elle accueillait volontiers tous les hommages, mais surtout ceux de ses frères en Apollon; et nombreuses étaient déjà les aventures que se racontaient à son propos, plus ou moins ouvertement, les bourgeois scandalisés de la petite ville universitaire, lorsque, vers le mois d'avril 1798, un nouvel étudiant-poète lui fut présenté qui devait, un jour, lui faire oublier toute la série précédente de ses « consolateurs. »

Il s'appelait Clément Brentano, et n'avait encore qu'à peine vingt ans, huit ans de moins que Sophie Méreau. Mais sans doute il était, dès lors, pareil à l'image inoubliable que nous en a laissée le sculpteur Tieck, avec un jeune visage d'une élégance et d'une vivacité poétique extraordinaires, sous les boucles sensuelles de ses cheveux noirs. Fils d'un père vénitien et d'une mère à demi française, tous ceux qui l'ont rencontré durant sa jeunesse s'accordent à nous dire qu'il portait en soi un véritable génie de poésie amoureuse. Aussi bien nous apparaît-il aujourd'hui, — dans le pâle reflet que nous conserve de lui son œuvre de laborieux « dilettante » improvisateur, — comme le plus foncièrement « poète » de tous les romantiques allemands après Novalis; mais tandis que, chez le grand Novalis, la poésie constituait l'âme et la vie tout entières, — à un degré qui fait de ce jeune homme, pour nous, un prodige comparable seulement au jeune Mozart, — nous devinons que le génie lyrique de Brentano, imprégné de chaude et voluptueuse lumière italienne, s'est dépensé presque absolument au service de l'ardente frénésie d'amour dont son cœur et son esprit étaient dévorés. Sa sœur favorite, la fameuse Bettine, son ami et confident Achim d'Arnim, et cette Sophie Méreau, qui a eu l'occasion de le connaître plus intimement que personne, nous le représentent invariablement sous l'aspect d'un jeune dieu d'amour : dieu ou démon, mais avec quelque chose d'excessif et de singulier, dans l'essence comme dans l'expression de sa perpétuelle ivresse sentimentale, qui n'était peut-être que l'effet d'un emploi trop exclusif de son génie de poète aux rêves et aux désirs amoureux de sa vie privée. Que l'on joigne à cet élément « démoniaque » une exquise beauté de traits et de figure, avec la distinction native comme d'un jeune prince parmi des boutiquiers; qu'on y joigne toutes les ressources d'une verve spirituelle également beaucoup plus italienne qu'allemande, — et dont la trace se retrouve, à chaque page, dans les contes et fantaisies en prose de l'auteur des *Plusieurs Wehmuller :* on devinera l'attrait que dut offrir, à la belle jeune femme « incomprise » du professeur Méreau, la conquête d'un personnage aussi différent de la

plupart des pédans, hobereaux, ou plats « poétastres, » qui s'étaient jusqu'alors disputé ses faveurs.

Cependant il ne paraît pas que l'auteur de *Kalathiskos* ait, tout d'abord, pleinement apprécié la valeur de cette conquête; ou plutôt, je pencherais à croire que d'abord, durant un long espace de près de cinq ans, elle a été plus effrayée que ravie du torrent embrasé d'amour que répandait à ses pieds le jeune « démon. » Car cette « muse » romantique avait un secret dont elle-même, peut-être, ne se doutait pas, mais qui aujourd'hui se découvre clairement à nous dans le recueil de ses lettres : semblable à la grande majorité des femmes-poètes (d'autrefois, naturellement), c'était une personne d'un esprit infiniment positif et rassis, redoutant fort, dans son privé, les excès de passion qu'elle s'ingéniait à célébrer dans ses vers, et, malgré sa riche expérience de la vie amoureuse, à jamais incapable de concevoir l'amour sous la forme exaltée, frémissante, tout ensemble « romantique » et « vénitienne, » que rêvait le fiévreux génie de Clément Brentano. Les lettres qu'elle écrivait à celui-ci, telles que vient de nous les révéler M. Heinz Amelung, nous font voir avec les lettres du jeune homme un contraste qui serait le plus comique du monde si nous n'avions, sans cesse, présente à la pensée la conscience du drame fatalement caché sous cette comédie : nulle autre part, en tout cas, je ne me souviens d'avoir trouvé une plus étrange juxtaposition d'honnête prose bourgeoise et de la poésie la plus « échevelée. »

Et ainsi nous sentons que, depuis leur première rencontre, en 1798, jusqu'au commencement de 1803, les relations de ce couple disparate n'ont été qu'une suite perpétuelle de « scènes, » de « ruptures, » et de « racommodemens, » où toujours Sophie Méreau l'a pris de très haut avec son fol amoureux : contente de ses retours à elle, parce que sa verve et ses flatteries la divertissaient, mais à peine moins satisfaite, avec une agréable impression de soulagement, lorsqu'une nouvelle incartade de Brentano l'avait pourvue d'un prétexte à lui signifier, de nouveau, son congé. Manège qui, d'ailleurs, ne pouvait manquer d'entretenir et d'accroître, chez le jeune poète, un mélange d'ambition conquérante et de curiosité le mieux fait pour revêtir, à ses yeux, l'apparence d'un violent amour; et, en effet, c'est afin de se consoler des rigueurs de Sophie, ou encore afin de se donner, artificiellement, une fugitive illusion de la posséder, que, pendant ces cinq ans, l'auteur de la *Chronique d'un Écolier errant* s'est épris tour à tour d'une demi-douzaine de jolies jeunes femmes,

dont l'une lui rappelait, — jurait-il, — les yeux de sa bien-aimée, une autre sa démarche ou l'accent de sa voix.

Mais évidemment, la femme (désormais divorcée) du professeur d'Iéna était de celles qu'il convient de battre, si l'on veut réussir à s'en faire aimer. Il a suffi à Brentano de lever la main sur elle pour changer, aussitôt, en humble et fidèle tendresse son altière coquetterie des années passées, — ou, plus exactement, il lui a suffi de lui infliger une épreuve d'ordre tout moral, mais certes plus hardie encore, et plus dure sans doute pour la pauvre femme, que n'auraient pu l'être des coups de bâton. Rendant compte à son ami Arnim, en février 1803, de la terrible lettre qu'il venait d'envoyer à Sophie Méreau, — et qui allait lui gagner à jamais l'amour de celle-ci, — il disait : « J'ai écrit cette lettre avec toute la pleine franchise de mon cœur, sans ménagement aucun pour moi-même ni pour Sophie, comme ferait un tiers de beaucoup d'esprit : lui racontant toute son histoire, lui exprimant mes regrets sur son âge, ainsi que sur l'infinie platitude et faiblesse de ses vers, en un mot, la lettre la plus libre, la plus adroite, et la plus heureuse que j'aie jamais écrite, comme aussi la plus longue, terminée par quelques strophes aussi impertinentes qu'on les peut souhaiter. »

Cette lettre, que nous connaissons aujourd'hui dans son texte complet, est assurément « longue, » sans être pourtant la plus longue du recueil. Traduite tout entière, elle dépasserait les limites d'une chronique de la *Revue*. Mais je ne puis m'empêcher d'en citer au moins deux ou trois passages, et non seulement en raison de l'importance qu'elle a eue pour la suite des rapports de Brentano avec Sophie Méreau, mais parce qu'aucune autre, je crois, n'est plus « caractéristique » du tour d'esprit habituel du poète allemand, ni n'aura mieux de quoi révéler, au lecteur français, le très vif intérêt littéraire de la publication de M. Amelung.

La lettre commence par des protestations d'amour passionné, accompagnées de reproches sur la froideur de la jeune femme.

Mais de tout ce que vous m'avez fait souffrir, — continue Brentano, — vous ne savez plus rien ; et le fait n'est nullement surprenant, puisqu'il vous plaît de vous intéresser, toute l'année, à des choses pour lesquelles vous n'avez aucune vocation véritable, et que ce qu'il y a en vous d'essentiel se trouve perdu sous l'effort que vous impose votre préoccupation de l'accidentel (je veux dire la poésie)... Quant à moi, je donnerais volontiers ma vie raisonnable d'à présent, et tout mon avenir, pour les heures où, dans ma folie, je me suis livré à votre amour. J'étais infiniment heureux lorsque, la nuit,

tout en larmes, je me tenais assis sur le seuil de votre maison. Je possède encore une bouchée de pain dont vous avez mordu un morceau; et, — pourrez-vous le croire? — le jour anniversaire de celui où je vous ai vue pour la première fois, du jour où je vous ai donné mon premier baiser, et de celui où vous m'avez dit : « Je ne vous aime plus! » je repense ma vie et ma rédemption, et puis je mange quelques miettes de cette hostie, en mémoire de toi!

Suivent des observations des plus sévères sur divers poèmes d'un *Almanach des Muses* que venait de publier Sophie Méreau. « C'est chose très dangereuse, pour une femme, d'écrire des vers, et plus dangereuse encore de publier un *Almanach des Muses*. » Après quoi, Brentano déclare qu'il a formé le projet de composer une « dissertation » sur l'incapacité naturelle des femmes à produire de la poésie, ni aucune autre œuvre littéraire que des traités de cuisine. Et voici comment il s'excuse, devant l'illustre poète de *Kalathiskos*, de réflexions aussi « cavalières : »

Mes plaisanteries sur les femmes-auteurs ne pourront certainement pas vous fâcher : car je n'ai jamais observé, chez vous, la moindre vanité d'auteur; et puis vous m'avez déjà tant pardonné! Mais il y a, je ne sais pourquoi, des choses qui, sans être positivement laides, me forcent toujours à détourner les yeux, quand je les rencontre chez mes amis. Pendant que vous m'aimiez encore, toujours je tremblais lorsque je voyais imprimé quelque chose de vous, et rien ne m'était plus angoissant que de le lire: non point parce que cela était trop mauvais pour moi, ni non plus trop bon, mais simplement parce que je trouvais contre nature que quelque chose de vous fût assez bon ou assez mauvais pour être cloué à jamais en caractères de plomb. Et de même il en est encore, maintenant, que vous ne m'aimez plus... Lorsque j'étais assis auprès de vous, en silence, sur le sofa, je laissais courir mes yeux sur votre figure, et je cherchais le point de vue qui vous flattait le plus et qui cachait le mieux vos petites laideurs de détail : car je voulais que vous fussiez la chose la plus belle qui fût possible, afin de pouvoir vous aimer éternellement...

Désormais, reproches et critiques ne s'arrêteront plus. Brentano fait entendre à Sophie qu'elle serait en âge de renoncer à la coquetterie; il l'accuse de préférer à la société d'hommes intelligens celle de sots ou d'intrigans de basse qualité. Il lui affirme qu'elle est « une œuvre d'art manquée, » et imagine, à l'appui de cette assertion, une « allégorie » des plus singulières :

Une statue antique est achetée à un paysan par un juif néo-grec, qui, pour mieux la transporter, la brise en morceaux. Il se sert des parties les plus importantes pour y enfoncer ses clous, ou bien pour aiguiser son

couteau, et se fâche encore, par-dessus le marché, de n'avoir pas acheté plutôt une vraie pierre à repasser. Or, il se trouve que des Anglais en voyage aperçoivent ces beaux fragmens profanés. Ils se mettent en rapports avec le juif : mais celui-ci déteste les chrétiens, et soupçonne sa pierre à repasser d'être, peut-être, l'image d'un de leurs dieux. Et ainsi les *dilettantes* s'en vont, mais d'autres amateurs surviennent, et le juif voit ces restes épars se changer, pour lui, en une source d'honneur et de profit; il se vante même de pouvoir céder la tête, qui forme, à la rigueur, un tout complet... Et, maintenant l'ancien chef-d'œuvre, mal restauré, est devenu une dame raisonnable, qui m'écrit de petites lettres pleines de sens où elle m'octroie de bonnes leçons, et me conseille de labourer la terre, pour regagner la santé, et m'engage à semer dans le sol ma noble douleur pour qu'il en naisse des raves jaunes, que je pourrai manger à la gloire de Dieu. Mais vous ignorez peut-être, chère amie, que les raves jaunes ont toujours été en horreur à toute notre famille! Et, donc, laissez-moi continuer à aimer et à souffrir : car lorsque je vous ai vue, pour la première fois, chez le marchand juif, la vue de ces beaux restes a éveillé en moi le goût de l'art, et de l'amour, et de la vie! Ou plutôt, j'ai eu de naissance le sentiment de l'art; et lorsque j'ai aperçu ces fragmens, et que l'amour s'est éveillé en moi, j'ai pensé pouvoir reconstituer la statue entière, par mon amour créateur: mais c'est ce que n'a point compris la moderne Psyché, qui s'est imaginé que j'étais un rêveur insensé, parce que j'adorais le cœur, la tête perdus...

Enfin le poète raconte qu'il a passé plusieurs mois dans le voisinage d'une petite actrice dont la ressemblance avec Sophie l'avait attiré. « Ainsi, chère Méreau, je vous ai eue devant ma lorgnette, tout un trimestre, cinq fois par semaine! J'ai pu là vous aimer sans en être dérangé par vos remarques et précautions; et cela m'a rendu indiciblement heureux... Et tout d'un coup je songe que, tandis que vous possédez le merveilleux privilège de ne pas vieillir, je vais, moi, achever bientôt ma vingt-cinquième année. Mais est-ce que vraiment, vous ne vieillirez jamais? Serez-vous toujours aussi charmante? Continuerez-vous éternellement à rester à Weimar, où éternellement Mayer vous entretiendra des divinités indiennes, suivant ce qui en est écrit dans le *Magasin Asiatique?* » Et puis viennent, pour conclure, les « strophes impertinentes » dont Brentano parlait à Arnim. « Adieu, — s'écrie-t-il en des vers charmans, — adieu, et pardonne-toi de marcher dans ce chemin de pruderie! Et pardonne-moi de te manquer d'égards,.. en rêve! » Mais ce que le jeune homme n'a pas cru devoir avouer à son confident, c'est que ces strophes elles-mêmes, dans la lettre, étaient suivies de quelques lignes en prose d'un tout autre ton :

Adieu, chère, chère Sophie! Ne m'oublie pas! Oh! si tu savais combien je t'aime, et combien je suis malheureux, et comment je suis forcé d'em-

ployer les artifices les plus misérables pour me tromper, pour me faire croire que je te tiens dans mes bras! Ah! si je pouvais te voir, t'embrasser, si je pouvais, si je pouvais!

A jamais ton fidèle, ton malheureux et incompréhensible

CLÉMENT.

Ayant résumé à Arnim le contenu de cette lettre, Brentano ajoutait : « Et figure-toi que la Méreau répond, pour la première fois, à cette lettre, convient de la justesse de mes sages reproches, et tantôt se montre ironique, puis redevient tout affectueuse, en m'exprimant, dans la lettre entière, une timide invitation à renouer nos rapports! » Cela encore était strictement vrai. La terrible lettre du jeune homme avait, semble-t-il, ouvert enfin les yeux de Sophie au caractère exceptionnel et supérieur d'un amour que, jusqu'alors, elle avait méconnu. Le fait est que, dès ce moment, les « rapports » de ce couple romantique se sont trouvés « renoués, » et que bientôt Sophie Méreau, au sortir d'entretiens avec Brentano, a pu noter dans son « journal » intime des impressions comme celles-ci : « Printemps du cœur. Grand changement. Fleurs, amour, recueillement, vie. » Ou encore, sur une autre page : « Journée bienheureuse, où j'ai pu enfin découvrir la véritable source de mon malheur, où mon esprit s'est senti raffermi, comme la nature après une pluie d'orage, et où l'authentique jouissance de la vie m'est apparue, proche et accessible, indépendante de tout âge et de toute durée! » Quelques mois après sa bravade à la « Psyché restaurée, » Brentano, dans une série de longues lettres enflammées, suppliait Sophie de devenir sa femme, avant même de savoir que, suivant l'expression de son amie, « la nature avait désormais rendu ce mariage indispensable. » A la fin de novembre de cette année 1803, un pasteur protestant mariait les deux poètes; et, pendant trois années environ, le jeune couple devait mener une existence assez orageuse, mais, en somme, infiniment plus unie qu'on n'aurait pu supposer, jusqu'au jour où, le 30 octobre 1806, la pauvre Sophie allait mourir d'un accident de grossesse, — pour être ensuite tendrement aimée et pleurée d'un grand enfant de génie qui, trente ans après, au terme d'une longue et aventureuse carrière, reconnaîtrait encore n'avoir trouvé qu'auprès d'elle un peu de repos.

Telle est, réduite à ses lignes essentielles, l'histoire que nous racontent les deux volumes très heureusement publiés par M. Amelung. Mais l'intérêt véritable des lettres reproduites dans ces volumes pour la première fois n'est pas de nous renseigner sur un roman trop réel

dont les moindres détails nous ont été exposés, déjà, par les nombreux biographes de Clément Brentano. Leur intérêt principal, en vérité, consiste dans la remarquable qualité littéraire de quelques-unes des lettres du poète des *Romances du Rosaire :* car il n'y a peut-être pas, dans l'œuvre tout entière de celui-ci, de pages à la fois plus poétiques et plus « personnelles, » traduisant plus fidèlement la saisissante originalité de cette âme naïve et inquiète, spirituelle et lyrique, avec un savoureux mélange de rêverie allemande associée à la verve la plus folle de *lazzi* italiens. Comme je l'ai dit tout à l'heure, une telle âme n'était point faite pour pouvoir se refléter pleinement dans des ouvrages publics; et il est sûr que, jusque dans les plus charmans de ses contes aussi bien que de ses poèmes, Brentano donnera toujours l'impression d'un « raté » de génie. Mais ses lettres, de même que l'inoubliable feu d'artifice de sa conversation, lui ont été des moyens d'épancher à son aise ce génie naturel, que glaçait l'obligation de composer et de parfaire un livre. Une variété prodigieuse s'y manifeste à nous, variété de ton, de sujets, et de style, telle que je ne crois pas que nul recueil de lettres, — et surtout allemandes, — puisse nous en offrir un équivalent. Il faut voir avec quelle souplesse le jeune homme réussit à transporter, dans ses phrases, le rythme même de sa mobile et légère pensée, en y adaptant de proche en proche une subtile harmonie de mots qui nous restitue, toute vive, la musique infiniment nuancée des émotions de son cœur. Laissera-t-on que j'essaie encore de citer quelques fragmens de ces lettres ?

En juillet 1803, Brentano, qui est venu demeurer à Weimar auprès de Sophie, écrit à celle-ci, entre deux visites :

J'ai passé hier, au Parc, une soirée qui a été, comme société, l'équivalent de ce que vous aviez été pour moi en amour; depuis longtemps je ne m'étais plus senti autant de bien-être. Sous le clair de lune j'étais assis parmi des hommes qui m'aimaient, et j'avais l'impression d'être moi-même un étranger venu d'un monde infiniment meilleur. Tout le monde a joui cordialement de mon chant doux et pieux : mais moi, en vérité, je ne savais rien du reste des hommes : j'ai simplement, tout haut devant d'autres, vécu en intimité très profonde avec mon propre cœur; et j'étais si aimable pour moi-même que j'en ai semblé aimable pour tous. Ah! Sophie, si tu voulais me bien aimer, d'une façon tout intime, de cette façon dont j'ai à peine tenté de m'aimer moi-même, vraiment je pourrais alors rendre les hommes heureux. je deviendrais alors vraiment un homme! Tout à l'heure, après le repas, je t'amènerai le cher Stoll; et, ce soir, je te tiendrai dans mes bras, et t'embrasserai, et t'amuserai, et te ferai la vie pleine de douceur, et te lirai encore quelques lettres de Bettine que j'ai retrouvées;

et puis je m'enfuirai, de nouveau, de chez toi au Parc, et de nouveau je chanterai aux gens, mais en étant encore beaucoup plus enfant et plus heureux qu'hier : car, hier, tu ne m'as pas embrassé, hier tu as eu toute sorte de folles réminiscences d'autrefois! Demain matin, je dois aller avec Genz et Stoll à Lauchstedt; et puis je reviens, je t'ai de nouveau, je t'embrasse de nouveau! O Sophie, ouvre bien les yeux, et aime-moi, aime-moi très, très fort, oublie la vie, oublie que tu es une femme d'esprit; n'aie de cœur, de lèvres, de bras que pour moi seul; et bois-moi jusqu'au fond, pendant que je mousse, car tu retrouveras une vie nouvelle, tu redeviendras plus belle et plus jeune, quand tu te seras enivrée en moi!

Ou encore, quelques jours plus tard :

Ce billet n'est rien de plus qu'un enfant né de l'impatience du plus impatient des enfans. Il ne te dira rien que ce que tu sais, et crois, et espères et aimes : c'est-à-dire que je t'aime, t'aime follement! Toute la nuit j'ai rêvé de toi : de tels rêves sont de merveilleuses îles de notre amour, où nous sommes deux Robinsons; mais quand, ensuite, le jour apparaît, l'île se trouve submergée par l'océan de l'amour, et je ne sais plus même ce qu'a été mon rêve, car, tout de suite, en état de veille, je me remets à rêver de toi. Oh! je veux instruire un oiseau, un bel oiseau bariolé, qui, tout le long du jour, te chantera : « Réjouis-toi, *Trautlieb* (confiante dans l'amour), il t'aime de tout son cœur, t'aime, t'aime, t'aime, ô chérie! » Ah! je ne me reconnais plus, ma vie entière est transformée! Une foule de flammes, que je tenais emprisonnées au fond de mon cœur, sont venues, à présent, entourer mon front; et bientôt tu me verras avec des boucles de feu. Une foule de sources qui se cachaient au dedans de moi ont rompu leurs digues, et se précipitent à travers mes veines! Mon sang devient une fontaine de Castalie, et mon cœur bondit frénétiquement, au lieu de battre comme celui des autres hommes. Bientôt, ma chérie, bientôt je vais chanter comme personne encore n'a chanté jusqu'ici..

Ainsi, cela est possible, cela est vrai, que tu m'aimes! (En ce même instant, j'en reçois ton propre aveu.) Dieu, quelle rencontre merveilleuse! Voici que tu me réponds avant que je t'aie parlé! C'est la première fois, c'est Dieu qui m'accorde cette grâce!... Tu ne peux savoir combien je suis ému de cette magnifique coïncidence! C'est la preuve que notre amour est vrai, et vivant, qu'il est éternel, et que Dieu lui-même daigne y prendre part!

Enfin voici, sur un ton forcément un peu différent, quelques lignes d'une lettre écrite par Brentano à sa femme le 1er septembre 1805, après deux années bientôt de vie conjugale :

J'aspire indiciblement à me retrouver chez nous (il écrit de Wiesbaden, où il est venu faire une cure, et où, d'ailleurs, il ne tardera pas à appeler sa femme auprès de lui). Le moindre de mes déplacemens me donne l'impression d'être abandonné, Ah! Sophie, je sens que j'ai au cœur assez d'amour pour pouvoir même supporter avec amour maints soucis déchi-

rans. Je t'ai, de tout temps, infiniment aimée, et je t'aime toujours : mais mon cœur se brise à la pensée que tu m'aies si longtemps trompé au sujet de tes relations avec Kipp. Cela, ma chère Sophie, je ne l'ai point mérité de toi : cela a été, de ta part, un trait effrayant de mauvaise foi, de fausseté, un acte capable de ruiner à jamais toute confiance, tout honneur, et tout bonheur, — ce silence mensonger en présence de toutes les questions et supplications de ma jeunesse pleine d'amour ! De cela tu ne parviendras jamais à t'excuser devant ta propre conscience ! Sophie, Sophie, ce silence m'a appris à douter, à désespérer de ma femme aimée !

Mais sois tranquille et ne souffre point, pauvre cœur meurtri ! Ma Sophie, ma femme, qui s'est donnée à moi tout entière, qui me donne des enfans (puisse le ciel nous les conserver !) du moins elle vit : et cela est déjà assez précieux, cela représente un bonheur infini pour celui qui l'aime ! Et ainsi je suis, tout de même, heureux au fond du cœur ; et je veux que tout soit oublié de ce qui nous peine, et qu'une belle floraison de vérité et d'amour continue, jusqu'au bout, à s'épanouir en nous !

Encore l'agrément et la valeur poétique des lettres de Brentano ne sont-ils point l'unique source d'intérêt que nous offre la publication de M. Amelung. Les volumes nouveaux nous permettent aussi de connaître enfin, pour ainsi dire, le « dedans, » la signification intime, d'une aventure romanesque dont on ne nous avait exposé, jusqu'ici, que les faits « extérieurs. » Nous savions que Brentano et Sophie Méreau s'étaient mariés, en novembre 1803, et que pendant les trois années suivantes, jusqu'à la mort de la jeune femme, ils avaient vécu une existence relativement assez calme, malgré de fréquens orages passagers : mais quels sentimens éprouvaient-ils l'un pour l'autre ? A cette question leurs lettres, pour la première fois, viennent nous répondre avec certitude ; et la réponse qu'elles nous apportent est, en vérité, si étrange que je regrette de ne pouvoir que l'indiquer très rapidement. Car la situation « sentimentale » que nous révèlent ces lettres est, à peu près, celle-ci : nous y voyons une femme qui, tout en adorant son mari, se trouve, de par la sécheresse native de sa pensée, empêchée d'exprimer cet amour profond et fidèle qu'elle ressent pour lui, tandis que le mari, au contraire, ne cesse point de témoigner à sa femme la tendresse amoureuse la plus passionnée, mais sans réussir à l'aimer, vraiment, au fond de son cœur !

Des lettres de Sophie, avant comme après son mariage, j'ai dit déjà qu'une sorte de platitude prosaïque nous y apparaît, qui s'oppose à l'expression de toute nuance intellectuelle ou morale un peu exaltée. Si bien que la pauvre femme, du jour où son cœur s'est livré tout entier à son conquérant, n'a pas même essayé d'épancher au dehors

une affection dont elle-même, peut-être, ne devinait pas toute la violence. Son aventure nous ferait songer à ces voyageurs du conte de Swift dont les paroles se congelaient en sortant de leurs bouches : jusque dans ses élans d'amour les plus pathétiques, elle conseille à son mari d'éviter les rhumes, ou bien lui raconte ses négociations avec ses éditeurs. Mais, au reste, ses lettres sont peu nombreuses, souvent très courtes, et passent inaperçues parmi l'exubérance colorée de celles de son fougueux et fécond partenaire.

Et quant à celles-ci, aucun doute n'est possible sur leur inspiration secrète : ce sont des lettres d'amour qui seraient les plus belles, les plus touchantes du monde, si nous n'y sentions trop nettement l'absence d'un véritable amour. Ou plutôt, il nous semble que Brentano a fiévreusement aimé sa Sophie pendant les cinq années qu'elle l'a dédaigné ; mais ensuite, dès l'instant où « la nature a rendu leur mariage inévitable, » tout le charme poétique dont il avait revêtu la jeune femme s'est, brusquement, effacé devant lui. Au plus fort de sa passion, n'avait-il pas avoué à son ami Arnim que Sophie « était la seule femme qui ressemblât à celle que son imagination de poète se complaisait à chercher en elle ? » Plus tard, il déclarait au même confident que c'était pour lui une épreuve pénible « d'avoir à vivre avec un être froid, et qui méprisait les vertus ménagères sans avoir aucun talent pour une autre existence. » Mais du moins, il convient d'ajouter que toujours, ne pouvant plus l'aimer, il a continué d'avoir pour elle une confiante, fidèle, et respectueuse amitié, qui a presque de quoi lui assigner le rôle le plus beau, dans ce que nous découvrons de leurs relations. « C'est toi qui es mon mari, et moi ta femme ! lui écrivait-il ; tu me prends, me domines, me donnes une destination et une histoire. » Et surtout, avec son ardent génie de poète, il tâchait à se persuader qu'il l'aimait encore : d'où vient à ses lettres ce singulier et admirable débordement de ferveur lyrique, nouvel « artifice » employé par ce grand enfant « pour se tromper soi-même, » après ceux dont il avait parlé jadis à sa Sophie, dans la lettre qui avait décidé de sa destinée !

T. DE WYZEWA.

ESSAIS ET NOTICES

UN JOURNALISTE SOUS LA RÉVOLUTION

L'historien soucieux d'étudier le rôle de la presse sous la Révolution trouvera d'utiles indications dans le récent ouvrage de M. Raoul Arnaud (1). C'est un volume fort attachant, écrit avec vivacité, et où l'érudition ne fait pas défaut. M. G. Lenôtre reconnaîtra là sa manière adroite d'utiliser les documens pour mettre en pleine lumière un acteur du drame révolutionnaire.

I

Nous trouvons en 1771, au collège Louis-le-Grand, quelques-uns de ces futurs régénérateurs de la société. Un enfant de dix-sept ans aux traits fins et à l'apparence délicate vient d'y entrer. Ses camarades lui font bon accueil, car il porte le nom d'un critique fameux, écrivain courageux qui jouit de la faveur du public. Le nouveau venu est le fils d'Élie Fréron, le fondateur et le directeur de l'*Année littéraire*, l'ennemi de Voltaire et la victime des encyclopédistes (2). Stanislas Fréron eut une enfance triste : à huit ans, il perdit sa mère qui succomba à des chagrins de toutes sortes, aux soucis matériels de l'existence. Son père s'était remarié avec une jeune personne de seize ans qui fut une belle-mère très dure. Stanislas quitta sans grand regret la maison paternelle pour passer sous la direction des abbés de Louis-le-Grand, les successeurs des Jésuites. Là, il eut pour condis-

(1) *Le fils de Fréron* (1754-1802), par M. Raoul Arnaud, 1 vol. in-8 ; Perrin.

(2) Voyez à ce sujet, dans la *Revue* du 1er mars 1877, un très pénétrant article de M. Jules Soury : *Un critique au XVIIIe siècle, Fréron.*

ciples Robespierre surnommé *le Romain*, Louvet, Desmarest, les deux frères Suleau, Camille Desmoulins. Un livre fort curieux, les *Souvenirs* de Bouillé, nous renseigne sur l'éducation qu'on recevait à cette époque : « l'on n'entretenait des sujets d'une monarchie absolue que des républiques grecque et romaine, des rivalités et des luttes de partis, et des héros d'un patriotisme excité par l'amour de la liberté (1). » Plutarque était la pâture des âmes juvéniles. Cependant, il semble que Fréron ne rêvât pas dans sa jeunesse « de donner au monde la liberté, » et qu'il se tînt à l'écart des discussions politiques. S'il apprit par cœur Juvénal et Tacite, il ne négligea pas les sonnets de Pétrarque qu'il lisait dans le texte. « Il est devenu l'amant imaginaire de Laure de Sade, — écrit M. Arnaud. — A songer à son héroïne, il éprouve une joie prodigieuse qui le surmène jusqu'à la souffrance. Il vit dans un enchantement douloureux que la solitude augmente et qui cesse à peine les jours de congé. » Exalté et sentimental, tel fut Fréron dès son jeune âge et tel nous le verrons jusqu'à la fin de ses jours.

Ce fut du reste une exécrable destinée. L'*Année littéraire*, dont la vogue avait diminué, ne rapportait plus que deux ou trois mille francs par an à son directeur, décompte fait des cinq mille livres dont le journal était grevé. Élie Fréron se trouva dans l'impossibilité de subvenir aux divers frais de la publication. Le garde des Sceaux, Miromesnil, sollicité par les créanciers et les ennemis de l'écrivain, supprima le privilège des feuilles. Le directeur de l'*Année littéraire* ne résista pas à ce coup qui le ruinait. Traqué par ses créanciers, il mourut, le 10 mars 1776, à *Fantaisie*, sa maison de Montrouge. Voltaire, Marmontel et La Harpe s'acharnèrent sur les héritiers du pauvre Fréron. Mais les tantes du Roi, Madame Adélaïde principalement, défendirent Stanislas, qui était le filleul du roi de Pologne, et qui, tout enfant, avait joué sur leurs genoux. Le privilège fut accordé à Stanislas « seulement pour terminer l'année courante. » Ce fut là son unique héritage.

Il fit ses débuts de journaliste à vingt-deux ans en défendant la mémoire de son père et en déclarant lui aussi la guerre aux encyclopédistes. A la suite d'une querelle qu'il eut avec l'acteur Desessarts, comédien du Roi, qu'il s'était permis d'appeler « gros ventriloque, » le privilège de l'*Année littéraire* fut de nouveau supprimé, puis rétabli en faveur de Mme Fréron, en 1779. La belle-mère de Stanislas promettait

(1) *Souvenirs et Fragmens pour servir aux Mémoires de ma vie et de mon temps*, par le marquis de Bouillé, publiés pour la Société d'Histoire contemporaine par M. P.-L. de Kermaingant, t. I, p. 17, 1 vol. in-8 ; A. Picard.

« de ne jamais écrire, ni contre feu Voltaire, ni contre les Diderot, les Dalembert et autres membres essentiaux de l'Académie française. » Mme Fréron octroya sur les bénéfices du journal une très petite rente à Stanislas, qui aurait connu la misère, s'il n'avait trouvé un protecteur dans le financier Bertin. Parasite et débauché, « il descend jusque dans la fange du ruisseau, » accompagnant partout l'homme dont il flatte les vices. En 1784, il est perdu de réputation. Il apprend alors, par sa sœur Thérèse, que l'*Année littéraire* est maintenant d'un bon revenu pour sa belle-mère, et décide Mme Fréron à signer un contrat plus avantageux pour lui. Il collabore même quelque peu au journal, y donne une critique du *Mariage de Figaro*, puis se met du parti des mécontens et tourne sa plume contre un régime dont il avait été le défenseur zélé.

II

Le 14 juillet 1789, il monte « l'un des premiers » à l'assaut de la Bastille avec Hérault de Séchelles, Desmoulins et Target, et y arbore le pavillon des gardes-françaises, aidé de son beau-frère, le marquis de La Poype. Bientôt, il se signale par sa violence déclamatoire, profère des injures contre la religion, les prêtres, la monarchie. Ses diatribes, où il citait Juvénal et Tacite, lui valurent une certaine popularité, et il fut délégué, par son district, à la Commune de Paris.

L'année 1789 donna naissance à une véritable éclosion de feuilles politiques : les *Révolutions de France et de Brabant* que dirigeait Desmoulins, l'*Ami du peuple* où Marat vomissait ses injures, les *Actes des Apôtres* où Rivarol, Peltier et Suleau raillaient les démagogues avec infiniment d'esprit, le *Courrier de Provence* dont Mirabeau était l'inspirateur. Fréron écrivait dans l'*Ami des Citoyens*, « feuille assez terne, » des articles relativement modérés qu'il ne signait pas au début. Sous la rubrique *Mélanges*, il critiquait les dépenses du gouvernement, les mandemens des évêques, mais il n'attaquait pas la famille royale et respectait le clergé. Son ambition ne pouvait se contenter de cet organe qui s'adressait surtout à une clientèle de province et ne donnait que de très faibles bénéfices. Le 23 mai 1790, après des vicissitudes diverses, il parvenait à faire distribuer le premier numéro de l'*Orateur du peuple*. Il voulait atteindre la renommée, comme Marat et Desmoulins dont on discutait les articles au Palais-Royal. L'ancien rédacteur de l'*Année littéraire* écrira désormais pour la rue, ne reculera devant aucune diffamation pour répandre son journal. Dès le premier

numéro, il dénoncera Mirabeau, Bailly et La Fayette, la Cour, les ministres, l'Assemblée.

L'espace nous manque pour retracer les destinées de l'*Orateur du peuple*, ainsi que l'histoire de la collaboration de Fréron aux *Révolutions de France et de Brabant*. M. Arnaud nous dit que le publiciste ne manquait pas de talent et connaissait à fond son métier. Au jugement de M. Frédéric Masson, Fréron n'était qu'une doublure de Marat; « mais il n'avait ni les délires de Marat, ni l'esprit de Camille (1). »

Fréron et Desmoulins étaient unis par la plus vive amitié. Ils se voyaient au journal qu'ils rédigeaient en commun (2), se retrouvaient le soir au club des Cordeliers. Ils fréquentaient tous deux chez M. Duplessis, premier commis du contrôle des finances, qui avait deux filles fort agréables. Lucile Duplessis, l'aînée, était « une adorable petite blonde, tour à tour triste et gaie, romanesque et gamine, contente et dépitée. » Elle plut à Camille qui l'épousa le 29 décembre 1790. Le dimanche, Fréron et Camille oubliaient la lutte révolutionnaire, les séances orageuses des Cordeliers et de l'Assemblée, et se rendaient à Bourg-la-Reine, dans la propriété des Duplessis. Fréron devint vite amoureux de Lucile; il regretta sans doute de ne pas l'avoir demandée en mariage, mais il vivait déjà avec une femme dont l'historien n'a pu retrouver le nom : peut-être était-ce la demoiselle Masson, actrice des Italiens? Quoi qu'il en soit, Stanislas récitait à Lucile des vers de Pétrarque qui la faisaient tressaillir. Camille, qui n'était pas inquiet, laissait les deux amis s'éloigner et échanger de doux propos. Nous renvoyons le lecteur à ces pages délicates, ne doutant pas qu'il n'apprécie cette paisible idylle, à la veille de terribles tragédies.

Le ménage Desmoulins habitait la même maison que Fréron, 1, rue du Théâtre-Français, — aujourd'hui 28, rue de l'Odéon. M. Arnaud nous décrit un dîner qui eut lieu chez Desmoulins, le 9 août 1792. Fréron, Brune et Barbaroux y prirent part. Sous les fenêtres de Camille, on entendait résonner « les paroles lugubres » du *Ça ira*. Le lendemain devait éclater l'émeute préparée par les Cordeliers. L'inquiétude de Lucile était telle qu'elle demanda, après le départ de ses hôtes, à

(1) *Napoléon et sa famille*, t. I, p. 151, 1 vol. in-8; Ollendorff.

(2) Le journal fut élaboré, à partir du n° 73, dans la demeure de Desmoulins. « J'invite les souscripteurs, — lit-on dans ce numéro, — à ne plus renouveler au bureau, rue de Seine, 115, chez M. Caillot, mais chez moi, rue du Théâtre-Français, où je continuerai de cultiver une branche de commerce inconnue jusqu'à nos jours, une manufacture de révolutions. » Cf. Jules Claretie, *Camille Desmoulins*, p. 112, 1 vol. in-8; Plon.

Camille et à Stanislas de la mener chez Danton. Ils trouvèrent Mme Danton en larmes :

« Fréron cherchait dans les fumées du vin une résolution qui le fuyait. Il regardait Lucile, prenait la main de Brune, s'approchait de Danton, communiquait sa fièvre aux autres qui descendirent dans la rue pour respirer l'air. Quelques sans-culottes passant une chanson aux lèvres, ils eurent peur et remontèrent. Lucile faisait trembler tout le monde : « Voilà le tocsin qui va sonner, » disait-elle à tout instant, et, comme son mari était allé chercher un fusil dans la pièce voisine, elle s'enfuit dans l'alcôve et se mit à pleurer, puis, se jetant dans les bras de Camille, elle le supplia de ne pas la quitter, de rester avec elle. Fréron la regardait avec fixité et répétait en hochant la tête : « Je suis las de la vie, je ne cherche qu'à mourir. »

Le 10 août, Fréron et Desmoulins virent assassiner leur camarade de collège Suleau. Le peuple de Paris ayant pris la dictature, un Conseil municipal provisoire fut constitué, composé de Tallien, Fréron, Collot d'Herbois, Desmoulins, Fabre d'Églantine, etc. L'Assemblée tremblait devant Danton, le ministre de la Justice. A la fin du mois d'août, Fréron fut envoyé dans le département de la Moselle ainsi que Joseph Paris. Les deux commissaires empêchèrent la reddition de Thionville et s'occupèrent surtout de l'alimentation et de l'habillement des troupes.

III

Élu le 14 septembre, par 454 voix, député de la nouvelle Assemblée, Fréron siégea sur les bancs de la Montagne, « auprès de Marat, d'Hébert et de Danton. » Il vota la mort du Roi, en demandant que l'exécution eût lieu dans les vingt-quatre heures. Le 9 mars 1793, il partit en mission dans les Hautes et les Basses-Alpes. « De concert avec Barras, écrit M. Frédéric Masson, il exerça une dictature redoutable dans le Midi. » Les représentans du peuple menaient joyeuse vie à Nice lorsqu'ils apprirent, au cours d'une tournée à Hyères, que le Comité général de Toulon avait livré, le 26 août, la ville aux Anglais.

L'histoire du siège de Toulon est un des plus intéressans chapitres qu'ait écrits M. Arnaud. On y voit se révéler le génie « du seul capitaine d'artillerie qui fût en état de diriger les opérations, » le jeune Bonaparte. Le 18 décembre, Fréron fit preuve de courage en menant la colonne d'assaut jusqu'aux abatis de la *Redoute anglaise*. Ensuite, il fut saisi d'une démence sanguinaire dans le châtiment qu'il infligea

à la ville rebelle. Les chefs du mouvement insurrectionnel s'étant enfuis, on fusilla des innocens. Huit cents victimes furent exécutées sans jugement. Un décret de la Convention débaptisa Toulon et l'appela Port-de-la-Montagne. A Marseille, une Commission militaire remplaça le tribunal populaire qui mettait trop de lenteur à rendre ses arrêts.

Fréron et Barras, accusés de pillages, furent désavoués par le Comité de Salut public et rappelés à Paris. Le 10 germinal, Fréron vota par lâcheté le décret « qui ordonnait la comparution de Camille Desmoulins et de Danton devant le Tribunal révolutionnaire. » « Le décret d'accusation, — lit-on dans le *Moniteur* du 12 germinal, — fut adopté à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissemens. ». Lucile Desmoulins fut exécutée le 24 germinal. Fréron jura à Mme Duplessis de venger les chères victimes. Le 8 thermidor, il demanda la tête de Robespierre, de Couthon, de Lebas et de Saint-Just. Après le 9 thermidor, Tallien, Barras et Fréron formèrent « un tout-puissant triumvirat. » Fréron, qui avait repris la direction de l'*Orateur du peuple*, attaqua les anciens montagnards, ceux qui avaient soutenu Robespierre contre Camille Desmoulins. Devenu le chef de la Jeunesse dorée de l'an III, il réussit à fermer le club des Jacobins, mais ne fut pas réélu à la nouvelle législature, à la fin de l'an III.

Barras l'envoya en mission dans le midi de la France comme *pacificateur*. Fréron arriva le 9 brumaire à Marseille. C'est alors qu'il rencontra chez les Clary les sœurs de Bonaparte. La famille Bonaparte, exilée de Corse, avait traversé de dures épreuves à Toulon pendant le siège, puis à Marseille où, pendant quelque temps, elle avait vécu grâce au bureau de bienfaisance. Mme Lætitia avait été blanchisseuse. Quant à Élisa et à Paulette, elles « s'étaient déjà fait remarquer à Marseille par leur coquetterie, plus peut-être que par leur beauté. » Paulette, qui a seize ans, sait qu'elle est jolie et ne tarde point à trouver en Fréron un admirateur passionné. « C'était un homme de quarante ans passés, qui n'avait rien de séduisant dans le visage ou la tournure : un front fuyant, un nez gros et flaireur, des yeux à fleur de tête, une bouche aux lèvres minces; dans l'aspect général, malgré la différence des traits, quelque ressemblance avec Robespierre aîné, son ancien camarade à Louis-le-Grand; des cheveux soigneusement poudrés, une toilette recherchée, rien, dans la tenue, du maratiste (1). » Très épris de Paulette, le commissaire du gouvernement la promène

(1) Ce portrait, dû à la plume de M. Frédéric Masson, correspond bien au dessin dont M. Arnaud a orné son volume.

dans sa voiture, la compromet aux yeux de tous. La jolie fille ne résiste pas à ce roué qui l'attire dans sa maison. Les deux amans jurent de ne plus se quitter, de s'épouser à bref délai. Cependant les pouvoirs de Fréron expirent en pluviôse, et, le 30 ventôse, Jourdan, député des Bouches-du-Rhône, demande le rappel immédiat du commissaire. L'éloquence d'Isnard vient appuyer celle de Jourdan; Stanislas est obligé de quitter Marseille. Avant de le faire, il écrit au général en chef de l'armée d'Italie pour qu'il décide Mme Bonaparte à consentir sur-le-champ au mariage. Bonaparte différa sa réponse. Arrivé à Paris, — le 6 floréal, — Fréron fut chargé de tous les crimes. Paulette lui écrivait : « Je voudrais être avec toi, je te consolerais de toutes les injustices qu'on a pour toi, » — et en post-scriptum : *Ah! caro mio, cara mia spera, idole mio,... ti amo sempre et passionatissimamente, per sempre ti amo, ti amo, sbell' idol mio, sei cuore mio, tenero amico, ti amo, amo, amo, si amatissimo amante.* » Mais Bonaparte, sachant à quoi s'en tenir sur le citoyen Fréron, signifia à Paulette de renoncer à lui. Elle pleura beaucoup, puis s'éprit de Junot.

La fin de Fréron fut lamentable. Les Cinq-Cents refusèrent de valider sa nomination de député de la Guyane sous prétexte que les électeurs n'avaient pas été régulièrement convoqués. Repoussé par ses anciens amis, Fréron quémande en vain un emploi. Il est la proie des huissiers qui menacent de saisir son mobilier. Lorsqu'il se glisse dans une salle de spectacles, c'est pour apercevoir encore une fois Paulette qui est maintenant la femme du général Leclerc. Après le 18 Brumaire, le ministre de l'Intérieur, Lucien Bonaparte, qui seul lui témoignait de l'intérêt, lui donna l'administration des Hospices de Paris. Fréron accepta cette situation « pour ne pas mourir de faim. » Il ne remplit ces fonctions que durant trois mois, pendant lesquels il rédigea un ouvrage sur l'organisation des hôpitaux de Paris et des Monts-de-piété.

Lucien obtint du Premier Consul qu'il nommât Fréron sous-préfet des Cayes à Saint-Domingue, aux appointemens de dix-huit mille francs par an. Cette nomination coïncidait avec l'expédition organisée contre les nègres de Toussaint-Louverture. Fréron n'eut pas le courage de monter sur le même vaisseau que Leclerc et Paulette. Il prétendit n'avoir pas trouvé de place à bord de l'escadre et ne quitta Brest qu'à la fin de ventôse. A peine eut-il rejoint son poste, — après une traversée de deux mois et demi, — qu'il succomba, le 26 messidor an X, à une épidémie de dysenterie. Il était âgé de quarante-huit ans. Aucun journal ne mentionna en France le décès de l'ancien publiciste.

L'auteur ne peut se défendre en terminant de quelque pitié pour ce triste personnage. C'est un sentiment qu'il est difficile de partager si l'on songe aux atrocités commises par le tyran de Marseille et le proscripteur de Toulon. Ce sans-culotte n'eut même pas l'excuse d'être un jacobin convaincu. Le fils de Fréron déshonora le nom qu'il portait, il se fit révolutionnaire pour vendre sa copie et parce qu'il avait de grands besoins d'argent. Ce fut un faible et un extravagant, au jugement de son historien, mais ce fut surtout un lâche dont la politique consista à fuir la guillotine. Un fait cependant, raconté par le trop indulgent biographe, peut être mis à l'actif de Fréron. Après la mort de Camille et de Lucile, il avait promis de protéger toujours le petit Horace Desmoulins. En l'an VIII, lorsqu'il était lui-même en butte à toutes les persécutions, il n'hésita pas à exécuter ses engagemens. Il alla solliciter Bonaparte, « l'homme qui avait brisé sa vie et broyé son cœur, » et obtint qu'Horace entrât au Prytanée, suivant le désir de Mme Duplessis. En remplissant ce devoir, Fréron réparait, dans la mesure où il le pouvait, sa trahison du 10 germinal. Ce trait montre que toutes les sources d'émotion n'étaient point taries chez l'ancien soupirant de Lucile. Ce qui le fait ressortir davantage, c'est la dureté qu'exercèrent contre lui le Premier Consul qui, malgré les instances de Lucien, ne permit pas à la maîtresse de Fréron de partir pour Saint-Domingue, et l'ingrate Paulette qui se livrait dans l'île « aux pires débordemens, » alors que le don Juan auquel elle avait promis un amour éternel mourait dans la solitude et l'oubli.

RAYMOND DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'opinion publique a été vivement émue, il y a quelques jours, à la nouvelle qu'une mitrailleuse avait été volée dans une caserne, à Châlons. Les soupçons se sont immédiatement portés sur un caporal nommé Deschamps, qui avait déserté depuis quelques jours et dont la conduite était détestable. C'est du moins ce qui a été dit, et aussitôt une première observation se présente à l'esprit : pourquoi un homme qui a toujours été un mauvais soldat a-t-il été nommé caporal? Mais passons : la question principale, en ce moment, n'est pas là. Où est elle donc?

Il semble que, au début, le ministère de la Guerre ait cherché à donner le change. Il a communiqué aux journaux des notes qui avaient pour objet, la mitrailleuse n'ayant pas été enlevée tout entière, de faire croire que la partie dérobée n'était pas la plus importante et même que, à elle seule, elle ne l'était pas du tout. Les étrangers entre les mains desquels elle était passée ne pourraient ni la reproduire, ni s'en servir utilement. Ces explications ont paru très faibles. Mais là encore n'est pas la question. Une mitrailleuse a disparu; on assure que le mal n'est pas aussi grave que nous aurions pu le croire; soit, nous en sommes heureux, mais nous n'en sommes pas plus rassurés, car notre inquiétude vient moins de la perte de la mitrailleuse que de l'inconcevable facilité avec laquelle elle a été volée. Inconcevable, en effet! On a dit, pour atténuer les responsabilités en cause, que la mitrailleuse était sous clé au milieu d'une caserne et que, pour l'enlever, il avait fallu traverser une cour et se livrer à une gymnastique que l'imagination a de la peine à concevoir. Qui aurait pu prévoir cela ? Mais plus le voleur devait être pris, plus il est surprenant qu'il ne l'ait pas été. Il a fallu, pour oser son entreprise, qu'il connût bien, non seulement la disposition matérielle de la caserne,

mais encore le défaut de surveillance qui y existait, et c'est ce qui a encouragé son audace. Il a comparé ses risques d'échec à ses chances de succès, et les dernières l'ont emporté dans son esprit, en quoi ses calculs ne l'ont pas trompé. Voilà précisément ce qui est grave. Un pareil fait ouvre des jours fâcheux sur la situation intérieure de notre armée.

On a dit encore que, si l'étranger a des espions chez nous, nous en avons chez lui, et que, tout compte fait, le rendement des nôtres vaut celui des siens. Nous aimons à le croire. Quelques-uns de nos généraux, et non des moindres, ont confié à des journalistes qu'ils se sentaient, qu'ils se savaient, qu'ils se voyaient entourés d'espions : ils ne pouvaient pas faire un pas sans qu'une nuée s'en formât autour d'eux. Ces espions-là ne sont pas les plus dangereux, et plût au ciel qu'il n'y en eût pas d'autres! Les plus à craindre sont ceux qu'on ne voit pas, qui ne se livrent pas à des courses de bicyclettes autour de nos officiers, et dont l'action discrète se manifeste tout d'un coup, comme à Châlons, par la disparition d'un objet important. Les pires de tous, est-il besoin de le dire? ne sont pas les étrangers, mais les Français qui font cet abominable métier, et surtout ceux qui, étant sous les drapeaux, opèrent dans la place même où sont accumulés nos moyens de défense. Ce sont ces derniers qu'il faut particulièrement surveiller. Enfin, il y a un moyen très simple de prévenir le retour des surprises pénibles que nous venons d'éprouver : c'est d'exercer une surveillance constante sur notre matériel militaire et de multiplier pour cela les gardes et les sentinelles. Il paraît qu'on en a, tout au contraire, beaucoup diminué le nombre depuis quelque temps, et cela pour alléger le poids des corvées du soldat. On voit aujourd'hui le résultat de ces faiblesses. Nous nous garderons bien de jeter le discrédit sur notre armée. Elle contient des parties qui sont restées très fortes et très saines. L'instruction et le dévouement des officiers sont hors de pair; le patriotisme des soldats a résisté victorieusement à la propagande antimilitariste, et leur entraînement professionnel, — les dernières grandes manœuvres l'ont montré, — laisse peu de chose à désirer; mais le lien qui unit tous ces élémens dans une action continue s'est peu à peu relâché à mesure que le service militaire devenait obligatoire et que la durée en était abrégée. Il semble que, plus le service est court, plus la discipline devrait être stricte et sévère. Il n'en est pas ainsi; le laisser aller s'étend et se généralise, et c'est à corriger cet état de choses que doit s'appliquer, avant tout, notre nouveau ministre de la Guerre.

Quant aux espions, il y en aura toujours. L'espionnage fait partie de la préparation de la guerre et, bien qu'il s'exerce généralement par des hommes qui sont le rebut de l'humanité, aucune nation militaire ne s'en est jusqu'ici privée. A propos du dernier incident, des journaux se sont indignés contre l'espionnage et alarmés de ses conséquences possibles. Cette indignation marque quelque naïveté. Le principe, ici, est celui de l'ancien duel à l'américaine : garde-toi, je me garde. Il n'y en a pas d'autre, et le progrès du droit des gens changera peu de chose au fonctionnement d'une institution inavouable, inavouée, mais universellement utilisée. Quant aux conséquences de l'espionnage, elles sont probablement moins graves que ne le croit l'imagination populaire. La crainte qu'il inspire n'a pas toujours été chez nous le commencement de la sagesse, et, dans ses accès, elle a même eu plus d'une fois quelque chose de maladif. Mais s'il ne faut pas exagérer dans un sens, il ne faut pas non plus le faire dans l'autre. L'espionnage n'est pas inoffensif, et lorsque les journaux allemands affectent de rire des inquiétudes qu'il nous cause, leurs lourdes railleries ne sauraient nous endormir sur la réalité du danger. Conservons notre sang-froid, mais prenons nos précautions. Seulement, n'oublions pas que les meilleures seront celles que nous prendrons contre nous-mêmes, c'est-à-dire contre nos distractions et nos négligences. Le jour où elles seraient ce qu'elles doivent être, l'espionnage nous ferait peu de mal.

Les troubles qui ont agité la Grèce depuis quelques jours ont préoccupé l'Europe plus qu'ils ne l'ont surprise. La chute de M. Rhallys, qui n'a fait que passer au pouvoir, a été la conséquence logique de celle de M. Théotokis : on peut dire que les deux ministres sont morts du même mal, à savoir de la sédition militaire contre laquelle ils n'ont pas su quel parti prendre, ou n'ont pris qu'un parti tardif et se sont sentis finalement impuissans.

Au milieu d'autres incidens qui attiraient alors plus particulièrement notre attention, nous n'avons peut-être pas appelé assez celle de nos lecteurs sur les circonstances qui ont accompagné et déterminé la démission de M. Théotokis. Ce ministre avait dans la Chambre une majorité dévouée; il s'était sagement conduit au cours de la crise extérieure qui avait exposé son pays à un danger de guerre; il méritait certainement de la reconnaissance. Malheureusement, les services qu'il avait rendus, quelque grands qu'ils fussent, sont de ceux que l'histoire apprécie à leur valeur, mais que les peuples,

sur le premier moment, reconnaissent mal. Les susceptibilités froissées sont surtout vives dans l'armée. L'armée grecque, depuis longtemps mécontente, mécontente des autres, mécontente peut-être aussi d'elle-même, a adressé à M. Théotokis des sommations qu'il ne pouvait pas accepter et devant lesquelles il s'est retiré. Le cas de M. Rhallys a été le même. M. Rhallys n'avait probablement pas la majorité dans la Chambre, ce qui avait provisoirement peu d'importance, puisque la Chambre était en vacances; mais il a dû consentir, au dernier moment, à la réunir plus tôt qu'il n'en avait eu l'intention. Cette concession ne l'a pas sauvé. Lui aussi, par sa sagesse et sa prudence dans l'affaire crétoise, avait épargné à la Grèce le danger d'une aventure militaire : à lui non plus, il n'en a été tenu aucun compte. L'armée est entrée en rébellion. Elle s'est réfugiée hors d'Athènes comme sur une sorte de Mont Aventin ; elle a campé sur le pied de guerre, et formulé impérieusement ses sommations. M. Mavromichalis, le nouveau ministre, les a acceptées. On a dit qu'il pouvait le faire sans sacrifier sa dignité personnelle, parce qu'il avait soutenu devant la Chambre, comme député de l'opposition, un programme analogue à celui de l'armée; mais, à défaut de sa dignité propre, peut-être a-t-il compromis celle du gouvernement, et il a certainement amoindri son autorité. Pouvait-il, d'ailleurs, faire mieux? Le mécontentement n'était pas dans l'armée seule; il était partout. Quant à la force, elle n'était pas du côté de M. Mavromichalis. Un simple colonel était, pour le moment du moins, plus fort que le gouvernement, plus fort que le ministre, plus que le Roi.

La presse européenne, surtout dans les nations occidentales, a jugé sévèrement le procédé de l'armée grecque et, à coup sûr, on ne saurait l'approuver : nous doutons toutefois que l'argument principal des journaux fasse beaucoup d'effet sur les officiers hellènes. On leur à dit que les officiers ottomans avaient eu le droit de s'insurger parce qu'il n'y avait pas de constitution en Turquie, tandis que, eux, ne l'avaient pas parce qu'il y a une constitution en Grèce et que ce pays jouit du gouvernement parlementaire. Mais en politique, la forme n'est pas tout. Le gouvernement grec, quoiqu'il soit parlementaire, n'est pas un chef-d'œuvre d'organisation. Il n'y a qu'une Chambre à Athènes, elle n'a pas de contrepoids et peut se livrer à tous ses caprices. Le budget y est consacré à toutes sortes d'emplois qui n'ont souvent qu'un rapport lointain avec les vrais besoins de l'État. Beaucoup de services publics souffrent, y compris celui que représente l'armée. Il est donc naturel que celle-ci se plaigne, puisque, au sur-

plus, tout le monde se plaint; mais il est regrettable qu'elle donne à ses plaintes le caractère d'un ultimatum. Si les mœurs politiques sont mauvaises en Grèce, l'armée n'a pas plus échappé à la contagion que les autres corps de l'État; elle ne vaut moralement ni plus ni moins qu'eux. Dès lors, on ne saurait voir dans son intervention politique un remède propre à guérir les maux du pays. On ne peut y voir qu'un pronunciamiento, comme on en a vu ailleurs tant d'autres, et nous savons où conduit le régime des pronunciamientos.

Ce qui est plus grave encore, c'est que l'armée grecque, quoiqu'elle s'en soit défendue depuis, d'ailleurs assez mollement, a mis en cause, sinon la dynastie elle-même en tant qu'institution politique, au moins la famille royale, et on conviendra qu'il est difficile de séparer complètement l'une de l'autre. L'armée a cherché un bouc émissaire : elle l'a trouvé tout près du trône sinon sur le trône même, et la principale de ses revendications a consisté à rejeter les princes, tous les princes, en dehors d'elle. Là aussi, sans doute, il y a eu des abus. Les princes de la famille royale sont nombreux, et s'ils avancent dans l'armée sans qu'on leur applique aucune des règles de la hiérarchie, s'il est admis que ces règles ne sont pas faites pour eux, ils occuperont bientôt tous les hauts commandemens : ils en occupent déjà beaucoup, sans qu'aucune capacité particulière, éclatante, incontestable, incontestée ait justifié chez eux ces avancemens trop rapides. Les officiers protestent. Ils se comparent aux princes et ils disent : Pourquoi eux plutôt que nous ? L'intérêt personnel, la jalousie, l'envie ne sont certainement pas étrangers à leurs revendications sur ce point. Toutefois, les officiers n'ont pas tout à fait tort : il n'est pas bon que toutes les avenues militaires, dans l'armée de terre et dans la marine, aient leur extrémité obstruée par un prince. Mais était-ce une raison pour les exclure tous de l'armée, les dénoncer à la nation comme des intrus et porter enfin au prestige de la famille royale une atteinte qui ne saurait manquer d'affaiblir la monarchie elle-même ? Ce n'est pas ce qu'ont voulu les officiers; ils le disent et il faut les croire; ils ont crié : Vive le Roi ! aussitôt qu'on leur a eu cédé. Cela n'empêche pas que la mise en disponibilité du diadoque, c'est-à-dire du généralissime, qui était le prince héritier, son départ pour l'Allemagne avec un de ses frères mis dans le même cas que lui, l'amertume que ces mesures laissent dans les cœurs, l'humiliation, — il faut bien dire le mot, — qui en résulte pour les princes, tout cela est déplorable et inspire, si on songe à l'avenir, des inquiétudes qui n'intéressent pas seulement la Grèce, car elle est en Orient,

ou plutôt en Europe, un élément essentiel de tout un ensemble de choses, et ce qui ébranle sa situation internationale doit être pris très au sérieux. Ce déploiement d'intimidation et de force était-il indispensable de la part de l'armée grecque pour atteindre le but qu'elle se proposait? Non. Le roi Georges est un homme fin et sensé, qui sait entendre à demi-mot, prendre les résolutions nécessaires, faire les sacrifices inévitables. On aurait certainement pu réussir auprès de lui avec un moindre effort, et tout le monde y aurait gagné.

Le Roi, légitimement écœuré, découragé, offensé, parle d'abdiquer: il faut espérer pour la Grèce qu'il n'en fera rien. Ce qui pourrait l'y porter est la faible popularité du prince héritier, qui rend l'avenir incertain; mais à chaque jour, et nous ajouterons à chacun suffit sa peine, suffit son devoir. Les situations se modifient, les hommes changent, les pronostics sont souvent démentis par les événemens. L'armée reproche au prince héritier de ne l'avoir pas conduite à la victoire, il y a douze ans, dans la guerre contre la Turquie; mais il était, croyons-nous, difficile de le faire et la responsabilité de la défaite ne revient certainement pas au diadoque tout seul. Depuis lors, qu'a-t-on fait pour relever et pour fortifier l'armée? Peu de chose, il faut le reconnaître; mais, cette fois encore, la responsabilité n'en revient pas tout entière à ceux sur lesquels on veut aujourd'hui l'accumuler; et, puisque la Grèce a un gouvernement parlementaire, le parlement lui aussi en a sa part. Pour parler plus nettement, tout le monde en a la sienne. Si le Roi mérite un reproche, ce serait peut-être d'avoir trop respecté les règles, les formes constitutionnelles, et de n'avoir pas essayé d'exercer, au cours d'un règne déjà long, une influence personnelle sur les partis: il a été au milieu d'eux plus spectateur qu'acteur. Son excuse est que, s'il avait compris et rempli autrement son rôle, il aurait probablement été renversé tout de suite. Étant, en Grèce, une importation étrangère et n'ayant pas dès lors dans le pays de vieilles racines, nationales et traditionnelles, il a cru devoir laisser son peuple se gouverner à sa guise, et s'est plus particulièrement consacré à ménager et à fortifier sa situation internationale. Sur ce terrain, les moyens d'action ne lui manquaient pas : aussi a-t-il jugé que là était sa vraie mission, et il l'a remplie admirablement. Ses grandes relations de famille lui donnaient accès dans toutes les cours de l'Europe, et sa bonne grâce personnelle, autant que son esprit politique, lui ouvraient les portes des chancelleries. Pendant que les Grecs se gouvernaient eux-mêmes, — s'ils se sont mal gouvernés c'est leur faute, — le Roi représentait leurs intérêts au dehors, les

expliquait, les défendait, montrait adroitement par quels points ils se rattachaient aux intérêts, tantôt de telle puissance, tantôt de telle autre, et finalement de toutes. La Grèce a eu la bonne fortune d'avoir en sa personne un avocat éclairé, avisé, renseigné, écouté, tel enfin qu'il lui aurait été bien difficile d'en trouver un meilleur. Grâce à lui, elle a traversé des épreuves où, sans lui, elle aurait risqué de sombrer; et si l'armée n'a pas remporté la victoire en 1897, le Roi a du moins sauvé la Grèce des conséquences que pouvait, que devait naturellement avoir sa défaite.

Ce sont là d'inappréciables services : mais, nous l'avons déjà dit, ce ne sont pas de ceux qui parlent le plus à l'imagination d'un peuple qui, ayant un si brillant passé, rêve aussi d'un grand avenir. Le dernier épisode de sa vie politique n'a pas été ce que la Grèce avait espéré : l'affaire de Crète a été pour elle une déception. Elle s'était crue au moment de mettre la main sur la Crète, et le fruit défendu n'a pas encore pu être cueilli. Ce n'est sans doute qu'un ajournement, et, au prix de cet ajournement, le gouvernement hellénique, inspiré par le Roi, a conjuré le plus grave péril. N'importe; l'amour-propre supporte mal de pareilles obligations; il les nie même assez volontiers et cherche à s'en dégager. L'armée en particulier a une tendance naturelle à penser et à dire que, si elle avait été livrée depuis longtemps à elle-même, si elle avait eu plus d'influence sur les destinées du pays, si elle avait pu les préparer de longue main, les choses auraient mieux tourné. De là à rédiger et à imposer un programme qui abandonne son propre commandement et décide qu'il sera fait des économies partout ailleurs pour lui en consacrer le profit, il n'y a qu'un pas, qui a été vite franchi. L'armée garde le sentiment confus qu'elle a besoin de la monarchie; ses manifestations le prouvent; mais il est moins sûr qu'elle comprenne dans quelles conditions peut se perpétuer une monarchie dont l'honneur et la dignité ont besoin d'être respectés. Et c'est pour cela qu'on est inquiet. Si, en effet, le roi Georges donnait suite aux velléités d'abdication qu'il a fait connaître et qui, dit-on, se résoudront dans un sens ou dans l'autre, lorsque la Chambre sera réunie, il en résulterait non seulement un grand trouble intérieur pour la Grèce et un danger de dislocation, car il s'en faut que son unité soit faite, mais encore une diminution de sécurité pour l'Europe. On est habitué à regarder le roi Georges comme une garantie. S'il disparaissait, il est à croire, pour les motifs indiqués plus haut, que sa famille ne tarderait pas à disparaître après lui, et la question se poserait alors de savoir si la Grèce

devrait rester en monarchie ou devenir une république. Républicaine, la Grèce serait grandement affaiblie au dedans et plus encore au dehors. Monarchique, elle offrirait à qui consentirait à l'occuper un trône peu séduisant. Après avoir laissé tomber successivement une dynastie allemande et une dynastie danoise, on se demande à qui serait le tour. Les candidats ne manqueraient sans doute pas, on en trouve toujours; mais de deux choses l'une : ou celui qui accepterait la couronne dans ces conditions amoindries serait un prince de second ou de troisième ordre qui serait flatté de devenir roi et auquel la Grèce donnerait plus qu'elle ne recevrait de lui, ou ce serait un prince de grande famille royale ou impériale qui, une fois sur le trône, y représenterait d'autres intérêts que ceux de la Grèce. Dans le premier cas, ce serait le couronnement d'une vanité, et dans le second, le succès d'une intrigue étrangère.

Mais pourquoi discuter une éventualité qui, nous voulons le croire, ne se réalisera pas? Un coup de vent assez violent vient de souffler sur la Grèce; l'armée a fait un acte dangereux; mais le reste du pays est demeuré calme, et on n'a vu se produire, ni à Athènes, ni dans le reste du pays, l'approbation enthousiaste qui a accueilli le premier coup d'État des Jeunes-Turcs, en juillet 1908. Pourquoi ne pas espérer que la Chambre comprendra la situation et y fera face? Des réformes sont certainement nécessaires et il faut les faire : après quoi, il faut ramener chacun à son devoir et à sa fonction. Nous comptons sur le bon sens d'un pays qui en a montré beaucoup, en maintes circonstances, et qui n'a en Europe que des sympathies. Il en a surtout en France, et ce ne sont pas les moins désintéressées. Nous ne manquerons pas à la Grèce, nous l'avons montré dans les circonstances récentes; mais nous souhaitons qu'elle ne se manque pas à elle-même, qu'elle reprenne son équilibre un moment troublé, et qu'elle comprenne que sa force principale, — elle la doit en grande partie au roi Georges, — est de n'avoir en Europe que des amis.

Il nous faudrait beaucoup plus de place que nous n'en avons à la fin de cette chronique pour rendre compte des divers mouvemens d'opinion qui se produisent en Angleterre à propos du budget. On a dit avec raison que celui de M. Lloyd George était une révolution, et en effet, si les principes nouveaux qui y sont appliqués viennent à se développer, comme il est naturel qu'ils le fassent, les mœurs de la vieille Angleterre en éprouveront un changement très sensible. Les grandes fortunes, qui se sont maintenues et même accrues dans ce

pays au cours du dernier siècle, iront peu à peu en diminuant, et nous ne rechercherons pas si ce sera un mal en soi ; on peut différer d'avis sur ce point ; mais ce sera à coup sûr une transformation profonde qui influera inévitablement sur le caractère national. Nous avons dit, à propos du budget de M. Lloyd George, qu'il n'était pas sans analogie avec celui de M. Caillaux et surtout avec le système d'impôt sur le revenu de ce ministre. Dans les deux cas, en effet, le procédé fiscal est le même : il consiste à faire payer par quelques-uns, par une infime minorité, les impôts qui devraient être payés par tous. Mais si le procédé est le même, les conséquences en seront, ou en seraient différentes dans les deux pays. En Angleterre, elles diminueraient, ou même, dans un temps, détruiraient les grandes fortunes ; en France, où les grandes fortunes sont une exception devenue rare, le poids tomberait sur les fortunes moyennes. D'où il suit qu'en Angleterre les projets de M. Lloyd George porteraient atteinte à l'influence d'une aristocratie qui se recrute dans la fortune acquise et y puise une force sans cesse renouvelée, tandis qu'en France les projets de M. Caillaux diminueraient et, à la longue, détruiraient l'esprit d'économie qui est notre caractère, à nous, et qui nous maintient dans le monde, en dépit des accidens de notre politique, une force avec laquelle tout le monde compte. L'œuvre que M. Lloyd George poursuit en Angleterre est déjà presque faite en France : plus tard, par le développement du même procédé, un autre que lui accomplira sans doute en Angleterre l'œuvre néfaste que M. Caillaux a entreprise chez nous.

Nous n'analyserons pas le budget de M. Lloyd George : ce soin revient à un de nos collaborateurs qui, plus versé que nous dans les questions économiques et financières, donnera prochainement à nos lecteurs une étude sur ce sujet. M. Lloyd George avait à combler un déficit de plus de 400 millions, tâche difficile à coup sûr. Il prélève 75 millions sur le fonds d'amortissement, augmente de 167 les contributions indirectes et de 187 les contributions directes. Les trois quarts des impôts nouveaux pèseront sur l'aristocratie terrienne ou industrielle : les grands industriels qui fabriquent, par exemple, de la bière auront à supporter sur leurs usines des surcharges extrêmement lourdes. Mais les taxes principales grèveront les propriétés foncières, y compris celles qui ne sont pas exploitées. Une des taxes qui ont paru le plus exorbitantes est celle qui doit frapper de 20 pour 100 la plus-value d'une propriété, constatée au moment d'une mutation. Les droits de succession seront augmentés dans des proportions énormes. Des protestations très vives se sont élevées ; elles n'ont pas été inu-

tiles. Les chiffres primitifs de M. Lloyd George ont été modifiés et abaissés sur quelques points; mais les principes de son budget sont restés les mêmes et pour allécher les communes et les intéresser au succès de la réforme, le chancelier de l'Échiquier a décidé de leur abandonner une partie du produit des nouveaux impôts, ou du moins de certains d'entre eux. Tout le monde a compris, tout le monde a dit en même temps, les uns pour s'en réjouir, les autres pour s'en affliger et s'en alarmer, que c'était là le premier budget socialiste qui avait été présenté en Angleterre. Le pays s'est aussitôt partagé en partisans et en adversaires et une grande bataille a commencé, une de ces batailles comme on les fait en Angleterre, avec verve, avec passion, avec emportement de part et d'autre, au moyen des argumens les plus gros et les plus forts, sans autre souci que celui de vaincre, à quelque prix que ce soit.

Le budget de M. Lloyd George, est actuellement discuté par la Chambre des Communes et sera certainement voté par elle : le parti libéral y dispose toujours, malgré les pertes qu'il a faites depuis les élections dernières, d'une majorité qui ne laisse aucun doute à cet égard. Mais que fera la Chambre des Lords? Ses pouvoirs en matière fiscale sont très limités, et ils ont été réduits par l'usage à un tel point qu'on peut presque les considérer comme nuls. Mais aux grands maux les grands remèdes; à une situation révolutionnaire, il faut opposer des moyens exceptionnels. Dans la bataille dont nous avons parlé, lord Lansdowne a tiré le premier coup de canon, a lancé le premier défi en disant, le 18 juillet dernier : « L'unité nationale est en danger. La Constitution est en péril. Le droit qu'ont les citoyens anglais de compter sur une certaine justice est menacé. Les fondemens mêmes de la société sont ébranlés... Vous verrez, quand l'heure sera venue, qu'il n'est nullement probable que la Chambre des Lords proclame que ce projet de loi n'engage point sa responsabilité, et que, parce qu'il touche aux intérêts financiers du pays, nous sommes obligés de l'avaler intégralement. » Aussitôt les ministres eux-mêmes sont entrés en campagne. Le président du Conseil, M. Asquith, M. Wiston Churchill, M. Lloyd George enfin se sont fait entendre dans diverses réunions. Ils ont relevé le gant que leur avait jeté lord Lansdowne, et ont foncé contre l'aristocratie et contre les riches avec une ardeur, une véhémence, une violence qui, de la part de membres du gouvernement, sont chose nouvelle en Angleterre. M. Wiston Churchill s'est naturellement distingué dans ces corps à corps. On connaît son genre oratoire. Il a pris à partie son cousin, le duc de

Marlborough, qui, a-t-il dit, touche ses revenus en dormant dans un fauteuil confortable et qui, à la pensée d'être dérangé dans cette douce occupation, menace de se jeter par les fenêtres de son château! On voit le ton. MM. Asquith et Lloyd George ont usé d'une éloquence plus sobre, mais non moins efficace. Il ne leur a pas été difficile de citer le cas de terrains qui ont augmenté de valeur dans des proportions exorbitantes, et dont l'État même avait dû quelquefois se porter acquéreur pour des sommes très élevées, alors qu'ils continuaient de payer des impôts proportionnés à une valeur putative insignifiante. Qu'est-ce à dire? Personne n'aurait contesté la légitimité d'une rectification de taxe dans des cas pareils; mais, de ces cas qu'il a généralisés, M. Lloyd George a tiré des conséquences singulièrement exagérées. N'importe; cela fait bien dans un discours, et une réunion publique n'y regarde pas de si près, elle s'abandonne à sa première impression. Des brochures de propagande, fort bien faites suivant la même méthode, ont été distribuées à profusion; les défenseurs du budget n'ont pas ménagé leurs munitions; ses adversaires ont riposté, et quand, de part et d'autre, on s'est un moment arrêté pour se rendre compte des effets produits, les journaux conservateurs eux-mêmes, et le *Times*, journal de la Cité, ont avoué que l'avantage était resté aux libéraux et au gouvernement. Les argumens de M. Lloyd George, et surtout ceux de M. Wiston Churchill, sont de ceux qui font toujours de l'effet sur les foules. Quand on dénonce avec indignation les inégalités sociales, on est toujours sûr que l'envie répondra. Il est si facile de confondre l'égalité avec l'équité. Les sentimens que les ministres anglais ont excités dans les masses populaires n'appartiennent certainement pas à l'ordre le plus relevé; ils sont certainement dangereux à déchaîner, surtout sous la forme que M. Wiston Churchill leur a donnée; mais ce sont des sentimens très puissans. On se demande maintenant, en présence du mouvement d'opinion qui vient de se manifester et que quelques élections partielles ont paru confirmer, ce que fera la Chambre des Lords. Continuera-t-elle de suivre le mot d'ordre qu'avait d'abord donné lord Lansdowne, ou fera-t-elle machine en arrière et cherchera-t-elle un terrain de conciliation? Rejettera-t-elle tout le budget, ou seulement une partie du budget, ou encore le votera-t-elle tout entier?

La question est angoissante, et il serait téméraire de dire comment elle sera résolue: il est même probable que personne encore n'en sait rien. Lord Rosebery, dans un discours qu'il vient de prononcer à Glasgow et qui était impatiemment attendu, ne s'est pas prononcé sur

ce point : il l'a laissé en suspens. La Chambre des Lords se trouve effectivement en présence d'un problème presque aussi redoutable que celui du sphinx. Si elle adopte, si elle subit le budget, si même elle transige avec lui, c'est-à-dire avec les principes d'où il dérive, elle porte un coup terrible à ce qu'elle-même représente dans le pays; mais si elle le repousse, les conséquences peuvent en être très périlleuses pour elle, car la dissolution deviendra inévitable et qui pourrait dire quel en sera le résultat? Il y a quelques mois encore, le parti libéral au pouvoir perdait chaque jour du terrain et nul ne doutait de sa défaite aux élections prochaines; il n'avait tenu aucune de ses promesses; il avait échoué dans tous ses projets; il n'avait même plus de plate-forme électorale. Aujourd'hui la situation est changée.

Les premières passes d'armes qui viennent d'avoir lieu ont montré qu'une grande partie de l'opinion se désintéressait de la fortune menacée de la haute aristocratie, et qu'une autre partie de la même opinion avait pris goût au joyeux hallali sonné par M. Wiston Churchill. L'idée de faire payer les trois quarts des impôts nouveaux par 10000 riches doit évidemment séduire certains esprits, qui n'aperçoivent pas encore, pour l'avenir, les dangers de ce procédé. Des principes qui paraissaient intangibles et sacrés sont remis en cause, et par qui? par le gouvernement lui-même. Qu'en sortira-t-il? Quelle sera finalement la résolution adoptée par la Chambre des Lords? On le saura bientôt. Nous avons voulu seulement, aujourd'hui, indiquer le problème tel qu'il se pose. Quelle qu'en soit la solution, l'Angleterre est certainement à une des heures graves de son histoire, et ce n'est pas une consolation pour elle de penser qu'elle n'est pas seule aux prises avec les mêmes difficultés.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.